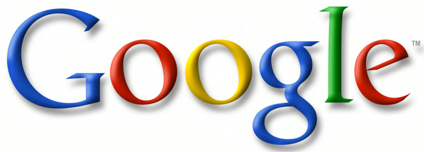
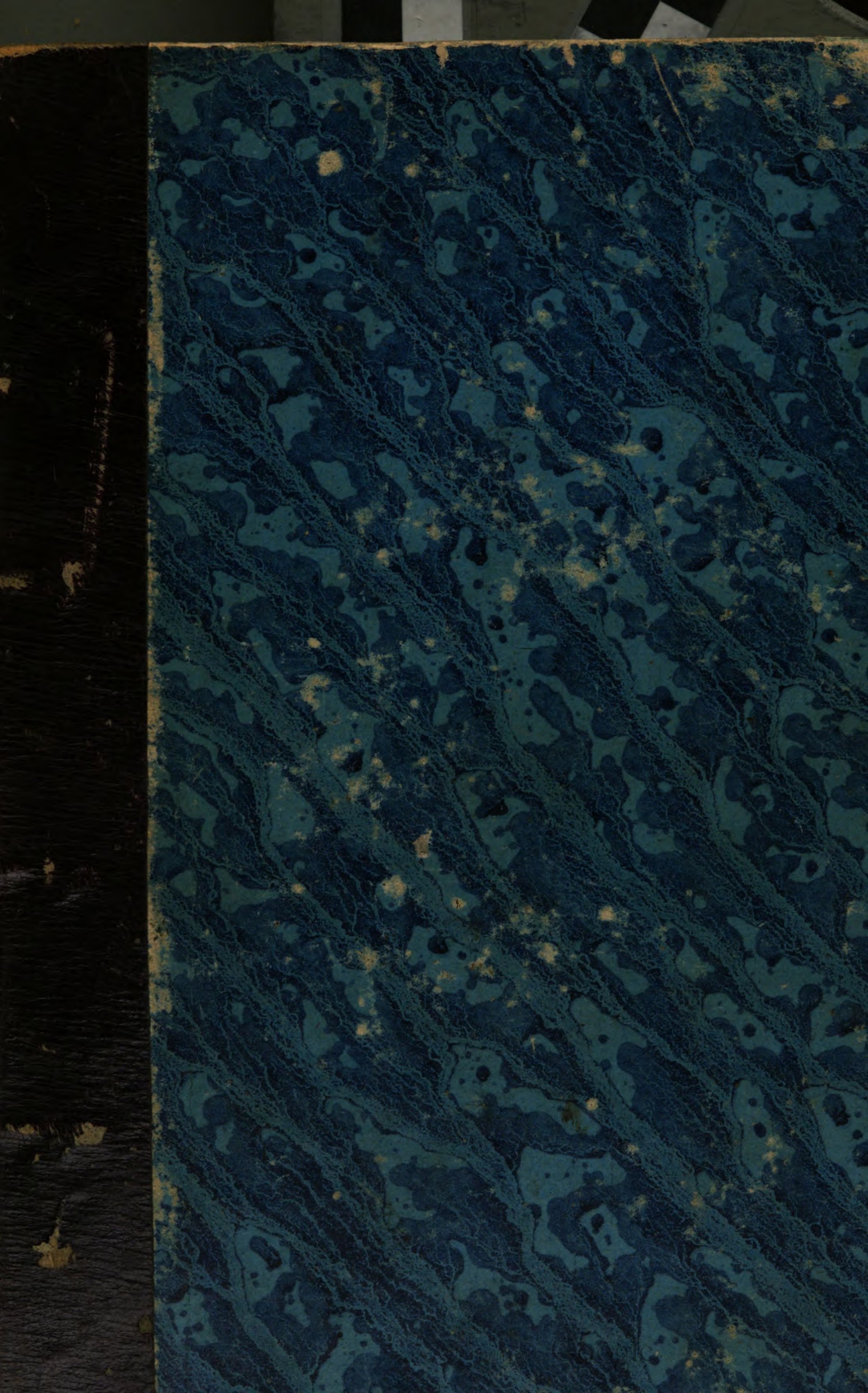
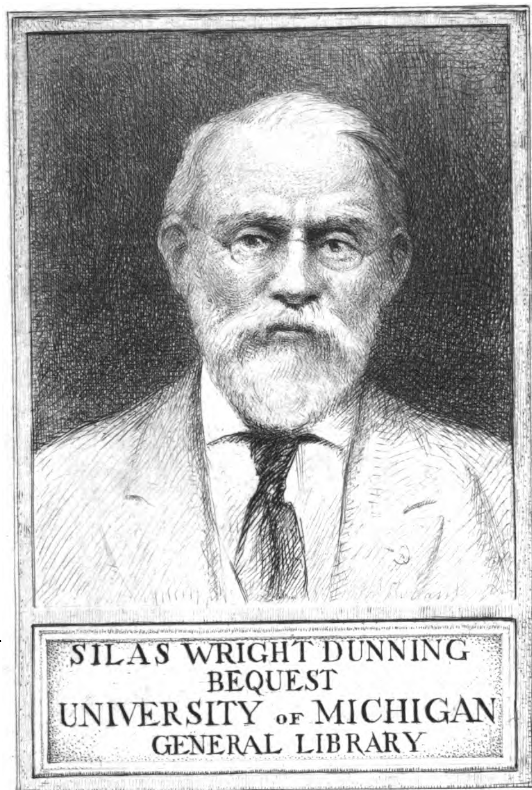



Google




SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

L'Austrasie,

REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

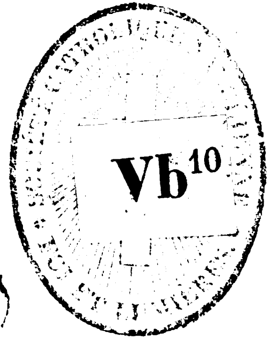
L'Austrasie,

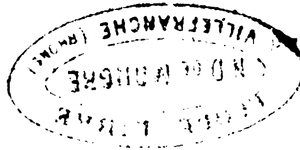
REVUE

DU

NORD-EST DE LA FRANCE.

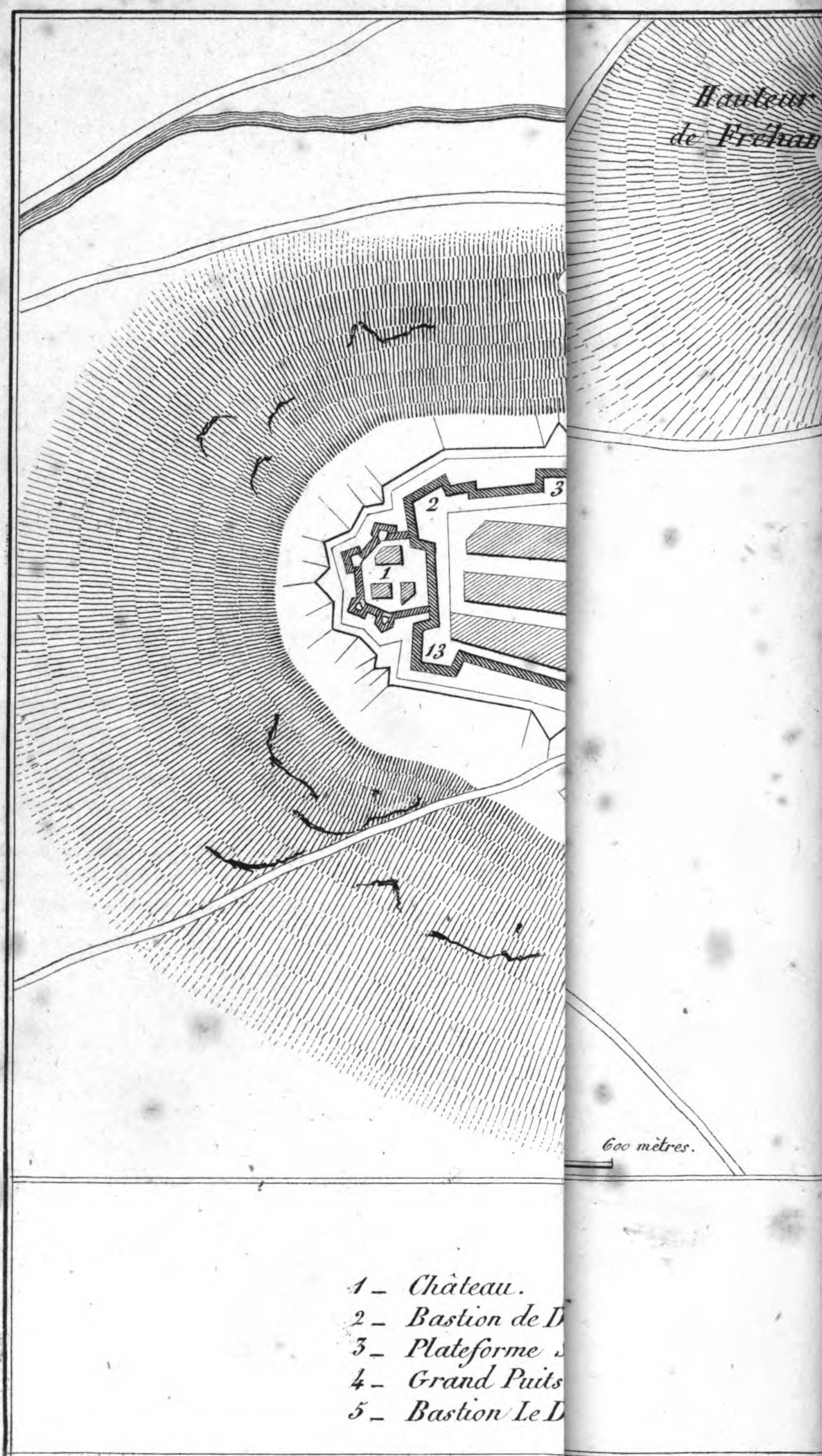
5.e VOLUME.





METZ,
CHEZ VERRONNAIS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE ET LITHOGRAPHE,
RUE DES JARDINS, N.o 14.

1839.


Hauteur
de Fréhan
1
2
3
13
600 mètres.
1 _ Château.
2 _ Bastion de D
3 _ Plateforme
4 _ Grand Puits
5 _ Bastion Le D
Lith. de Verronnais, à Metz.

ÉTUDE

SUR LA NAVIGATION ET L'HISTOIRE

DE

LA MOSELLE.

On passoit dessus les rivieres
Sur ponts de bois et non de pierres,
Mal retenus par leurs coutanges;
On marcheit souvent par les fanges.

Le peuple en etoit tourmenté,
En temps d'hyver et temps d'été,
Tant les eaux faisoient de ravages
A leurs biens et leurs heritages.

Chron. de Jean, le châtelain de St.-Thiébault.

INONDATIONS.

Dans les temps primitifs, lorsque les collines qui bordent la Moselle étaient presque entièrement boisées; lorsque la terre végétale qui couvrait leur pente et leur faîte n'avait pas encore roulé au fond de la vallée; lorsque les eaux pluviales, retenues dans leur chute rapide, baignaient les racines des arbres et des plantes avant d'aller grossir la rivière, on n'était point exposé à ces inondations fréquen-

tes qui détruisent en quelques minutes l'espoir des populations, qui modifient spontanément le lit d'un fleuve en charriant des masses considérables de terres d'alluvion, en entraînant des rochers et des sables sur les plaines jadis couvertes de cultures riches et variées.

Il ne faut pas conclure toutefois du silence des historiens antérieurs au XIII.e siècle, que les grands débordements de la Moselle n'ont commencé qu'à cette époque. La crue inégale des eaux tient à une foule de circonstances atmosphériques dont l'influence s'est fait sentir dès les premiers âges du monde; mais on peut admettre que l'épuisement rapide de la Moselle par les chaleurs, que ses débordements subits par les pluies et la fonte des neiges, se trouvent dans une progression semblable, toutes choses égales d'ailleurs, à celle des déboisements.

Le débordement de 1224 est le plus ancien dont nos chroniques fassent mention. Elles rapportent à ce sujet un événement bien mémorable pour les Messins, la fondation de leur liberté. Le dernier des comtes de Metz venait de mourir sans descendants mâles. L'évêque *Jean d'Apremont* prétendait succéder à ses droits. Dès lors, guerre intestine dans la cité. L'évêque et ses partisans (lignage de Port-Sailly) furent chassés de la ville, et forcés de se réfugier sur la montagne Saint-Germain, au-dessus de Châtel, où ils soutinrent un siège de trois ans. Ils implorèrent le secours des comtes d'*Arrestain* et de *Hambourg*, qui traversèrent la Moselle pendant la nuit, avec une petite armée; mais à peine eurent-ils passé cette rivière, qu'elle éprouva une crue subite si considérable, que le débordement dura huit jours. *Chose miraculeuse,* disent les chroniqueurs, *car les assiégés manquant de vivres, une heure plus tard,* eussent été forcés de se rendre. Nous aurons peut-être occasion de discuter un jour ce point intéressant de notre histoire.

En 1333, *par toutte Lhoraine et Barrois, furent de merveilleux vents, tonnoires, gresle et fouldre, en sorte que les eglises et ediffices tomboient en divers lieux. Et la riviere de Meuse augmenta aussy au long et par-dessus les rivieres de Muzelle, Saille et aultres rivieres, tellement que le vent en plusieurs lieux abattit certains ponts, passaiges, mollins et aultres maisonnaiges estant sur icelles rivieres.* (Chronique de Jean Aubrion.)

En 1364, au dire du même chroniqueur, *l'yawe de la riviere de Muzelle et de Saille et pareillement des aultres rivieres furent si demesurement grandes et hors de rive, que c'estoit chose merveilleuse et incredible a ceulx qui ne l'auroient vue.*

Neuf années plus tard (1373), tous les cours d'eau débordèrent successivement en Europe, *de sorte que depuis le deluge, les yawes ne furent oncque si grandes:* la Moselle s'étendit depuis la porte du Pont-des-Morts jusqu'à Woippy, Saint-Éloi, etc.; ce ne fut qu'après trois jours et trois nuits que l'inondation diminua.

En 1398, grands débordements des rivières *qui en d'aulcuns lieux emmenoient les maisons avec les habitants d'icelles, et furent tous les bleds perdus et emmenés, dont il avint grant chier tamps et courut grieve malladie de pestilance.* Ce fait, extrait des chroniques de Philippe Gérard de Vigneulles, n'a pas été reproduit dans le livre de M. Huguenin.

En 1399, *les yawes furent cy grandes a l'entour de Mets, et tellement hors de rive, que le v.e jour d'apvril elles entroient en Mets par la pourte a Maizelle et couroient aval la rue, et avec ce le champ Nemmery en estoit cy plain, qu'elles montoient de tout cousté en baisle des murs de la cité par-dessus les creneaulx.* (Philippe Gérard.)

En 1402, le 7 mai, après deux jours de pluie seulement, les eaux de la Moselle devinrent plus fortes qu'elles

n'avaient été pendant tout le cours de la mauvaise saison. Il fallait une nacelle pour se rendre au Ban-Saint-Martin.

En 1421, le jour de la Sainte-Barbe, 4 décembre, il plut avec tant d'abondance que le ciel semblait se fondre en eau. Le 13, la Moselle avait atteint une hauteur telle qu'on ne voyait plus les arches du Pont-des-Morts ni celles du Pontifroy. L'eau dépassait les fossés de notre ville et pénétrait dans la paroisse Saint-Marcel, en se frayant un passage au-dessus d'un mur d'enceinte qu'on voyait jadis derrière le *couvent des Pucelles*.

En 1424, *advint ung grand deluge et une villaine enffondure en Mets, car la vanne de Wauldrynawe fut tellement rompue, que depuis l'encommencement de mars en jusques au jour S.t-Christophe, les yawes estoient tellement petittes en la cité, que on alloit a pied seiche depuis ladicte Wauldrynawe en jusques au pont S.t-Georges et plus*. Dans un tel état de choses, les administrateurs de la ville de Metz craignant pour l'avenir une famine qu'amènerait inévitablement le défaut de mouture, firent reconstruire la digue de Wadrineau, et commandèrent *les bonnes gens du pays pour y aller à crowée*. La cité prit en même temps les moulins à son compte.

En 1427, *advint que en Mets et ès pays joindants, les yawes des rivieres furent si grandes et hors de rive, que la riviere de Muzelle se estendoit en jusques aux trois ormes qui alors estoient aupres et en allant à Sainct-Martin devant Mets. Et tellement estoit grande, que on ne veoit point le port Quinquoraille, à cause qu'il estoit tout cowert d'icelle yawe. Et fut ce environ la Sainct Jehan Baptiste, et aux plus grands jours d'esté. Et advint ainsy ycelle yawe souldainement pour ce que en ce temps il pleut par l'espace de* XXXII *heures sans cesser. Et au chief de viii jours furent encor aussy grandes comme elles avoient esté au par avant.*

Et pareillement ledit an devant la Sainct-Remey retournairent arriere grandes comme devant.

L'année suivante, nouveau débordement des rivières de la Lorraine et du Pays-Messin.

En 1444, au mois de mai, quelque temps avant que les armées combinées de Charles VII et de René d'Anjou, duc de Lorraine, vinssent envahir le val de Metz et assiéger cette ville, il tomba des pluies abondantes qui rendirent la navigation difficile.

Le 15 mai 1453, année tardive, puisque les *serisiers, les pruniers et les amandelliers acommençoient* seulement à fleurir, une inondation des plus grandes affligea les vallées de la Moselle, de la Seille, de la Nied, de la Sarre et de la Meurthe; tous les celliers étaient pleins d'eau; on voyait des barils sortir des caves et voguer au gré des flots, avec une infinité de planches, de fagots, de meubles et d'autres objets. Aux Rogations, il a été impossible, en raison du débordement des rivières, de porter les croix *sus Sainct-Quointin, comme on avoit accoustumé de faire d'ancienneté.*

Le 1.er janvier 1470, après un mois de forte gelée, *le temps se muoit*, dit un chroniqueur du pays, la pluie commença bientôt, et *le douzieme jour de janvier, il pleut tant que la glaice de la riviere de Muzelle rompit, et de grant force alla hurteir contre la vanne de Waldrinowe.* Cette vanne brisée dans une étendue de 60 pieds, il *ne venoit goutte d'yawe a Mets*, et l'on était obligé de moudre aux moulins à chevaux établis en Franconrue, ainsi qu'aux moulins de Haute et Basse-Seille.

La gelée reprit peu après cet accident; elle dura jusqu'aux derniers jours de février, époque où survinrent des pluies abondantes. Le 1.er mars, les eaux de la Moselle étaient si fortes et parcouraient les rues de Metz avec une telle

violence, qu'elles rompirent le pont de bois des moulins neufs.

En 1476, *il fist si grant chaleur qu'on ne pouvoit durreir, et estoit la terre si secque, à la Magdellaine, qu'il sembloit de l'isle du Pont des Morts que ce fust une piece de terre labourable.*

Au mois de juin 1480, des pluies continuelles avaient amené une forte inondation et fait naître de vives inquiétudes. Le jour de la dédicace de Saint-Sauveur, l'évêque ordonna une procession générale *en bonne devotion*, qui devait sortir par la porte Saint-Thiébault et rentrer par la porte Serpenoise; *mais il fist une pluie et temps si impetueulx, qu'ilz ne polrent alleir hors de Mets par les portes.* De la cathédrale on se rendit à Saint-Jacques, à Saint-Sauveur, puis on revint *en la grande eglise*, *où il y eult une grande messe chantée et une predication faicte pour amonesteir ung chescun a penitence.* Cependant, les pluies continuaient; les prairies arrosées par la Seille et la Nied devenaient inabordables, et chacun criait au sinistre, lorsqu'aux mois de juillet et d'août, *il pleut fort et tant*, *que les yawes furent plus grandes qu'elles n'avoient esté, passé quarante ans. Et fut Muzelle si demesurement grande, qu'elle couvroit dedans Mets le Saulcis*, *et au long de la riviere y eult plusieurs maisons peries; et firent les yawes et rivieres en beaulcopt de lieux de gros domaiges*, *et furent perdus aux champs la plus part des bleids*, *pois et feves par force de pluye. Et furent les nouvelles apportées a Mets que depuis Baisle, pres de Suisse, jusques à Colloigne, au long du Rin, les yawes avoient amené beaulcopt de maisons des villaiges, et estoient plusieurs personnes peries; et y avoit grans domaiges enz murailles et tours de Strasbourg et de Couvellance* (1).

(1) Coblentz.

En 1483, des pluies abondantes amenèrent de nouveaux désastres le long de la Moselle. Le 25 juillet, l'eau avait pénétré dans les rues, rempli les celliers d'Épinal et de toutes les localités riveraines; le surlendemain, Pont-à-Mousson et Metz étaient également inondés.

Du 1.er au 17 novembre de la même année, la pluie ne cessa pas de tomber en grande abondance; elle fut suivie d'un vent si terrible *qu'il sembloit que le monde deust fineir; et dura icelluy temps cinq jours et cinq nuits entiers, et pleuvoit tousjours. Et furent les yawes si grandes que l'isle devant le Pont des Morts estoit toutte couverte, et le grant Saulcis qui estoit lors devant le Pont des Morts: et ne pouvoient les gens de Mets alleir au vaul* (1)*, ni les gens du vaul venir à Mets.*

En 1488, nouvelles inondations, précédées de pluies qui avaient empêché de terminer la représentation d'un mystère sur la place de Chambre. *Le temps se empira tousjours, et se mist si fort à la pluye et dura si longuement, que l'on ne pouvoit alleir a piedz ni a chevaulx.*

On rechercha la cause de tant de calamités. Elles furent attribuées aux sorciers et aux sorcières; et, en moins de six semaines, vingt-sept de ces malheureux furent brûlés vifs à Metz ainsi qu'aux environs. Une grande procession eut lieu le long de la Moselle, jusqu'à la ferme de Saint-Éloi; *ce que on n'avoit jamais veu faire;* des prières, des jeûnes publics furent ordonnés; mais rien ne parut désarmer la colère céleste.

Le quatorziesme, quinziesme et seiziesme jours de novembre 1489, il pleut tant et si fort que les yawes furent hors de rives et aussy grandes qu'elles avoient esté, passé trente ans par avant. Philippe Gérard de Vigneulles, qui rapporte ce fait, revenait alors d'un voyage en Italie, *et eut*, dit-il,

(1) La vallée.

grant peine à passer, pour les yawes; car, par toute la Lombairdie et Savoye, et aussy depuis Lyon jusqu'a Mets, tous ruissiaulx estoient petites rivieres, et estoient touttes aultres rivieres hors de leur canal et rivaige.

L'année 1490 reçut le nom d'*année des grandes neiges.* Le dernier jour de janvier, elles commencèrent à fondre. Des inondations énormes eurent lieu de toutes parts, *et furent les yawes sy hors de rive que hôme vivant ne pouvoit venir ny aller; et firent lesd. yawes plus.*[rs] *grant et grief dopmaiges, entre lesquelles elles amenairent les mollins de Pont a Mousson au loing de la ripviere a la vallée, et rompirent les ponts du Salcey a Mets et plus.*[rs] *aultres ediffices alving de l'yawe.* M. Huguenin, dans son recueil de chroniques, a omis ce fait, qui se trouve néanmoins rapporté par Philippe Gérard. (*Voyez la chronique manuscrite de la bibliothèque de Metz.*)

Le dernier jour de janvier 1491, la fonte des neiges fut si rapide, que des nappes d'eau considérables envahirent les habitations riveraines de la Moselle et de la Sarre. A Metz, les habitants furent deux jours et deux nuits occupés à donner un libre écoulement au liquide; *et quant les glaces se rompirent, les yawes furent si grandes que les mollins de Pont a Mousson en vinrent a l'avallée jusques a Joiey; et y eult beaucolpt de maisons qui s'en allont aval l'yaue, des villaiges sur la riviere; et y eult des ponts du Saulcis emmenez et rompus. Et disoit on qu'il y avoit soixante ans que les yawes n'avoient esté si grandes; car Muzelle alloit tout parmis Longeville et jusques a Sainct Martin et Woippey.* (Philippe Gérard.)

Aux mois de juillet et d'août 1493, la chaleur fut si forte que le lit des rivières se dessécha presque entièrement. La Seille et la Moselle *en aulcuns lieux n'estoient point si larges que ung ruysseaul.*

En 1495, au retour d'une procession, on trouva la Moselle tellement débordée, qu'il fut impossible de rentrer à Metz sans avoir de l'eau jusqu'aux genoux. Deux hommes s'offrirent pour porter ceux qui craignaient de se mouiller, *et ils reçurent d'un chacun deux angevines.* A cette époque, il n'y avait pas encore de *Dames-Blanches* sur la route de Longeville.

Deux années plus tard, *la vigille de la Chandelleur* (1.er février 1497), au milieu de la nuit, les glaces de la Moselle s'étant rompues, arrivèrent à Metz en si grande abondance devant le barrage du Moyen-Pont, qu'il fallut se hâter d'élever les écluses, de séparer et de briser la glace, car *aultrement elle estrangloit et estouppoit les arches.* Cette glace présentait plus de deux pieds d'épaisseur; le courant marchait avec une telle rapidité, qu'elle rompit le pont de bois servant de passage entre le petit Saulcy et le moulin à vent (moulin du Therme). Le pont fut entraîné à plus de 80 pieds.

En 1500, après une *tres aspre gellée*, depuis la Saint-Martin (11 novembre) jusqu'au 15 décembre, *se deffist le temps et se mist a la pluye tellement que, avec les neiges et les glaices qui fondoient, les yawes devinrent si grandes et les rivieres si hors de rives, depuis ce jour jusques a Noel, que nul ne pouvoit saillir ni entrer en Mets. Et n'y avoit homme qui les ait vues si grandes, tellement que, au jour de Sainct Thomas l'apostre, devant Noel, la largeur de Muzelle s'estendoit depuis les Wassieulx la où se deschargent les sapins, jusques aupres de Sainct Martin devant Mets et tout permey le pré Sainct Soibert; et en aultre lieu, depuis la porte du pont Remond jusques aupres de l'eglise de Sainct Eloy. Et sembloit que ce fust une mer ou ung lac; car on ne veoit que ciel et yawe de bien loing. Et ne veoit on de toutte*

l'isle du Pont des Morts qu'une partie de la croix avec les louves qui sont taillées en grosse pierre carrée dessus le Pont aux Loups. Saille aussy estoit si hors de rives qu'elle venoit par les rues jusques tout devant Mets; et n'y avoit homme qui sceust sortir hors par la porte a Maizelle ni a pied ni a cheval. Et lors les maisons du bourg d'icelle porte estoient touttes en l'yawe jusques a la premiere traveure.

Au mois de mars 1502, après une forte gelée qui dura trente à quarante jours, il tomba de la neige en si grande abondance *qu'il n'estoit possible qu'on sceust aller par voye ne par chemin;* le froid avait une telle intensité, qu'on trouvait les bêtes sauvages *mortes par les champs*, et qu'on ne put *peschier nul estang durant le caresme.* Mais tout-à-coup, *a la mitte du mois de mars*, la température devint douce, un dégel rapide s'en suivit, et les eaux atteignirent une telle hauteur qu'elles *couroient tout le plain pays, et autant en plus que l'an precedent mil V.*ᵉ, on ne voyait plus que le parapet des ponts; celliers, étages supérieurs des maisons riveraines, greniers même, tout était envahi par les eaux; l'industrie fit des pertes immenses, surtout les tisserands, les tanneurs et les teinturiers. (Chronique de Philippe Gérard.)

Ces inondations successives minaient sourdement les murailles de la ville, surtout lorsque les glaces amoncelées contre les portières arrêtaient les eaux. Ainsi à la porte des Allemands, construite depuis peu par Ranconval, il y avait alors, entre elle et le *billouairt* (rempart), deux portières étroites qu'on fermait à volonté, *pour et affin de remplir les foussés d'yawe.* L'écoulement s'opérait très-bien dans les temps ordinaires; mais, pour peu qu'il y eût des glaces ou des eaux considérables, elles faisaient *de grans dopmaiges* aux fossés et aux fondations de cette porte. En

1503, les gouverneurs des murailles abandonnèrent *l'œuvre du billouairt de porte Champenoise* (Serpenoise) *nouvellement acomencé, ou aultrement les tours du billouairt des Allemans s'en fussent venues ès foussés par les grandes et parfondes fousses que icelle yawe, venant d'icelles portieres, avoit faictes esdits foussés, et tout par dessoulz une partie des fondemens d'icelles tours et billouairt.*

Cet ouvrage coûta *maints deniers a la cité*, d'autant plus qu'après d'immenses travaux décrits avec soin par les chroniqueurs de l'époque, les eaux de l'hiver suivant entraînèrent *jusques a la porte Dame Collette* tout ce qui avait été fait. On recommença donc sur de nouveaux frais, et à la place des portières, on construisit sous l'arche du pont une grande ouverture avec *ung vental; de laquelle chose les habitans de la vigne Sainct-Avold, et tous ceulx et celles qui ont maisons par dedans Mets au long de Saille furent bien joyeulx.*

En 1515, depuis le 2 février jusqu'au 2 mai, il ne tomba pas une goutte de pluie, et la Moselle devint plus basse qu'elle ne l'est ordinairement par les grandes chaleurs de l'été. Toute navigation fut interrompue. Il en arriva de même au mois de mai; *et disoit le peuple que si Dieu n'y mettoit remede, que l'eaue cousteroit plus que le vin.* C'était pitié, continue le même chroniqueur, *d'ouyr les pleurs et lamentations des poures gens, tant pour eulx que pour leurs bestes, et ne sçavoient a quoi se prendre.* Sur la fin du printemps, des pluies continuelles succédèrent à cette grande sécheresse, et l'on éprouva des malheurs d'un autre genre; mais aucun désastre ne saurait être comparé au débordement de 1523.

Toutes les chroniques s'accordent à le nommer *le grand deluge.* Les gnostiques avaient assuré que vers l'année 1523, *se devoit faire un grand deluge, et devoit la pluie estre*

si grosse, et d'aussi grosses goûtes comme la tete d'un homme, qu'elles seroient suffisantes pour tuer hommes et betes, a cause de quoi furent confessées et administrées plus de cinq cens personnes, et aucunes avoient si grande peur qu'elles ne dormoient au lit. Et de fait, furent les rivieres si grosses qu'on ne les avoit jamais vu si hors de rives; car elles s'estendoient depuis le Pont des Morts, voir depuis les murailles d'Anglemur, jusqu'au trou des Charmain, et de la le prés Sainct Hoibert, jusques dans les vignes, et ne voyoit on qu'eawx depuis Joy jusqu'a Thionville; toutes les maisons estoient pleines d'eaux, et fuyoit on toutes choses en hauts lieux, comme Saincte Seglaine, Saincte Croix. Et lors foisoient force processions et devotions. Et en ce temps, au gras temps, ne fit on nulles rejouissances non plus qu'au caresme.

Ce fait, rapporté par le chroniqueur Philippe Gérard, ne se trouve pas dans le recueil de M. Huguenin.

Depuis le milieu du XVI.e siècle, on fut moins attentif à recueillir ces sortes d'observations. De nos jours on en reconnaît l'utilité. Mais quand pourra-t-on se flatter d'être aussi savant qne les *gnostiques* de 1523.

(*La suite au prochain numéro.*)



LE
DERNIER DES MYSTÈRES.

(PREMIER ARTICLE.)

Les lecteurs provinciaux de *l'Austrasie* qui connaissent Paris, connaissent sans doute aussi cette belle bibliothèque de Sainte-Geneviève, assise au point culminant de la cité, près du vénéré tombeau de la patronne de Lutèce, dont elle a pris le nom. Je dis les lecteurs provinciaux, car pour les Parisiens, il ne faut pas leur parler de ce lointain quartier d'outre-Seine, demeure reculée de la science, dont les abords, peu brillants et montueux, les effraient sans doute. Ils l'ont à peine entrevu dans une course rapide, et ils jurent bien de n'y plus mettre les pieds, car ils disent que c'est briser les jarrets de leurs chevaux; ils lui jettent au front,

croyant le flétrir, comme les Juifs s'inclinaient par dérision devant le roi des épines et du roseau, le beau nom de *pays latin :* on m'a cité un dandy de la chaussée qui eut l'impudeur de prendre la poste pour aller visiter les mânes du Panthéon. O grands hommes, que la patrie vous est peu reconnaissante, en dépit des mots superbes gravés au fronton de votre temple orgueilleux !

Au fait, je conçois que, plongés dans l'asphalte et la vapeur, ou dans les non moins vaporeuses théories politiques, l'opulente chaussée ou le noble faubourg ne peuvent guère se permettre de dérober au bonheur du pays quelques moments à consacrer à ces heures si chères de retraite et d'étude, les seules peut-être que l'on se rappelle avec délice ; aussi les seuls habitants de Sainte-Geneviève sont-ils de jeunes ouvriers qui viennent le soir se reposer par le travail des fatigues du jour, et des étudiants qui aiment mieux analyser l'anatomie dans des planches sèches et décharnées que sur les gracieux contours de *la nature vivante*, ou qui préfèrent les in-folio de Dalloz aux élucubrations tant soit peu juridiques de la *Gazette des Tribunaux* ou du *Droit.* Or, c'est à ces derniers que j'ai l'honneur d'appartenir, et c'est en cette qualité que bien souvent j'ai gravi la docte montagne où fut la Sorbonne, où trente mille écoliers venaient entendre Abeilard et maître Albert ; où l'ombre d'un professeur, pour me servir d'une expression grotesque de Scarron, vient faire aujourd'hui l'ombre d'un cours à l'ombre d'un auditoire.

Certes, à parcourir ces longues galeries, garnies de bustes de savants, de saints ou de poètes, tapissées de volumes anciens, où les travaux modernes ont à peine pénétré, où rien n'est changé depuis les génovéfains, on pourrait se croire encore à ces jours à jamais perdus pour la science, où des hommes sans souci du monde, sans préoccupation

d'avenir, de fortune et de gloire, consumaient quelquefois soixante années de vie à recueillir ces matériaux sans lesquels nous ne saurions rien aujourd'hui, puisque la révolution vint en détruire les originaux. Quand nous les lisons dans de belles éditions bien correctes, avec force concordances et tables analytiques, nous ne daignons pas songer à ce qu'il a fallu de dévouement et de savoir pour déchiffrer, transcrire, collationner et corriger l'un par l'autre ces vieux manuscrits; nous y puisons sans scrupule notre colossale érudition, sans remercier ces cendres obscures de moines, que le moindre académicien se croit en droit de mépriser, tandis qu'il devrait rougir à leur seul souvenir. Mais pour se transporter ainsi au XVII.e siècle, il faut cacher les yeux dans ses mains; car il est impossible de prendre pour un bénédictin son voisin en bourgeron bleu, et les becs de gaz qui vous inondent de clarté pour ces lampes classiques, traditionnelles, nécessairement mystérieuses, vacillantes, qui projettent une lueur incertaine sur les pâles visages.......... on sent là le XIX.e siècle.

Dans cette bibliothèque déjà si riche et si poétique en elle-même, il est un sanctuaire bien autrement précieux encore, dépôt sacré de trésors inconnus, mine féconde qui vaut mieux, je vous le jure, que celle de Saint-Berain ou de la Gardette, et sur laquelle je vous conseille de prendre quelques actions, dès qu'il y aura pour son exploitation une société en commandite, au capital social d'un million..... sur le papier; c'est le tabernacle des manuscrits. Une porte étroite, dissimulée par des livres, s'ouvre devant vous; vous montez un escalier tournant et obscur, guidé par un vieil employé à cheveux blancs, dont les lunettes, doctoralement étalées sur le front, sont le sceau caractéristique du prêtre de ce lieu. J'aime tant ce vieux débris de la bibliomanie, dont le cerveau, j'en suis sûr, présentera à messieurs les

phrénologues la représentation exacte des cases et des rayons de la bibliothèque, qu'un jour je lui sautai au cou, apercevant sur sa poitrine le ruban rouge dont M. de Salvandy l'avait décoré la veille : c'est que, comme l'épicier de M. de Balzac, j'ai encore la naïveté de prendre au sérieux la Légion-d'Honneur. Guidé par lui, vous entrez dans une salle voûtée, éclairée par le haut, où vos regards avides dévorent des milliers de manuscrits qui dorment là depuis des siècles. Dans le peu de temps qu'il m'a été donné d'y passer, j'en ai trouvé quelques-uns qui peuvent intéresser notre pays, et ma pensée les a sur le champ destinés au journal qui prit la noble tâche de redire son histoire, ses annales, comme de représenter ses vœux et ses pensées d'avenir, — à la revue d'*Austrasie*. Or, voici, pour commencer, *le Triomphe des vertus du bienheureux Pierre Fourrier, tragédie représentée par les écolières du monastère de Nancy, le* 19 *juin* 1730. Cette pièce n'est peut-être pas très-amusante ; les Vertus personnifiées viennent y parler un langage un peu austère et peu divertissant ; mais elle est très-curieuse par sa date, qui contraste avec la couleur du XVIII.ᵉ siècle, et par sa facture allégorique ; car elle est un véritable mystère, le dernier sans doute de ces drames religieux qui précédèrent nos théâtres modernes. Pierre Fourrier, qui en est le héros, était né à Mirecourt en 1565. Devenu chanoine régulier, il réforma cet ordre ; créa, sous le titre de *Congrégation de Notre-Dame*, une institution de religieuses destinées à l'enseignement, et mourut en 1640, curé de Mattaincourt dans les Vosges, où sa tombe est encore l'objet de l'amour et de la vénération des croyants. Sa béatification eut lieu en 1730. Ce fut à cette occasion que les jeunes filles du pensionnat de Nancy représentèrent *le Triomphe des vertus* de leur maître et patron ; pièce que j'appellerais, si j'osais comparer les grandes choses aux pe-

tites, une autre *Esther* pour un autre Saint-Cyr; je ne sais quel en fut le Racine. Avant d'en donner le texte, il faut dire un mot du genre de littérature auquel elle appartient. Mais que le lecteur se rassure, j'écris ces lignes dans ma douce solitude des montagnes, entre un bois de sapins, la Meurthe et la prairie, au milieu des séductions enchanteresses d'une nature de printemps; je n'ai près de moi ni in-folio ni dissertations à consulter, je n'ai donc pas du tout la prétention de faire un traité savant sur les *mystères*, mais seulement de dire ce que j'en sais et ce que j'en pense; c'est toujours une garantie que si je suis ennuyeux, je ne serai ni long ni obscur.

Je crois que les *mystères*, sur l'origine desquels on a fait tant de conjectures, sortirent tout simplement un jour d'une église pour s'étaler sur la place publique. L'Église a toujours eu le génie des grands spectacles, des pompes liturgiques, et de la poésie du culte; elle a toujours eu surtout une inépuisable richesse de symbolisme, une prodigieuse abondance d'allégories qu'elle a jetées avec profusion sur tout ce qui l'entoure; sur ses temples, dont chaque pierre, chaque ornement a une intention morale; sur les vêtements de ses prêtres, dont chaque partie est l'emblème d'une vertu; sur les degrés mystiques de sa hiérarchie; sur les signes extérieurs de ses opérations intimes qu'elle nomme sacrements. Ce serait un livre bien précieux et séduisant que celui où l'on pressurerait, si je puis ainsi parler, comme l'olive sous la meule, ou la grappe des vendangeurs, toutes les cérémonies, toutes les traditions, tous les enseignements du culte catholique, pour en extraire le suc et en savourer le parfum. Oh! dans un tel livre fait par une âme ardente, sensible et intelligente comme il en est au-delà du Rhin, il y aurait tout un fleuve enivrant de poésie. Nulle part l'Église n'a répandu plus de charmes que dans les pompes dont elle

entoure ses autels, soit dans ses jours de triomphe, lorsqu'elle chante avec l'orgue les chœurs joyeux de la reconnaissance; soit lorsque, voilée comme une veuve, et vêtue de deuil et gémissante, elle soupire sur les douleurs du Fils de l'homme ses ineffables cantiques d'une tristesse mortelle : *O vous qui passez dans le chemin, dites s'il est une douleur semblable à ma douleur!* La réforme, prosaïque de sa nature, a si peu compris cela qu'elle y a vu de l'idolâtrie, tandis que nulle chose au monde n'est plus profondément spiritualiste. L'Église veut saisir l'intelligence par les sens, parce qu'elle sait que l'homme n'est pas un pur esprit, et l'amener de l'enveloppe à l'âme, de l'écorce à la moelle de la doctrine évangélique : ainsi la mère voile sous un conte charmant l'âpreté de la morale qu'elle enseigne à son jeune fils; ainsi la nourrice entoure de miel les bords de la coupe amère qu'elle offre à son enfant.

Ce fut surtout durant le moyen-âge que l'Église employa pour instruire son pupille, le genre humain, ces initiations symboliques. Alors les offices n'étaient pas célébrés, mais représentés; chacune de ces fêtes, distribuées dans l'année chrétienne comme des haltes pieuses ou comme les fleurs du sentier de la vie, chacune de ces fêtes était dramatisée, mise en scène au milieu du sanctuaire d'une façon dont nos belles cérémonies d'aujourd'hui, si pleines encore, pour qui sait les comprendre, de sens et de poésie, peuvent à peine donner une idée. Il suffit de parcourir quelques missels gothiques, pour voir que le culte était une parodie sérieuse et mystique des récits de l'Évangile : ainsi dans le manuscrit de Saint-Benoît-sur-Loire conservé à la bibliothèque royale, on lit dix mystères liturgiques, scènes dialoguées, apprises et débitées par les prêtres. Une seule hymne de la liturgie actuelle peut rappeler cet usage, c'est celle de Pâques, dans laquelle le chœur interroge la Vierge : *Dites-nous, Marie,*

ce que vous avez-vu dans le chemin? Celle-ci répond : *J'ai vu le sépulcre du ressuscité et la gloire de celui qui est vivant.....* Je vais traduire l'*exposition cérémonielle*, ou, si l'on veut me passer ce mot, la mise en scène de deux de ces mystères. Le jour de Pâques, trois prêtres *habillés de manière à imiter les trois Maries s'avancent lentement, avec l'air triste. Ils s'approchent du tombeau comme des gens qui cherchent. Un ange leur parle; il est assis à la tête du tombeau, vêtu d'une aube dorée, ayant une mitre sur la tête, une palme dans la main gauche, et dans la droite un rameau chargé de bougies.* Après cela arrivent Marie Madelaine, Pierre et Jean, puis *un frère vêtu en manière de jardinier*, qui est le Christ. Après les dialogues de tous ces personnages, on entonne le Te Deum. Un autre mystère du même manuscrit est celui de l'apparition de Jésus-Christ à deux de ses disciples dans le bourg d'Emmaüs. Le Sauveur est vêtu en *voyageur, avec une tunique, un manteau court, les pieds nus; il porte une besace et une branche de palmier à sa main.* Lorsqu'il a rencontré les deux disciples, on *place devant lui une table, sur laquelle sont du pain, trois oublies, une coupe de vin.* Jésus disparaît. Les disciples, qui pensent seulement alors que c'est leur maître, le cherchent, et il reparaît *vêtu d'une chappe rouge; ses pieds et ses mains sont rougis avec du carmin;* on le promène dans l'église pour le montrer au peuple. A l'Epiphanie, une étoile apparaît à la voûte, et des mages barbouillés de noir viennent adorer un enfant au berceau. A Noël, la fête par excellence du moyen-âge, la fête dont le nom était un cri de joie, on voyait dans le chœur un bœuf, un âne, et près d'une crèche, une jeune fille, assise sur un escabeau, veillait sur le divin enfant. Simple et sublime poésie! « Je changerais, si j'osais, cet escabeau en un trône, le trône en autel. Jeune sœur qui bercez un frère,

vierge et mère avant l'amour, n'êtes-vous pas la mère d'un Dieu ! (1) »

En voilà assez, je pense, pour faire voir combien le culte était dramatique. Mais peu à peu le burlesque vint se mêler au sacré. Cette grosse joie française du moyen-âge, comprimée par les malheurs de la société, fit irruption dans l'Église ; les prêtres eux-mêmes s'y prêtèrent, et les farces les plus indécentes envahirent le sanctuaire. De là ces grotesques processions des fous, ces repas sur l'autel, cette apothéose de l'âne, qui vient manger dans le chœur aux acclamations du peuple :

Hé, sire âne, chantez ;
Vous aurez du foin assez :
Hi ! han !

De là ces *kiriolès* de Remiremont, cette procession du *Renard*, cet enterrement du mardi gras, ces travestissements en animaux de toutes sortes, et ces mille folies dont on peut voir le détail dans le glossaire de Ducange (2). Ce dévergondage de l'esprit dura assez long-temps ; mais, vers le XIV.e siècle, le progrès des mœurs et l'épuration des idées chassèrent ces farces sacrilèges, et les symboles primitifs eux-mêmes firent place à une idée plus spiritualiste. Ces drames liturgiques, expulsés de l'Église, montèrent sur les tréteaux, et le théâtre moderne naquit de ce divorce, comme le théâtre antique était sorti jadis des mystères d'E-

(1) Michelet, *Origines du Droit*, p. 14.

(2) Il reste quelque chose de ces usages dans le Midi. En Provence, on représente la crèche dans les églises ; on y voit des bergères avec leurs croix, des ermites avec leurs chapelets, et d'autres anachronismes de ce genre. Les processions surtout sont des parodies de la Bible.

leusis. La séparation fut non seulement complète, mais violente. Un dimanche, tandis que le curé de Saint-Eustache de Paris prêchait, le *maître des fous* fit battre par malice du tambourin devant l'église. Le curé descend de sa chaire, sort, et s'avançant vers lui : « Qui te rend si hardi de battre du tambour quand je prêche ? — Qui te rend si hardi de prêcher quand je bats du tambour ? » répond le *maître des fous*. Le curé, irrité, crève la peau du tambourin ; mais son antagoniste saisissant l'instrument par le côté intact, en coiffe le pauvre curé, qui devient la risée de ses paroissiens. — L'article 263 du code pénal n'existait pas encore.

Voilà le théâtre émancipé du joug de l'Église. Il continue pendant quelque temps à représenter, mais avec accompagnement de bouffon, les scènes religieuses ; puis, l'élément profane dominant de plus en plus, les maîtres clercs de la basoche s'avisent de jouer, pendant les vacances du parlement, des *moralités* ou *sotties* qui tendent déjà à la comédie. Les clercs partageaient cette spécialité avec *les Enfants sans souci ;* la première était réservée aux *Confrères de la Passion*. Le nombre des personnages était fort grand dans ces pièces ; l'action durait plusieurs jours ; la licence était sans bornes. C'est une chose bien remarquable que la liberté que se donnaient les mimes, et l'audace avec laquelle ils attaquaient tous les corps de l'état, roi, clergé, noblesse, procureurs surtout et gens de loi. Le *père du peuple*, qui régnait alors, disait que la basoche lui apprenait beaucoup de choses qu'il ignorerait sans elle ; et quand, dans la *sottie de l'ancien monde*, on lançait au roi cette épigramme :

> Libéralité interdite
> Est aux nobles par avarice ;
> Le chef même y est propice !

Louis XII répondait : « J'aime mieux les faire rire par mon

avarice que pleurer par mes prodigalités. » La même liberté existait dès long-temps dans la chaire. Quand, sous Louis XI, Ménaud apostropha les gens de cour par ces mots qui sont plus qu'éloquents : « Ces superbes vêtements que vous portez, si on les pressurait, il en sortirait du sang, le sang du peuple ! ..... » le roi menaça le prédicateur de le jeter à l'eau : « Faites, répondit celui-ci ; j'arriverai plus tôt en paradis par la Seine que vous avec vos chevaux de poste. » (Allusion au nouvel établissement des postes.)

Notre pays peut revendiquer une bonne part d'influence dans le jeu des mystères : Metz a la prétention de leur avoir, le premier, ouvert ses murs. « L'an 1437, le 3 juillet, dit la chronique de cette ville, fut fait le jeu de la Passion, en la plaine de Veximel, et fut fait le parc (le théâtre) d'une très-noble façon, car il était de neuf sièges (étages) de haut ; et fut Dieu un sire appelé Nicole, curé de Saint-Victour de Metz, lequel fut presque mort en la croix s'il n'avait été secouru. Et convint qu'un autre prêtre fut mis en la croix, pour parfaire le personnage du crucifiement pour ce jour ; et lendemain ledit curé de Saint-Victour parfit la résurrection, et fit très-hautement son personnage. Et un autre prestre, qui s'appelait messire Jean de Nicey, fut Judas, lequel fut presque mort en se pendant, car le cœur lui faillit, et fut bien astivement dépendu. » Pierre Gringore fut héraut d'armes du duc de Lorraine avant d'être le premier auteur comique de son siècle : il n'en faut pas juger par la charge qu'en fait Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, le plus douteux de tous les chefs-d'œuvre, comme dit Jules Janin. Les mystères servirent souvent à embellir les fêtes publiques. Quand Philippe-le-Bel arma son fils chevalier, « on vit Dieu, dit une ancienne chronique, manger des pommes, dire des patenôtres avec ses apôtres, ressusciter et juger les morts. Là furent entendus les bienheureux

chanter en paradis, dans la compagnie d'environ quatre-vingt-dix anges, et les damnés pleurer dans un enfer noir et puant, au milieu de plus de cent diables qui rioient de leur mésaventure. » Lorsque Isabelle de Bavière entra à Paris, elle trouva à la porte Saint-Denis un ciel étoilé « où l'on voyoit Dieu séant en sa majesté, et de petits enfants de chœur qui chantoient moult doucement en forme d'anges. La sainte Vierge y paroissoit tenant entre ses bras son petit enfant, lequel s'ébattoit à part soi avec un petit moulinet fait d'une grosse noix. Et ainsi que la reine passa dans sa litière découverte sous le paradis, d'en haut deux anges descendirent tenant en leurs mains une moult riche couronne d'or, et l'assirent sur le chef de la reine, en chantant :

Dame enclose entre fleurs de lis,
Reine êtes-vous de paradis,
De France et de tout le pays.
Nous nous vallons en paradis (1).

---

(1) Cette poésie du culte n'a eu garde d'échapper à la riche imagination de notre historien symbolique par excellence, M. Michelet : « Ce culte, dit-il, était un dialogue entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlait la vieille langue sacrée et la langue du peuple. La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques comme ce dialogue des vierges folles et des vierges sages qui nous a été conservé. Et quelquefois aussi elle se faisait petite, la grande, la docte, l'éternelle ; elle bégayait avec son enfant. Elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes, telles qu'il les lui fallait encore. Elle lui parlait, et l'écoutait. Ce peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse; géant, enfant, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation.... Il y avait alors dans l'Église un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau curé, au milieu de la messe d'installation,

La littérature païenne des XVII.e et XVIII.e siècles fit gorge chaude de ces essais dramatiques auxquels, après tout, nos théâtres doivent leur naissance. Il faut entendre Boileau fulminer du haut de son Parnasse, comme Dandin de sa lucarne :

Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut long-temps dans la France un plaisir ignoré.
De pélerins, dit-on, une troupe grossière
En public, à Paris, y monta la première ;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge, et Dieu, par piété.
Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
On chassa ces docteurs prêchant sans mission ;
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Voilà les vers que mon honnête professeur d'humanités (d'humanités !!) me donnait comme le nec plus ultrà de la critique et de la raison. Il les assaisonnait ordinairement de ceux-ci :

---

allait prendre sa mère par la main et dansait avec elle.... A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi les langues de feu; les fleurs pleuvaient, les galeries intérieures étaient illuminées. Qu'on se représente l'effet de ces lumières sur ces prodigieux monuments, lorsque le clergé, circulant par les rampes aériennes, animait de ses processions fantastiques les masses ténébreuses, passant et repassant le long des balustrades, sous ces ponts dentelés, avec les riches costumes, les cierges et les chants. Lorsque la lumière et la voix tournaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, répondait l'océan du peuple. C'était là le vrai drame, le vrai mystère, la représentation du voyage de l'humanité à travers les trois mondes; cette intuition sublime que Dante reçut de la réalité passagère pour la fixer et l'éterniser dans la *Divina Comedia.* » Michelet, *Histoire de France*, t. II, p. 655.

De la foi d'un chrétien les mystères *terribles*
D'ornements *égayés* ne sont pas susceptibles.
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités...

comme si la poésie ne vivait que d'ornements *égayés*, et comme si tous les mystères chrétiens étaient terribles. Mais,

Non ragionam di lor,

comme dit Dante. Grâce à Dieu, on ne discute plus aujourd'hui pour savoir si le christianisme peut fournir quelque aliment aux arts. On a découvert l'architecture gothique, et la difficulté a été tranchée. Au fait, c'était un échantillon passable de ce que savait faire le christianisme; mais le XVII.e siècle était bien trop entiché de lui pour admirer le XIII.e

Libre à Boileau de se réjouir de voir renaître Hector, Andromaque, Ilion; moi, j'aime mieux dire avec notre élégant critique, aujourd'hui ministre, que ce n'est pas le sujet, mais le poète qui a manqué. « Au fond, dit M. Villemain, la matière était admirable. Concevez un théâtre qui serait, dans la foi des peuples, le supplément du culte même; concevez la religion mise en scène, avec la sublimité de ses dogmes, devant des spectateurs convaincus; puis un poète d'une forte imagination, pouvant user librement de toutes ces grandes choses, non pas réduit à nous dérober quelques fleurs sur de feintes aventures, mais frappant nos âmes avec l'autorité d'un apôtre et la magie passionnée d'un artiste, s'adressant à ce que nous croyons, à ce que nous sentons, et nous faisant verser de vraies larmes sur des sujets qui nous paraissent non seulement vrais, mais divins; certes, rien n'aurait été plus grand que cette poésie... Faites-lui décrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion; qu'il vous montre la per-

sécution et les douleurs du fils de Dieu, la trahison du faux disciple, les hésitations de Pilate, ce juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre; ces prêtres et ce peuple égarés qui se saisissent du crime qu'on leur abandonne, et l'achèvent; toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la mère au pied de la croix; pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante? Mais le poète a manqué. »

Nous verrons si notre anonyme, peut-être quelque jeune nonne à l'imagination chaude et poétique, a manqué aussi à son œuvre. A une prochaine livraison *le Triomphe des vertus du bienheureux Pierre Fourrier*.

EDOUARD DE BAZELAIRE.



LA MOTHE.

§ II.

DEUXIÈME SIÉGE.

(1645.)

La ville de La Mothe, après sa reddition, était restée au pouvoir des Français jusqu'en 1641, époque du traité de Saint-Germain entre la cour et le duc de Lorraine, et connue dans l'histoire sous le nom de *la petite paix*, à cause de son peu de durée. Une des principales clauses était la remise au duc de toutes les places dont les Français s'étaient emparés. Charles IV, après les avoir reçues et y avoir mis garnison, protesta le 28 avril contre le traité de Saint-Germain, et se retira dans les Pays-Bas. La guerre se ralluma donc de nouveau, et Richelieu fit encore occuper la Lorraine par les troupes françaises et donna le gouvernement de ce pays à Du Hallier, qui fut depuis connu sous

le nom de maréchal de l'Hôpital. Celui-ci, qui avait l'ordre de reprendre par la force toutes les places rendues au duc de Lorraine, forma en 1643 le blocus de La Mothe. Mais Charles IV, rentré dans ses états à la tête d'une armée puissante, vint attaquer Du Hallier dans ses lignes, l'obligea de lever le blocus, avec perte d'une partie de son bagage, et le battit près de Liffol-le-Grand. Le général français se retira vers Grands (1) où le duc le poursuivit; mais son ennemi ne l'ayant pas attendu, Charles, tranquille de ce côté, entra dans Neufchâteau, d'où il expédia, pour ravitailler La Mothe, une grande quantité de froment, outre ce qu'on en avait trouvé en dépôt dans les bois de Grands. Ainsi approvisionnée, cette place fut plus d'un an sans être inquiétée.

Cependant Richelieu était descendu dans la tombe, où son royal sujet l'avait suivi peu de mois après, laissant l'état et un roi de cinq ans entre les mains de Mazarin et de la reine-mère Anne d'Autriche. Un des premiers actes du nouveau ministre fut le rappel de Du Hallier, à qui l'on donna pour successeur le marquis de la Ferté-Sennectère, homme avide qui, pendant vingt années, épuisa notre malheureux pays, déjà si cruellement flagellé. Le nouveau gouverneur importuna la cour, afin d'en obtenir la direction du siège de La Mothe, qui venait d'être résolu; mais Mazarin avait des créatures à pousser : comme tous les Italiens qui, depuis un demi-siècle, affluaient en France pour y faire curée, il voulait élever aux hautes dignités Magalotti, son compatriote et son favori. Il le chargea donc du siège de La Mothe, en lui montrant le bâton de maréchal comme prix de la prise de cette place importante. Magalotti qui rêvait déjà la for-

(1) *Grands* ou *Gran*, village à 3 lieues de Neufchâteau, sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine, dont on voit encore les vestiges.

tune de Concini, arrivé comme lui, par la faveur, aux premiers emplois, se rendit en Lorraine sans perdre de temps, investit La Mothe le 6 décembre 1644, et employa les mois de janvier et de février suivants à construire ses lignes de circonvallation.

La place était alors dans un état de défense plus formidable que lors de l'ouverture du dernier siège. Outre un armement et un approvisionnement complet en tout genre, elle avait une forte garnison déterminée à se bien défendre, et composée de deux bons régiments d'infanterie aux ordres des sieurs Lepoivre et Remion. Le gouverneur, Laurent, baron de Clicquot, gentilhomme allié à la famille de Nettancourt (1), sans être doué de l'énergie du feu gouverneur Antoine d'Ische, connaissait le métier de la guerre, et son esprit ne manquait pas de ressource. Il y avait néanmoins en lui plus du renard que du lion, et on pouvait dire qu'il était à son prédécesseur ce que Mazarin était à Richelieu. Son lieutenant était le baron d'Urbache, en qui il avait entière confiance. Les capitaines de Saint-Ouen et de Germainvilliers, acteurs dans la dernière défense, avaient aussi voulu participer à celle-ci, et s'étaient jetés dans la place. Long-temps avant le dernier blocus, Clicquot en ayant réparé et augmenté les fortifications, avait fait construire un retranchement intérieur au front d'attaque, devant lequel il avait ajouté un ravelin, qui fut nommé *la pointe d'Ische,* en mémoire du dernier gouverneur; d'autres ravelins ou flèches couvraient les débouchés de la porte de Nancy et de la grande poterne. Duboys de Riocour, qui avait vu tout le siège de 1634, était encore dans La Mothe, revêtu des mêmes fonctions; il était en outre assisté du sieur Royer,

(1) Il avait épousé Jeanne de Saint-Astier, fille de Geoffroy de Saint-Astier, gouverneur de Verdun, et d'Anne de Nettancourt.

conseiller en la cour de Lorraine, et faisant l'office d'intendant du Bassigny.

Tel était l'état du personnel et du matériel de la place assiégée, quand Magalotti ouvrit la tranchée dans les premiers jours de mai. Il choisit effectivement pour front d'attaque celui des bastions *Sainte-Barbe* et *Saint-Nicolas*, parce que, de ce côté, la pente moins escarpée présentait un sol plus meuble et moins rocailleux, et qu'on pouvait déboucher d'un point assez rapproché, mais dérobé, par un ressaut du terrain, à la vue de l'assiégé. Cependant, dès le principe, il éprouva de grandes difficultés, et ses travaux avançaient avec lenteur. Il espérait bien d'abord réduire la place par la famine; mais obligé de renoncer à cet espoir à cause des provisions abondantes de la garnison, il essaya de la ruse. Un beau jour de mai, deux individus d'assez bonne apparence se présentèrent aux portes de la ville, demandant à être introduits comme amis. Conduits devant le gouverneur, ils déclarèrent se nommer, l'un le sieur de Bresme dit *Cinq-Mars*, l'autre le sieur de Guebenhouze; ajoutant que, toujours portés d'affection pour le duc de Lorraine, ils avaient désiré servir sa cause, et qu'à cet effet, ils venaient de traverser les lignes des assiégeants pour demander à participer à la défense de La Mothe. Clicquot soupçonna dès l'abord quelque trahison; il fit néanmoins bon accueil et bonne mine aux deux survenants, et se contenta de recommander à d'Urbache de les faire surveiller avec soin. Cependant leur conduite ne donna lieu à confirmer aucun soupçon. Mais un matin que le gouverneur était retenu au lit par la goutte, il vit entrer chez lui Cinq-Mars qui, après quelques lieux communs sur la maladie de Clicquot, sur l'incertitude de l'issue du siége, sur la position fâcheuse du duc de Lorraine, aborda la question, et représenta que la place ne pouvait plus espérer

d'être secourue par Charles IV; que Mazarin était déterminé à récompenser splendidement celui qui la remettrait en son pouvoir. Il fit voir en perspective au gouverneur le bâton de maréchal, une somme considérable, la faveur du ministre et de la reine-mère; « et je crois, ajouta-t-il, qu'un homme de sens, comme vous en avez la réputation, ne doit balancer entre une pareille fortune assurée et les fatigues, peines et privations inséparables d'une telle défense, et dont vous voilà déjà ressentant les fâcheux effets. »

A cette proposition catégorique, Clicquot eut bonne envie d'éclater; il se contint néanmoins, et feignant de ne pouvoir, pour le moment, entrer en pourparler au sujet de ces ouvertures, à cause des douleurs violentes qui le travaillaient, il pria Cinq-Mars de revenir le lendemain à pareille heure. Celui-ci voyant sa proposition non repoussée tout d'abord, et comptant sur le succès de sa négociation, fut exact au rendez-vous. Clicquot lui confia qu'il avait réfléchi à ses paroles de la veille, et qu'il venait de faire appeler le baron d'Urbache afin de se concerter avec lui, sa douleur opiniâtre ne lui permettant pas de traiter d'affaires sérieuses. Le lieutenant arriva en effet. Cinq-Mars renouvela ses propositions, qu'entendaient en entier les colonels Lepoivre et Remion, que Clicquot avait fait cacher derrière une tapisserie de la chambre; il ajouta qu'en cas de consentement, il devait se rendre au camp de Magalotti pour en porter la nouvelle. Le gouverneur demanda alors à Cinq-Mars s'il avait plein pouvoir pour faire pareilles ouvertures, disant qu'une telle affaire exigeait de sérieuses réflexions; puis, feignant un redoublement de son accès de goutte, il le renvoya avec d'Urbache, qui le retint à dîner et le garda chez lui le reste du jour. Le soir, en rentrant à son logis, le négociateur fut arrêté, ainsi que Guebenhouze, et mis au secret au château. Duboys et Royer les interrogèrent

séparément, et leur procès s'instruisit. Guebenhouze, reconnu comme l'instrument passif de son compagnon, fut acquitté, mais conservé prisonnier. Cinq-Mars fut condamné à la décapitation. Cet arrêt ne fut pas cependant mis à exécution, et le coupable demeura détenu étroitement au château jusqu'à la fin du siège.

Après avoir éventé ce complot, le gouverneur crut devoir en informer Magalotti, à qui il adressa, le lendemain de l'arrêt, la lettre suivante :

« Monsieur le général,

« A trompeur trompeur et demi, c'est vous dire que
« votre trame a été déjouée. Votre homme est en nos mains,
« condamné à mort, comme espion, par les lois de la guerre.
« Vous pourrez, un de ces matins, le voir figurer à un gibet
« sur la pointe d'Ische. La présente est aussi pour vous
« conseiller d'user à l'avenir d'armes plus courtoises et
« moins *mazarines :* contre celles-là vous nous trouverez
« de même disposés à vous payer en même monnoye.

Le baron de Clicquot. »

Se voyant ainsi déjoué, Magalotti demanda à Mazarin les renforts en hommes et les matériaux nécessaires pour pousser le siège avec vigueur. Dans l'intervalle, les assiégés envoyaient dans les tranchées de l'ennemi force satires et pasquinades contre *le Mazarin*, contre la reine-mère, contre les Italiens. Un jour, c'était un mannequin en robe rouge pendu à une potence, avec l'inscription : *maître Gonin* (sobriquet populaire du cardinal); une autre fois, c'étaient des couplets contre la cour et le ministre (1). L'Italien

(1) Un *poète* de la garnison ou de la bourgeoisie fit un jour lancer, au bout d'une flèche, les vers suivants dans les ouvrages de l'assiégeant :

ayant enfin reçu les renforts demandés, activa ses travaux de siège, et bientôt arriva jusqu'à la contrescarpe sans que le gouverneur se mît en devoir de s'y opposer. Cette phase d'inertie de la part de Clicquot est encore inexpliquée : on doute s'il avait de bons ingénieurs, et si lui-même entendait bien la conduite des travaux de défense d'une place. Peut-être aussi la maladie qui le minait avait-elle influé sur son moral.

Quoi qu'il en soit, Magalotti, maître de la contrescarpe, attacha le mineur au bastion Sainte-Barbe; et le 20 juin, l'explosion d'un fourneau ouvrit une brèche assez grande pour donner l'assaut. Quoique sans espoir de secours, Clicquot refusa de capituler. Les railleries par lesquelles lui et sa garnison avaient offensé le cardinal et la reine-mère leur ôtaient toute espérance d'être traités favorablement. Magalotti, d'ailleurs, blessé pour sa part dans ces railleries, avait juré de n'octroyer aucune capitulation. Aussi le gou-

---

Français, vous cuidiez que Florence
Eût déchaîné sur votre belle France
De ses vautours tout l'essaim dévorant,
Pour épuiser toute votre substance,
Pour s'engraisser de votre sang,
Et vous réduire au sac du mendiant.
Mais les deux *Médicis* avec leur kyrielle
De Concini, de Strozzi, de Gondi,
Et la désastreuse séquelle
De tous les noms qui finissent en i,
(Vous en tenez aussi, messir *Magalotti*),
N'étaient que jeux au prix du Polyphème
Qui, plus roi que le roi lui-même,
Tranchant en tout du maître souverain,
A sa pourpre asservit le royal diadème.
Honni soit donc cet archipatelin
Qu'on a baptisé Mazarin.

verneur résolut de se défendre jusqu'à l'extrémité. Mais au moment où l'Italien se voyait sur le point d'être maître de La Mothe, le destin, qui se rit de nos vains projets, lui enleva cet honneur et la récompense qu'il s'en promettait. Le jour qui précéda la soirée désignée pour l'assaut, il fut tué d'un coup de feu en se découvrant pour mieux reconnaître la brèche, et l'assaut fut ajourné indéfiniment.

Clicquot profita de l'intervalle qui s'écoula avant l'arrivée du successeur de Magalotti, pour réparer la brèche faite au bastion Sainte-Barbe. A peine ce travail était-il terminé, que le marquis de Villeroi, désigné pour remplacer Magalotti, arriva devant La Mothe. Peu expérimenté dans la guerre de sièges, et désirant en finir le plus tôt possible, le nouveau général fit tout d'abord offrir à Clicquot carte blanche pour telle capitulation qu'il pourrait souhaiter. Le gouverneur assembla donc les officiers de la garnison pour délibérer sur ces propositions. Vatteville n'était plus là, et tous opinèrent pour une capitulation dont le lieutenant-général Duboys fut chargé de rédiger les articles. Villeroi, qui avait déjà reçu pour ôtages MM. de Saint-Ouen et de Germainvilliers, refusa d'accepter ces articles sans modifications, et renvoya les ôtages dans la place. Ceux-ci annoncèrent que la veille le marquis avait reçu des dépêches du cardinal, qui lui enjoignait de ne pas regarder au temps qu'il mettrait à se rendre maître de La Mothe, et surtout de son gouverneur. Ce dernier, à cette nouvelle, perdit ce qui lui restait d'énergie, et eut une telle frayeur de tomber entre les mains de Mazarin et de la reine, qu'il renvoya de suite Duboys au marquis pour traiter et lever toutes difficultés. Celui-ci, malgré les injonctions de la cour, consentit à recevoir Duboys; et, après bien des pourparlers, il fut enfin convenu, le 1.er juillet, que la place serait remise au marquis le 7 dudit mois, si, avant ce jour, elle

n'était pas secourue. On promit amnistie pleine et entière pour tous actes, faits et dits commis avant et pendant le siège. La garnison devait sortir avec les honneurs de la guerre, et se rendre à Longwy, emmenant deux pièces de canon, et tous les meubles et effets appartenant au duc de Lorraine. Enfin, les prisonniers faits pendant le siège devaient être rendus de part et d'autre.

Les assiégés attendirent vainement le 7 juillet. Le duc Charles s'était mis en campagne pour les secourir; mais le duc d'Enghien, qui était resté en Lorraine avec son armée, pour s'opposer à cette opération, y mit pleinement obstacle. En conséquence, ledit jour, aux termes de la capitulation, la garnison évacua La Mothe, et se réunit à l'armée du duc Charles IV qui l'emmena en Flandre.

Le baron de Clicquot a encore, de nos jours, la réputation d'avoir défendu avec vigueur la place qui lui était confiée. On peut voir cependant, par ce qui précède, que cette seconde défense est loin d'être comparable à la première, quoique les assiégés eussent, dans ce dernier siège, de bien autres ressources en hommes, armes, vivres et munitions, que dans le premier. Il eût mieux valu certes moins de satires contre *le Mazarin*, et ne pas capituler, par crainte de sa vengeance, sans avoir soutenu d'assaut derrière une brèche réparée et défendue par un retranchement intérieur. Mais, comme nous l'avons dit, Laurent de Clicquot n'était pas de même trempe qu'Antoine de Choiseul. Néanmoins, le duc Charles se montra satisfait de sa conduite; car il l'éleva au grade de sergent-général de bataille, par lettres patentes données à Bruxelles le 1.er mai 1646; honneur dont Clicquot ne jouit pas long-temps, étant décédé, dans ladite ville, le 11 novembre suivant.

Quelques jours après la reddition de La Mothe, des ordres précis arrivèrent de Saint-Germain pour la destruction

complète de cette forteresse, non seulement des fortifications, mais de l'église collégiale et des édifices publics et particuliers. En vain Duboys fut envoyé à la cour, pour obtenir la révocation de ces ordres, comme contraires aux termes de la capitulation. La résolution fut immuable, soit que cette rigueur fût causée par vengeance des injures que les assiégés avaient proférées contre la reine et le cardinal, soit que cette mesure fût une suite des conseils donnés, dit-on, par Richelieu à son successeur, avant sa mort. S'il en est ainsi, cet arrêt de *l'homme rouge* (1) fut exécuté. Tout fut rasé de fond en comble. La collégiale et son chapitre furent transférés à Bourmont, ainsi que le siège du bailliage de Bassigny. Les malheureux habitants allèrent peupler les communes voisines; celles de Soulancourt et d'Outremécourt, au pied de la montagne, furent construites presque en entier des matériaux de leur ancienne cité. De là, ils purent, tous les jours, contempler avec regret l'emplacement des murs qu'ils avaient défendus avec un dévouement digne d'une meilleure issue, et s'écrier avec le Psalmiste : *Et flevimus cùm recordaremur Sion.*

BAILLOT, de Ligny.

---

(1) C'est le nom que l'opposition de l'époque donnait au ministre de Louis XIII. On sait que les deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, le désignaient par un sobriquet plus énergique, mais moins décent.

LES AVENTURES

DE

ROMUALD DE GUTTENFELS.

Conte.

A peu près à une demi lieue de Baccarach, lorsque l'on descend le Rhin de Mayence à Coblentz, on voit s'élever au milieu des eaux un rocher, et sur ce rocher un bâtiment quadrangulaire, flanqué de petites tourelles, et dominé par une tour hexagone que surmonte un dôme d'ardoise, et que termine une lanterne. — C'est la Pfalz. Sur la rive droite du fleuve, Kaub étale ses maisons blanches, à pignons aigus. Elle s'adosse à une montagne où la vigne est péniblement cultivée dans d'étroits espaces de terrain contenus par des murs, qui serpentent à travers les ceps comme de longs rubans jaunes. Au sommet de cette montagne verdoyante se

montre le château ou plutôt les ruines de Guttenfels, dont, à une époque très-reculée, le comte Romuald, le héros de cette histoire, fut le possesseur.

Presque en face de Kaub, sur la rive opposée, apparaissent les débris de Schœnberg; un peu plus loin, toujours du même côté, l'on voit Ober-Wesel; le fond du paysage prend un aspect plus âpre, et le voyageur n'est pas surpris d'apprendre qu'il approche du Lurley, rocher d'ardoise célèbre par plus d'une merveilleuse tradition.

Dans un temps où tous ces châteaux, qui aujourd'hui tombent en ruine, étaient pleins de vie et de mouvement; où des pennons ondoyaient sur chaque tour; où des pas éperonnés sonnaient sur les salles, aujourd'hui brisées; où les aboiements des chiens, les hennissements des chevaux, le bruit des cors, se mêlaient aux chants des *minnesænger*, le château de Guttenfels était beau, et ses maîtres étaient puissants. L'un d'eux, le comte Romuald, fut long-temps cité dans toute l'Allemagne comme la fleur de la chevalerie; il était jeune, brave et bien fait. Jamais il ne quittait son aire de granit pour fondre sur les marchands qui se rendaient annuellement à la foire de Francfort; il ne contrariait pas ses jeunes vassaux en enlevant leurs fiancées; et l'on peut dire que lorsqu'on lui adressait la parole avec la formule obligée: « mon redouté seigneur, » on n'obéissait qu'à un antique usage.

Romuald avait long-temps vécu heureux, lorsqu'il lui arriva un malheur qui lui fit perdre toute sa tranquillité. Il devint amoureux d'Odile d'Ehrenfels, qui habitait un château existant encore à quelque distance de Rudesheim. Les seigneurs d'Ehrenfels et les seigneurs de Guttenfels, par suite d'évènements qu'il serait trop long de raconter, étaient ennemis irréconciliables. Romuald, sûr que sa passion était partagée, fit tous ses efforts pour éteindre la haine du père

d'Odile, ce fut en vain : le vieux Capuletto était moins intraitable que Reynold d'Ehrenfels. Romuald, après avoir vu toutes ses espérances déçues, revint, le désespoir dans l'âme, habiter Guttenfels. Mais il n'y avait plus de joie pour lui dans son noble château. Le caractère de notre héros était si aigri, que son honnête chapelain n'osait plus lui proposer de partie d'échecs, que ses chiens craignaient de l'approcher, et que ses vignes, promettant une belle vendange, ne pouvaient s'attirer un sourire de satisfaction.

Romuald demeura plusieurs mois dans un état de morne abattement; après il reprit peu à peu du goût pour la chasse, et bientôt il ne se passa pas de jour qu'il ne s'acharnât à la poursuite de quelque chevreuil. Un soir, après une longue course à pied, — un cheval n'aurait pu marcher dans le sauvage pays où il s'était enfoncé, — il se sentit accablé d'une telle fatigue, que, désespérant de regagner Guttenfels, il se décida à passer la nuit au pied d'un arbre. Déjà il commençait à s'endormir, lorsque des pas légers lui firent ouvrir les yeux. Il vit, à la clarté du soleil couchant, se dessiner les formes sveltes d'une jeune fille. Elle était vêtue en paysanne, mais elle n'avait pas cet aspect de force, un peu matériel, propre aux habitants de la contrée. Rien pourtant en elle ne décélait la fatigue; elle semblait plutôt glisser que marcher, et soutenant de ses deux mains un vase qu'elle portait sur sa tête, elle aurait rappelé à un homme plus érudit que Romuald les cariatides qu'affectionnait la gracieuse architecture de la Grèce. Le bon chevalier n'osait faire un mouvement, de crainte d'effrayer la jeune fille; mais il la contemplait avec un étonnement admiratif. Ses yeux bleus avaient une expression ardente, qui s'augmentait peut-être encore sous les arcs que traçaient deux sourcils d'ébène; ses cheveux, d'un noir foncé, tombaient en longues boucles le long de ses tempes et de ses joues, dont la carnation avait un éclat étrange.

La jeune paysanne, loin de se troubler en apercevant Romuald, s'avança vers lui, la bouche entr'ouverte par un sourire :

— Est-ce au pied de ce chêne, lui dit-elle, que vous comptez passer la nuit?

— Il le faut bien, répondit Romuald, je suis trop fatigué pour regagner mon château, et je ne connais pas d'habitation dans les environs.

— La mienne n'est cependant qu'à deux pas d'ici, et je veux bien vous y offrir un asile.

— J'accepte de grand cœur, s'écria Romuald en se levant.

—Et moi, je remercie le hasard qui m'a fait aller chercher de l'eau à la source voisine, puisque je lui dois d'avoir rencontré Romuald de Guttenfels.

— Quoi! vous savez mon nom? dit le chevalier.

— Voulez-vous me suivre, mon noble seigneur, reprit la jeune paysanne, sans paraître avoir fait attention au cri de surprise poussé par Romuald.

— Mais comment me connaissez-vous? continua celui-ci.

— Un chasseur tel que vous, ajouta la jeune fille, en semblant décidée à ne pas répondre à la question qui venait de lui être faite, doit être acoutumé à marcher au milieu des rochers, ainsi vous ne vous effraierez pas des abords un peu rudes de ma cabane.

Et ayant prononcé ces mots, elle précéda légèrement le chevalier. Après une pénible course, ils arrivèrent sur une plate-forme formée par le hasard et dans l'anfractuosité d'une masse de granit, dont les blocs s'élevaient l'un au-dessus de l'autre, comme des escaliers de géants; Romuald aperçut une chétive chaumière : c'était la demeure de sa conductrice. Elle entra la première, chercha dans un monceau de cendres quelques charbons, et en approcha une branche de sapin qui s'enflamma, et dont la clarté rougeâtre fit pâlir le doux rayon

qu'une lune naissante dardait par la porte entr'ouverte.

— Mais vous n'habitez pas seule ici? demanda Romuald à son hôtesse.

— Toute seule.

— Et vous n'avez pas peur?....

— De quoi, de qui?

— Vos parents?

— Je n'en ai pas.

— Et vous êtes de ce pays?

— Non.

— Qui a pu vous engager à venir dans un site aussi sauvage?

— Voilà bien des questions, mon bon seigneur; j'y répondrai quand nous aurons fait plus ample connaissance.... Tenez, voici du lait et du pain, si vous avez faim, et une botte de paille, si vous avez sommeil..... Bon soir, et elle disparut.

Romuald fut long-temps avant de pouvoir s'endormir. Sa curiosité était vivement excitée par la rencontre qu'il avait faite; tout lui semblait extraordinaire dans son hôtesse, sa beauté même avait un caractère bizarre. Qui était cette jeune fille? D'où venait-elle? Qui l'avait amenée dans une semblable solitude? Telles étaient les questions que se faisait Romuald, et qu'il ne put résoudre avant de s'endormir. Son esprit, trop ému, ne trouva pas dans le sommeil le même repos que son corps; des songes singuliers l'entourèrent de leur fantasmagorie : il voyait Odile d'Ehrenfels; puis sa figure s'altérait, et insensiblement prenait les traits de la jeune paysanne qui lui avait offert un asile. Tout à coup il lui sembla qu'il entendait une musique plus harmonieuse que l'orgue, et des voix comme jamais cathédrales n'en ouïrent le jour de Pâques, résonnaient autour de lui. Bientôt une seule voix chanta sur un ton mélancolique, et les paroles de ce chant étaient celles-ci :

Doux zéphyrs, brises embaumées
Qui portez mes sœurs bien-aimées
Dans vos rapides tourbillons,
Vous qui trempez vos fraîches ailes
Dans l'encens que les fleurs nouvelles
Répandent au fond des vallons;

Lorsque brille une aube sereine,
Me confiant à votre haleine,
Je ne vais plus, sous un ciel pur,
Bien loin des terrestres campagnes,
Avec mes joyeuses compagnes,
Nager dans un limpide azur.

Quand le soleil finit sa course,
Quand l'horizon semble la source
D'un torrent aux flots enflammés,
Je ne mêle plus mes cantiques
Aux chants de ces concerts magiques
Dont frémissent les airs charmés.

Romuald chercha à voir qui avait chanté, et il aperçut une jeune fille debout devant la cabane; il s'efforça de reconnaître son visage, mais elle détournait la tête. Le soleil s'élevait, et, par l'échancrure d'un rocher, répandait de longs rayons rouges qui venaient se perdre dans des voiles de brouillards. Romuald considérait avec étonnement ces jeux étranges de lumière et d'ombre, et il lui parut que des têtes se dessinaient vaguement dans ces vapeurs. Ayant regardé plus attentivement, il vit se créer dans les airs des êtres d'une merveilleuse beauté; mais leurs formes avaient quelque chose d'indécis, et elles flottaient et semblaient se décomposer au gré du vent comme de légères bouffées de fumée. La mélodie aérienne qui avait déjà frappé Romuald recommença alors,

mais si mélancolique, qu'il se sentit prêt à pleurer; puis cette mélodie se tut, et des voix chantèrent ces paroles :

Il en est temps encore, ô notre sœur chérie!
Ne quitte pas ainsi notre belle patrie.
Dans l'air prends ton rapide vol,
Il te faut un soleil éclatant et sans ombre,
Ton œil bleu n'est pas fait pour le jour triste et sombre,
Ni ton pied léger pour le sol.

Ne vas pas te livrer aux misères humaines,
Toi qu'aimaient à bercer de leurs molles haleines
Les souffles d'éternels printemps;
Toi dont la voix sonore arrivait jusqu'aux anges;
Toi dont on enviait, dans les saintes phalanges,
Le doux sourire et les doux chants.

N'entends-tu pas pleurer tes frères, tes compagnes?
Elmaël, Elmaël, fuis ces âpres montagnes;
Reviens à nous, ô pauvre sœur......!
Mais tu n'écoutes plus notre triste prière.
Fille de l'air, peut-être à ton heure dernière
Nous pleurerons un long malheur.

Ce dernier mot résonna comme la corde d'un luth qui se briserait, et Romuald se réveilla. Des gerbes de lumière pénétraient dans la cabane; une légère gelée blanchissait le gazon, et semblait le recouvrir d'un filet à mailles de diamant; quelques flocons de nuages se suspendaient, comme des guirlandes de roses blanches, autour des pics les plus élevés des montagnes; le brouillard, déchiré par le soleil, descendait dans les vallées, s'y condensait, et paraissait les métamorphoser en lacs; un air imprégné des senteurs du thym et du serpolet faisait frissonner le feuillage humide des arbres;

les oiseaux saluaient le jour qui s'épanouissait : tout semblait jeune et joyeux.

Romuald respira avec bonheur le souffle de cette belle matinée, les étranges visions qui l'avaient obsédé s'effacèrent de son souvenir, et il s'avança vers son hôtesse, qui, la tête pensivement inclinée sur sa poitrine, était assise sur un rocher, à l'extérieur de la cabane.

— Si jeune et si rêveuse ! lui dit-il.

Elle leva sur lui ses grands yeux bleus, et ne put cacher sous ses longs cils noirs leur expression de tristesse.

— Tout paraît heureux dans la nature, continua Romuald, et vous qui m'avez hier apparue bondissante et rieuse comme une enfant, vous semblez affligée. Peut-être regrettez-vous votre pays ? vous n'avez pas été habituée à des lieux aussi solitaires.

— Oui, j'ai long-temps vécu dans des régions dont vous ne pouvez vous figurer la beauté, répondit la jeune fille.

— Et comme ici, vous y viviez seule.....?

— J'avais de belles et chères compagnes, j'avais des frères bien-aimés.

— Mais qui donc a pu vous décider ....?

— Sire chevalier, je vous ai déjà reproché votre curiosité, c'est un vilain défaut que vous avez là...; cependant, comme il est possible que dans cette curiosité il entre un peu d'intérêt pour moi, je veux bien vous dire naïvement que j'ai quitté mon pays par amour et pour m'assurer la vie éternelle.

— Deux choses, interrompit Romuald, qui ne s'accordent pas toujours bien ensemble.

— Vous vous trompez.

— Ceci est pour moi une énigme.....

— Qui s'expliquera peut-être quelque jour.

— Mais, racontez-moi vos malheurs : c'est une consolation de voir quelqu'un s'associer à ses souffrances.

— Et qui me dit que vous ne rirez pas de mes maux?

— Moi! oh! l'amour m'a trop torturé l'âme pour que je puisse être indifférent à ses martyrs.

— Quoi! Romuald, s'écria vivement la paysanne, vous êtes amoureux?

— Hélas!

— Eh bien, changeons de rôles, et dites-moi vos douleurs.

Un amant a autant de joie à parler de sa maîtresse qu'un auteur de ses ouvrages, Romuald ne se fit donc pas prier pour raconter ses amours infortunées. Il s'assit à côté de la jeune fille, et commença son lamentable récit. Elle parut l'écouter avec beaucoup d'attention, aussi le chevalier ne se pressa-t-il pas d'achever. Lorsqu'il eut terminé sa triste histoire, il poussa trois soupirs en guise de points d'exclamation et leva les yeux au ciel, oubliant complètement celle qui lui avait prêté une oreille si attentive. Quand, se rappelant son hôtesse, il abaissa ses regards vers la terre, elle n'était plus à ses côtés.

— Pardieu! s'écria-t-il, je suis bien bon d'avoir raconté mes malheurs à une fille qui n'a seulement pas eu l'esprit de me donner une parole de consolation, et qui m'a laissé là pour aller probablement vendre du beurre ou des fruits.

Et tout désappointé, Romuald saisit son arc, appela deux de ses chiens qui l'avaient suivi la veille, et se mit en chemin pour Guttenfels.

La colère de Romuald ne fut pas de longue durée. La mystérieuse jeune fille lui inspirait un intérêt dont il ne pouvait se défendre, et qu'accroissait encore la présomption qu'elle était la victime d'un amour malheureux. Peu de jours après l'étrange rencontre qu'il avait faite, notre chevalier se dirigea vers la cabane qu'habitait la belle paysanne, mais il n'y trouva personne. Il s'assit sur le bloc de rocher qui était à la porte de la chaumière, et attendit long-temps : l'inconnue ne parut pas.

Plusieurs fois ses chasses prirent la même direction, et toujours il trouva la cabane inhabitée; les cendres qu'il fouillait ne lui offraient que des charbons éteints; tout annonçait qu'elle avait été abandonnée. Romuald devint plus sombre de jour en jour; il avait ressenti comme une vive amitié pour sa belle conductrice (car son amour ne pouvait être qu'à Odile), et ayant perdu l'espérance de la revoir, il ne quitta presque plus son château.

Un soir, il venait de faire une courte promenade aux environs de son manoir, la nuit tombait, et il s'apprêtait à franchir le pont-levis, devant lequel il s'était un instant arrêté, quand un bruit léger lui fit tourner la tête. Un jeune homme, vêtu de l'humble saie des paysans, s'avançait vers lui. Romuald regarda un instant la belle chevelure blonde, les doux yeux bleus, le teint frais et rose du nouveau venu; puis, d'une voix entrecoupée par l'émotion, il s'écria : Odile, Odile! Et quoiqu'elle fût devant lui, il doutait encore de la réalité de son bonheur.

— Romuald! s'écria l'héritière des seigneurs d'Ehrenfels, Romuald, j'ai tenu mes serments; il fallait choisir entre Ulric de Rheinstein ou la fuite..., me voilà. Je vous ai tout sacrifié; pour vous, j'ai bravé la colère de mon père.... .

— Odile!...... Ce fut le seul mot que put prononcer Romuald; mais l'accent avec lequel il le dit résumait tout ce qu'il y avait de bonheur et de reconnaissance dans son âme.

Notre chevalier introduisit la noble demoiselle dans la grande salle du château. Quoique l'on fût à la fin du printemps, la soirée était fraîche. Il jeta du bois dans la vaste cheminée, sur le manteau de laquelle on voyait ses armes se dessiner en relief; il approcha un grand fauteuil de l'âtre étincelant, puis il courut chercher lui-même un pâté de venaison qu'il servit à Odile.

Elle lui raconta comment, sur le point d'être contrainte à

épouser Ulric de Rheinstein, elle s'était décidée à la fuite. Une de ses femmes lui avait procuré un costume d'homme, et des pêcheurs, sans la connaître, l'avaient prise dans leur barque, et l'avaient conduite jusqu'à Kaub. — Romuald, s'écria-t-elle en terminant son récit, vous avez aussi des sacrifices à me faire.

— Oh! parlez, s'écria le chevalier.

— Je ne suis pas en sûreté ici, c'est auprès de vous que mon père viendra me chercher.

— Regardez les embrasures de ces fenêtres, croyez-vous que ces murs ne soient pas assez épais pour résister à tout?

— Et croyez-vous que, moi, je veuille armer mon mari contre mon père?...... il faut fuir.

— Mais, Odile, je ne puis ailleurs qu'ici vous offrir une existence digne de vous.

— J'ai pris avec moi assez de bijoux pour que nous puissions vivre long-temps à l'abri de tout besoin...... un jour, je l'espère, mon père me pardonnera, et nous pourrons revenir dans ce château.

— Et dans quel lieu, Odile, voulez-vous que nous nous retirions?

— En descendant le Rhin, avant d'arriver à Cologne, on rencontre de hautes et désertes montagnes; là nous n'aurons pas à craindre qu'on nous y vienne chercher.

— Je suis prêt à vous accompagner; mais à quand, Odile, fixez-vous notre départ?

— Romuald, pour que je vous suive ainsi, il faut que je sois votre femme.

— Dès demain mon chapelain nous unira, dit Romuald avec transport.

— Eh bien, demain soir nous partirons, ajouta Odile. J'ai tout prévu; une barque et des bateliers nous attendront à la nuit tombante.

Tout se passa ainsi qu'il avait été décidé. Romuald et Odile furent mariés par le chapelain, et le soir de cet heureux jour, ils quittèrent secrètement Guttenfels, et descendirent à Kaub. La barque dont avait parlé Odile était à son poste; deux vigoureux rameurs y reçurent les heureux fugitifs, et un vent favorable gonfla la petite voile de la légère embarcation, qui s'éloigna rapidement du rivage.

Assis à côté d'Odile, Romuald n'eut même pas un regard d'adieu pour la demeure de ses nobles ancêtres; il vit sans regret la haute tour de son château se dessiner en silhouette noire sur un ciel étoilé, puis se rapetisser dans l'éloignement. La lune argentait les ondes, on aurait pu croire qu'elles roulaient des diamants; une brise piquante soulevait de petites vagues autour de la nacelle et murmurait dans les plis de la voile. Les deux bateliers parlaient à voix basse, Odile et Romuald gardaient le silence; mais les blanches clartés de la nuit qui tombaient sur leur front, permettaient d'y reconnaître l'expression du bonheur. Tout à coup Romuald perdit son air serein.

— Odile, s'écria-t-il, nous allons passer devant le Lurley.

— Eh bien, reprit-elle.....

— Vous ignorez donc que sur ce rocher une ondine se montre souvent la nuit, et que la mélodie de ses chants est telle, qu'on ne peut les entendre sans être comme fasciné, sans diriger sa barque au milieu des récifs où elle vous appelle et où l'on disparaît..... Malheureux que je suis, comment ai-je pu oublier cette dangereuse enchanteresse!

— Quoi, Romuald, vous croyez à cette étrange histoire?

— N'avez-vous donc pas entendu parler de Pierre de Stolzenfels?

— Mais qui vous dit que le peuple, dans ses contes, n'ait pas calomnié la vierge du Lurley?

Les rives du Rhin avaient pris un aspect des plus sauvages;

le fleuve s'écoulait houleux entre de hauts murs de rochers; la lune s'était enveloppée dans un épais nuage; le vent se lamentait, brisé entre les montagnes; des vagues écumantes balançaient la barque, puis s'élançaient sur la rive. Romuald, debout, considérait avec terreur une sombre roche d'ardoise qui s'élevait à sa gauche, puis il frémit.... Une forme blanche se détachait sur ce fond obscur. Des accords plus mélodieux que ceux de la lyre résonnèrent. Romuald porta sur Odile un regard désespéré. La barque était en face du Lurley. Une voix sonore poussa ce mot : « Adieu. » L'écho quinze fois répéta adieu, puis tout rentra dans le silence.

Au bout de quelques jours d'une navigation heureuse, les deux époux virent, à leur droite, fuir les crêtes inégales des sept monts : ils étaient arrivés au pied du Drachenfels. C'était dans ces lieux qu'Odile avait paru vouloir se réfugier. Leur âpreté semblait devoir mettre les fugitifs à l'abri de toute perquisition. Romuald donna ordre aux bateliers d'aborder, et bientôt il se trouva avec Odile sur une plage déserte. Ce fut dans cette solitude que Romuald, songeant aux sacrifices faits de part et d'autre, comprit seulement toute l'étendue de son amour et de celui d'Odile.

Cette partie des rives du Rhin n'était pas, comme aujourd'hui, égayée par de nombreux villages; quelques châteaux, confondant leurs tourelles avec les rochers qui les supportaient, s'élevaient de distance en distance, mais sur les bords du fleuve les habitations étaient rares. Romuald et Odile cherchaient cependant quelque trace humaine; un sentier à peine frayé s'offrit bientôt à eux, et les conduisit jusqu'à l'entrée d'une caverne. Des pas répondirent à leurs pas, et un homme de petite taille vint à leur rencontre.

Romuald crut d'abord que c'était un enfant, mais en s'en approchant, il reconnut qu'il avait devant lui un nain difforme. Son visage était grisâtre et ridé; sa grande bouche

ne pouvait se cacher sous une barbe épaisse et rousse ; ses cheveux, hérissés sur son front, avaient l'apparence de touffes de chiendent desséché.

Souriant le plus agréablement qu'il lui fut possible, le nain invita les voyageurs à entrer dans sa grotte. Il les y reçut avec beaucoup de politesse, leur servit divers fruits, et alla lui-même chercher les effets qu'ils avaient laissés sur le rivage.

Romuald, désirant reconnaître les bons services de son étrange hôte, et voulant s'assurer son amitié, lui mit dans la main quelques pièces d'argent. Les yeux du nain s'écarquillèrent, il poussa un long éclat de rire, puis, défaisant une de ses sandales, il en montra la semelle au chevalier ; elle était garnie de clous d'un métal brillant et semblable à de l'or.

— Gardez vos espèces, mon gentilhomme, s'écria-t-il, les clous de mes souliers valent mieux que ce qu'il y a dans votre bourse. Or çà, voyons, à qui pensez-vous avoir affaire ?

Romuald regardait le nain d'un air stupéfait.

— A un gnome, poursuivit le petit homme ; mais je vois que ce nom, malgré la bravoure que vous ne pouvez manquer d'avoir, vous cause quelque surprise. Vous partagez peut-être les sots préjugés du peuple à notre égard ; comme il est probable que nous nous verrons de temps à autre, je veux bien les dissiper. Asseyez-vous là, et écoutez-moi.

Le nain sauta sur une espèce de banc de pierre qui régnait autour de la grotte, fit signe à Odile de prendre place à sa droite, appela Romuald à sa gauche, puis parla ainsi :

« L'eau, la terre, le feu et l'air sont habités par des êtres formés des plus pures parties de ces éléments. Plus l'élément est pur, plus ces êtres sont beaux : ainsi les salamandres sont ce qu'il y a de mieux. Les gnomes, je suis forcé de l'avouer, sont beaucoup moins bien, et les manants ont quelquefois poussé l'impolitesse jusqu'à les prendre pour des démons.

Il est vrai de dire que les gnomes ont pu donner lieu à de semblables croyances : ils habitent les entrailles de la terre, ils entendent tout le bruit des enfers, ils en sont effrayés, ce qui les engage à entretenir des relations d'assez bon voisinage avec Satan. Souvent même ils ont le tort de se charger de ses commissions : ils proposent des pactes de sa part; car le diable ne se dérange pas autant de fois que les hommes le supposent; ils ont toujours l'orgueil de s'attribuer beaucoup trop d'importance, et le plus souvent Satan n'a pas besoin de s'occuper d'eux, ils savent très-bien faire le mal tout seuls. C'est grâce à ces rapports entre nous et l'enfer, que le peuple nous fait une réputation que nous ne méritons pas. Nous aimons généralement à rendre service aux mortels; nous ne demandons pas mieux que de leur découvrir des trésors; nous avons forgé souvent, pour nos protégés, des armes impénétrables....., et tout cela sans demander d'échanges....., pour le plaisir de le faire. Quoique, comme je vous l'ai déjà dit, nous soyons moins agréables à la vue que les autres esprits, il y en a parmi nous qui ne sont pas mal. Dans les nombre des gnomides, on rencontre d'assez jolies personnes; et les gnomes ont, plus d'une fois, réussi à plaire aux filles des hommes. — L'orateur prit ici un petit air de fatuité. — Du reste, mes bons amis, j'espère bientôt vous prouver, continua-t-il, que nous sommes des gens fort serviables.

— Nous nous en sommes déjà aperçus, interrompit poliment Romuald.

— Vous n'avez qu'à parler. Voulez-vous de l'or, voulez-vous du cuivre, voulez-vous de l'argent, voulez-vous des pierreries? ordonnez, reprit le gnome avec volubilité.

Odile et Romuald remercièrent le nain, et le prièrent de vouloir seulement bien leur dire où ils pourraient trouver une habitation.

— Où en voulez-vous une? je me charge, avec mes amis, de vous l'élever promptement.

Romuald admirait le courage que sa femme venait de montrer dans une rencontre où lui avait été un peu troublé. Il nourrissait des préventions à l'égard des gnomes; il désirait ne pas se lier trop intimement avec eux; aussi fit-il quelques façons avant d'accepter l'offre du petit être élémentaire; mais celui-ci insista tellement, qu'il fallut consentir à le prendre pour architecte, et qu'il ne resta plus au ménage fugitif qu'à choisir un emplacement convenable.

Odile se prononça pour une étroite prairie qui, par une pente légère, descendait jusqu'au Rhin, et était abritée contre les vents du nord par un roc élevé.

Le gnome demanda si l'on voulait un château. On se décida pour une humble maison; et le nain, entouré d'une foule de petits êtres comme lui, se mit sur le champ à l'ouvrage. Deux jours après, une demeure modeste, mais commode, s'élevait sur la rive du fleuve.

(*La suite au prochain numéro.*)



EXTRAIT

D'UN

RAPPORT DE M. LE DOCTEUR BÉGIN

A L'ACADÉMIE ROYALE DE METZ,

SUR LES RÉPARATIONS ET EMBELLISSEMENTS A FAIRE A LA CATHÉDRALE DE CETTE VILLE. (*)



Entre le sentiment profond de ce qui est et l'idée de ce qui devrait être ou de ce qui sera, il n'existe qu'un intervalle imperceptible que l'imagination franchit aisément. Et jamais vous ne contemplez un édifice, sans qu'il se peigne à vos yeux écrasé sous la main du temps, s'il est debout; ou sans le réédifier par la pensée, s'il est en ruine : effet caractéristique de cette puissance morale, de cette action immatérielle de l'âme sur les choses d'ici-bas; de cette tendance à lier par d'invisibles chaînons le présent au passé, l'avenir au présent, pour en former un tout auquel l'éternité sert d'ensemble.

(*) Bien que la *Revue d'Austrasie* ait adopté pour règle de ne jamais reproduire les articles des autres journaux, elle croit devoir faire une exception en faveur d'un rapport relatif aux restaurations dont notre cathédrale est menacée, quoiqu'il ait déjà paru dans la *Gazette de Metz*, n.° 1272.

Éloignons aujourd'hui les tristes images de la destruction et du néant; au lieu de gémir d'avance sur la chute d'une église qui promet de vivre encore des siècles, représentons-nous-la comme une auguste fiancée à laquelle il ne manque, pour monter à l'autel, que ses vêtements de cérémonie; dépouillons-la de l'étrange costume qui cache en partie ses formes; et, sans nous livrer à de chimériques projets, tâchons de lui composer une parure nouvelle en parfaite harmonie avec sa destinée.

Transportons ailleurs le portail de Blondel, à l'évêché, par exemple; substituons-lui, comme jadis, une grande porte grillée, ou mieux encore un portail moyen-âge, dont le modèle existe partout, et dont les éléments de construction se trouvent accolés en partie à l'angle méridional de l'édifice, contre la tour de l'horloge; isolons, s'il se peut, l'angle parallèle qui empêche de tourner sous les arceaux du grand comble pour arriver directement à la place Saint-Étienne; au lieu des deux rampes qui montent à cette place, en embrassant le tambour disgracieux connu sous le nom de *Pâté de Chambre*, pratiquons un escalier à larges dalles, parallèle au grand comble, ou divisé en deux étages, entre lesquels régnerait une plate-forme dont une fontaine élégante occuperait le centre. Cherchons ensuite à débarrasser le contour du chœur des échoppes enfumées, des misérables cahutes qui masquent sa base dans la rue du Vivier, et mettons à jour les arceaux de ses voûtes souterraines.

Ces travaux extérieurs, qu'on ne pourrait exécuter qu'avec lenteur à cause du prix des bâtiments qu'il faudrait acquérir, réuniraient l'assentiment des hommes sensés, surtout si l'on parvenait jamais à dégager entièrement la cathédrale des maisons qui la cernent sur la place Napoléon. Une grille en fer, substituée aux arcades massives de ces maisons, permettrait à l'œil d'embrasser le contour du sanctuaire, et ménagerait

des vitraux dont la fumée ternit l'éclat. Or, les vitraux seuls, estimés comme œuvre de l'art, seraient d'une valeur bien supérieure à celle des bâtiments précités.

Loin d'altérer l'esprit des constructions religieuses du moyen-âge, en substituant nos idées matérielles aux chaudes inspirations des artistes d'autrefois, nous chercherions à suivre avec scrupule le thème de leurs travaux. L'un de nos premiers soins serait de rassembler les débris mutilés de la cathédrale, de les restaurer dans l'esprit du temps, de leur rendre les places qu'ils occupaient jadis, préférant toujours un vide, quelque disgracieux qu'il fût, à l'inconvenance d'une création moderne, sans analogie avec les images naïves du vieux christianisme.

On a parlé d'achever la tour commencée, c'est-à-dire d'employer des sommes considérables pour mentir aux habitudes architecturales du clergé. En copiant la tour existante, on reproduirait un vice de construction qui frappe tous les yeux, et qu'on explique par le manque de ressources pécuniaires pour élever à leur hauteur chacun des étages composant la tour de Mutte; on superposerait au centre d'un édifice deux clochers destinés primitivement à en constituer le portail; clochers qui se fussent terminés en terrasse et non pas en pointe; on détruirait l'effet pittoresque de l'un par celui de l'autre; on mettrait en présence deux époques entre lesquelles se trouve l'intervalle immense du scepticisme à la foi. Où sont d'ailleurs les habiles ouvriers auxquels serait confiée la construction de cette seconde aiguille; où sont les mains assez délicates pour en effiler adroitement les spirales? La tête, l'argent ne manqueront-ils pas à l'œuvre? car, si l'on veut rester fidèle aux traditions anciennes, il ne s'agira pas seulement de copier, de surmouler les formes existantes, il faudra, sans altérer l'ensemble, varier les détails avec cette riche profusion qui se remarque dans les travaux du xv.ᵉ

siècle. Il est d'ailleurs probable que la tour située à l'ouest, battue par les vents de la pluie, minée long-temps par de fortes gouttières, n'offre point la solidité désirable; un mur substitué à ses ogives à jour prouve que nos devanciers craignaient pour elles l'effet de l'ébranlement produit par la sonnerie; effet qui deviendra de plus en plus fatal, à mesure qu'on alongera le bras de levier en élevant les cloches.

Mais supposons la chose accomplie avec toute la perfection possible, à quel but aboutiront tant d'efforts? On aura péniblement construit sur de vieilles bases un gothique moderne dont l'aspect ne reflétera ni la pensée des âges anciens, ni celle des âges modernes; ce ne sera qu'une forme usée tirée du labyrinthe immense où vont aboutir les créations humaines, forme introduite au sein d'un monde positif par des esprits que la foi ne saurait animer, et qui devient ainsi le contraste de nos habitudes architecturales et de nos idées prosaïquement mesquines. L'art ne doit jamais cesser d'être un symbole social; du moment qu'il abandonne cette mission représentative de l'ordre établi, je le regarde comme un hors-d'œuvre, comme un mensonge qu'il faut effacer du livre de l'histoire.

Au lieu d'élever à grands frais cette seconde tour; car, dût-elle ne point dépasser la plate-forme du sonneur, il faudrait peut-être un million pour l'achever, je remplacerais l'ancien clocher de bois par un balcon semblable à celui qui entoure la toiture du grand comble, et j'éleverais à chacun des angles supérieurs de ce clocher une ogive en fer dont le point d'entrecroisement servirait d'attache à *Marie*, cloche principale du chapitre. On réparerait avec soin le portail que ce clocher surmonte; on y accolerait les grandes figures tombées sous le marteau passionné de 89, et la cathédrale, vue de la place de Chambre, offrirait dès lors un aspect satisfaisant.

Au reste, les réparations et les constructions intérieures sont bien autrement urgentes que celles d'une simple tour, car elles se trouvent liées à la pompe ainsi qu'à la décence d'un culte dont personne ne méconnaît l'imposante utilité.

La première chose à faire serait donc de prendre le dessin exact de tous les vitraux, afin d'éviter désormais les transpositions ridicules effectuées récemment encore; il faudrait surtout reproduire avec une scrupuleuse attention les couleurs de ces tableaux bibliques, car souvent elles sont significatives, et servent d'éclaircissement aux légendes qui les accompagnent.

Après l'étude des vitraux, il s'agirait de réparer les réparations dont ils sont victimes; d'enlever les carreaux à teintes plates qu'on a placés comme un damier luisant sous des vitraux d'un coloris sévère et nuancé; de remettre en leur lieu les vitraux déplacés, et de chercher ensuite à compléter, par des vitraux de l'époque ou parfaitement imités, la brillante et somptueuse décoration du chœur. Je n'ajouterais à la nef aucun vitrail coloré : sa translucidité magique y perdrait beaucoup, et peut-être nuirait-on à l'effet des grandes images qui se détachent comme des êtres surhumains au fond du sanctuaire.

Au lieu de conserver les tableaux à l'huile qu'une aberration d'intelligence a fait suspendre aux piliers de la nef centrale, il convient de restaurer les peintures à fresque qui ornent les piliers, les clefs de voûte et quelques plates-bandes intermédiaires aux colonnes engagées des deux branches de la croix latine, et de couvrir la nudité si pauvre des bas-côtés par les épitaphes, les écussons armoriés, les trophées d'armes, et tous les témoignages de gloire ou de regret qui les décoraient jadis. On a dégagé les arcades à cintre surbaissé qui entourent les trois chapelles situées au fond du chœur; pourquoi ne pas continuer ce travail aux deux branches latérales de la croix romaine; pourquoi ne

point rassembler les débris de tombeaux qui existent encore, afin de reconstruire, autant que possible, ceux qui remplissaient le fond de ces arcades? Tel serait, entre autres, le mausolée du cardinal de Givry. On animerait ainsi les allées tristes et désertes de la cathédrale; on perpétuerait des souvenirs effacés; et quand des personnages à talents éminents, à grandes vertus, viendraient à quitter la terre, leur cœur, déposé dans ce panthéon provincial, resterait sous la sauve-garde de la piété, de la reconnaissance, de l'honneur du pays et de l'amour-propre des familles.

Aucune voix ne s'élevera, je pense, pour la conservation des autels actuels. Leur style ridicule est en désharmonie complète avec la majesté du lieu. Les stalles, si pauvres d'exécution, au lieu d'encombrer le rond-point du chœur, devraient être disposées de manière à ce que les piliers fussent entièrement libres; enfin, le massif du jubé demande une transformation qui ne fasse plus contre-sens avec l'ensemble architectural de l'édifice, et qui permette de lier l'une à l'autre les trois branches de la croix romaine, condition essentielle au cérémonial régulier du culte.

On parle d'élever un maître-autel, d'y consacrer cinquante ou soixante mille francs. C'est une excellente intention, mais dont l'idée ne mérite pas la moindre faveur. Pour bien faire les choses, il faut un plan général de restauration, et ne rien commencer sans en avoir arrêté l'ensemble; il faut que les chapelles du chœur soient toutes construites avec les idées qui présidèrent jadis à leur création; que le choix des grandes figures bibliques destinées à les orner ne devienne point arbitraire, et qu'avant de les exécuter, on coule en plâtre plusieurs modèles qui devront être posés dans des niches et sur des piédestaux préparés long-temps d'avance, afin que la critique puisse saisir, apprécier l'effet qu'ils produiront sous les majestueuses ogives de notre église.

Le siège de l'évêque, la chaire à prêcher, les confessionnaux, et généralement toutes les boiseries, ne sauraient être conservés, du moment qu'on veut harmonier entre elles les différentes parties du sanctuaire. Il importe que le saint lieu, bien plus encore qu'un salon du beau monde, soit une œuvre de goût dont la somptueuse et sévère élégance évite jusqu'aux moindres disparités. Tout doit y contribuer à développer de nobles pensées; et, lorsque la prière s'élève, il faut qu'en son passage à travers le temple du Seigneur, elle ne rencontre rien qui soit de nature à ralentir, à contrarier son vol vers l'immensité. En effet, messieurs, la piété s'inspire par les objets qui la frappent, autant peut-être que par les éléments déposés en notre âme; il convient donc d'apporter les plus grands soins à ce que l'intérieur de la cathédrale soit, comme le catholicisme lui-même, un symbole d'harmonie et d'unité, un résultat complet de conceptions larges et puissantes.

A plus forte raison faudra-t-il atteindre ce but, si l'on envisage la question sous le double point de vue de la religion et de l'art chrétien. L'art ne souffre aucune alliance disparate dans son domaine épuré; idéalisation matérielle de ce que l'esprit peut concevoir de plus noble, il repousse les pensées vulgaires pour ne s'attacher qu'aux belles choses, et semble vivre constamment au milieu d'une sphère d'inspiration et de poésie.

Malheureusement, les réparations effectuées à la cathédrale, celles qui demeurent en expectative, ne prouvent pas qu'on ait toujours compris ces exigences de l'art. Quelques-unes méritent des éloges sans doute, mais il en est une foule d'autres à travers lesquelles perce le caractère sec et positif du siècle, ainsi que l'inhabileté radicale des ouvriers modernes, comparés à ceux des grands siècles d'architecture.

De quel œil, par exemple, la postérité verra-t-elle ces

transpositions de vitraux, ces ouvertures pratiquées à travers une muraille, sans respect pour la vieille peinture qui la décorait; ces badigeonnages ignobles, ces sculptures froidement imitées de l'antique, et tant de choses qui vous affectent si péniblement, lorsque vous parcourez la basilique messine? Nous nous récrions sur les œuvres du XVIII.e siècle, sur les travaux d'un règne efféminé, qui a souillé presque tout ce qu'il a touché, et nous laissons profaner la cathédrale plus qu'elle ne l'est déjà, la cathédrale, colosse religieux et poétique qui s'élève au centre de la cité, qui projette sur nous les rayons de sa gloire comme jadis le Parthénon sur les fils de Minerve, et le Colysée sur les enfants du Tibre.

Que les fautes passées nous servent, messieurs, d'utile enseignement pour l'avenir; puisons dans le sentiment intime de nos erreurs les moyens de n'en plus commettre d'autres, et surtout n'imprimons pas à notre mémoire une tache ineffaçable, en permettant de sur-élever la seconde tour de la cathédrale. Ce projet singulièrement audacieux devant lequel a reculé Coislin, quoiqu'il eût la puissance de l'effectuer, ne saurait s'accomplir sons vos yeux. C'est le rêve de quelques hommes dont le zèle a trahi le jugement, et qui, peut-être inhabitués à réfléchir sur les œuvres de l'art du moyen-âge, n'ont qu'une imparfaite idée des dépenses, des soins, du concours de volontés unanimes et de talents nécessaires à leur exécution. En asseyant, à peu de frais, un gothique moderne sur un gothique de la belle époque, l'art se traîne toujours sur la claie du ridicule; et si maintenant votre rapporteur ne s'élevait pas avec force contre un tel projet, on aurait lieu de lui reprocher plus tard d'avoir tissu de ses propres mains un bonnet de coton pour en couvrir la tête de Michel-Ange.

COMPTE-RENDU.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

SÉANCE DU 4 JUIN 1839.

Rien n'étant à l'ordre du jour, M. le président invite les membres de la société qui auraient à faire quelque communication, à demander la parole.

Elle est accordée à M. Bégin, pour la lecture d'une *Lettre sur les divinités médicales et génératrices de la Gaule*. Selon M. Bégin, ces divinités secourables, si nombreuses et si peu connues, se trouvent groupées dans un système mythologique, tout à la fois solaire, artistique et médical, sous l'influence duquel le culte de nos ancêtres a subi de nombreuses modifications. L'auteur cite l'Apollon-Bélène, ou Abelios, la Diane-Lune, Ilythie la grande accoucheuse et Latone, comme ayant été les principales déités génératrices du nord-est des Gaules; il croit leur culte originaire des rives du Danube et de la Grande-Bretagne, et montre à leur suite une foule de personnifications différentes qui se rapportent soit à *Mercure*, soit à des

Grâces médicales d'un ordre particulier. Tous ces faits s'appuient sur des monuments trouvés dans le nord-est des Gaules, et que M. Bégin a fait lithographier.

M. Willaume prend la parole, et lit un long rapport relatif au mémoire du docteur Frédéric-Auguste d'Ammon sur la *Ténotomie*, ou section des tendons. Cet ouvrage de l'un de nos correspondants les plus distingués est imprimé avec luxe, enrichi d'une planche enluminée, et dédié à l'*ordre gracieux* des médecins (*ordini medicorum gratioso*), qualification singulière, mais contre laquelle je me garderai bien de réclamer. L'auteur donne l'histoire de la section des tendons, présente un exposé succinct des blessures de ces organes, des modes de guérison employés, des expériences faites sur les animaux, etc... « Notre honorable correspondant est venu un peu tard, dit M. Willaume; partout on pratique aujourd'hui la section des tendons: MM. Guérin, Duval, Bouvier, à Paris; M. Scoutetten sous nos yeux, etc. » Quoi qu'il en soit, l'honorable rapporteur propose de voter des remerciments à M. Frédéric d'Ammon.

Lecture de M. Renauld relative au même sujet. Il commence par l'exposé d'une observation sur Mlle P....., atteinte d'une déviation du pied gauche en dedans, opérée une première fois le 16 août 1838 par M. Scoutetten, d'après le procédé Duval, puis une deuxième le 3 avril 1839 par lui. Cette intéressante observation est suivie d'un résumé historique sur l'histoire du traitement des pieds bots. Nous allons laisser parler le docteur Renauld :

« Ce vice de conformation, réputé long-temps incurable, a pourtant été connu des médecins de la plus haute antiquité. Hippocrate en a parlé, et a désigné avec exactitude les indications curatives qu'il présente. Il a distingué celui qui est congénial de celui qui est le résultat d'une luxation ou de tout autre accident. Mais depuis lui, c'est à peine si nous trouvons dans les travaux que nous ont laissés les nombreux praticiens des temps reculés, du moyen-âge et des quatre siècles qui l'ont suivi, le moindre effort tendant à développer les préceptes purement rudimentaires enseignés par ce grand génie. Fabrice d'Aquapendente, Fabrice de Hilden, Marc-Aurèle Sévérin, Ambroise Paré, Dionis, ou se sont bornés à reproduire l'appareil du chirurgien de Cos; ou, s'ils sont allés un peu plus loin en fait de mécanique, n'ont

rien laissé après eux qui puisse marquer le degré de notre reconnaissance : Jakson en Angleterre, Typhaine et Verdier en France, quoique beaucoup plus rapprochés de notre époque, méritent surtout le dernier reproche.

« Le 26 mars de l'année 1784, pour la première fois, un médecin saxon, Thilenius, fit pratiquer sous ses yeux la section du tendon d'Achille : le succès couronna cette tentative. Michaëlis et Sartorius l'imitèrent en 1806, 1809 et 1812 ; et, chose curieuse, cette solution d'un problème dont tant de siècles avaient cherché le mot, n'eut pas le moindre retentissement. Au contraire, cette tentative passa bientôt pour une faute et une chimère, et l'on revint à l'emploi des machines comme auparavant.

« A peu près à la même époque, Venel, médecin suisse, imaginait une machine simple et ingénieuse qui guérissait chez les enfants le pied bot en dehors et en dedans, natif et accidentel, et l'appliquait avec succès dans un établissement orthopédique fondé par lui, où se rendaient de toutes parts un grand nombre d'individus affectés de cette difformité. Cet appareil, le seul qui soit vraiment digne de la réputation dont il a joui, ne fut connu en France qu'en 1814, où M. d'Yvernois, élève de son successeur, l'employa avec grand succès à Paris et le publia dans son *Essai sur la torsion des pieds* en 1817, après l'avoir réduit à des conditions de simplicité vraiment admirables.

« Un peu plus tard, en 1803, Scarpa fit paraître la description la plus exacte de la torsion des pieds en dedans. Jusqu'à cette époque remarquable, l'empirisme et l'ignorance avaient exploité les malheureux atteints de pieds bots ; mais l'admirable traité du professeur de Pavie, son appareil, les efforts de Boyer, l'ouvrage important de Delpech, intitulé *De l'Orthomorphie*, commencèrent à dissiper l'obscurité qui enveloppait encore l'étiologie et la nature de cette difformité. Avant Scarpa, on savait que les os du tarse n'étaient point luxés, qu'ils étaient seulement écartés et contournés suivant leur petit axe ; mais ce célèbre chirurgien le premier a fait connaître la déviation de chacun de ces os. Delpech démontre que la cause efficiente de presque toutes les déviations du pied est le raccourcissement des muscles du mollet. De ces découvertes à la

résurrection de la section du tendon d'Achille, il n'y avait plus qu'un pas : Delpech osa le franchir en 1816 ; mais une première tentative ayant été accompagnée d'accidents, il s'abstint de la renouveler.

« Plusieurs années s'écoulèrent, et cette tentative unique ne semblait pas devoir trouver d'imitateurs, lorsque, en 1833 et 1834, M. Stromeyer, chirurgien du roi de Hanovre, publia dans le journal de Rust six nouveaux cas de section du tendon d'Achille, dans lesquels il avait modifié le procédé suivi par Delpech.

« Bientôt après, M. Duval, orthopédiste distingué de Paris, répète plus de deux cent quarante fois cette opération, à l'aide d'un nouveau procédé. M. Bouvier suit son exemple, mais avec un mode opératoire différent, et tous deux avec le succès le plus prodigieux et le plus constant. Ce dernier fait paraître au commencement de 1838 un mémoire sur la section du tendon d'Achille, lequel a été imprimé dans les bulletins de l'académie royale du mois de juillet de la même année. A ces observations déjà si nombreuses, MM. Blandin et Laugier ajoutent celles qui leur sont propres. A Londres, MM. Little et Whippe ; à Berlin, le professeur Diffembach, multiplient leurs cures ; et tandis que cette opération se naturalise en Allemagne, des médecins de réputation la répandent dans le Nord, et la propagent jusqu'aux États-Unis. Enfin, la province, en France, reçoit l'impulsion qui lui est communiquée ; plusieurs chirurgiens, dont le nombre croît tous les jours, obtiennent à leur tour des succès incontestables, mais qui cessent d'étonner devant la masse imposante de faits que la science amasse de tous côtés. En général, la guérison de ces infirmités est devenue aujourd'hui tellement facile, qu'on peut, sans nuire à aucun amour-propre, la faire rentrer dans le domaine de la chirurgie la plus simple, la plus ordinaire (1). »

---

(1) M. Duval, riche de tant de faits, vient de publier seulement un ouvrage sous le titre modeste de *Traité pratique du Pied bot*, où se trouvent soixante-seize observations renfermant toutes les variétés possibles de cette difformité chez des personnes d'un âge variant de six mois à cinquante ans et plus. Notre confrère M. Scoutetten, qui a eu l'occasion de

M. Désoudin lit un rapport sur la cinquante-neuvième livraison du *Journal de la Société académique d'Indre-et-Loire*.

M. Bastien a la parole pour un rapport sur trois cahiers du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques;* rapport dans lequel notre confrère fixe l'attention de la société sur l'observation d'un fœtus *momifié* dans la matrice, et sur la présence de l'albumine dans l'urine des malades qui ont une anasarque liée à une affection des reins. Du reste, le rapporteur trouve peu de choses neuves à signaler dans ce répertoire mensuel, bien qu'on y rencontre nombre de formules décorées du titre séduisant de *découvertes thérapeutiques*.

M. Dufourg communique l'observation d'un cancer éburné sur une femme de cinquante ans. Le sein de cette femme offre le poli, la dureté, la renitence et presque la couleur de l'ivoire; le son qu'il rend par la percussion ressemble assez bien à celui d'une cloche fêlée.

---

voir opérer M. Duval en 1836, dans son établissement de l'allée des Veuves à Paris, a aussi fait imprimer à la fin de 1838 un mémoire sur la *Cure radicale des Pieds bots*, avec cinq observations qui lui sont propres.

BIBLIOGRAPHIE.

PROMENADES DANS LES VOSGES,

PAR

M. ÉDOUARD DE BAZELAIRE.

2.e ARTICLE.

Nous avons laissé nos lecteurs, depuis un an, sous le charme des premières promenades de M. de Bazelaire, qui les attend au pied du Donon. Qu'ils se hâtent donc d'arriver, s'ils veulent jouir des magiques tableaux du crépuscule sur une haute montagne, par un jour d'été. Une teinte vaporeuse et blanchâtre voile le scintillement des étoiles, sans obscurcir tout l'azur d'un beau ciel; la lune, pâle et tremblante, projette sa douteuse lumière, et la nature semble prendre une couleur mystérieuse en harmonie avec l'objet du voyage que se propose notre jeune écrivain.

« Les premières lueurs du matin, luttant avec les ténèbres, commençaient, dit-il, à blanchir l'horizon, et déjà une ligne pourprée s'étendait à l'orient, derrière les émanations vaporeuses du brouillard. Il serait difficile de décrire la magnificence du spectacle que nous offrit la lente progression du jour; je ne saurais mieux comparer son effet magique qu'au ravissement d'une intelligence à laquelle il aurait été donné d'assister à la création des mondes, et, dans l'ordre des objets qui sortaient successivement de l'ombre, il me

semblait suivre les grandes époques de la Genèse : D'abord les ténèbres couvrent la face de l'abime, mais Dieu a parlé à la lumière, et, répondant à sa voix, la lumière s'élance et chasse au loin la nuit ; alors apparaît le firmament, puis la terre, qui, masse inerte d'abord, déploie bientôt les richesses de la végétation ; enfin, le soleil, dont les rayons précurseurs ont annoncé l'approche, rompt son enveloppe d'or, et se montre à la voûte des cieux *comme un géant à l'entrée de la carrière*, ou *comme le nouvel époux qui sort radieux de la couche nuptiale* (1). La nature prend, sous son influence, un aspect de fête et de vie ; elle paraît toute belle, et l'on se sent pénétré de cette admiration que Dieu lui-même ressentit pour ses œuvres, selon les naïves et sublimes expressions de l'historien de la création : *Et Deus vidit quod esset bonum*..... Au-delà des vastes anneaux de la chaîne des Vosges, les plaines déroulent leurs plis immenses : à l'est, ce sont les jolies vallées d'Alsace, leurs riches campagnes, où sont semés avec profusion les villes et les villages ; de l'autre côté, voilà la Lorraine, plus vaste, mais moins pittoresque et moins peuplée. Qu'est-ce donc que je vois à l'orient, s'élevant dans les airs comme un souffle léger, au milieu d'une plaine resplendissante que ceint une écharpe d'or ? C'est vous, ravissante flèche de Strasbourg, qui secouez vos dentelles au front de votre superbe cathédrale ; ce ruban qui se déploie un peu plus loin, c'est le fleuve qui promène amoureusement ses flots devant vous, et ce sont vos remparts, ces murailles qui vous gardent comme jalouses de votre beauté, et qui luisent au soleil, semblables à celles des cités d'or et d'argent des célestes visions de l'Apocalypse. Que l'on ne croie pas que j'exagère ; celui qui n'en a jamais été témoin ne peut se figurer l'effet que produit sur une plaine éloignée le soleil levant vu d'un point élevé ; on dirait des rubis, des émeraudes jetés sur un riche tapis de soie ; on dirait de ces féeries, de ces enchantements des Mille et une Nuits, et de toutes les merveilleuses créations des poésies orientales.

---

(1) *Exultavit ut gigas ad currendam viam..... et tanquam sponsus procedens de thalamo suo.* Psaume XVIII.e

M. de Bazelaire décrit ensuite les antiquités du Donon en homme du monde plutôt qu'en archéologue ; il rappelle leur origine druidique, les conjectures dont ils ont été l'objet, fait ses adieux aux paysages qui l'enthousiasmaient, et descend à travers les sapinières, par une pente assez douce, dans une gorge étroite et sinueuse où repose le village de Framont.

Si vous avez ouï raconter à messire Rabelais *la vie très-horrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel*, vous vous rappellerez sans doute que les cyclopes de Framont s'unirent aux poëliers de Saumur et de Villedieu pour lui faire une marmite digne de son appétit. C'était *ung grand tymbre* qu'on voyait jadis près du palais de Bourges.

Voici l'industrieuse vallée de la Brüsche et la ville presque allemande de Schirmeck ; plus loin s'ouvre le ban triste et silencieux de la Roche, où le souvenir du pasteur Oberlin a jeté de si profondes racines.

Notre jeune écrivain n'a pas eu, comme nous, le bonheur de voir ce pieux vieillard, de s'asseoir à son foyer, à sa table, d'assister à l'un de ses prêches ; mais il a retrouvé son image encore vivante dans le souvenir des habitants.

Revenu à Saint-Dié, pour visiter la partie orientale du département des Vosges, M. de Bazelaire consacre une *cinquième promenade* aux sommets druidiques voisins du village de Taintrux, et arrive, en suivant la Mortagne, à la commanderie ruinée de Brouvelieures, où de grands fantômes secouent leurs draperies blanches sur des tombeaux. De Brouvelieures à Bruyères, il n'y a pas loin. Il faut saluer gracieusement cette petite ville couronnée de bosquets fleuris, où se réunissait autrefois une société charmante ; il faut la voir assise parmi les cités lorraines, comme un joyau dans une corbeille de mariée, et ne point oublier que Boufflers et Marmontel l'ont chantée. Les gens du monde s'arrêteront à Bruyères ; les antiquaires courront bien vite à Champs, vieux domaine des rois karlovingiens ; mais les amis de la nature aimeront mieux suivre la Vologne aux eaux retentissantes, pour s'égarer sous des ombrages séculaires et se livrer aux charmes de la méditation. Cette excursion fait l'objet d'une *sixième promenade*, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs.

CHRONIQUE.

En défrichant le bois de Farweyler, près de Schwerdorff, deuxième arrondissement de la Moselle, on a trouvé plusieurs pièces d'or et d'argent appartenant aux XVI.ᵉ et XVII.ᵉ siècles, entre autres trois florins d'or de Metz, deux florins d'or de Henri II, duc de Lorraine, un florin d'or d'un évêque de Coire, et un florin d'or du comte Louis de Linange, frappé en 1617. Les pièces d'argent sont des ducats d'Espagne à l'effigie de Philippe II.

— Madame la baronne de Cressac, issue par sa mère de nos anciens Blanchart des paraiges de Jurue et de Saint-Martin, vient de mettre à notre disposition un manuscrit sur parchemin du plus haut intérêt. Il renferme de précieux documents historiques sur le Pays-Messin, des détails de mœurs, des arbres généalogiques, et les blasons de cent vingt-huit maisons de paraiges, coloriés avec le plus grand soin. Nous en extrayons le jugement rendu à Luxembourg le 13 avril 1593 contre le dernier des de Heu :

« Entre l'officier poursuivant au nom de Sa Majesté, d'une part, et Gaspard de Heu, seigneur de Buy et de Beaufort, prisonnier, détenu en les prisons fermes de Luxembourg, d'autre ;

« Vu de rechef le procès criminel, ensemble la confession faite par le prisonnier tant avant, pendant, qu'après la question rigoureuse ;

« Les juges députés par Sa Majesté ayant pris soigneux égard à ce, et après en avoir mûrement délibéré, déclarent l'officier bien fondé en ses poursuites, fins et conclusions ; partant, reconnaissent que ledit prisonnier se trouve être chargé et convaincu d'homicides, assassinats, rapines, voleries, troussements de chemins, enlèvements, emprisonnements et réceptions de voleurs et vagabonds en sa maison de Beaufort ; d'avoir tenu correspondance avec les rebelles et ennemis de Sa Majesté, et par induction, d'avoir trafiqué

avec iceulx, mesme d'avoir participé à leurs *bansquates*, butins et voleries, ainsi qu'il est plus amplement repris audit procès; ensemble, d'avoir commis plusieurs autres crimes et maléfices, et dressé de ses propres mains pièges et embûches pour surprendre les marchands passant sous la sauve-garde du roy. Ordonnent que ledit prisonnier sera remis au maistre des hautes-œuvres, pour être exécuté par l'espée jusqu'à ce que mort s'en suive. Le condamnant à ce avec confiscation de tous ses biens meubles et immeubles au profit de Sa Majesté, les dépens de justice déduits avant tout.

« Prononcé à Luxembourg le 15 en apvril 1593. »

— Des fouilles viennent d'être pratiquées à Cumes et à Pompeï en présence de S. A. I. et R. le grand-duc héréditaire Charles et de S. M. le roi des Deux-Siciles. Les premières ont mis au jour un temple et plusieurs statues d'un fort beau travail, représentant un consul, une jeune fille et une impératrice, vêtue d'une robe à plis nombreux, sous les traits d'une déesse. Les secondes ont mis à découvert de nombreux ustensiles, remarquables par la forme et l'exécution, des vases de bronze et d'argile, et une magnifique mosaïque où sont peintes des scènes de la guerre de Troie.

— L'ancienne salle du couronnement de l'Hôtel-de-Ville à Aix-la-Chapelle va être ornée de peintures à fresque. Les sujets, confiés au pinceau des artistes de l'école de Dusseldorff, seront tirés de la vie de Charlemagne. Les travaux doivent commencer incessamment; on les évalue à 12 ou 15,000 écus de Prusse (de 50 à 60,000 fr.).

— Les grandes réunions musicales se multiplient en Allemagne de la manière la plus heureuse, et le mois qui vient de s'écouler a été fécond en fêtes de ce genre. C'est à Lubeck que s'est célébrée pour la première fois celle du nord de l'Allemagne. La réunion a eu lieu les 26, 27 et 28 juin; toutes les villes voisines se sont empressées d'y envoyer leur contingent pour lui donner plus d'éclat. Le morceau le plus remarquable a été le *Samson* de Hændel. La réunion se tiendra l'année prochaine à la même époque à Hambourg. Enfin, quatre autres fêtes ont eu lieu à Heidelberg, Halle, Deux-Ponts et Dusseldorff. A Heidelberg, on a dû exécuter dans les ruines du château l'oratorio de Lachner, *les quatre Ages de l'homme*, et à Halle, le *Paul* de Mendelssohn.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu complet de la séance qui s'est tenue à Deux-Ponts. Voici ce que nous communique un de nos correspondants sur celle de Dusseldorff:

La fête musicale du Rhin, qui se tient alternativement à Dusseldorff, Cologne et Aix-la-Chapelle, est la plus ancienne de l'Allemagne. On célébrait cette année son vingt-et-unième anniversaire, et le résultat a prouvé que les efforts constants de ses membres l'ont élevée au plus haut degré de l'art.

Le nombre des exécutants se montait à six cents; ils étaient dirigés par Mendelssohn Bartholdy. Dans la première séance, on a entendu le *Messias* de Hændel, exécuté pour la première fois complètement.

La seconde a été ouverte par la symphonie héroïque de Beethoven. Puis on a entendu successivement la première messe, op. 86, avec le texte allemand, de Frédéric Rochlitz; une ouverture de Rietz; enfin, une composition de Mendelsshon sur le psaume 42: « Comme le cerf brame après le courant des eaux, ainsi mon âme aspire après toi, ô mon Dieu! » Ce dernier morceau a produit sur le public l'impression la plus profonde.

La fête s'est terminée, le 21 mai, par un concert particulier, où on a exécuté les morceaux suivants: l'ouverture de la *Flûte enchantée*, de Mozart; le grand duo de Donna Anna et Don Ottavio de *Don Juan*; un air de la *Sémiramis*; un fragment, pour soprano, de la *Création* de Haydn; un autre, pour tenor, du *Paul* de Mendelsshon; un concerto, pour piano, du même; enfin, l'air de la *Norma* de Bellini, *Casta Diva*, terminait la première partie.

La seconde se composait d'une ouverture de Rietz, du grand récitatif (*le Songe*), de l'air de l'*Iphigénie* de Glück; de quelques chants populaires de l'Écosse, avec accompagnement de piano, par Mendelsshon, et du *God save the Queen*.

Miss Clara Novello, MM.lles Auguste de Fassmann et Schloss, ainsi que M. Schmidt, ont contribué puissamment à l'éclat de la fête par le concours de leur talent.

Puisse l'heureuse influence de ce voisinage s'étendre sur nous: l'étude la musique est encore loin d'obtenir de pareils résultats en France, quoiqu'elle ait fait cependant d'immenses progrès depuis quelque

temps. On peut citer Metz comme une des villes qui ont fait le plus d'efforts pour atteindre ce but. Encore quelques années, peut-être même quelques mois, et nous aurons aussi nos fêtes musicales, auxquelles nous inviterons avec orgueil l'étranger, étonné de succès aussi prompts et aussi surprenants.

— M. de Hammer Purgstall, si connu par ses nombreux travaux sur les langues et les littératures orientales, communique, dans un des derniers numéros de la *Gazette artistique de Vienne*, une nouvelle qui intéresse à un haut point les orientalistes; il vient de découvrir que les *Mille et une Nuits*, dont nous devons la traduction à Galland, et que l'on regardait comme originaires de l'Arabie, ont été composées par la reine de Perse Humai, fille de Behmen. Le passage auquel il doit cette découverte se trouve dans la 1.re partie du 8.e livre de l'*Histoire de la Littérature arabe* de Fihrist. Cet ouvrage, composé l'an de l'hégire 377 (987 de notre ère), et demeuré jusqu'à ce jour inconnu aux orientalistes, l'était sans doute également au célèbre bibliographe de l'Orient Hadschi Chalfa, puisqu'il ne le cite pas. M. de Hammer supposait déjà depuis une douzaine d'années cette origine, quoiqu'il ne pût en acquérir la preuve convaincante. Quelle que soit d'ailleurs la source de ces contes, leur mérite intrinsèque ne change pas. Ce sera toujours un livre amusant pour l'enfance, et instructif à un haut degré pour l'homme mûr, qui y trouve le tableau le plus complet et le plus exact de l'Orient, autant que le permettent les traductions, qui ont été obligées de se plier aux exigences de nos mœurs et de notre langue. Il est vrai qu'elle contrariera peut-être un peu quelques préfaces où l'on s'est efforcé de prouver, et cela sans preuves, que de tous les peuples de l'Orient, l'Arabe seul avait pu inventer, recueillir et transmettre par la tradition et le récit ces merveilleux contes. Mais le mal sera facile à réparer; il s'agira simplement de remplacer partout le mot *Arabe* par le mot *Persan*, et les préfaces auront encore une fois raison.

ÉTUDE

SUR LA NAVIGATION ET L'HISTOIRE

DE

LA MOSELLE.

SUITE DES INONDATIONS.

Après la mort de notre consciencieux chroniqueur Philippe Gérard de Vigneulles, personne, en Lorraine, ne paraît avoir recueilli des observations sur le mouvement d'élévation et d'abaissement des eaux de la Moselle. Il faut franchir un siècle, et arriver au journal manuscrit de dom Floret.

Ce bénédictin nous apprend qu'en l'année 1624, il y eut des pluies abondantes, et que le 25 juillet, fête de Sainte-Glossinde, on fit à Metz une procession générale avec la châsse de sainte Sérène pour obtenir un temps plus favorable.

Le 29 juin 1627, on promena, pour la même cause, les châsses de sainte Sérène et de saint Étienne, patron du diocèse.

Le 25 juillet 1628, des pluies et des inondations considérables amenèrent de nouvelles dévotions.

Le 13 juillet 1654, une haute montagne située au nord de l'abbaye de Senones s'étant subitement ouverte, il en sortit, depuis le matin jusqu'au soir, une telle quantité d'eau, qu'elle entraîna sur son passage beaucoup de bois, plusieurs ponts et plusieurs moulins. La Meurthe et la Moselle atteignirent une hauteur prodigieuse; l'inondation dura trois jours.

Le silence des annalistes m'obligeant à franchir les trois quarts d'un siècle, j'arrive à l'inondation du mois de juillet 1734, mentionnée par les *Annales de Baltus* (1) page 34. Les eaux de toutes nos rivières se sont élevées à 14 pieds au-dessus de leur lit habituel.

En 1736, dit le même annaliste, au mois de juillet, il y eut une inondation très-considérable causée par une éruption d'eau du sein de la terre, et presque sans pluies précédentes. «Deux fois vingt-quatre heures auparavant, les plus petites sources ont été extrêmement abondantes, et le lendemain les ruisseaux excédaient leur lit et formaient des torrents.» A la campagne, quantité de maisons voisines de la Moselle ont été détruites; les objets entraînés par les eaux ayant fait un barrage devant les ponts, ces dernières ont reflué dans Épinal et dans la ville de Metz au point de couvrir d'un pied d'eau le fort de la Double-Couronne. Cette inondation, presque générale en Europe, n'a duré que vingt-quatre heures.

Le 17 et le 18 octobre 1740, quoique les pluies n'eussent pas été abondantes, on vit tout à coup la Moselle et la Seille grossir au point de dépasser leurs rives. Mais à Noël, des inondations bien plus considérables affligèrent nos contrées. A Metz, l'eau pénétra par les brèches faites aux

---

(1) ***Annales de Metz***, **depuis l'an 1724 inclusivement, par feu M. Baltus, etc.; in-4.° faisant suite indispensable à l'*Histoire de Metz* des bénédictins. — Metz, imprimerie de C. Lamort. 1789.**

murailles d'enceinte qu'on réparait alors du côté de la Seille. Cette rivière monta de 16 pieds dans la partie basse de la rue du Champé; les habitants, réfugiés dans leurs greniers, y demeurèrent trois jours; l'eau parcourut en torrent fougueux la rue des Célestins, la rue de la Madelaine, celle de la Vigne-Saint-Avold, et couvrit de plusieurs pieds la place des Charrons. On la voyait sortir des allées de la Vigne-Saint-Avold qui aboutissent à la Seille, puis rentrer dans son lit par l'ancien abreuvoir de la place des Charrons. (*Annales de Baltus*, p. 78—79.)

La Moselle ne s'est pas élevée à une hauteur moindre que la Seille, car elle dépassa de 5 pieds 11 pouces la cape du mur de la digue de Wadrineau. Le Ban-Saint-Martin et presque toute la plaine de Thionville furent inondés.

Le 16 juillet 1750, un petit ruisseau qui traverse la ville de Sierck (le ruisseau de Montenach), et qui, dans les temps ordinaires, n'a pas plus de 0,9745 mètres d'eau à son embouchure, se gonfla tout à coup si prodigieusement, que l'eau dépassa 7 mètres sur une largeur d'environ 77 mètres. Elle renversa la muraille d'enceinte de la ville, une tour adjacente, ainsi que toutes les maisons qui se trouvèrent sur son passage. Sa sortie par cette brèche fut tellement impétueuse, qu'elle suspendit pendant quelques minutes le cours de la Moselle, et porta de l'autre côté de la rivière les décombres des bâtiments qu'elle venait d'enlever. Trente-trois maisons furent absolument rasées, et vingt-sept ruinées au point qu'il fallut les abattre pour les empêcher de s'écrouler. Il n'y eut heureusement que vingt et une personnes noyées, parce que la catastrophe arriva en plein jour. Voici les réflexions faites à cette occasion par M. de Tressan :

« Le ruisseau qui passe à Sierck reçoit les eaux de trois montagnes, lesquelles, prises ensemble, ne composent point deux lieues carrées de surface. On n'aperçoit sur ces mon-

tagnes aucun étang, aucun réservoir dont l'écoulement subit ait pu donner lieu à l'inondation. Il n'avait point plu de toute la journée aux environs. On avait seulement senti quelques coups de vent. Un bois qui couronne la montagne la plus élevée avait paru couvert d'un nuage noir fort épais. Toutes les ravines qui ont fourni à l'inondation, paraissent avoir tiré leur origine du milieu de ce bois. Ces raisons firent conjecturer à l'illustre académicien que la masse d'eau tombée tout à coup pouvait bien être due à une trombe qui se serait déchargée sur la montagne. »

Du 14 au 15 mars 1751, les eaux de la Moselle se sont élevées au-dessus de la digue de Wadrineau à 5 pieds 2 pouces, près de la cape du mur qui lui sert de bajoyer; et, au-dessus de cette même digue, à 1 pied 9 pouces, près de la cape du mur qui forme le revêtement de la levée bordant le pré. A l'endroit du tirage des bois de marnage, les eaux ont atteint le chapeau du pilotage dans la partie supérieure, et effleuré la crête de la chaussée qui contient les eaux de la rivière.

En 1758, une inondation considérable eut lieu sur les rives de la même rivière. On lit dans un mémoire manuscrit du temps :

« Le 22 juillet, jour de la Madelaine, après vingt et un jours de pluie presque continuelle, les eaux de la rivière de Moselle devinrent si hautes, que le village de Longeville fut inondé, ainsi que toute la plaine entre le village et le coteau de Montigny. Le Cours, la plaine du Ban-Saint-Martin le fut aussi. L'eau était sur une partie de la largeur de la chaussée de Paris, au bout du Cours, vers le village de Longeville, et elle commençait à entrer au-dedans de la ville neuve par les portes des rampes de l'abreuvoir. Elle s'est élevée dans la ville au-dessus de l'écluse de la porte aux chevaux jusqu'à 10 pouces près de l'aire du pavé de Servigny

fait sous le périptère de l'hôtel des spectacles ; et au-dessous de ladite écluse, elle montait jusqu'au-dessus du bordage, près l'escalier qui joint la maison de M. de Courcelles : ce point est de 5 pieds 8 pouces plus bas que le pavé du périptère, selon le nivellement fait le 24 dudit mois. Ainsi, la hauteur des eaux du bassin supérieur sur celles du bassin inférieur était de 4 pieds 10 pouces. L'eau du canal qui fournit aux moulins attenant à l'Intendance, venait jusqu'auprès du seuil de la porte d'entrée du porche qui est sur la place de l'hôtel des spectacles, par où l'on entre auxdits moulins ; elle s'échappait par le coursier de l'ancien pilon d'écorce, après avoir passé par-dessus son bordage en amont.» (*Archives de la commune de Metz.*)

Mais ce sinistre ne saurait être comparé au *déluge de la Sainte-Anne* arrivé le 26 juillet 1770.

Le printemps avait été très-pluvieux ; beaucoup de sources se montraient dans les Vosges sur des points où il n'en existait pas, et la terre imbibée semblait incapable d'absorber de nouvelles eaux. Ce fut le 25 juillet, par un beau soleil, espoir trompeur des campagnards, qu'une nuée sombre s'élevant au-dessus de Plombières, à la gauche du chemin qui va de cette ville à Remiremont, fournit tout à coup une pluie des plus considérables. La nuit suivante, les sources se gonflèrent, toute la gorge de Plombières fut inondée ; le pont et la route formèrent une digue qui se rompit bientôt ; des débris accumulés descendirent avec fracas dans la ville, dépavant la rue et frappant les maisons d'une manière si violente, qu'il y en eut vingt-deux qui s'écroulèrent. « Il y avoit six pieds de hauteur d'eau dans le couvent des pères capucins, et de même à proportion dans les autres maisons. Sept personnes furent noyées dans cette affreuse nuit. Beaucoup de baignants se sauvèrent en chemise dans les granges et dans les petites maisons situées sur les montagnes ; quantité

de riches marchandises et de meubles furent perdus; la plupart des habitants se sont trouvés nuds, sans avoir le moment de se couvrir pour se sauver du danger qui étoit si imminent et si effrayant, que les uns perçoient les murs des maisons voisines pour y faire un passage. Des personnes impotentes qui ne pouvoient marcher la veille sans aide, se sauvèrent seules, sans aucun secours, du péril qui les menaçoit. Tous gémissoient dans cette triste nuit; l'époux demandoit après son épouse, les pères et mères après leurs chers enfants. Enfin l'ensemble formoit un tableau de la plus grande horreur. Tous les voisins se regardoient en silence; la pâleur était tellement peinte sur le visage d'un chacun, qu'on eût dit que la maladie la plus cruelle y régnoit depuis bien long-temps. »

C'est ainsi que s'exprime dom Pierre Tailly, témoin oculaire du fait qu'il rapporte (1).

L'intendant Galaizière et l'ingénieur Deklier-Dellille se rendirent en hâte à Plombières pour décombler les bains, relever les maisons et administrer des secours. Stanislas fit reconstruire à ses frais toutes les façades, et une ville nouvelle sembla surgir du sein des ruines.

Mais les ravages des eaux furent bien loin de se borner à Plombières. « Tous les ponts, tous les barrages, dit M. Parisot (2), la plupart des moulins de la vallée de Cleurie, qui se prolonge du Tholy à Saint-Amé, ont été entraînés. Une montagne sablonneuse qui domine cette longue vallée, minée par le torrent, s'est éboulée en partie, et trois maisons

(1) *Lettres vosgiennes*, in-18, 1789, imprimerie de veuve Monnoyer, à Neufchâteau. Voir p. xxii et suiv.

(2) Voir l'*Annuaire du département des Vosges* pour 1825, p. 293 et suiv.

ont été ensevelies sous ses débris. Le propriétaire de ces maisons était parti la veille : le lendemain, à son retour, il il eut peine à en reconnaître la place. Un malheur beaucoup plus sensible encore attendait cet infortuné ! sa femme, ses enfants, ses domestiques, ses bestiaux, tout avait été écrasé ou noyé.

« A Saint-Amé, un meunier, nommé *Claudon*, s'était réfugié sur le dernier mur qui restât debout de sa maison, avec sa femme et ses deux enfants, dont l'un au berceau : ils attendaient, en se recommandant au ciel, le moment terrible de leur séparation éternelle. Hélas ! ce moment était arrivé ! la femme et les deux enfants furent engloutis et disparurent ; l'homme plus fort lutta long-temps au milieu des vagues, et resta suspendu au haut d'un arbre, dans la plaine de Peccavillers. Le lendemain matin on alla à son secours avec un radeau, et on eut le bonheur de le sauver. Une chose presque incroyable, s'il ne restait encore aujourd'hui des témoins oculaires qui l'attestent, c'est que les meules de son moulin furent retrouvées à plus d'un quart de lieue de distance, de l'autre côté de la rivière.

« Dans la commune d'Éloyes, un fermier, nommé *Humbert*, s'était sauvé sur le toit de sa maison avec sa femme et ses enfants, en criant au secours ; l'eau les y suivit ; le vent éteignit leur lumière, et tous périrent dans cette nuit d'horreur.

« A Épinal, il avait fait très-beau tout le jour ; il commença à tomber quelques gouttes de pluie vers les quatre heures ; cette pluie devint ensuite assez forte, mais non violente ; elle cessa à neuf heures du soir. On ne fut donc pas peu surpris lorsque, vers les dix heures et demie, on vit les eaux de la Moselle descendre en masse et s'élever tout à coup à une hauteur effrayante. Elles couvraient entièrement la promenade du Cours et la plus grande partie de la Petite-Ville ;

elles charriaient des meubles, des voitures, des roues de moulin, des bestiaux, des berceaux, des cadavres. Le pont des Quatre-Nations fut emporté ainsi que celui de l'Hôpital, et le Grand-Pont considérablement endommagé. Le désastre eût été beaucoup plus funeste sans une large brèche qui s'ouvrit dans les vannes, au-dessous de ce pont, ce qui fit baisser de suite le niveau de l'eau dans les rues. On a remarqué que la baisse des eaux fut aussi prompte que leur crue. Les minimes célébrèrent une messe à deux heures du matin, et bénirent sur la porte de leur église le peuple et les eaux. »

De toutes les inondations que nous avons citées précédemment, aucune n'a laissé de traces plus profondes que le déluge de Saint-Crépin. « Il arriva le dimanche 25 octobre 1778, à la suite d'un automne pluvieux, et précédé immédiatement de cinq jours consécutifs de pluie, dont les deux derniers accompagnés de tonnerre, d'éclairs, de coups de vent et d'averses impétueuses.

« Le 25, entre trois et quatre heures du soir, les eaux commencèrent à devenir effrayantes dans la ville d'Épinal. Le grand pont du Cours se détacha, et ses débris entraînèrent celui du Corps-de-Garde. Les ponts sur le canal, au nombre de quatre, éprouvèrent bientôt la même fatalité, de sorte qu'à cinq heures, la Petite-Ville, en butte à la force irrésistible et constamment croissante des flots, devint une île dont on ne pouvait plus sortir.

« Cinquante-deux maisons furent entraînées, en tout ou en partie; la place même de quelques-unes disparut. Les jardins nombreux qui entourent la ville ont été presque tous ravagés; murs de clôture, arbres, maisonnettes, tout fut rasé; des amas de cailloux, des excavations profondes, remplacèrent des terrains naguère embellis par une culture riche et variée.

« A l'exception de la débâcle des ponts, tous les ravages ont eu lieu pendant la nuit. L'obscurité la plus profonde voilait cette scène d'horreur, éclairée seulement, à de longs intervalles, par les feux de la foudre.

« Les eaux, dit M. Parisot, sont montées jusqu'à minuit; elles étaient, dans leur maximum, à 4 mètres 98 centimètres (15 pieds) au-dessus de leur niveau ordinaire.

« On perçait les murs quand la maison voisine menaçait ruine, et on se communiquait ses alarmes d'un grenier à un autre. Les époux, les pères, les enfants, tous enfin, riches ou pauvres, amis ou ennemis, s'embrassaient et se faisaient des adieux qu'ils croyaient éternels, environnés qu'ils étaient par les flots rugissants, sans aucune issue pour s'échapper, et entendant à chaque minute les édifices crouler près d'eux.

« Les minimes dirent une messe à minuit, et le son de leurs cloches apprit aux habitants de la Grande-Ville que la Petite existait encore. L'église de ces religieux, quoique élevée de huit marches au-dessus de la rue, était inondée jusqu'au sanctuaire. Les habitants logés dans le voisinage imploraient à grands cris l'absolution de ces bons pères, en s'avouant pécheurs. Un d'eux, le respectable père *Lambert*, s'avance au milieu des ondes jusque sur le seuil de la porte; il prononce les mots sacramentaux, bénit le peuple, s'interpose entre Dieu et les hommes; mais trop faible pour cette fonction auguste dans des circonstances aussi terribles, ses genoux fléchissent, et il tombe privé de sentiment.

« Une seule personne perdit la vie, mais la santé d'un grand nombre fut long-temps altérée par la violence de cette crise.

« Les vannes qui obstruaient alors le lit principal de la rivière, entre les deux villes, ayant été entraînées, du moins en grande partie, on a eu la sagesse de ne plus les recon-

struire, et depuis ce temps, la ville chef-lieu n'est plus exposée à de semblables désastres. (*Annuaire des Vosges* pour 1824.)

Le 26 octobre, l'inondation avait gagné le val de Metz. Voici le procès-verbal rédigé à cette occasion par M. Gardeur-Lebrun, ingénieur de la ville :

« Aujourd'hui 27 octobre 1778, à l'occasion de la crue extraordinaire des eaux de la rivière de Moselle, qui dans le jour d'hier étant arrivées, à midi et demi, à la hauteur des plus grandes crues dont on ait connaissance, se sont portées, depuis ce moment, jusque vers onze heures du soir, à une élévation beaucoup plus considérable, nous Charles-Nicolas Camus, conseiller-échevin de l'hôtel-de-ville de Metz, commissaire en cette partie, nous sommes transporté vers onze heures du matin au poids de la ville, à l'effet de reconnaître exactement le point de la plus grande hauteur où les eaux se sont élevées, et entendre les observations du fermier dudit poids, où étant accompagné du sieur Gardeur-Lebrun, ingénieur et inspecteur des bâtiments de la ville, et en présence de M. Maujean, procureur-syndic de la même ville, nous avons reconnu,

« 1.° Que lesdites eaux ont surmonté le pavé du périptère de la salle des spectacles de 18 pouces 6 lignes, mesuré contre le mur du bâtiment, et que, comme leur hauteur dans les plus grandes crues qui ont été observées, ne vient qu'à 5 ou 6 pouces en contrebas du même pavé, nous avons jugé que cette crue a élevé les eaux à 2 pieds au-dessus de la hauteur des plus grandes crues dont on ait mémoire ;

« 2.° Que ces mêmes eaux qui sont entrées dans l'intérieur du magasin dudit poids, ont surmonté d'environ 1 pied le seuil de la plus grande porte d'entrée sur la place, et, à peu de chose près de la même hauteur, celui de la

grande porte sur le port. Nous avons reconnu en même temps que, comme le pavé de ce magasin est tombé d'environ 6 pouces dans son milieu, il n'a été surmonté, dans ce même milieu, que d'environ 6 pouces; mais que le plancher par terre du bureau du fermier avait été couvert par une couche d'eau de 10 pouces; après quoi le sieur Janet, fermier, nous a observé qu'il s'est rendu ledit jour d'hier, 26 du présent mois, une heure après midi, à sa douane, pour veiller à la conservation des marchandises y déposées, et que, s'étant aperçu que les eaux de la rivière continuaient d'augmenter, il a formé lui même, avec le secours de deux ouvriers du sieur Pioche, son voisin, une digue en fumier au-devant de la grande porte du côté de la rivière; qu'ayant vu arriver l'eau par la grande porte d'entrée sur la place, il a pareillement fait un bâtardeau au dehors; qu'après avoir pourvu ainsi à ces deux points, il a travaillé sans relâche jusqu'à huit heures du soir, avec nombre d'ouvriers, à mettre sur des gîtes le plus de tonneaux et de ballots qu'il lui a été possible, etc..... »

Tout le littoral de la Moselle, depuis les Vosges jusqu'au Rhin, éprouva des dommages immenses : une foule d'individus périrent; plusieurs centaines de maisons furent entraînées; les ponts de Lunéville, Charmes, Frouard, etc., cédèrent à la violence des eaux; les magasins de bois de chauffage et de construction placés sur les rives de la rivière furent perdus; tous les villages des environs de Thionville demeurèrent submergés pendant plusieurs jours, et partie de cette ville fut inondée. A Sierck, l'eau s'éleva de 13 pieds. Le maire, M. de Schonen, oncle du baron de Schonen, pair de France, porta lui-même, au péril de sa vie, des secours aux malheureux qui étaient en danger. Son nom mérite une inscription dans les annales du courage et des vertus civiques.

Chose remarquable, le déluge de Saint-Crépin fut général en Europe. Je tiens d'un vieillard respectable, témoin oculaire, que le même jour, sans qu'il y ait eu la moindre pluie, les eaux de la Loire et de la Seine s'accrurent considérablement. Il en fut de même du Rhin, de la Meuse, de la Saône, et de leurs nombreux affluents.

En 1783 et 1784, l'abondance des glaces et des neiges amena de nouvelles inondations. Voici quelques détails extraits d'un mémoire inédit de Gardeur-Lebrun (1) :

« Le froid qui s'est fait sentir dès le commencement de novembre 1783 a continué assez constamment, sans pourtant augmenter considérablement ; le thermomètre, pendant tout ce temps, n'étant descendu qu'à 4 ou 5 degrés au-dessous de zéro.

« Plusieurs beaux jours durant ce mois et le commencement de décembre faisaient penser, malgré l'augmentation du froid, que nous n'aurions pas beaucoup de neige, mais elle tomba très-abondamment vers le 26.

« Le froid augmenta en même temps, au point que le 30, le thermomètre s'est trouvé entre 17 et 18 degrés au dessous de zéro.

« La température de janvier, à quelques jours de relâche près, s'est soutenue à un très-grand degré de froid ; la neige n'a presque pas discontinué de tomber en abondance. Le thermomètre est descendu à la fin de ce mois aussi bas que le 30 décembre.

« Les quatorze ou quinze premiers jours de février ont été presque continuellement neigeux ; la rigueur du froid

---

(1) *Mémoire sur l'inondation de Metz causée par les neiges et les glaces de l'hiver de 1783 à 1784, lu en séance de l'Académie royale de Metz le lundi* 15 *mars* 1784. Cahier in-4.° de 23 pages, daté du 8 mars 1784.

a continué; mais la gelée ayant diminué depuis le 16, la neige a commencé à fondre le 21.

« Le 23, le dégel a été annoncé par l'humidité de l'air, l'élévation insensible de la Moselle, et par une petite pluie qui est tombée pendant la nuit; mais celle du 25, qui était plus grosse et accompagnée d'un vent sud-ouest très-fort, l'a décidé tout à fait.

« Les eaux se sont grossies très-vîte, et la débâcle de la Moselle a commencé le même jour, 25, en passant d'abord sur la digue de Wadrineau, et ensuite sur celle des Pucelles. Des morceaux de glaçons d'une grandeur énorme, dont plusieurs avaient plus de 2 pieds d'épaisseur, occupaient presque toute l'étendue du canal de la Moselle, entre le Pont-des-Morts et le Pontifroy, et descendaient avec une vitesse de plus de 3 pieds par seconde.

« Le 26, la débâcle a continué avec force, et les eaux grossissaient toujours. La nuit du 26 au 27, elles se sont trouvées à leur plus grande élévation, s'étant portées alors à la hauteur du pavé du périptère de la Comédie.

« Le 27, à sept heures du matin, elles étaient diminuées d'environ 2 pouces. Peu de moments après, la portière du Therme fut levée à toute hauteur. Vers les dix heures, je fis lever d'environ 2 pieds les deux grandes portières de l'écluse du Saulcy, afin de laisser échapper à peu près autant d'eau par-dessous qu'il en passait au-dessus.

« Le 28, à neuf heures du matin, les eaux supérieures s'étant abaissées de 3 à 4 pouces, les inférieures se trouvèrent élevées au niveau du seuil du passage, près de la latrine publique de la porte aux chevaux, et à 6 pouces près du seuil de la grande porte de la cour du Palais-Royal. En cet état, la cataracte de l'écluse du Saulcy n'était plus que d'environ 2 pieds.

« En sortant par la porte de Chambière, pour voir l'état

du Pont-Rouge que nous avions regardé étant sur le pont Royal ou des Basses-Grilles, nous ne pûmes y aborder à cause des eaux, mais il n'y paraissait alors aucune dégradation considérable.

« En rentrant dans la ville, nous trouvâmes que les pavillons détachés du quartier de Chambière, surtout celui du côté des fours, étaient entourés par les eaux; que ces mêmes eaux couvraient environ 20 toises de longueur, les deux bouts de la place entre les casernes, et qu'elles étaient presque à la hauteur du seuil des portes d'entrée des écuries de ces deux bouts inondés.

« En passant le long de l'hôpital militaire, nous vîmes l'eau au porche de son entrée ordinaire; mais elle se terminait à une petite digue de fumier qu'on avait faite au commencement de la cour.

« Nous observâmes que les eaux touchaient au moment d'entrer dans les écuries de la grande caserne de cavalerie, mais elles n'y sont point arrivées.

« En rentrant dans la ville par le Pont-des-Morts, nous trouvâmes que les eaux surmontaient de quelques pouces la tablette extérieure du glacis coupé de la porte où aboutit ce pont.

« Étant montés sur le parapet de l'enceinte entre la porte du chantier au bois et la digue des Pucelles, nous reconnûmes que les eaux qui surmontaient les piles des dix passages d'eau de ce déversoir, ne formaient qu'une cataracte d'environ 1 pied 6 pouces, c'est-à-dire que la masse d'eau qui passait par la ville n'était élevée au-dessus de la masse de celle qui passait sous le Pont-des-Morts et le Pontifroy, que de 1 pied 6 pouces.

« Les eaux ayant baissé subitement dans l'après-midi de ce même jour 28, il est arrivé que la masse de glace qui couvrait toute l'étendue du canal entre l'écluse du Saulcy et la pointe du quinconce, a commencé à se rompre et

à se morceler vers l'entrée de la nuit dudit jour 28 au 29.

« La débâcle de cette partie, qui n'a commencé qu'après minuit, était finie à la pointe du jour du 29, sans, pour ainsi dire, que les gens des environs de cet endroit s'en fussent aperçus.

« Tous les curieux furent étonnés de voir, dans la matinée du 29, ce canal parfaitement nettoyé, et dix ou douze bateaux qui avaient été enfermés dans la glace, entièrement débarrassés.

« Les eaux se trouvaient alors abaissées d'environ 2 pieds, tant à l'amont qu'à l'aval de cette écluse. Je laissai écouler les eaux pendant toute la journée du 1.er mars, lesquelles continuant à baisser se trouvèrent le soir à plus de 3 pieds au-dessous du pavé du périptère de la Comédie.

« Le pilon à écorce travaillant déjà, je prévins, au même moment, le fermier des moulins qu'il pourrait moudre le lendemain, tant à la porte aux chevaux qu'aux trois tournants du moulin de l'Intendance.

« Le mardi 2 mars, on rabaissa vers neuf heures du matin les portières du Saulcy; le moulin de l'Intendance fut mis en activité sur le champ, et celui des quatre tournants ou de la porte aux chevaux a commencé à moudre dans l'après-midi.

« Le mercredi 3 mars, les meuniers remirent en leur place les arbres des roues à aubes du moulin Fabert ou petit moulin, lesquels avaient été dérangés pendant la débâcle. Les eaux de la Moselle étaient rentrées presque entièrement dans leur lit dès le soir du même jour; mais celles de la Seille étaient encore étendues dans tout l'espace destiné à être inondé en temps de siège.

« Enfin, le jeudi 4 mars, la portière du Therme ayant été abaissée, malgré la rupture des deux madriers d'en bas, et les eaux de la Moselle se soutenant à plein lit, tout est

rentré dans la marche ordinaire pour pouvoir moudre à tous les moulins, lesquels se sont trouvés en activité le vendredi 5 mars, excepté les deux tournants à aubes du Therme.

« Cette inondation de la Moselle s'est portée au même point de hauteur où arrivent les grandes crues ordinaires de cette rivière, dont le repère est le pavé du périptère de la Comédie. Or, comme celle de 1778 s'est élevée de 18 pouces au-dessus du même pavé, les eaux de cette inondation extraordinaire se sont également portées au moins à 18 pouces au-dessus de tous les points de hauteur dont on vient de faire mention, tant en Chambière qu'à la ville neuve et dans les environs.

« Les dégâts causés par la débâcle dans les parties qui concernent la ville se sont heureusement réduits,

1.° A la rupture de partie des bois de la portière du Therme, qu'il n'a pas été possible d'élever assez haut pour la soustraire aux chocs des grands glaçons, lesquels, pour la plupart, se présentaient debout au passage de cette écluse;

2.° Au dérangement de quelques roues et de grillons des moulins;

3.° A l'enlèvement du parapet en bois de la plate-forme des roues de la foulanderie;

4.° Enfin à la destruction de quelques toises de longueur du parapet d'amont du Pont-Rouge de Chambière, et d'une petite partie du pavé du même endroit.

« L'ingénieur de la ville, en s'opposant fortement, comme il l'a fait le soir, 27 février, à la levée totale des écluses du Saulcy, a parfaitement rempli les vues bien fondées de sa résistance, lesquelles vues consistent,

1.° A empêcher la destruction de la majeure partie du pavé du port construit sur la fin de l'année dernière, en sauvant ce pavé du choc d'une quantité énorme de glaçons que ce passage direct eût attirés;

2.° En garantissant le Pont-Rouge de ce même choc, lequel l'eût entièrement emporté, vu sa caducité et le mauvais état où il se trouve depuis nombre d'années;

3.° En sauvant de la destruction dix ou douze bateaux qui étaient en réserve dans le canal supérieur de cette écluse, et qui font presque la totalité des bateaux de Metz pour les transports de la haute Moselle.

« Cet ingénieur était d'autant plus fondé à tenir les portières du Saulcy dans le point d'ouverture où il les avait fait mettre, que, dès l'année 1758, il avait démontré, et par la théorie, et par des faits, que la levée des deux grandes portières du Saulcy et celle de l'écluse du Therme ne pouvaient faire rabaisser que d'une très-petite hauteur (environ 2 pouces) le niveau d'inondation de la Moselle, lorsqu'elle est étendue entre le coteau de la citadelle et le mont Saint-Quentin (1). »

Je ne sache pas qu'avant l'an III de la république, de nouvelles inondations aient eu lieu. Le 9 pluviôse de cette année, dans l'après-midi, les eaux de la Moselle et de la Seille s'enflèrent extraordinairement sous l'influence d'une forte pluie. A Metz, la place de la Comédie et le Champé furent inondés; les flottes de sapin placées entre la poudrerie et la digue, prises par les glaces auxquelles elles avaient servi de liens, arrêtaient les glaçons charriés par le cours de l'eau, et les obligeaient à se jeter sur la prairie, à franchir la digue, ou à glisser sous la glace. Heureusement, une forte gelée survenue le 11 prévint les malheurs qui n'eussent pas manqué d'arriver. Un nouveau dégel amena petit à petit le nivellement des eaux.

(*Au prochain numéro, la suite et la fin des inondations de la Moselle.*)

---

(1) Le mémoire de Gardeur-Lebrun renferme d'autres détails sur l'inondation de la Seille; nous croyons devoir les omettre ici.

LES AVENTURES

DE

ROMUALD DE GUTTENFELS.

Conte.

SUITE ET FIN.

Odile et Romuald passèrent plusieurs mois au milieu du calme et du bonheur. Ils s'étaient fait des occupations ; un jardin avait envahi une partie de la pelouse dont ils avaient pris possession ; divers petits travaux remplissaient leurs journées ; des gnomes venaient les visiter de temps en temps, et nos deux solitaires ne regrettaient ni Guttenfels ni Ehrenfels.

Un soir que Romuald et Odile étaient assis sur les bords du fleuve, ils furent distraits de leur causerie par l'approche

d'un bateau garni de passagers et pavoisé. Le soleil y fit bientôt reluire des casques et des cuirasses, et le hennissement de quelques chevaux parvint jusqu'aux oreilles de notre chevalier. Il fut troublé comme Renaud à la vue de son bouclier.

— Odile, s'écria-t-il, vois-tu étinceler ces heaumes, entends-tu hennir ces coursiers? Que se prépare-t-il? Est-ce une guerre? est-ce un tournoi?... Des armes, des chevaux.... Oh! je veux savoir.....

Et quittant brusquement sa femme, Romuald courut à une petite barque dont les gnomes lui avaient fait cadeau, saisit les rames, et s'éloigna rapidement du rivage. Il fut bientôt auprès du bateau; et ayant demandé à un homme d'armes ce qui allait avoir lieu, il apprit qu'un grand tournoi devait être donné, par ordre de l'empereur, dans la ville de Cologne. Un instant Romuald pensa à demander une place dans le bateau, puis le souvenir d'Odile le retint, et il regagna le rivage, mais non pas sans s'être assuré que le lendemain une embarcation devait encore conduire des chevaliers à Cologne.

Ce fut avec embarras que Romuald avoua à Odile le désir qu'il avait de paraître à la joûte qu'on venait de lui annoncer. Elle soupira, mais cependant ne chercha pas à dissuader Romuald de son dessein.

Notre héros, en quittant Guttenfels, avait emporté ses armes, mais les gnomes lui dirent qu'ils voulaient lui en donner de beaucoup meilleures; ils lui firent présent d'une magnifique armure, et lui mirent en main une épée digne de se croiser avec Durandale.

Romuald, après avoir promis à Odile qu'il serait bientôt de retour, épia du rivage le passage du bateau que la veille on lui avait annoncé. Dès qu'il parut, il sauta dans sa nacelle, et, accompagné d'un gnome qui devait la ramener à

terre, il alla se mêler à la foule blasonnée qui se rendait à Cologne.

A peine descendu dans une auberge de cette ville, Romuald se mit à la recherche d'un cheval, et il en eut bientôt trouvé un tel qu'il le désirait.

Le grand jour arriva enfin. La lice se remplit; les *minnesænger* chantèrent, les hérauts crièrent : *largesse;* et quand retentit le *laissez aller,* un immense flot de poussière, s'élevant du sol frappé par le galop des chevaux, enveloppa un instant les nombreux combattants. Un aigu cliquetis de fer, le bruit sourd de quelques chutes résonnèrent à travers ce voile de poudre; il se dissipa peu à peu, et chaque dame put suivre des yeux son chevalier. Romuald volait d'un guerrier à l'autre, nul ne pouvait résister à sa fougue, et il assura rapidement l'honneur de la journée à la troupe dans laquelle il s'était placé. Proclamé vainqueur, on le conduisit au pied de l'impératrice qui devait distribuer les prix. A l'instant où il s'agenouillait sur l'estrade au haut de laquelle l'impératrice était assise, ses yeux se portèrent sur une dame étincelante de parure, et il demeura stupéfait : c'était Odile!

Le pauvre chevalier, sans savoir ce qui se passait, reçut le bracelet garni de diamants, récompense de sa valeur, et s'éloignant de l'estrade dans le plus grand trouble :

— Pourriez-vous me dire, demanda-t-il à l'un des joûteurs, quelle est cette dame assise derrière l'impératrice, la troisième à gauche ?

— C'est la femme du seigneur de Rheinstein.

— En êtes-vous bien sûr ?

— Très-sûr.

— J'aurais juré que c'était Odile d'Ehrenfels.

— Eh bien, oui, qui a épousé, il y a trois mois environ, Ulric de Rheinstein.

Dans un état impossible à décrire, Romuald réitéra les

mêmes questions et reçut à peu près les mêmes réponses. Enfin, il fut entraîné hors de la lice par la foule qui en sortait. Il sauta sur son coursier, et malgré sa fatigue, le pauvre animal fut lancé vers Cologne avec la fantastique rapidité du cheval de la ballade de Lénore.

Rentré dans sa chambre, Romuald demeura long temps la tête entre ses mains, ne sachant pas s'il était fou, s'il rêvait, ou si quelque puissance surnaturelle se jouait de lui. Tout à coup, il se souvint qu'un bal devait avoir lieu pour fêter les triomphateurs; comme Roland, lorsque d'amoureuses inscriptions lui eurent appris l'infidélité d'Angélique, il jeta ses armes autour de lui, revêtit tout de travers un magnifique costume dont il avait fait emplète, et se dirigea vers le palais de l'empereur.

La musique, les fleurs, les femmes, les illuminations, remplissaient déjà ce palais d'harmonie, de parfums et d'éblouissement; les danses étaient commencées; Odile, rayonnante de beauté et de coquetterie, distribuait quelques mots et quelques sourires aux jeunes chevaliers qui se pressaient sur ses pas.

Les jambes tremblantes, le cœur palpitant, le front baigné d'une sueur froide, Romuald réussit à s'approcher de sa femme, et d'une voix que la colère rendait aiguë, il lui dit: — un mot, Odile. — Odile, armée d'un éventail garni de plumes de paon, en jouait avec une grâce qui eût fait envie à une Andalouse; elle laissa tomber un regard étonné sur celui qui lui parlait ainsi, puis avec un accent plein d'indifférence, elle répondit: — Ah! c'est vous, messire Romuald, vous avez eu les honneurs de la journée, ce me semble.

— Madame, s'écria le chevalier, en cherchant à maîtriser son émotion, venez, j'ai un mot à vous dire sans témoins.

Odile s'esquiva du groupe qui l'environnait et suivit Romuald derrière une colonne.

— Vous allez, sans doute, lui dit-elle, me faire des reproches ?

— Non, vous m'avez rendu jusqu'à présent le plus heureux baron de l'Allemagne ; je veux seulement vous demander les motifs de votre étrange conduite.

— Un vieux proverbe dit : les absents ont tort ; et vous avez été absent.

— Absent !.... mais ne m'avez-vous pas permis de venir à ce tournoi ?

— Moi !..... à coup sûr vous êtes fou, mon pauvre Romuald !

Le chevalier, qui s'était approché d'Odile avec le projet de lui faire ce que l'on appelle vulgairement une scène, s'était radouci peu à peu comme le lion devant celui qui a réussi à le subjuguer, et quand ces mots : vous êtes fou ! retentirent à ses oreilles, un frisson parcourut tout son corps.

— Fou, fou ! s'écria-t-il, de grâce, apprenez-moi ce qui s'est passé ?

— Pauvre jeune homme, dit Odile, avec une certaine satisfaction : c'est cependant l'amour que je lui ai inspiré qui l'a mis dans cet état-là.

— Dites-moi tout, je vous en conjure, continua Romuald.

— Vous m'aimiez, l'auriez-vous oublié ?

— Je vous aime, je vous aimerai toujours.

— Mon père refusa son consentement à notre mariage, vous disparûtes du pays ; votre absence, des réflexions que je fis, me rendirent plus raisonnable ; voilà trois mois que j'épousai Ulric de Rheinstein, et c'est avec lui que je suis venue à ce tournoi. Pas de reproches, Romuald, et restons bons amis.

— Quel horrible jeu est-ce là ? s'écria le chevalier, hors de lui ; quoi ! un soir vous n'êtes pas venue me trouver à

Guttenfels; je ne vous ai pas épousée le lendemain; le soir de ce lendemain, nous ne nous sommes pas embarqués dans une nacelle qui nous a conduits au pied du Drachenfels; là, nous n'avons pas ensemble vécu heureux près d'un an ?.... De grâce, Odile, parlez, ma tête s'égare.

La jeune femme, effrayée de l'état d'exaspération où se trouvait Romuald, s'enfuit loin de lui et disparut au milieu des joies du bal.

Tout ce que la fièvre a d'agitation, tout ce que le délire a de rêves incohérents, Romuald l'éprouva ; enfin, il s'élança hors du palais et regagna son hôtel. La nuit s'écoula pour lui lente et douloureuse; il se promenait à grands pas dans sa chambre, son cœur battait violemment, une sueur froide le faisait frissonner; l'heure qui sonnait devenait pour lui le lugubre glas d'une messe de morts; la joyeuse chanson de l'ouvrier qui passait dans la rue avait pour son oreille la funèbre mélopée du *Dies iræ;* les sculptures de bois qui chargeaient le large fauteuil où il n'avait pu trouver un instant de repos, se tordaient en contorsions à la fois burlesques et horribles. Jamais artiste du moyen-âge n'aurait réussi à imprimer à une danse macabre un aspect plus effrayant que le délire le donnait aux personnages de la tapisserie qui entourait Romuald. Si son regard s'arrêtait sur une châtelaine chassant au faucon, la figure de la noble dame se mettait à grimacer, ses yeux s'enflammaient, sa bouche se fendait jusqu'à ses oreilles, ses couleurs se fanaient sous une teinte grisâtre, son menton s'allongeait d'une barbe, et un rire moqueur et méchant sifflait entre ses dents noires et dépareillées..... Vers le matin, Romuald trouva dans un sommeil agité un repos aussi fatiguant que ses veilles; lorsque vint le jour, il était en proie à la fièvre la plus violente.

Une semaine se passa sans qu'il y eût d'amélioration dans son état; enfin il se trouva mieux, et une nuit calme venait

de le remettre de ses fatigues, quand il vit au pied de son lit Odile, vêtue du costume avec lequel elle s'était enfuie de Guttenfels.

— Vous ici, Odile!

— Mon cher Romuald, je suis arrivée hier au soir; ne vous voyant pas revenir, je n'ai pu résister à mon inquiétude, et j'ai quitté le Drachenfels.

— Le Drachenfels! reprit Romuald avec l'air d'un homme qui cherche à rappeler ses souvenirs, oh! j'ai fait un épouvantable songe. Dans ce songe, Odile, vous me parliez avec une glaciale indifférence: c'était dans un bal, au milieu des fleurs, des lumières; vous étiez entourée d'hommages, et vous me disiez que vous n'étiez pas ma femme, que vous aviez épousé Ulric de Rheinstein. Oh mon Dieu! s'écria-t-il avec effroi, je me souviens, ce n'est pas un rêve que j'ai fait.... c'était après ce tournoi.... Vous n'êtes pas Odile!

— Romuald! s'écria la jeune femme avec un accent déchirant, et elle s'approcha du chevalier. Il la repoussa avec violence, elle roula par terre, puis se relevant sur ses genoux, sans dire une parole, elle tendit les bras vers son mari, et fixa sur lui des regards suppliants.

— Vous n'êtes pas Odile! répéta Romuald d'une voix mugissante.

— Eh bien, non, je ne suis pas Odile! me reconnaissez-vous? La femme que Romuald avait devant lui venait brusquement de changer de visage, et ce visage était celui de la jeune paysanne qu'il avait rencontrée dans une de ses chasses; mais son costume n'était plus celui sous lequel elle s'était d'abord montrée à lui: une tunique bleue dessinait les formes voluptueuses de son corps; par-dessus cette tunique descendait un voile d'une étoffe que Romuald ne connaissait pas, mais dont la couleur et l'apparence aérophane lui rappelaient ces légers nuages auxquels un soleil couchant

prête des teintes roses et dorées. Il y avait dans toute cette femme quelque chose de vaporeux, d'aérien : Flaxman eût été heureux si, lorsqu'il pensait à esquisser Françoise de Rimini, un tel être était venu, dans un songe, poser devant lui.

Romuald demeurait stupéfait; il croyait retomber sous le pouvoir de la fièvre.

— Écoute-moi, Romuald, dit l'étrange apparition, et tu prononceras ensuite sur ma destinée. Je suis une de ces habitantes des airs que les hommes ont appelées sylphides; mes frères et mes sœurs me connaissent sous le doux nom d'Elmaël. Comme eux, je suis née des plus subtiles parties de l'élément que nous peuplons; comme eux, j'avais devant moi plusieurs siècles de vie, et comme eux, après des siècles, je devais retomber dans le néant. Cette idée me glaçait d'épouvante. Dieu a permis qu'en nous alliant aux enfants de la terre, notre âme devînt immortelle, et dès lors je résolus d'épouser un homme. Bien souvent de pareils mariages ont eu lieu : Zoroastre était fils d'une salamandre, qui, de même que nous, est un être élémentaire. Il eut pour sœur cette Égérie qui donna de si sages conseils à Numa Pompilius, un roi de Rome dont tu n'as peut-être pas entendu parler, et ce fut en l'honneur de son père qu'elle engagea ce bon prince à faire élever un temple où l'on devait toujours entretenir du feu, et que l'on dédia à Vesta, la mère d'Égérie.

Romulus, le fondateur de Rome, naquit d'un sylphe, et c'est ce sylphe que des historiens qui n'ont pas le sens commun ont appelé le dieu Mars, lequel n'a jamais existé. Tu sauras que toutes les divinités que l'on a jadis adorées n'étaient autres que des êtres élémentaires; c'étaient aussi eux qui rendaient des oracles.... Ah! nous jouions autrefois dans le monde un rôle plus important qu'aujourd'hui.

Romuald écoutait ce singulier récit sans trop le comprendre, et se disait qu'il avait le délire.

La sylphide reprit après une courte pause : — Quand les temples du paganisme s'écroulèrent, nous devînmes un sujet d'effroi, et il nous fallut avoir recours à diverses ruses pour nous montrer aux mortels, qui souvent nous qualifièrent de démons..... de démons ! nous, les brillants fils de l'air ! N'alla-t-on pas jusqu'à dire que le grand enchanteur Merlin était né d'un diable ! — Ici les traits d'Elmaël exprimèrent une violente indignation. — Mais les fils des êtres élémentaires, continua-t-elle, semblent prendre à tâche de montrer combien est belle leur origine : ils sont tous des hommes distingués.... Hélas ! sans la faute d'Adam, tous les humains auraient été de même. Adam, composé de ce qu'il y avait de plus pur dans les éléments, avait beaucoup de rapport avec nous; il aurait pu être notre roi, mais il a méprisé notre alliance, pour rechercher celle de la femme.

Romuald se retournait dans son lit, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et fixait par moment de grands yeux effarés sur Elmaël.

— J'arrive à ce qui me concerne, poursuivit la sylphide. Un jour je t'aperçus, tu me parus digne de ma tendresse, et je résolus de t'épouser.

— Comme s'il n'y avait eu que moi de bon gentilhomme en Allemagne ! s'écria avec désespoir le seigneur de Guttenfels.

— Je me présentai à toi, continua Elmaël, sans s'embarrasser de cette interruption, sous le costume d'une paysanne, je te conduisis dans une cabane que j'avais fait élever, et je te l'avouerai, je pensais que tu ne pourrais me voir sans devenir amoureux de moi. Je te dirai franchement aussi que je t'aimai. Mes sœurs et mes frères voulurent me déterminer à retourner avec eux, mais ce fut en vain : j'étais décidée à t'avoir pour mari. J'appris tes amours avec douleur; ta passion pour Odile était trop brûlante pour que je

songeasse à la combattre, et dès lors je résolus, ce qui nous est facile, de prendre les traits de la noble damoiselle. Je vins à ton château, tu m'épousas, je te décidai à fuir, car je craignais le voisinage d'Ehrenfels. L'ondine du Lurley me reconnut à notre passage, et tu dois t'en souvenir, elle nous jeta un long adieu. Par ses ordres, tous les ondins du fleuve nous furent favorables. Quand nous débarquâmes au pied du Drachenfels, un gnome que je connais depuis long-temps nous reçut. Là, j'espérais augmenter le nombre de ces jours de bonheur auxquels tu m'avais accoutumée, le hasard est venu déjouer tous mes projets. Vois ce que tu veux faire, Romuald; vois si tu veux aimer une femme qui t'a oublié, ou si tu veux permettre à une sylphide qui t'adore de vivre auprès de toi.

Après qu'Elmaël eut cessé de parler, Romuald garda quelque temps le silence. Elle, les yeux levés sur lui, cherchait à deviner l'arrêt qu'il allait prononcer, et semblait, par la suppliante expression de sa physionomie, vouloir le toucher en sa faveur.

— Madame, dit enfin le chevalier, vous me permettrez de vous dire que vous avez agi à mon égard d'une façon un peu légère. Vous m'avez pris pour votre dupe enfin, et vous ne pouvez espérer que je veuille continuer à avoir pour femme un être élémentaire. Tous nos liens sont rompus.

Les yeux d'Elmaël se remplirent de larmes. — Romuald, s'écria-t-elle, le dévouement que je t'ai montré ne peut donc me mériter mon pardon..... Si je fus coupable, si je t'ai trompé, ce fut par amour pour toi.

— L'amour d'un être élémentaire! murmura Romuald avec terreur.

— Maintenant, Romuald, maintenant je suis une femme.

— Oh! vous l'avez dit, vous êtes un être élémentaire.

— Mais, Romuald, vous avez fait de moi une fille de

la terre; à présent je suis une noble châtelaine, je n'ai plus rien de commun avec les sylphes.

— Toujours est-il que vous portez un costume qui n'est, que je sache, à la mode en aucune partie de l'Allemagne, et qui n'est pas très-décent..... et puis, vous avez de bizarres connaissances, madame, cette ondine du Lurley, par exemple....

— Romuald, tu me déchires le cœur; n'y a-t-il donc plus de bonheur pour moi, pour moi qui ai fui mes sœurs et mes frères, qui ai renoncé aux plaines de l'air, qui t'ai tout sacrifié. Romuald! par pitié, regarde-moi d'un œil plus doux, parle-moi d'une voix plus tendre....

— Notre mariage est nul.

— Eh bien, permets-moi d'être ton esclave; maltraite-moi, si tu le veux, mais que je demeure avec toi.

— Jamais, jamais, tout est fini entre nous... Avoir toujours à ses côtés un être élémentaire! Que le ciel m'en préserve!

— Adieu donc, dit Elmaël d'une voix où la colère commençait à l'emporter sur la douleur, et Romuald se trouva seul, dans un état plus difficile à décrire qu'à comprendre.

Environ deux ans après cette scène, le château d'Ehrenfels était plein de dames, de chevaliers, de mouvement et de joie. Ulric de Rheinstein avait été tué dans un duel, et sa veuve Odile, devenue entièrement libre par la mort de son père, venait d'accorder sa main à Romuald de Guttenfels, qui, après s'être débarrassé de la sylphide, avait fait une cour assidue à la belle Odile. Elle n'avait pas tardé à être sensible à une passion que les douceurs d'une lune de miel, que la richesse de plusieurs parures et de superbes robes blasonnées offertes par Ulric, avaient d'abord un peu refroidie, et les deux nouveaux époux prouvaient la vérité d'une partie de ce proverbe :

Vieux tisons, vieilles amours
Se rallumeront toujours.

Romuald, avant de convoler en secondes noces, avait consulté plusieurs fameux casuistes touchant la validité de son premier mariage; tous s'étaient empressés de déclarer qu'il était complètement nul, qu'une sylphide n'était autre chose qu'un diable, et que sans doute Satan avait voulu s'amuser aux dépens du chevalier. C'était donc en toute sûreté de conscience que notre bon chevalier s'abandonnait au bonheur.

Après une journée passée au milieu des repas et des danses, les convives qui étaient venus assister à l'union de Romuald et d'Odile, avaient, les uns après les autres, quitté Ehrenfels pour regagner leurs châteaux, et lorsque la nuit approcha, le vieux seigneur de Pfalzberg prétextant la proximité de son manoir, contrariait seul Romuald par sa présence. Enfin, à force de porter à ses lèvres une coupe que remplissait activement d'excellent vin de Johannisberg, il se trouva que la *cruche au large ventre*, en face de laquelle il s'était placé, ne renfermait plus rien; alors il se décida à se retirer, et Romuald le congédia le plus promptement qu'il put.

Après s'être débarrassé de cet importun, Romuald monta à la chambre d'Odile, qui était debout sur un balcon de pierre, et semblait considérer les sites variés qui se déroulaient à ses pieds.

— Enfin, s'écria Romuald en s'approchant d'elle, ce jour de bonheur, auquel j'ai tant de fois aspiré, n'est donc plus un rêve. Odile, ma chère Odile !....

— Me voici, Romuald, dit une voix sortant d'un des angles de la chambre, et le chevalier vit avec un effroi inénarrable sa femme sur le balcon, et sa femme sortant d'un cabinet attenant à l'appartement.

Les deux personnes qui se ressemblaient si parfaitement jetèrent un même cri de terreur et se précipitèrent chacune vers Romuald, comme pour lui demander du secours. L'une

saisit son bras droit, l'autre son bras gauche, et leurs regards vitrifiés se rencontrèrent.

— Cette femme, dit l'une d'elles...

— Cette femme, répéta l'autre comme un écho....

— C'est mon fantôme, c'est mon ombre !

— Romuald, Romuald, au secours ! s'écriaient-elles toutes deux.

— Protège-moi ! continuaient-elles avec des cris déchirants ; ô mon Dieu, mon Dieu !

— J'ai affaire à la sylphide, se dit Romuald, et il restait immobile entre ces deux femmes si parfaitement semblables qu'il ne pouvait dire : celle-ci est Odile, celle-là est Elmaël. Par moment il éprouvait pour elles un même amour, d'autrefois elles lui causaient une même terreur ; tantôt il était sur le point de les serrer sur son cœur, tantôt de les frapper de son poignard ; elles étaient pour lui tour à tour deux Odile ou deux Elmaël.

— Je suis ton Odile, je suis ta femme, délivre-moi de ce spectre qui me glace de terreur, criait l'une, et l'autre répétait cette phrase, et elles se cramponnaient convulsivement aux bras du chevalier. Tout à coup Romuald se sentit trembler d'une frayeur surnaturelle, se troubla, repoussa brusquement ses deux épouses, se précipita hors de la chambre, et avec l'égarement d'un coursier qui s'emporte, se mit à fuir dans le château. Il traversa rapidement de vastes salles, des galeries, des cours, poursuivi par les voix des deux femmes, et si parfois il tournait la tête, un rayon de la lune les lui montrait courant derrière lui au fond de longs corridors sombres, et invoquant son appui l'une contre l'autre.

Romuald se trouva enfin à l'entrée d'une tour ; il s'élanca sur l'escalier tournant qui s'offrait à lui, et arriva en quelques bonds à une plate-forme ; là il eut honte de sa terreur. L'une de ces femmes était Odile ; il fallait la secourir, et il allait

redescendre les marches qu'il avait montées si rapidement, lorsqu'il aperçut à ses côtés Elmaël, qui avait repris ses véritables traits.

— Va, s'écria-t-elle avec un affreux ricanement, va trouver ton Odile; je ne suis plus jalouse d'elle. — Voilà une belle nuit de noces, monseigneur, c'est moi qui vous l'ai faite; mais elle me coûte cher, car maintenant mon âme est immortelle.....

Romuald se jeta sur Elmaël, mais elle disparut subitement. Alors il se précipita à l'entrée de la tour, et sur le seuil de cette entrée, ses pieds s'embarrassèrent dans les habits de noces d'Odile qui était étendue sans vie.

Il est probable que Romuald de Guttenfels se fit ermite.

Théodore de PUYMAIGRE.



NOTICE

SUR

DEUX BAS-RELIEFS

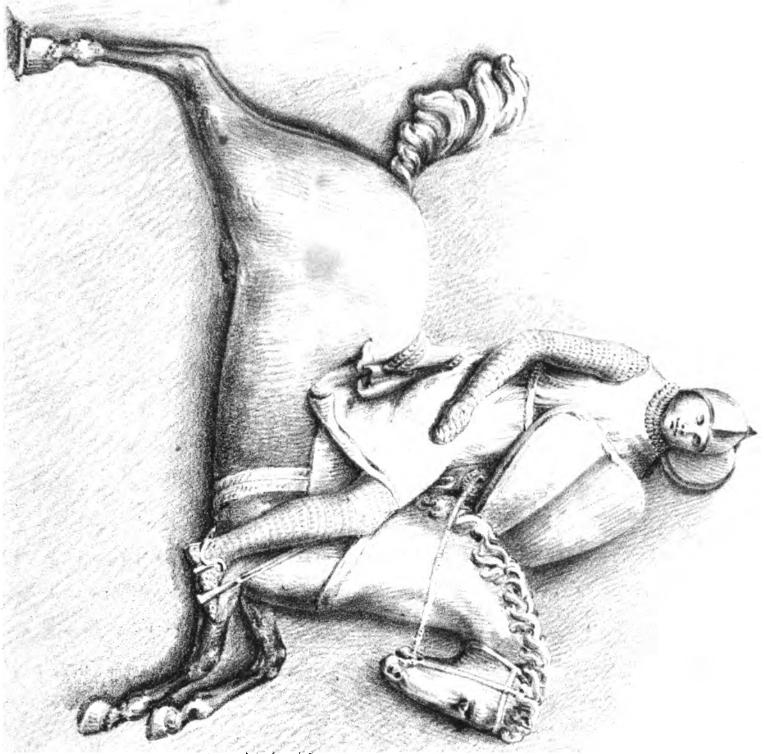
DE LA

GALERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE METZ,

REPRÉSENTANT DES CHEVALIERS.

L'étude des monuments anciens a quelque chose qui nous séduit; nous aimons à nous reporter aux temps qui les firent naître; nous nous plaisons à grouper autour d'eux la société qui en fut contemporaine, et l'homme pénétrant d'une part dans la nuit des temps passés, et s'élançant d'une autre part dans l'avenir, agrandit et multiplie ainsi son existence.

Mais cette étude offre encore un attrait bien plus grand, si l'examen d'un monument révèle un certain état de l'art, s'il présente un enseignement positif sur les usages ou l'état des connaissances d'une époque.





Tels sont les deux bas-reliefs existant dans la galerie de la bibliothèque, et qui furent donnés à la ville par M. Barthélemy père, avocat.

L'un d'eux, haut de 1 mètre 16 centimètres, représente un guerrier monté sur un étalon lancé au galop.

Ce personnage est sans barbe; tout son corps, excepté la tête, est couvert de mailles composées d'anneaux; une jarretière étroite est placée sous le genou. Il a un surtout ou tunique, ou cotte d'armes flottant sans manches, maintenue par une ceinture étroite. Le bras gauche porte un bouclier triangulaire, mais dont les deux angles supérieurs sont arrondis. Cette arme est large de 21 centimètres; elle est sans armoiries ni bas-reliefs; sa forme est légèrement convexe; une ligne un peu saillante, semblable à celle que l'on remarque sur les cuirasses de notre époque, la partage par le milieu. Ce cavalier tient les rênes de son cheval avec la main gauche. La main droite est fermée et appuyée sur la cuisse; par la cavité cylindrique que l'on y remarque, on voit qu'elle portait une lance.

Ce guerrier a en tête un casque sans cimier, se terminant en pointe; cette arme présente sur le front une ligne horizontale, et s'abaisse derrière pour couvrir la partie postérieure de la tête et une partie du cou. Le visage est découvert.

La jambe droite a un éperon qui la ceint immédiatement au-dessous de la cheville; cet éperon se termine par une seule pointe, comme les éperons antiques. Il est maintenu par une courroie qui, de l'articulation de la jambe avec le pied, passe sous celui-ci. La jambe gauche n'est point représentée.

Le cheval est d'une belle exécution; sa longueur est de 1 mètre 16 centimètres; il est au galop; ses oreilles et sa queue sont écourtées, sa crinière est flottante. Sa bride

est légère ; elle diffère peu de celles dont nous faisons usage, et que nous nommons brides à l'anglaise ; les courroies en sont étroites ; elle n'a point de muserole. On y remarque que le frontal se prolonge horizontalement sur les tempes pour recevoir à ses extrémités la courroie, qui du sommet de la tête passe sous la gorge du cheval afin de maintenir la bride. Le mors est à branches courtes et droites ; celles-ci sont renversées en arrière, ce qui laisse penser qu'il n'y avait pas de gourmette.

La selle est légère ; elle se relève d'une manière sensible en avant et en arrière ; elle n'a pas de croupière ; elle est maintenue par une double sangle et par une courroie qui passe horizontalement sur le poitrail du cheval. Un étrier mince et étroit est suspendu à une étrivière ; il n'est point ouvragé.

Le *second bas-relief* représente un chevalier à genoux également sans barbe ; sa figure est jeune et gracieuse ; il est aussi vêtu de mailles ressemblant aux précédentes, et qui lui couvrent tout le corps. La tête est coiffée d'un chaperon maillé ou capuce ; le visage est découvert ; cette armure enveloppe le reste de la tête, le cou, et couvre une partie des épaules et de la poitrine, sur lesquelles elle se termine en guimpe arrondie.

Sur son armure de mailles est un surtout semblable à celui déjà décrit, et qui cache le haubert que ces personnages portaient sans doute ; il est maintenu par un ceinturon qui se ferme au moyen d'un mécanisme particulier, que la vétusté du monument ne permet pas de bien comprendre. A ce ceinturon est attachée une épée dont la garde est presque horizontale et la poignée droite ; la lame, d'après le peu qui en reste, décroissait sensiblement de l'extrémité supérieure à l'inférieure, qui devait se terminer en pointe. Ce personnage a aussi des éperons.

A quelle époque devons-nous rapporter ces deux bas-reliefs ?

Strutt, dans son *Angleterre ancienne*, donne le dessin de plusieurs sujets qui ont une très-grande ressemblance avec ceux que nous venons de décrire.

La planche 43 de cet ouvrage nous montre, suivant cet auteur, l'un des Offa allant au secours du roi de Northumberland ; les guerriers qui y sont représentés sont, à l'exception du visage, entièrement couverts de mailles, qui dessinent tout le corps. Ils ont par-dessus leur armure une tunique, ou surtout sans manches, maintenu par une ceinture peu large. Leurs boucliers sont triangulaires, les angles supérieurs sont un peu arrondis, leur forme est légèrement convexe ; ils ne sont ornés ni d'armoiries ni de bas-reliefs. Leurs éperons sont à une seule pointe. La selle est de forme semblable à celle décrite, excepté qu'elle n'a pas de courroie sur le poitrail ; mais la planche 45 montre que les chevaux en portaient à cette époque. La bride n'offre de différence que dans la manière dont le sous-gorge est placé, et peut-être cette différence n'est-elle qu'une erreur de la part du dessinateur.

La poignée de l'épée que porte le roi Offa est semblable à celle décrite ; la lame est décroissante. La planche 52 représente des casques se terminant en pointe comme celui de notre cavalier.

Le dessin des chevaux a une grande ressemblance avec celui dont nous nous occupons. Strutt a représenté plusieurs chevaux ayant la queue écourtée.

Cet auteur nous apprend que la cotte de mailles, ou au moins une espèce de cotte de mailles, était formée de petits chaînons de fer et garnie de charnières mises à des distances convenables. Les armures des bas-reliefs que nous examinons n'indiquent pas de charnières, mais on voit qu'elles ne pouvaient gêner les mouvements des guerriers

qui les portaient. Nous lisons dans le même ouvrage « que les cavaliers et les soldats normands les plus distingués étaient couverts de cette espèce de mailles depuis la tête jusqu'aux pieds, *ad unguem armatos*. Suivant l'expression de Mathieu Paris, ils n'avaient, en général, de découvert que le visage et la main gauche.... Quand ils n'avaient pas la tête garantie par des mailles, ils portaient des casques de fer ou de cuivre. »

Si nous consultons notre histoire, nous voyons que Charlemagne, suivant le moine de Saint-Gall, portait, outre le casque et la cuirasse, des manches de mailles en forme de brassards, des cuissards et des bottes de fer. Les gens qui l'accompagnaient étaient vêtus de même, excepté qu'ils n'avaient point de cuissards. Cet empereur, dans un de ses capitulaires, recommande au comte d'avoir soin que les soldats aient, entre autres choses, des casques et des cuirasses; ainsi les armures de nos monuments sont postérieures à cette époque. D'ailleurs, continuons de consulter les auteurs qui se sont occupés de cette matière.

Spallart, dans les dessins qu'il donne des costumes militaires français, représente un guerrier revêtu d'un haubert en cotte de mailles; ses cuisses, ses jambes et ses pieds sont couverts de mailles; sa tête et son cou sont protégés de même; le visage est découvert; il a en outre un casque rond ayant quelque ressemblance avec une couronne fermée.

M. Lenoir, dans son *Histoire des Arts en France*, décrit le costume que les chevaliers y portaient du IX.ᵉ au XIV.ᵉ siècle. La statue qu'il décrit est sans barbe comme nos bas-reliefs; elle porte le haubert avec le chaperon de mailles jeté en arrière sur les épaules, les manches, les chausses de mailles et le gambeson, qui, selon le même auteur, était un vêtement contrepointé, garni de bourre ou de laine entrelacée et battue avec du vinaigre, et que l'on portait sous le haubert.

Pline dit que cette sorte d'arme défensive résistait au fer. Le haubert, selon M. Lenoir, était la principale arme défensive faite pour résister à la lance; elle appartenait exclusivement aux chevaliers et à ceux qui avaient fief de haubert. L'usage de cette arme, qui était une sorte de tunique à manches, se prolongea, suivant lui, jusque sous Philippe de Valois, en 1350, époque à laquelle on substitua au haubert une armure toute de fer.

Le même auteur nous enseigne que le vêtement d'un écuyer était semblable à celui d'un chevalier, à l'exception qu'il ne pouvait se vêtir du haubert, ni porter les manches, ni les chausses de mailles, ni la coiffette de mailles sur le bassinet ou chapeau de fer.

D'après les documents que je viens d'exposer, je vais essayer d'émettre une opinion sur l'époque à laquelle appartiennent les deux bas-reliefs dont nous nous occupons.

Le premier monument où l'on voie des selles formées par des arçons solides est la colonne d'Arcadius à Constantinople; il est fait pour la première fois mention d'étriers dans un traité de tactique dont l'empereur Maurice, mort en 602, est l'auteur; et les armures du temps de Charlemagne, ainsi que je l'ai dit, n'étaient point faites de mailles.

D'une autre part, il n'y a pas eu de véritables armoiries avant le XII.ᵉ siècle (*Méthode du Blason* par le père Menestrier); ce furent les expéditions des croisades qui les rendirent propres à chaque maison. Ainsi, par là même, nos deux bas-reliefs sont postérieurs au VII.ᵉ siècle, et pourraient appartenir à des temps voisins du XII.ᵉ siècle. Examinons cette seconde proposition.

Si nous nous reportons au temps où vivaient les Offa, nous voyons qu'ils régnèrent dans le VIII.ᵉ siècle; que celui qui fut roi de Mercie fut contemporain de Charlemagne, et mourut en 796. S'il en était ainsi, nos deux monuments

pourraient dater du VIII.e siècle, vu que les dessins qui ont le plus de rapport avec nos deux bas-reliefs sont attribués à l'un des Offa.

Mais Spallart n'est point favorable à cette opinion; il prétend que le surtout militaire doit certainement être attribué aux Normands, et il ne fut, selon lui, d'un usage général que vers le XII.e siècle. Il prétend aussi que, dans l'origine, la cotte de mailles ne couvrait que le corps; que plus tard les Normands y ajoutèrent un capuce. Il paraît, d'après les dessins qu'il donne, que ce capuce tantôt faisait partie de la cotte de mailles, tantôt en était détaché. A l'appui de ces deux principes, il représente, planche 67 (1), un guerrier dont le capuce fait partie de sa cotte de mailles, et, planches 62 et 63, deux personnages dont le capuce est séparé de cette arme défensive. Suivant lui, on le trouve de cette dernière façon vers la fin du XI.e siècle. Enfin, le même auteur nous apprend que l'armure de mailles à lames disparut vers le milieu du XII.e siècle, et fit place à la cotte de mailles à chaînons; que celle-ci, après avoir subi diverses variations qui la perfectionnèrent, devint d'un usage général, et que les monuments du XII.e siècle en donnent une idée complète.

La contradiction qui semble exister entre Strutt et Spallart n'est que spécieuse, il est facile de la détruire. Les dessins qui concernent les rois Offa sont l'œuvre de Mathieu Paris, bénédictin anglais, auteur d'une histoire universelle jusqu'en 1259, époque à laquelle il mourut. Il paraît certain que cet auteur, à qui l'on reproche d'ailleurs d'être inexact et crédule, tout en représentant des personnages du VIII.e siècle, a donné des costumes d'époques postérieures et appartenant

---

(1) *Tableau historique des Costumes français*, etc.

aux Normands. Ce qui le confirme, c'est que Strutt même, en traitant des mœurs et usages des Normands, cite les planches 43 et 44 de son ouvrage relatif aux Offa, et que le dessin qu'il donne, à la planche 31, n.° 8, de cavaliers normands est identique avec les deux planches citées. Nous avons vu aussi plus haut que cet auteur extrait de l'histoire de Mathieu Paris une description des costumes normands qui concorde très-bien avec les ceux donnés par ce dernier auteur.

Cette contradiction une fois expliquée, si nous nous en rapportons à ce que dit Spallart des époques auxquelles on commença à se revêtir du surtout, à avoir des capuces séparés des cottes de mailles; à porter des cottes de mailles qui, en se perfectionnant, devinrent identiques avec celles de nos bas-reliefs, ainsi qu'on le voit par les planches 62, 63 et 64 données par cet auteur, nos deux bas-reliefs ne sont pas d'une époque antérieure au XII.° siècle, et auraient même pu appartenir à des temps postérieurs, puisque, ainsi que nous l'enseigne le père Daniel dans son *Histoire de la Milice française*, des monuments élevés dans l'abbaye d'Ardennes, près Caen, à des personnages morts en 1331, 1341 et 1399, présentaient encore ce costume militaire. Mais, hâtons-nous de dire aussi que l'absence d'armoiries sur le bouclier de notre guerrier indique qu'il n'est pas d'une époque aussi rapprochée, et ce qui le confirme, c'est que la tombe de Pierre, comte de Dreux, surnommé *Mauclerc*, mort en 1250, représente ce personnage portant un bouclier couvert d'armoiries, et l'on sait que ce prince fut le premier duc de Bretagne qui fit mettre des armoiries à son écu. (*Art de vérifier les dates.*)

Je n'essaierai pas de prouver que l'artiste a voulu représenter deux chevaliers français : il y a eu tant de communications entre les Français et les Normands, qu'on peut

dire que ces deux peuples durent s'emprunter réciproquement leurs usages. En effet, les Français, comme nous l'apprend M. Lenoir, empruntèrent aux Normands leurs costumes militaires. Lorsque Philippe-Auguste défendit, en 1150, le luxe dans les cottes d'armes, il est probable que l'on aura aussi adopté le surtout si simple de ceux-ci (1). Enfin, nous ferons encore remarquer que l'usage de se raser, introduit en Angleterre sous Henri I.er, s'établit peu de temps après en France sous Louis le Jeune, dit le Pieux, et à cette époque on portait les cheveux courts.

Le calcaire oolithique jaune qu'on a employé pour ces deux bas-reliefs indique qu'ils ont appartenu à un monument de notre ville ou de notre pays. L'usage que l'on a fait de la scie pour les séparer d'une pierre plus forte, et la précaution que l'on eut ensuite de les fixer avec des boulons de fer au mur dont ils ont été détachés pour être transportés à la Bibliothèque, prouvent que la personne qui prit ces soins les appréciait autant comme monuments historiques que comme objets d'art.

V. SIMON.

---

(1) J'étais tenté d'attribuer les deux bas-reliefs dont nous nous occupons aux templiers dont l'ordre fut fondé en 1118; mais dans les différents dessins que j'ai vus, leur surtout est représenté avec des manches plus ou moins longues.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA VIE

d'Abeilard et d'Héloïse.



Abeilard est peut-être le seul personnage historique dont la postérité ait mieux connu la vie privée que la vie publique, et cependant cette dernière est si étroitement liée à la première, que ne pas connaître l'une, ne serait réellement pas connaître l'autre.

En effet, si, même de nos jours, ce grand homme est plus célèbre par son histoire privée que par ses services publics, si la gloire de l'amant protège encore aujourd'hui celle du philosophe, ce fut précisément le contraire dans son siècle, où la célébrité du philosophe devint le principe ou du moins la cause principale de celle qui s'attacha à ses relations par-

ticulières et aux infortunes qui en furent la suite. Le public en jugera par le tableau suivant que nous avons esquissé, il y a quelques années (1), de la vie de cet homme illustre, qui y sera considéré successivement sous tous les rapports par lesquels il appartient aujourd'hui à l'histoire. Bien des personnes y liront, peut-être pour la première fois, qu'Abeilard a été le plus habile théologien, le talent philosophique le plus brillant, le plus profond et le plus ingénieux non seulement de son siècle, mais de toute la période scolastique du moyen-âge; elles y verront qu'il a été l'homme qui exerça l'influence la plus forte et la plus durable sur les études et les connaissances de son temps par ses leçons, ses disputes, ses écrits, et surtout par l'ardeur singulière dont il sut enflammer les esprits; elles y apprendront enfin que cet homme, dont le public ne connaît guère que le roman, a été, dans l'histoire du XII.e siècle, le premier et le plus spirituel représentant de l'esprit national des Français, qu'il a jeté à Paris les premiers fondements de l'Université de France, et qu'il a été pendant vingt-cinq ans la gloire de ses écoles, où sa réputation appelait des milliers d'écoliers de l'Italie, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de l'Allemagne, et de toutes les parties de l'Europe.

Pierre Abeilard naquit en 1079 à Palais, petit bourg de Bretagne, où Bérenger, son père, était seigneur. La nature l'avait doué de qualités extraordinaires : esprit, imagination, sensibilité vive et tendre, raison forte et pénétrante, avide de spéculations métaphysiques, capable d'une attention longue et soutenue, il réunissait, comme tous les grands

(1) Ce tableau était destiné à un grand dictionnaire biographique qui devait paraître à Paris au commencement de 1835, et qui n'a point paru. Il n'en a été imprimé qu'une épreuve, d'après laquelle nous publions aujourd'hui cet article, resté depuis dans notre portefeuille.

hommes, les facultés les plus opposées et les plus difficiles à réunir à un haut degré de force et d'activité. Il eut un autre avantage, précieux dans tous les temps, mais qui l'était surtout au XI.e siècle : il avait un père qui aimait les lettres, et qui avait pris de bonne heure un soin particulier de son éducation.

Sa naissance et sa qualité d'aîné de la famille le destinaient à la carrière des armes; mais entraîné dès l'âge le plus tendre par son goût pour l'étude, il s'y livra sans réserve, et dans la suite renonça généreusement en faveur de ses frères à ses droits d'aînesse et à tous ses biens. Ses études classiques furent une suite de triomphes; tout cédait à la vive pénétration de son esprit; il parcourut en peu de temps les orateurs, les poètes latins, apprit les langues grecque et hébraïque, l'histoire, la jurisprudence, et s'arrêtant à la philosophie scolastique, qui commençait à être fort à la mode, il s'y appliqua entièrement.

Rousselin, le fondateur du nominalisme pur, et célèbre par une hérésie trinitaire condamnée au synode de Soissons, fut son premier maître de philosophie, laquelle ne comprenait guère alors que la dialectique ou la logique appliquée à l'art de disputer. C'était le plus redoutable et le plus subtil argumentateur que la Bretagne possédât alors. Ses triomphes attestés par vingt combats, ses arguties sorties victorieuses de cent discussions publiques, devaient influer puissamment sur le caractère et les destinées du jeune Abeilard, aiguiser son esprit naturellement fin et sagace, développer cette facilité d'élocution qui le distinguait, et surtout exciter en lui cette soif immodérée de gloire et de renommée littéraire dont il brûlait dès lors, et qui le maîtrisa, le tourmenta toute sa vie.

Cependant, le savoir de ce professeur fut bientôt épuisé, aussi bien que celui de quelques autres maîtres moins connus

dont il avait suivi les leçons. Il avait alors seize ans. Que faire?.... L'exemple de ces anciens philosophes qui avaient entrepris de longs voyages pour s'instruire, lui tomba dans l'esprit, et aussitôt il résolut, il se crut capable de les imiter. Il partit, et armé, de pied en cap, de syllogismes, de dilemmes, de sorites, mais fort surtout des ressources de son esprit, il parcourut les diverses parties de la Bretagne et les provinces voisines, provoquant au combat, à la dispute, les chefs des écoles, et, comme un autre chevalier errant, jetant le gant à ceux qui voulaient essayer ses forces naissantes, et le confirmer lui-même dans le sentiment de sa supériorité et de ses talents. Partout, sur son passage, il laissa des traces de la pénétration de son génie, et partout les maîtres poussés à bout, vaincus dans les luttes qu'ils avaient soutenues contre lui, éclairés sur l'art de poser une question avec précision, sur l'art de découvrir les vérités ou de démontrer celles qui sont découvertes, et voyant jaillir de si vives lumières d'un âge aussi tendre, n'eurent pas de peine à soupçonner l'astre nouveau qui s'élevait sur l'horizon de la France, et saluèrent son aurore par des cris d'admiration. Pour Abeilard, il trouva sans doute que la Bretagne n'était plus un théâtre digne de lui, et il résolut de se rendre à Paris, dont les maîtres jouissaient d'une haute réputation, et dont les écoles attiraient déjà une foule de jeunes gens de toutes les parties de la France, et même des pays voisins.

Parmi ces maîtres, le plus habile et le plus célèbre était Guillaume de Champeaux, qui enseignait la dialectique, et se distinguait surtout dans ces combats, dans ces luttes philosophiques, appelées *thèses publiques*, qui fixaient alors l'attention de toutes les classes de la société, et plus particulièrement celle de plusieurs milliers de jeunes gens qui se pressaient avidement autour de sa chaire, et faute de logements, campaient, pour ainsi dire, autour de l'école.

C'était une véritable arène, une lice dans laquelle maîtres et disciples s'engageaient en présence d'une foule immense de spectateurs, et dans laquelle on se livrait des combats à outrance. C'étaient là les spectacles, les combats de gladiateurs du temps, ou plutôt c'était là le pendant de ces jeux chevaleresques, leurs modèles, où se déployaient, où s'entretenaient les forces physiques, comme les premiers étaient destinés à cultiver, à développer les forces morales. Ces luttes étaient parfaitement appropriées au génie de l'époque et de la nation, comme aussi aux besoins, aux intérêts, je dirai presque à la politique de la science, cherchant à exciter, par l'intermédiaire des passions, à réveiller la raison publique assoupie; c'était, pour tout dire, une image de la sourde fermentation qui travaillait cette période de l'esprit humain, dont Abeilard devait être le symbole; une expression de ce besoin général de combattre l'ennui qui consumait toutes les existences, qui déjà avait créé les croisades, et qui résultait nécessairement de l'uniformité de la vie monastique et féodale, et surtout de l'état stationnaire des sciences et des recherches spéculatives, qui semblent être un des aliments, une des conditions vitales de la mobile et intelligente Europe.

Tels étaient la scène, le grand théâtre que rêvait depuis long-temps l'âme ardente, la naissante ambition du jeune docteur, et qu'il avait vainement cherchés en Bretagne. Il avait trouvé dès lors le mot de l'énigme de son existence, le rôle qu'il était appelé à jouer sur la terre. Aussi, s'empressa-t-il de suivre les leçons de Guillaume de Champeaux, s'attacha à sa personne, se concilia son amitié. Mais bientôt ayant, dans ces conférences de tous les jours, pénétré le faible de la doctrine de son maître, et n'écoutant plus que le sentiment de la vérité et son amour pour la gloire, l'écolier, non moins fougueux que savant, lui livra un assaut

public, l'attaqua, l'embarrassa et le réduisit au silence. Ce premier succès l'enhardit et lui en valut plusieurs autres, aussi bien que la haine de Guillaume et la jalousie de beaucoup de ses condisciples, plus touchés de l'humiliation de leur maître et de leurs propres défaites, que des talents ou des brillants avantages d'un nouveau venu, leur égal. L'orage grossissait et allait fondre sur lui : il fallut prendre un parti ; il prit celui que lui conseillaient l'énergie de son caractère et la faveur des circonstances, mais que le sentiment de son extrême jeunesse avait jusque-là interdit à son ambition.

Il résolut, à l'âge de vingt-deux ans, d'ouvrir à son tour une école de philosophie ; il partit pour Melun en solliciter l'autorisation à la cour, qui y faisait sa résidence, et en avait fait une ville presque aussi considérable que celle de Paris à cette époque. Aidé de la protection de quelques grands seigneurs, que le jeune professeur avait su intéresser en sa faveur, il obtint au bout de six mois, malgré les intrigues de son maître devenu son rival, la permission tant désirée, et ouvrit à Melun même un cours de dialectique, où sa réputation, grandie par l'opposition de Guillaume, lui attira un si grand nombre d'auditeurs que les écoles de Paris étaient désertes. On ne parlait plus que du nouveau professeur, de son esprit, de ses belles manières, de son éloquence, et des questions curieuses qu'il expliquait.

De si heureux commencements enflèrent le cœur d'Abeilard et lui inspirèrent la résolution d'attaquer son adversaire à force ouverte, de réfuter tout le système de ses opinions, et, pour rendre la dispute plus vive, plus éclatante, de se rapprocher de Paris, de se fixer à Corbeil où tous ses auditeurs le suivirent. Le succès le plus complet couronna encore son plan. Les élèves de Champeaux venaient de Paris, de cinq à six lieues, attaquer ceux d'Abeilard ; les uns et les autres étaient puissamment soutenus par leurs maîtres,

et l'ardeur avec laquelle on combattait excita la curiosité de toute la province; mais les disciples de Champeaux étaient presque toujours vaincus par ceux d'Abeilard, et leurs victoires acquirent une gloire infinie à leur maître. Tant de triomphes cependant n'avaient pu s'obtenir que par des études excessives qui avaient altéré sa santé, au point que les médecins consultés ne virent d'autre remède que la cessation de tous ses travaux, et le repos absolu pris dans l'air natal.

Cette décision fut un coup de foudre pour Abeilard; mais il fallut obéir, quitter le théâtre de sa gloire, renoncer à sa fortune à peine ébauchée, à ses études chéries, à la foule de ses admirateurs. Il partit, emportant les regrets de toute la ville, soigna sa santé avec zèle, avec ardeur, et après l'avoir rétablie, revint au bout de deux ans à Paris.

Tout était changé : Paris était pour lui un nouveau théâtre dont il ne connaissait plus les décorations. La plupart de ses disciples étaient dispersés; tout languissait, plus d'émulation, plus d'ardeur dans les disputes; on agitait d'autres questions dans les écoles, et d'une manière toute nouvelle. Guillaume de Champeaux, suivant l'usage du temps, s'était fait moine par ambition, mais n'avait pas renoncé à ses cours, et, dans le monastère même de Saint-Victor, donnait des leçons publiques de rhétorique, de philosophie et de théologie, auxquelles l'absence d'Abeilard avait attiré un assez grand nombre d'écoliers. Abeilard lui-même, alors âgé de vingt-huit ans, courut se ranger sous sa discipline, se réconcilia avec son ancien maître; mais ce rapprochement ayant renouvelé leurs anciennes discussions sur les universaux, elles furent alors poussées si vivement, et les erreurs de Champeaux parurent démontrées avec tant de clarté, que le public obligea ce dernier à changer d'opi-

nion, et à enseigner celle de son heureux rival, c'est-à-dire qu'il fut réduit à signer la perte de sa réputation, celle de ses élèves, et, peu s'en fallut, celle du droit d'enseigner.

Comme ces disputes et ces doctrines opposées sont célèbres dans l'histoire du temps et dans celle de la philosophie, sous le nom de nominalisme et de réalisme, et qu'elles doivent cette célébrité surtout au génie et à l'influence d'Abeilard, il est à propos d'en dire ici un mot, que nous nous efforcerons de rendre aussi clair que l'abstraction du sujet et les bornes étroites de notre cadre nous le permettront.

Les universaux ou les idées générales sont-elles ou non des substances, et communiquent-elles ou non la substantialité aux choses individuelles? En d'autres termes, les idées générales ont-elles une existence métaphysique absolue, indépendante des individus, ou n'ont-elles qu'une existence simplement physique, résidant dans les individus comme leur forme naturelle, ou enfin n'ont-elles qu'une existence logique, c'est-à-dire ne sont-elles qu'un produit de l'esprit, une création du langage, un résultat de nos abstractions habituelles?

Cette question est fondamentale en philosophie; elle avait autrefois partagé les trois plus grandes écoles de l'antiquité: celle de Platon qui appartenait à la première opinion, celle d'Aristote qui défendait la seconde, et enfin celle de Zénon et des stoïciens qui soutenaient la troisième. Elle produisit les mêmes scissions dans le moyen-âge, les mêmes dans les temps modernes. Roscelin ou Rousselin, qui fut le maître de Champeaux et d'Abeilard, renouvelant, exagérant l'opinion de Zénon, que du reste il ne connaissait pas, soutenait que les notions générales ne sont que des mots auxquels ne correspond aucune idée réelle dans l'es-

prit, en un mot, ne sont que des *noms de choses*, d'où celui de *nominalistes* pour les partisans de cette opinion. Guillaume de Champeaux, embrassant une opinion diamétralement opposée, pensait avec Platon que les notions générales sont non seulement des choses douées d'une existence réelle et indépendante des objets, mais qu'elles expriment encore l'essence des choses, *res*, d'où le nom général de *réalistes* pour ceux qui suivirent ou modifièrent plus ou moins cette doctrine. Il soutenait ainsi que cette essence se trouve contenue tout entière dans tous les individus qui appartiennent à l'idée générale, de sorte que les individus, ou choses individuelles, diffèrent les uns des autres non par leur réalité, mais seulement par le nombre et la diversité de leurs accidents.

Abeilard, leur disciple commun, qui était l'âme et le fauteur de cette célèbre querelle, qui par son éloquence avait appelé sur elle l'attention et l'intérêt général, n'attaqua pas moins vivement Roscelin que Guillaume de Champeaux. Il prouvait au premier que l'esprit déduit les notions générales des objets individuels et que le langage les représente, mais qu'elles ne sont pas de simples mots auxquels ne correspond aucune idée, parce qu'elles ont besoin du secours du langage; il prouvait au second que, quoique ces notions aient un fondement dans les individus, elles ne jouissent cependant pas d'une réalité absolue et indépendante des objets. Il se rapprochait ainsi d'Aristote, et pensait sans doute que ces notions sont des idées de réalité enfantées par l'imagination seule, dans laquelle elles ont leur source et leur essence. A l'appui de cette doctrine, il énonça le premier cette célèbre maxime, si souvent répétée depuis, qu'une réalité ne peut être déduite d'une autre, mais bien une idée d'une autre idée; et ainsi, il n'était pas nominaliste comme Roscelin, ni réaliste comme

Champeaux, mais corrigeant l'un par l'autre, et entrant dans la route que lui traçait son génie original et indépendant, il était réaliste à l'égard de Roscelin, et nominaliste à l'égard de Champeaux.

Du reste, le mouvement qu'il avait imprimé à la pensée stationnaire de son siècle, à cette pensée bloquée de toutes parts par la théologie du temps, se prolongea pendant toute la durée du moyen-âge, et se manifesta surtout d'une manière éclatante par cette foule de sectes philosophiques dans lesquelles une indépendance déjà remarquable divisa et subdivisa les deux grandes branches qu'il avait en quelque sorte créées et organisées.

A cette époque, Abeilard, victorieux de ses adversaires, héritier des élèves de Champeaux, qui accouraient en foule à ses leçons et payaient chèrement cet honneur, était parvenu au comble de ses désirs et de son ambition. Il se voyait considéré comme l'oracle de la philosophie, comme le plus habile maître qu'il y eut en Europe, et c'est du haut de la chaire même de Champeaux que son successeur était venu lui offrir pour se ranger lui-même au nombre de ses auditeurs, qu'il allait désormais foudroyer les opinions rivales, et proclamer les résultats de ses méditations. Mais Champeaux, dont les passions haineuses couvaient sourdement sous la haire et le cilice dont il était couvert, ne put rester spectateur indifférent de tant de gloire dans un rival. Impuissant contre Abeilard personnellement, il attaqua son propre successeur, démissionnaire momentané de sa chaire; et, à force de calomnies accumulées sur sa personne, réussit à l'en dépouiller et à lui substituer un de ses élèves, que cet exemple de vengeance perfide garda bien de toute généreuse renonciation en faveur d'Abeilard. Mais le succès de cette trame odieuse le couvrit de la haine publique, et ne servit qu'à rehausser l'éclat dont brillait

Abeilard, à augmenter l'intérêt qu'il inspirait alors comme victime d'une basse jalousie. Privé de sa chaire, il se retira une seconde fois à Melun, où ses leçons excitèrent des applaudissements universels, mais qu'il quitta de nouveau pour Paris, dès qu'il apprit que Champeaux s'était lui-même éloigné de cette ville.

C'est alors qu'il résolut de se créer dans la capitale même une chaire, une école, et qu'il alla en jeter les fondements sur le mont de Sainte-Geneviève, alors inculte et inhabité, afin, disait-il, que de cette éminence il pût battre son ennemi en brèche et le tenir assiégé de toutes parts. Peu de jours lui suffirent pour y ouvrir un camp retranché, s'y fortifier et le mettre hors d'insulte. Les auditeurs affluèrent, lui prêtèrent main forte, et il se vit plus honoré, plus suivi que jamais. A la nouvelle de cet affront, Guillaume sortit de sa retraite et marcha droit à Paris, s'empara de son ancienne chaire, et résolut de tenter de nouveau le sort des combats. Jamais la présence de ces deux rivaux n'avait excité autant d'ardeur, autant d'émulation entre leurs communs disciples et les savants du temps. Chacun avait pris parti et s'était rangé sous une bannière. C'était tous les jours de nouveaux défis, de nouvelles luttes ; mais les montagnards de Sainte-Geneviève, chargés d'armes trempées par Abeilard, non seulement battaient leurs adversaires de la plaine, mais encore osaient attaquer Champeaux lui-même, le confondaient, et rapportaient tous les jours de nouveaux lauriers, de nouvelles victoires à leur maître. Ces cris de victoire, ces chants de triomphe seuls alors venaient interrompre le vaste et morne silence qui régnait sur la France, et qui, sorti du sein des monastères, des cloîtres et des manoirs féodaux, s'était répandu sur les cités même les plus populeuses. Mais ces cris étaient, à leur insu, des cris de joie qui saluaient l'aurore de la raison et de l'indé-

pendance philosophique, représentée par Abeilard, et ces chants étaient des chants prophétiques qui annonçaient au génie claustral la naissance d'un ennemi, et, dans les temps prescrits, des luttes et des hérésies nouvelles. C'en était fait de Champeaux, en dernière analyse, le représentant du supranaturalisme théologique, lorsqu'une lettre pressante rappelant Abeilard en Bretagne, délivra Champeaux d'un concurrent mortel à sa gloire. Jamais la piété filiale n'avait imposé à ses intérêts, à sa juste ambition, un plus douloureux sacrifice; mais le devoir ordonnait : il fallut partir, et laisser à son rival, fort de son absence, le temps de se rétablir de ses échecs, et peut-être de lui ravir le prix de sa supériorité et de ses talents.

L'expérience ne tarda pas à justifier ces tristes pressentiments. Abeilard, à son retour à Paris, trouva Guillaume de Champeaux promu à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Que faire dès lors à Paris? Plus d'adversaire digne de lui, plus de combats, plus de triomphes. Il venait de voir son père suivre l'exemple général de ce siècle, échanger sa noble épée contre la cendre et le cilice d'un cloître; il résolut de se livrer à la théologie, qui offrait d'ailleurs une carrière nouvelle à son génie.

Dans ce dessein, il se rendit à Laon auprès d'Anselme, qui jouissait alors d'une grande réputation dans cette science, et qui avait donné jadis des leçons à Guillaume de Champeaux. Mais Abeilard, qui cherchait du sens, des pensées et du raisonnement, et non un vain cliquetis de mots, s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé de maître, négligea de se rendre à ses conférences, et, fort de ses propres réflexions sur l'interprétation des saintes Écritures, qui composait alors toute la théologie, parut s'étonner un jour qu'un homme, instruit d'ailleurs, eût besoin d'un autre maître dans cette science, que du texte même de la Bible interprété

par un Père de l'Église. Cette assertion, qui révolta tous les assistants et surtout Anselme, fut suivie de l'offre d'expliquer à volonté les passages les plus obscurs des saintes Écritures. On lui proposa les prophéties d'Ézéchiel : il accepta le défi, quelque rude qu'il parût, et dès le lendemain matin, malgré les représentations de ses amis, surpris et comme indignés de sa témérité, il vint annoncer qu'il était prêt à subir cette épreuve. Mais leur surprise fut bien plus grande, lorsqu'ils virent, pour ainsi dire, son génie pénétrer audacieusement dans les ténèbres d'un sujet qui leur paraissait impénétrable ; lorsqu'ils le virent dénouer les nœuds inextricables du prophète, dissiper comme un prestige les mystères de ses paroles, les placer dans un jour tout nouveau, lancer avec profusion les trésors de son érudition et comme accabler ses auditeurs des forces de son esprit, et sortir enfin victorieux de toutes les difficultés que la langue hébraïque, les incertitudes de l'histoire, et la triple signification littérale, morale et religieuse de ces prophéties, semblaient opposer à ses talents, et sous lesquelles on avait conçu le secret espoir de le voir succomber. Son triomphe fut beau, ce fut un cri d'admiration arraché à l'envie même ; mais l'envie ne perdit rien de ses fureurs : elle inspira le vieil Anselme et ses disciples, comme elle avait inspiré Guillaume de Champeaux et les siens ; seulement, la renommée de sa victime, protégée par l'opinion publique, lui imposait quelques-unes de ces précautions que son génie n'a jamais implorées en vain. On se vengea de sa supériorité, on le punit de ses triomphes, et sous prétexte de sa nouveauté dans la théologie, ou des erreurs qui pourraient lui échapper dans la suite, on lui refusa l'occasion de les commettre, et on s'efforça de l'éloigner ainsi du nouveau théâtre de gloire qu'il allait s'ériger.

Abeilard, cependant, de retour à Paris, se livra exclu-

sivement à l'enseignement de la théologie. Ses explications des prophéties d'Ézéchiel, qui servirent d'introduction à ses leçons, excitèrent des applaudissements universels, et, dans un siècle où dominaient les idées et les corps religieux, firent retentir son nom jusque dans les provinces les plus reculées et dans les plus obscurs monastères.

Il commença pour lors à jouir des douceurs de la paix et d'une gloire que la persécution semblait respecter ; son amitié devint un honneur recherché de tout le monde ; des milliers d'élèves, avides de l'entendre, accouraient de toutes parts et déposaient à ses pieds les dons de leur reconnaissance ; son nom était dans toutes les bouches, ses ennemis étaient vaincus ou dispersés ; il était l'oracle des écoles, et du monde, et des cloîtres ; ses paroles avaient la puissance de l'autorité, et les saintes Écritures, dont il était l'interprète le plus éloquent, leur communiquaient quelque chose de divin et de sacré.

Tout semblait conspirer à son repos et à son bonheur ; gloire, science, esprit, talents, fortune, jeunesse, santé et un avenir brillant, il paraissait avoir réuni tous les éléments de la félicité humaine ; que lui manquait-il donc pour être heureux ?..... Un cœur plein du bonheur d'aimer, d'un bonheur qui, selon ses propres expressions, les renferme tous.

Jusqu'alors ce cœur, resté vierge et pur, semblait avoir abdiqué en faveur de son génie ; mais la nature a des droits imprescriptibles, et la fortune complaisante, et comme attentive à ses moindres désirs, avait créé pour lui dans un autre sexe et sous les formes les plus séduisantes un autre lui-même, un autre Abeilard, comme si un homme tel que lui ne devait être sensible qu'au triple charme de la beauté, de la vertu et des talents. Elle fit plus ; elle orna ce modèle de perfection de toutes les grâces de la jeunesse, de l'innocence, et du plus heureux naturel ; elle doua son esprit de pénétration, son cœur des sentiments

les plus nobles, et comme par compensation des revers qu'elle lui préparait, arma son caractère de courage, de constance et d'une fermeté héroïque. Pour la rendre plus digne encore du mortel à qui elle était destinée, pour l'unir à lui de liens plus étroits, de rapports plus intimes, elle l'avait initiée aux lettres grecques et latines, aux mystères de la philosophie et des divines Écritures, et elle voulut qu'elle fût autant au-dessus du reste des femmes qu'il l'était lui-même au-dessus des hommes de son siècle; enfin, comme pour la livrer plus entière, plus tendre et plus dévouée à celui qu'elle lui réservait, elle l'avait, au sortir de son enfance, sevrée des douceurs de l'amour filial, lui avait refusé le bonheur de connaître une mère, un père qui répondît à son cœur, et l'avait placée orpheline sous la tutelle d'un oncle, chanoine à Paris.

Telle était Héloïse à la fleur de son âge, à l'âge de dix-sept ans. Elle excitait l'admiration de tous ceux qui la connaissaient; on n'en parlait qu'avec enthousiasme : elle avait séduit jusqu'à l'avarice de son oncle, le chanoine Fulbert, qui, en sa qualité de tuteur, n'avait épargné et n'épargnait encore aucun soin, aucun sacrifice pour son éducation, persuadé que sa nièce serait un jour la gloire de son sexe, et l'honneur de sa noble famille, issue de l'antique et illustre souche des Montmorency. Rien ne semblait manquer à ses destinées, à ses vœux et à ses talents, qu'un maître plus digne de les diriger, et peut-être aussi des yeux plus dignes de l'apprécier et de la comprendre elle-même. Sa réputation se chargea de ce soin : déjà elle était parvenue à Abeilard; il voulut connaître ce prodige. Il la vit enfin, on ne sait par quelle rencontre. La voir, l'entretenir, l'admirer, concevoir pour elle un amour violent, lui écrire une lettre brûlante qui reproduisait tous les feux de son âme, tout fut l'ouvrage d'un jour : ce fut, disait-il, le plus heureux, le plus délicieux de sa vie....; ce fut le plus

malheureux et comme la source de tous les maux qui empoisonnèrent le reste de sa carrière.

De son côté, Héloïse ne fut pas moins sensible au mérite de ce grand homme. Il avait alors trente-neuf ans, mais la pureté de ses mœurs et le chaste commerce des Muses lui avaient conservé, avec cette fleur de santé qui caractérise la première jeunesse, toutes les forces, toute l'ardeur et l'irrésistible entraînement qui président aux passions de cet âge. Il était beau et bien fait, avait l'air doux, des manières élégantes, la voix belle, parlant bien, chantant encore mieux, avec une grande facilité de faire des poésies et des chansonnettes latines qui rappellent tantôt l'ingénieux et spirituel Catulle, et tantôt respirent toute la tendresse des vers que soupirait Tibulle. La première entrevue fut suivie d'un commerce de lettres et de visites secrètes dont les charmes compensaient à peine, dans l'esprit d'Abeilard, le danger d'exposer Héloïse aux soupçons et à la colère de son oncle. Il songea au moyen de s'en délivrer; le plus naturel et le plus sûr lui parut de demander la table et un appartement dans la maison même de Fulbert. Le chanoine accepta cette proposition avec d'autant plus d'empressement que son avarice le rendait plus imprévoyant, et qu'il fit ajouter au prix de la pension, qui était considérable, la condition que, dans ses moments de loisir, Abeilard soignerait les études de sa nièce, jusqu'alors très-dispendieuses pour lui. Mais les seuls moments de loisir que laissaient à Abeilard ses nombreuses occupations du jour, étaient les soirées; elles furent consacrées à Héloïse, et souvent prolongées bien avant dans la nuit, avec d'autant plus de liberté que le chanoine se retirait de bonne heure, et abandonnait les deux amants à la confiance que lui inspiraient leur vertu et la gravité de leurs études.

Mais de ces études et de cette vertu même naquit peu

à peu une telle confiance, une union de cœur si intime, une harmonie si parfaite de goûts, de sentiments et de pensées, que leur amour se purifiait dans la conformité et l'élévation même de leurs idées, et bientôt ne leur parut plus qu'un arrêt même du ciel prononcé de toute éternité. C'était une admiration réciproque de leurs perfections, un enchantement, un délire qui disposait de toutes les ressources de leur esprit, de tous les feux de leur imagination, de tous les trésors de la science; qui se nourrissait de toute l'exaltation des idées religieuses, des charmes enivrants de la poésie et des mystères de la théologie, et trouvait dans les tableaux voluptueux mêmes des saintes Écritures, leur lecture habituelle, dans les exemples fameux de l'histoire, et surtout dans la pureté et la noblesse de leurs sentiments, un appui, une autorité et un aliment inépuisable. Quel homme ou plutôt quel Abeilard eût résisté à une Héloïse parée de tous les attraits de la beauté, de tous les dons de l'esprit, et rejeté la coupe du plaisir offerte des mains de la sagesse? Et quelle Héloïse eût long-temps combattu un homme dont les talents distingués et les vastes connaissances, s'ils inspiraient le respect à la foule étonnée, savaient encore revêtir l'expression la plus aimable, se produire sous les formes les plus brillantes, et transformer l'admiration elle-même en amour et en tendres affections? Aussi, arriva-t-il qu'Héloïse devint encore plus passionnée pour Abeilard qu'il ne l'était pour elle. Dans son enthousiasme, Abeilard lui apparaissait comme un génie puissant qui exerçait sur elle les droits de l'inspiration, qui subjuguait sa raison et ses sens; comme un astre brillant qui détournait sur elle les rayons destinés à éclairer le monde, ou plutôt comme un Dieu qu'elle avait ravi au ciel, à la contemplation des vérités divines et humaines, et qu'elle avait abaissé à l'adoration d'une créature et à de

terrestres jouissances. Cette idée la pénétrait d'une généreuse douleur, et, dans son dévouement héroïque pour la gloire d'Abeilard, s'élevant au-dessus de l'égoïsme de la passion qui la dominait, elle accusait ses charmes de trop de puissance; elle se reprochait l'aveuglement dont elle frappait ce grand homme, les moments précieux qu'elle lui dérobait, ou qu'il dérobait pour elle aux progrès de la science et de la philosophie; et c'est ainsi que cette fille extraordinaire répond d'avance à de basses et de viles calomnies qui de nos jours, en Angleterre et en Allemagne, ont osé souiller le caractère d'Abeilard, et imputer un odieux plan de séduction à celui qui fut lui-même la victime d'une fatale et invincible séduction.

Plusieurs mois s'écoulèrent dans ces doux entretiens, dans ces veilles consacrées tour à tour aux transports de l'amour et au culte des Muses; moments les plus délicieux et les plus heureux de leur vie, que je n'essaierai pas de peindre, et que la fortune ne semble leur avoir accordés qu'au prix d'une longue et cruelle expiation, qu'à condition qu'ils les paieraient des malheurs du reste de leur carrière. Et déjà les jours des revers commençaient à poindre, déjà des soupçons et des bruits sourds circulaient dans le monde. L'esprit d'Abeilard, quelque vaste qu'il fût, ne pouvait contenir à la fois une Héloïse et la théologie. Le professeur n'apportait plus à ses leçons publiques le même zèle, la même ardeur, et surtout ces réflexions neuves et profondes qui excitaient particulièrement l'attention, et qu'il devait à ses études, à ses préparations. Ses élèves cherchaient à s'expliquer la cause de ce changement et ne tardèrent pas à la pénétrer. Bientôt on lui attribua publiquement les vers et les chansons qu'il avait composés à la louange d'Héloïse, et qu'il chantait lui-même avec beaucoup de goût. Ces vers avaient été le charme qui avait enchanté Héloïse, le philtre dans lequel elle avait

bu l'amour qui la consumait. C'est elle-même qui nous apprend cette particularité, et nous instruit de la puissance de son talent poétique :

« Parmi les qualités qui brillaient en vous, écrivait-elle long-temps après, il y en avait deux qui me touchaient plus que les autres, savoir : les grâces de votre poésie et la douceur de votre chant. Toute autre femme n'en eût pas été moins touchée que moi. Lorsque, pour vous délasser de vos exercices philosophiques, vous composiez, en mesure simple ou en rime, des poésies amoureuses, tout le monde voulait les chanter, à cause de la douceur de votre expression et de celle du chant. Les plus insensibles aux charmes de la poésie ne pouvaient vous refuser leur admiration. Comme la plupart de vos vers chantaient nos amours, mon nom fut bientôt connu par le vôtre. Les sociétés particulières et les assemblées publiques ne retentissaient que du nom d'Héloïse. Les femmes enviaient mon bonheur. »

Toute la ville retentissait, en effet, des chansons et des amours d'Abeilard ; le seul Fulbert, aveuglé par sa tendresse pour sa nièce, n'en savait rien ou plutôt n'y croyait point, malgré les avis fréquents qu'il avait reçus. Enfin, il ne fut plus maître de conserver ses doutes, ni de retenir sa colère, après qu'ils furent dissipés ; il accabla Abeilard de reproches et d'injures, et lui interdit l'entrée de sa maison. Héloïse elle-même ne fut pas épargnée, et essuya les traitements les plus durs ; mais si sa douleur fut extrême, elle n'avait rien de personnel, et ne servait qu'à faire éclater en cette occasion la noblesse de ses sentiments et l'inviolable dévouement que lui avait inspiré Abeilard ; elle pleurait non sur elle, mais sur lui ; elle ne pouvait se consoler d'avoir attiré tant de disgrâces à un homme de ce mérite, et d'avoir contribué à la ruine de sa fortune, de sa réputation et de ses justes espérances. Abeilard, de son côté, quoique consterné du

coup qui venait de le frapper, était moins sensible à sa propre confusion qu'aux larmes et au sort malheureux d'Héloïse, déshonorée dans sa famille et maltraitée de son oncle. Toutefois, persuadé qu'une longue interruption de ses leçons publiques secondait les vengeances de Fulbert et accréditait ses discours, il céda aux instantes prières de ses nombreux amis et reprit ses exercices ordinaires. Mais à peine était-il rentré dans sa chaire, qu'il reçut une lettre secrète d'Héloïse qui lui annonçait avec transport sa grossesse, et lui demandait un conseil dans cette périlleuse conjoncture, qui exposait leurs personnes et peut-être leur vie à toute la colère de son oncle. Abeilard donna ici une nouvelle preuve de son désintéressement et de la droiture de ses intentions; il partagea avec Héloïse toute la joie que cette nouvelle lui causait, quelque menaçante qu'elle fût pour sa fortune, son ambition et tout son avenir. Mais il fallait agir et pourvoir à la sûreté d'Héloïse: il l'enleva de nuit, déguisée en religieuse, et la conduisit en Bretagne, auprès de sa sœur, où elle accoucha d'un fils d'une si rare beauté, qu'elle le nomma Astralabe, astre brillant, mais qui ne vécut pas.

Il serait difficile de dépeindre la fureur et la consternation dans laquelle entra Fulbert, à la nouvelle de l'enlèvement et surtout de l'accouchement de sa nièce. Tout ce que l'orgueil blessé, la haine, la vengeance, le désespoir, peuvent inspirer de violences et de résolutions extrêmes, il l'éprouva, et ne songeait à rien moins qu'à traîner Abeilard en justice, ou, en cas d'échec, à l'immoler de sa propre main. Abeilard, averti du coup qui l'attendait, ne sortait plus que bien armé et entouré d'un nombreux cortège de ses écoliers, prêts à lui faire un rempart de leurs corps, et cette précaution fit échouer les desseins de Fulbert. Mais ces armes, cette résistance de la force à la violence, n'étaient point celles de la philosophie, ni surtout celles d'un caractère aussi élevé, aussi gé-

néreux que celui d'Abeilard. Il eut la gloire d'un autre courage, celui d'aller seul, dans ces circonstances, trouver Fulbert au milieu de ses fureurs et de ses vengeances, et lui fit une peinture si touchante des grandes et aimables qualités de sa nièce et du fatal amour qui les avait subjugués tous deux, qu'il amollit ce cœur dur, étranger à tous les sentiments de la nature. Il lui offrit de tout réparer par le mariage, à condition néanmoins que ce mariage serait secret, pour ne pas compromettre, avec sa réputation et sa chaire de théologie, le seul revenu, le seul bien qu'il apportait à Héloïse. A ces mots de mariage, Fulbert, transporté de joie, l'embrassa et lui jura une amitié éternelle. Abeilard partit aussitôt pour la Bretagne, ne doutant pas qu'une nouvelle qui rendait à Héloïse une patrie, une famille, un époux et l'honneur, ne dût lui causer le plus vif plaisir. Mais Abeilard, quoique grand par ses propres sentiments de noble conscience, ne connaissait pas encore, n'avait pas encore mesuré toute la grandeur du caractère d'Héloïse. Quelles furent donc sa surprise et son admiration lorsqu'il vit cette fille incomparable faire une abnégation héroïque de sa personne et de ses droits, entrer avec lui dans un combat de générosité et de dévouement, lui disputer la palme des sacrifices et de l'amour fidèle, et, dans un délire de magnanimité, s'oubliant elle-même et l'honneur de son sexe, refuser non seulement le mariage, mais encore déployer devant lui tout ce qu'elle avait d'éloquence, de talents et d'empire pour l'entraîner dans son parti. Son discours, qui nous a été conservé, est un chef-d'œuvre où tout ce qu'elle avait de grand et d'admirable brille tour à tour. Abeilard, si distingué par son élocution facile et son invincible dialectique, fut vaincu et pour ainsi dire réduit au silence. Toutefois il resta inébranlable dans la parole qu'il avait donnée à Fulbert; et l'admiration qu'Héloïse lui inspira, la grandeur d'âme et la singu-

lière fidélité qu'elle fit éclater en cette circonstance, loin de le détourner de son projet, ne firent qu'ajouter au bonheur d'unir ses destinées aux siennes, et de posséder en elle le plus beau caractère, le meilleur cœur et l'esprit le plus ingénieux, le plus élevé qui ait jamais fait la gloire de son sexe. Héloïse, après avoir épuisé tout ce que la raison, l'histoire, la philosophie, et surtout l'honneur, l'ambition et les intérêts d'Abeilard lui offraient de puissants arguments contre ce mariage, désespérée de ne pouvoir vaincre sa résolution, y consentit à la fin. Mais que ce consentement coûta cher à son cœur! Rien n'était capable de modérer l'excès de sa douleur; et, comme si elle eût percé dans l'avenir: « Fasse le ciel, s'écriait-elle, que ce funeste mariage ne soit point la perte de l'un et de l'autre, et que la peine qui le suivra ne soit pas plus grande que l'amour qui l'a précédé! »

Le mariage toutefois eut lieu, et pour le cacher au public, qui du reste ignorait l'enlèvement en Bretagne et la naissance d'Astralabe, Héloïse alla demeurer chez son oncle; Abeilard reprit son ancien appartement et ses leçons: du reste, ils se voyaient rarement et toujours en secret.

Cependant Fulbert, d'un caractère sombre et atrabilaire, vint à s'imaginer que l'honneur de sa nièce n'était pas suffisamment réparé par ce mariage, et le divulgua, violant ainsi la parole qu'il avait donnée à Abeilard, et les conditions de leur réconciliation. Héloïse, indignée de cette trahison qui compromettait l'avenir d'Abeilard, nia l'existence du mariage avec serment. Fulbert, irrité à son tour de voir sa nièce plus dévouée aux intérêts de son époux qu'à ceux de sa famille, la maltraita d'une manière indigne d'un homme de son caractère; et pour la soustraire aux mains de ce barbare, Abeilard l'enleva pour la seconde fois, et la mit en sûreté dans le couvent d'Argenteuil. Le chanoine au désespoir de voir sa victime lui échapper, se persuada qu'Abeilard

ne l'avait enlevée à sa tyrannie que pour en faire une religieuse, que pour rompre les liens qui les unissaient, et conçut un projet de vengeance atroce. Des assassins apostés par lui, et tous de ses parents, furent introduits de nuit dans la chambre d'Abeilard, par son valet de chambre que le chanoine avait corrompu à force d'argent; et, tandis que quatre de ces misérables le retenaient par les bras et les jambes, un cinquième, armé d'un rasoir, lui fit subir le dernier et le plus cruel des outrages, qui le livra à la dérision de ses ennemis, le rendit un objet d'opprobre et d'ignominie à ses propres yeux, et exerça une influence funeste sur son caractère et ses facultés intellectuelles.

La nouvelle de cet attentat excita une indignation universelle; tous les ordres de la ville, le clergé, l'évêque, les magistrats, les nobles, les bourgeois, les savants, se portèrent en foule à sa demeure pour lui exprimer leurs regrets. On n'entendait de toutes parts que des pleurs et des gémissements; ses écoliers surtout poussaient des cris jusqu'au ciel. Jamais on ne comprit mieux combien Abeilard était aimé dans Paris, que dans ces tristes conjonctures. Le père de la patrie n'eût pas reçu des témoignages plus glorieux que ce philosophe n'en reçut dans son malheur. Les personnes les plus spirituelles et les plus distinguées versèrent des larmes sur sa disgrâce, et, dit un auteur contemporain, la nouvelle d'une grande bataille livrée, d'un époux ou d'un amant tué à l'armée, ne leur eût pas été plus sensible que l'affliction d'Abeilard, qu'elles considéraient comme un de leurs plus illustres apologistes. Mais on ne se borna pas à ces marques de douleur, quelque honorables qu'elles fussent pour lui, on résolut de le venger. L'évêque de Paris décréta prise de corps contre le chanoine Fulbert, qui fut dépouillé de ses bénéfices et condamné à l'exil. Les magistrats ne purent saisir que deux de ses complices; ils subirent la peine du talion

et eurent les yeux crevés. Ces actes de justice ne consolèrent pas le malheureux Abeilard. Il alla cacher ses larmes et sa honte dans le monastère de Saint-Denis, où, quelques mois après, il prononça ses vœux et renonça pour toujours au monde.

Vers le même temps, il écrivit une lettre à Héloïse pour l'engager à suivre son exemple. Elle gémissait alors accablée du coup qui venait de le frapper; mais quand elle connut la résolution qu'il voulait prendre, et le conseil qu'il lui donnait à elle-même, sa grande âme, comme ranimée par le nouveau sacrifice qu'il lui demandait, cessa ses gémissements et reprit toutes ses forces. Elle accepta d'une main ferme le calice ou plutôt le sublime dévouement qu'il lui offrait, et résolut, à l'âge de vingt ans, d'ensevelir pour jamais dans un cloître sa beauté, sa jeunesse, ses talents, son attachement au monde qui l'aimait, et de consommer, dans l'exemple de la plus parfaite soumission, le sacrifice de l'amour le plus pur et le plus désintéressé qui ait jamais honoré son sexe.

C'est ainsi que cette femme admirable prétendit venger Abeilard du sort funeste qui le poursuivait, ou plutôt c'est ainsi qu'elle résolut d'expier des égarements dont elle se croyait seule coupable. Dans l'excès de sa douleur, elle se félicitait de devenir sa victime, pour avoir une nouvelle preuve de son amour à lui donner, pour lui offrir une nouvelle garantie de son inviolable fidélité, qui désormais, elle l'avait compris, devait être un baume salutaire pour les plaies de son cœur. Mais en renonçant pour toujours au monde et à ses séductions, en se consacrant à Dieu et au silence d'une retraite pour laquelle elle ne se sentait aucune vocation, en se séparant de tout, elle ne put consentir à s'arracher de l'âme le malheureux Abeilard, à se séparer du souvenir de celui qui était tout pour elle; qui était pour elle, comme elle le dit elle-même, un père, un frère, un époux,

un amant, un maître, un directeur, qui réunissait sur elle tous les droits qu'un mortel peut obtenir sur l'amour et le respect d'une femme. Aussi, quelle plume exprimerait dignement ce qu'il y a de touchant et de tragique dans l'héroïsme de sa résignation! Quelles couleurs, quels pinceaux feraient revivre aujourd'hui, avec quelque vérité, les angoisses, les douleurs, les frayeurs religieuses et les mouvements opposés de tendresse qui déchiraient son cœur le jour où, prenant le voile et l'habit sacré, le jour terrible et solennel où, faisant vœu de devenir l'épouse d'un Dieu, elle s'avançait vers l'autel, tenant d'une main la croix et de l'autre un *billet d'Abeilard qu'elle arrosait de ses larmes, et dans lequel il lui jurait un amour éternel!*....... Mais Héloïse elle-même nous a conservé, dans une de ses lettres, quelques traits de ce sombre et lamentable tableau. Écoutons-la :

« Pourrais-tu, écrivait-elle à Abeilard, pourrais-tu avoir oublié ce jour triste et solennel où, comme des victimes qui attendent le coup mortel, nous étions au pied des autels? Que de larmes coulèrent de nos yeux dans ces cruels moments! A la fleur de la jeunesse, je disais un adieu éternel au monde; je baisais le voile sacré avec des lèvres glacées; les autels tremblèrent, les lampes pâlirent; le ciel crut à peine à la conquête qu'il faisait, et les anges entendirent avec étonnement les vœux que je prononçais. Je m'avançais cependant vers ce sanctuaire redoutable : ce n'était pas sur la croix que mes yeux étaient fixés, mais sur toi seul; le zèle de la religion ni la grâce ne faisaient pas ma vocation, et je ne me perdais ainsi tout entière, que parce que je perdais mon amant. Oui, je portais, en allant à l'autel, le cœur de mon époux et le mien, et mon sacrifice n'immolait ni l'un ni l'autre. »

A.-N. WEYLAND.

(*La suite au prochain numéro.*)

FÊTE MUSICALE

DE

DEUX-PONTS.

MUSIQUES MILITAIRES ALLEMANDES COMPARÉES AUX NÔTRES — PROGRAMME DES DEUX CONCERTS. — HÆNDEL ET LE MESSIE. — LES CHOEURS. — L'ORCHESTRE. — ALOYS SCHMIDT. — S. BACH.

La réunion musicale de la Bavière rhénane a eu lieu cette année dans la jolie petite ville de *Deux-Ponts*, les 18, 19, 20 et 21 juin. Cette solennité y avait attiré, outre les exécutants, un assez grand nombre de curieux de *Trèves*, *Landau*, *Saint-Wendel*, *Kaiserslautern*, *Frankendal*, *Manheim*, *Spire*, etc..... Néanmoins, la fête de *Heidelberg*, qui tombait à la même époque, en avait détourné beaucoup à son profit. N'oublions pas de mentionner les villages avoisinant *Deux-Ponts*; eux aussi avaient envoyé leur contingent à la fête; car, en Allemagne, le goût et la connaissance de la musique sont répandus jusque dans les hameaux, et sous ce rapport, l'habitant des campagnes n'a rien à envier au citadin; aussi bien que ce dernier, il prête son concours, comme chanteur ou comme instrumentiste, à l'exécution des chefs-d'œuvre des maîtres.

La musique seule n'a pas fait tous les frais de la fête de *Deux-Ponts*, mais elle était partout.

Au théâtre, elle occupait les entr'actes d'une pièce de *Scribe* traduite en allemand; elle présidait aux bals et aux banquets; dans les bois, elle suivait les promeneurs, et partout elle était excellente.

Les régiments en garnison à Deux-Ponts et à Landau avaient prêté leurs musiques. Celle du régiment de Landau surtout ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'ensemble. Disons en passant que cette musique militaire est moins bruyante que les nôtres, où trop souvent la grosse caisse, la caisse roulante, les bonnets chinois, les cymbales, triangles, etc., etc., sans compter un nombre plus que suffisant d'ophycléides et de trombonnes, écrasent le chant, et ne permettent de percevoir distinctement que les sons aigus de la petite flûte nageant dans l'espace sans liaison sensible avec les parties de clarinettes. Chez nos voisins, on a conservé le basson, et même dans quelques pays le hautbois, dans les musiques militaires. On s'y contente aussi d'un moindre nombre d'ophycléides; et au lieu de trois trombonnes basses ou jouant la basse, ou, ce qui est pis encore, jouant hors de leur diapason, et attaquant les sons élevés du trombonne alto que l'on n'emploie pas, on a un trombonne de chaque espèce, basse, ténor et alto.

Il résulte de cette sobriété, et de meilleures proportions dans l'ensemble, que l'on n'entend pas seulement les *parties extrêmes*, mais aussi les *parties intermédiaires*, dont l'harmonie est si nécessaire pour donner au *chant* toute sa valeur. Au reste, faut-il s'étonner de tout ce bruit à une époque où les compositeurs dramatiques emploient à tout propos la formidable artillerie des instruments de cuivre et de percussion? C'est là, disent-ils, de l'instrumentation *forte*. A les entendre, *Don Juan* est *faiblement* instrumenté. Étrange abus des mots!

Mais revenons, et pour aller plus directement au but, citons textuellement le programme des concerts donnés les 19 et 20 juin.

Premier jour : le *Messie* de *Hændel* avec l'instrumentation de *Mozart.*

Deuxième jour : 1.° *Tongemælde*, symphonie à grand orchestre de *A. Schmidt ;*

2.° L'hymne de *Spohr,* opus 98 : *Gott du bist gross ;*

3.° La symphonie en mi bémol de *Mozart ;*

4.° La cantate de *S. Bach : Eine feste Burg ist unser Gott ;*

5.° L'ouverture d'*Olympie* de *Spontini.*

La composition de ce programme mérite des éloges, qui reviennent de droit à M. *Thomas* de Deux-Ponts, à qui était échue la direction du *Messie*, de l'hymne de Spohr, et de la cantate de S. Bach. M. *Strauss* aussi mérite des louanges pour les soins qu'il a donnés aux répétitions de la belle symphonie de Mozart et de l'ouverture d'*Olympie.*

Le *Messie* a rempli seul la première séance. C'est un des chefs-d'œuvre de Hændel et de l'art en général. Son analyse offrirait peu d'intérêt à des lecteurs qui ne l'ont point entendu. A Paris, on n'en connaît qu'un fragment. Un jour la Société des concerts du Conservatoire a fait à Hændel la grâce d'exécuter l'*Alleluia* qui termine la seconde partie de son œuvre; c'est le n.° 37 : or, le *Messie* contient cinquante numéros. L'an dernier encore, nous avons entendu un *fragment* de l'oratorio de *Schneider,* le *Jugement dernier.* Mutiler de pareils ouvrages, c'est les anéantir, et cette preuve de mauvais goût est au moins étonnante de la part de l'élite des musiciens de la capitale. La crainte d'ennuyer le public est un vain prétexte ; on calomnie gratuitement le public.

En Allemagne, l'art est compris d'une autre manière : un

oratorio s'exécute dans son entier, et le public écoute religieusement jusqu'au bout; alors seulement on applaudit, parce que les applaudissements au milieu des morceaux nuisent à l'effet, et que l'on tient à ne rien perdre. En France, les musiciens sont remplis de préjugés à l'égard des compositions des siècles précédents; il faut presque de l'audace et ne pas craindre le ridicule pour oser affirmer que la musique n'est pas née d'hier, et pour oser citer avec admiration les noms de Palestrina, A. Scarlatti, Leo, Durante....., S. Bach, Graun, Hændel, voire même Haydn et Mozart. Il est vrai que *Beethoven*, que l'on trouvait *baroque* et *inintelligible* il y a vingt ans, est aujourd'hui à la *mode*. Qu'on sache donc que ce grand homme regardait Hændel comme le *maître des maîtres*, et que Mozart, en parlant de lui, disait: « *Lorsqu'il le veut, il va et frappe comme la foudre.* » Ces paroles de Mozart peignent bien l'effet des chœurs du *Messie*. Ajoutons qu'en instrumentant plusieurs des oratorios de Hændel, Mozart a rendu à ce grand compositeur l'hommage le plus digne d'un pareil génie; hommage touchant, et supérieur, suivant nous, à tous les honneurs que l'Angleterre a rendus à sa mémoire (1).

Qu'on ne s'y trompe pas, Mozart, en réinstrumentant les oratorios de Hændel, n'a pas prétendu corriger le maître, il a seulement voulu rendre ses ouvrages exécutables ailleurs que dans une église. La partition originale du *Messie* est

---

(1) Les Anglais ont érigé à Hændel un monument dans l'abbaye de Westminster; en 1786, ses ouvrages furent publiés à Londres par souscription et édités avec luxe; enfin, chaque année, le jour anniversaire de la mort de ce grand compositeur, qui arriva le 13 avril 1759, on exécute ses principaux ouvrages auprès de sa tombe, avec des orchestres de plusieurs centaines de musiciens, et un nombre de choristes proportionné à une telle masse d'instruments.

pour instruments à cordes, avec orgue obligé. Qu'on juge de l'effet de cette musique lorsque Hændel lui-même, l'un des meilleurs organistes de son temps, exécutait cette dernière partie.

L'exécution du *Messie* au concert de Deux-Ponts a été remarquable; les chœurs surtout ont produit un grand effet; ils ont été dits avec feu et ensemble par deux cent cinquante chanteurs, secondés par un orchestre de cent cinquante musiciens, sous la direction de M. Thomas.

A l'instant même où la masse vocale venait à se mêler à la masse instrumentale, toute oscillation cessait dans celle-ci, qui, seule, était loin d'avoir l'aplomb de sa rivale. Il n'y avait pourtant là que des enfants, des jeunes filles, des amateurs et des maîtres d'école. Parmi ces derniers, nous avons remarqué des voix d'une grande énergie qui faisaient merveilles dans l'*attaque* de certains chœurs, par exemple dans la fugue en ut mineur qui se trouve dans la seconde partie, et dans l'*Amen* en ré majeur qui termine l'ouvrage.

A la vérité, les *soli* ont laissé beaucoup à désirer; mais nous serions injustes, si nous n'exceptions de notre critique M. *Funck* de Trèves et M.[lles] *Hetzel* et *Stæs* de Spire.

M. *Funck* a chanté avec conviction l'air de ténor si touchant au début, et plus loin si plein d'enthousiasme qui suit l'ouverture. Plus d'une fois M.[lle] *Hetzel* a trouvé des accents passionnés dans sa voix de soprano si vibrante; et nous connaissons peu de voix de contralto plus franches et plus suaves que celle de M.[lle] *Stæs*.

Dans l'œuvre de *Hændel*, les *airs* en général sont moins saillants que les chœurs, mais il y en a de fort beaux, et les admirateurs *exclusifs* de la musique moderne prennent beaucoup trop au sérieux la plaisanterie de *Rossini*; l'air du tuteur du *Barbier de Séville*:

« *Quando mi sei vicina* »

n'est en effet qu'une caricature des airs de l'ancienne école. Admettons que quelques ornements surannés les déparent, est-ce donc là un motif suffisant pour les condamner à l'oubli? et l'homme de goût doit-il attacher tant d'importance à d'insignifiantes broderies? Croit-on les fioritures *rossiniennes* à l'abri des ravages du temps? — Il y a dans les anciens maîtres des chants délicieux, qui ne le cèdent *en rien* aux plus beaux chants de l'école moderne, et *Hændel*, en particulier, en a d'admirables dans toutes ses œuvres. Qu'on juge des richesses dont on se prive volontairement par ce seul fait: Hændel a composé *quarante-cinq opéras* et *vingt-six oratorios!*

Le concert du 20 juin, quoique inférieur à celui de la veille, nous a aussi beaucoup intéressé.

L'orchestre a débuté par une symphonie d'*Aloys Schmidt*, dirigée avec habileté par l'auteur lui-même dont la présence électrisait les musiciens; aussi a-t-elle été dite avec verve et ensemble, et vivement applaudie du public. Cet ouvrage dénote dans le compositeur une grande expérience, qui, loin d'exclure l'inspiration, apprend à la diriger à son gré; c'est en un mot l'œuvre d'un digne élève d'Haydn.

L'hymne de *Spohr* contient de belles parties, surtout le début qui est très-imposant; ce morceau a plu généralement.

Bien que le programme n'indiquât aucun morceau d'instrument solo, M. *Schunke*, premier cor du théâtre de Stuttgard, cédant aux pressantes sollicitations des artistes et des amateurs, s'est fait entendre dans un pot-pourri de sa composition; la netteté et le brillant de son exécution ont enlevé tous les suffrages.

La symphonie de Mozart a été moins bien dite que celle d'*Aloys Schmidt*, et que l'ouverture d'*Olympie*. La *cantate* de *S. Bach* aussi a été faiblement exécutée, surtout les soli, ce qui provenait du trop petit nombre de répétitions. Cet ouvrage valait pourtant bien la peine d'être étudié avec soin;

il avait en quelque sorte un trait de circonstance, car il roule en grande partie sur le *Choral de Luther* que *Meyerbeer* a mis en œuvre dans son opéra des *Huguenots*. Nous avons cependant retrouvé dans les chœurs de cette cantate des effets égaux en puissance, quoique d'un autre caractère, à ceux des chœurs du *Messie* qui la veille nous avaient électrisé.

S. Bach est, comme *Hœndel*, un de ces génies dont la gloire va grandissant d'âge en âge ; non plus que Hændel, il n'a reçu *la consécration parisienne* (expression à la mode). Je me trompe, *Baillot* a joué plus d'une fois les sonates fuguées de *Bach*, pour violon et clavecin ; il a fait œuvre d'artiste, honneur à lui ! Mais les *messes* de Bach, mais sa musique d'*orgue*, ses *oratorios* de l'*Ascension* et des *Israélites*, sait-on seulement à Paris s'ils existent ? Nous insistons sur ce point, parce qu'un pareil oubli des plus nobles conceptions du génie musical est, selon nous, *déplorable* et *honteux*. Disons-le hautement, ce n'est qu'en étudiant les grands maîtres, en exécutant leurs œuvres dans les écoles et dans les concerts, que l'on peut régénérer la France sous le rapport musical ; toutes les valses et contredanses du monde n'y peuvent rien. Alors, et alors seulement, nous saurons organiser des fêtes *musicales* vraiment dignes de ce nom, et l'exemple donné par quelques villes, notamment par *Strasbourg* et *Toulouse*, trouvera de nombreux imitateurs et portera tous ses fruits.

Camille DURUTTE.



COMPTE-RENDU.

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES MÉDICALES DE LA MOSELLE.

Séance du 2 juillet 1839.

Il résulte de la rédaction du bulletin des maladies régnantes que, pendant le mois de juin, sous l'influence d'une variation atmosphérique remarquable, on a vu se développer des congestions sanguines vers la tête, des érysipèles, des irritations d'intestins, quelques cas de variole et de varicelle, plusieurs aliénations mentales.

M. Terquem, pharmacien, est proposé commme membre titulaire; M. le docteur Grellois comme membre correspondant.

M. Renauld communique l'observation d'un pied bot équin opéré par lui le 23 mai dernier.

Séance du 6 *août.*

M. Terquem, pharmacien, est élu membre titulaire, et M. le docteur Numpold, de Stuttgard, auteur d'un ouvrage sur le choléra asiatique, membre correspondant.

Le tableau des maladies régnantes pour le mois de juillet présente des fièvres intermittentes quotidiennes, quelques affections typhoïdes, des diarrhées, des maux de gorge, etc.

MM. Désoudin et Terquem, médecin, lisent différents rapports.

M. Émile Bégin communique le *Résumé d'observations recueillies par lui sur les affections catarrhales.*

Résumé des observations recueillies par le docteur Bégin sur les affections catarrhales qui ont régné à Metz et aux environs à différentes époques, et particulièrement dans les mois de janvier, février, mars et avril 1837.

Voici quelques-unes des idées émises par M. Bégin dans la partie historique de son travail :

« De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, il n'en est peut-être pas de plus fréquentes en France que celles auxquelles les membranes muqueuses sont exposées. Les variations brusques de température, les écarts dans le régime, les veilles, les travaux du corps et de l'esprit, et quelquefois toutes ces causes réunies ensemble, exercent sur le corps de l'homme une influence funeste appréciée, étudiée par les médecins observateurs, mais presque toujours d'une manière isolée, ou avec certaines préoccupations théoriques fort nuisibles aux progrès de la science ainsi qu'au bien-être de l'humanité. On a lieu de s'étonner aujourd'hui, après tant de livres écrits pour ou contre les plus niaises subtilités médicales, de n'avoir encore rien de positif sur les affections muqueuses et leur mode rationnel de traitement. La France, sous ce rapport, est même plus pauvre que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, car c'est dans les ouvrages d'Huxham, de Sydenham, de Rœderer et Wagler, de Plenciz et de Sarcone, qu'on trouve le plus de ressources pratiques, le plus de science et le plus d'esprit investigateur. Je me garderai bien de nommer Broussais, parce qu'un génie systématique, fût-il éminent, est souvent un guide mal assuré sur les routes de la science.

« Le nord-est de la France, l'Alsace, la Lorraine, mais surtout les bassins de la Meuse, de la Moselle et de la Seille, ont offert quantité d'épidémies qu'on pourrait ramener presque toutes à des affections catarrhales plus ou moins compliquées. Signalées par quelques écrivains, négligées par d'autres, il est rare qu'on ait pris la peine de les décrire, tant il répugne à l'homme de revenir sur les maux qu'il a soufferts ; car, parler de ses peines, n'est-ce point en perpétuer l'amertume.

« Cependant, nous savons positivement qu'en 1675, les rives de la Moselle et de la Seine, pénétrées d'une humidité atmosphérique très-

froide, virent paraître un long cortège d'affections muqueuses. Bayle, qui était alors à Paris, écrivait à son père, le 29 juin : *Lundi passé, jour de la Saint-Jean, je vis des personnes qui avaient repris leur habit d'hiver, et qui s'habillèrent auprès du feu. On écrit de Rome que le froid y est grand pour la saison, si bien qu'on fait des processions pour ramener le chaud. L'hiver a été fort modéré ici, mais il se récompense sur la durée.* Bayle n'en dit pas davantage, mais je sais, par quelques observations manuscrites dues à notre compatriote le docteur d'Armenne, qu'une fièvre catarrhale envahit alors une partie des Trois-Évêchés.

« Le 29 janvier suivant, Bayle écrivait de Sedan : *Je crois qu'on s'est senti chez vous du rhume aussi bien que dans toute l'Europe. On n'avait jamais rien vu de semblable ; car, outre qu'il y a des lieux maritimes, comme Dieppe sur la côte de Normandie, où il a fait plus de ravages que la peste, c'est qu'on a été contraint au parlement de Paris de faire cesser les audiences à cause de la toux, et il n'y avait prédicateur qui pût se faire ouïr pour la même raison.* Ce rhume opiniâtre était la *grippe*, mais il n'avait pas encore reçu de dénomination particulière.

« En 1729, une épidémie catarrhale, très-meurtrière dans toute l'Europe, ravagea également la Lorraine et le Pays-Messin.

« En 1732 et 1733, la *grippe*, sous le nom de *folette*, succédant à des brouillards fétides, plus épais que les ténèbres de l'Égypte, fit périr beaucoup de monde, surtout dans le bas peuple.

« De 1778 à 1781, plusieurs affections muqueuses se développèrent dans le Pays-Messin, et Michel du Tennetar les étudia avec sagacité comme Charles Le Pois l'avait fait à Nancy dans le siècle précédent.

« La constitution hivernale de l'an XI, signalée par J.-B. Viauld, Brunet, F. Billerey, Double, etc., exposée dans quelques annuaires de l'époque, produisit un grand nombre d'affections catarrhales. Les campagnes des environs de Metz en souffrirent beaucoup.

« En 1817, la mauvaise qualité des céréales, des légumes, et l'humidité constante de l'atmosphère, devinrent la cause d'une infinité de flux diarrhéiques, dyssentériques, d'engorgements glandulaires, etc., auxquels on remédiait par l'administration rationnelle des toniques et même de quelques excitants.

« En 1828, une épidémie de fièvre muqueuse se déclara dans notre ville avec une assez grande intensité. Cette épidémie frappa de préférence les jeunes femmes et les enfants. Il en périt beaucoup, et les médecins partisans du système de Broussais n'eurent point lieu de s'applaudir des paroles du maître. La maladie régna dans les mois de juin, juillet et août.

« Dans les mois de novembre et de décembre 1834, sous l'influence de pluies continuelles, les habitants de Metz, à peine remis des inquiétudes que leur avait causées le choléra, furent en proie à une fièvre muqueuse compliquée de selles dyssentériques abondantes. Cette fièvre sévit particulièrement sur les jeunes demoiselles, dans les pensionnats. Beaucoup de jeunes gens en furent également atteints.

« Sous l'action de l'humidité automnale, des pluies qui cessèrent à peine depuis la fin d'août 1836 jusqu'au mois de mai 1837, on vit se développer à Metz comme en France, et comme dans presque toute l'Europe, une suite non interrompue d'affections catarrhales qui frappèrent successivement toutes les muqueuses. Même, elles ont présenté cette singularité dans leur marche, d'avoir suivi l'ordre anatomique d'expansion de ces membranes.

« Ce ne fut qu'au mois de février 1837 que les cas maladifs devinrent assez nombreux pour former épidémie. »

M. Bégin décrit le caractère et la marche de ces différentes affections; mais les détails qu'il présente ne sauraient être l'objet d'une revue littéraire. Il doit nous suffire de les signaler.



BIBLIOGRAPHIE.

FIEL ET MIEL,

POÉSIES,

PAR

A. EUDE-DUGAILLON,

Rédacteur du *Patriote de la Meurthe et des Vosges*,

Avec gravures

PAR J.-J. GRANDVILLE ET J. LEWICKI.

Paris, Paulin. — Nancy, M.lle Gonet. — Metz, Gerson-Lévy.

Un beau vol. grand in-8.° de VIII, 347 pages.

Ce recueil de poésies, le meilleur, sans contredit, qui ait été publié depuis trente ans sur les rives de la Meurthe, se recommande sous le triple rapport de l'élévation des pensées, de la richesse des rimes et de l'exécution typographique. C'est une œuvre qui fait infiniment d'honneur à la ville de Nancy. Tout homme qui n'aura point perdu le goût des beaux vers, et dont le cœur vibre aux noms de patriotisme et d'amour, placera le volume de M. Dugaillon sur les rayons de sa bibliothèque. *L'Austrasie* se réserve d'en rendre un compte détaillé à ses lecteurs.

ODE

PAR MOLLEVAUT,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE

(*Académie des inscriptions et belles-lettres*),

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE L'UNIVERSITÉ, ET MEMBRE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

La Postérité.

L'œil de la Vérité ne craint pas le grand jour.
MOLLEVAUT.

Je vous le dis encor, ce n'était pas un songe
Qu'enfante de la nuit l'agréable mensonge,
Habile à caresser nos désirs orgueilleux :
Je voyais resplendir le jour qui l'environne,
Et sa triomphale couronne
Répandait sur le monde un éclat merveilleux.

Vous courbiez tous le front, vous, maîtres de la terre!
Implorant un regard de la déesse austère
Que du sceptre et de l'or flattent peu les splendeurs;
Mais les héros fameux et les rois du Parnasse,
Sans craindre sa haute menace,
De ses brillants parvis s'ouvraient les profondeurs.

Salut, Postérité! salut, je te contemple!
Et si toujours mes vœux montent vers ton saint temple,

Proclame, en ce grand jour, tes arrêts consolants :
Oui, la ferme Équité, dont la pudeur t'inspire,
N'accorde ton durable empire
Qu'aux sublimes vertus, aux sublimes talents.

« Va, c'est assez, dit-elle, offrir à mon histoire
De tes hardis travaux l'hommage méritoire,
Et d'encens poétique embaumer nos autels :
Vétéran de la gloire, et non pas invalide,
Que ta vieillesse consolide
Cet œuvre qui t'élève au rang des Immortels. »

L'auteur, continuant à faire parler la Postérité, passe en revue quelques-uns de ses ouvrages, leur assigne le rang qu'ils doivent occuper au temple de Mémoire, et trace en beaux vers l'ensemble de sa vie littéraire, l'une des plus fécondes des auteurs de l'époque.

On sait que M. Mollevaut est de Nancy. L'ouvrage que nous annonçons forme une demi-feuille in-8.° Il est à sa quatrième édition.

GILBERT,

CHANT LYRIQUE,

PAR M. OLRY.

Nancy. Grimblot, Thomas et Raybois. 1839. Brochure in-8.° de 8 pages.

Pour tout éloge, nous extrairons de cette brochure les strophes suivantes :

Aux rives de la Saône un enfant était né,
Qui couvait dans son sein des trésors d'harmonie ;
A la gloire, au malheur à la fois condamné,
Et portant sur son front l'étoile du génie.

Impatient bientôt de son obscurité,
Aux pensers d'avenir et d'immortalité
Il usait du jeune âge et la force et la sève,
Et déjà d'un grand nom caressant le beau rêve,
Se jetait dans les bras de la Postérité.

CHRONIQUE.

Une assemblée s'est tenue à Épinal le 26 mai 1839, pour solliciter la jonction de la Moselle à la Saône. Cette réunion se composait des principaux négociants, industriels et agriculteurs des bassins de la Moselle et de la Saône supérieures, réunis aux délégués des villes des mêmes bassins. L'assemblée était présidée par M. Lehec, maire d'Épinal. M. Maud'heux, en qualité de secrétaire, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait ressortir l'importance de la jonction projetée.

— L'académie royale de Metz vient d'acquérir à Soulosse (*Solimariaca*), département des Vosges, un certain nombre de monuments antiques dont *l'Austrasie* donnera le dessin et la description dans ses prochains numéros. Elle publiera en même temps tous les bas-reliefs et les inscriptions qui se trouvent réunis à la Bibliothèque, de manière à former un *Musée médiomatricien* auquel les savants pourront avoir recours.

— L'érection de la statue Fabert vient enfin d'être arrêtée. L'académie ouvre un concours, et propose 12,000 francs pour les frais de la statue pédestre, haute de 8 pieds, sans le socle qui sera payé à part. Les concurrents devront présenter leur maquette pour le 15 octobre prochain, terme de rigueur.

— M. Pioche fils, de Metz, vient d'obtenir une mention honorable aux examens de l'école d'architecture de Paris, et d'être classé parmi les six élèves qui devront concourir pour Rome l'année prochaine.

— Dans la distribution des prix faite dernièrement aux élèves sages-femmes de l'école d'accouchement de Paris, par M. Orfila, doyen de la faculté, une élève de Metz s'est particulièrement fait remarquer : c'est M.lle Marguerite-Virginie Müller, qui a obtenu le 2.e prix d'accouchement, le 3.e de clinique, le 2.e accessit de vaccine, la 1.re mention honorable pour la saignée, et enfin une médaille de bonne conduite. — De pareils succès sont trop honorables pour que nous ne nous empressions pas de les porter à la connaissance de nos concitoyens.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA VIE

d'Abeilard et d'Héloïse.

(SUITE.)

Abeilard, dans l'histoire sommaire qu'il nous a laissée de ses malheurs, raconte qu'une foule de personnes, émues de compassion pour la jeunesse d'Héloïse, s'efforçaient de la soustraire à la résolution qu'elle avait prise de se retirer dans un couvent et d'y prononcer ses vœux ; elles cherchaient particulièrement à l'effrayer par la peinture qu'elles lui faisaient du joug des règles monastiques, qu'on lui représentait comme un *insupportable supplice*. Mais tous leurs efforts furent inutiles ; Héloïse ne répondit à ces conseils vulgaires qu'en laissant échapper, entre les larmes et les sanglots, ces vers de Cornélie, de la femme de Pompée, dans Lucain :

.... O maxime conjux,
O thalamis indigne meis, hoc juris habebat
In tantum fortuna caput! Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui? Nunc accipe pœnas,
Sed quas spontè luam.................

« O le plus grand des mortels! ô mon époux, si digne d'une union plus heureuse! la fortune avait-elle donc cette puissance sur une tête si illustre? Quelle fureur impie m'a précipitée dans tes bras, si je devais causer ta ruine? Ce fut mon crime, mais je saurai l'expier ; accepte le sacrifice que je t'offre aujourd'hui. »

En disant ces mots, dit Abeilard, Héloïse s'échappa des mains qui cherchaient à la retenir, et marcha vers l'autel, où elle reçut le voile bénit par l'évêque.

Nous ne pouvons nous empêcher de rendre ici un nouvel hommage à ce caractère de générosité et de dévouement qui distingue si éminemment Héloïse, et qui éclate surtout dans cette circonstance avec tant de force et de grandeur, qu'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus en elle, ou la noblesse de son cœur, ou le sublime de son amour. Un caractère aussi noble et aussi extraordinaire nous paraît bien digne de l'étude plus spéciale que nous allons en faire, dût cette digression interrompre pour un moment l'histoire d'Abeilard, dont la gloire est d'ailleurs aussi étroitement liée aujourd'hui à celle de son amante, que le furent de leur vivant leurs cœurs et leurs personnes.

On a vu plus haut, et d'une manière générale, tout ce qu'Héloïse a opposé d'arguments touchants et persuasifs à son mariage avec Abeilard; on sait que, pour sauver la gloire, l'honneur et les intérêts de son amant, elle a proposé de ne garder pour elle que le lot de la honte, disant qu'elle *aimerait mieux être sa maîtresse que l'impératrice de l'univers*, et espérant qu'elle *gagnerait d'autant plus dans son cœur qu'elle se serait plus humiliée devant lui.* Mais ce qu'on ne sait pas assez peut-être, ce que l'égoïsme du siècle aura de la peine à croire, c'est qu'elle se faisait un *crime de s'approprier et de prendre pour elle seule un homme que la nature avait créé pour tous;* un homme qui, comme le soleil, devait être l'astre du monde et la lumière de l'humanité. Elle craignait que le mariage, que les embarras ou les sollicitudes de la vie conjugale ne devinssent l'écueil des travaux qu'elle attendait de son génie, et elle se faisait scrupule de ne pas sacrifier son propre honneur et son bonheur à la gloire d'Abeilard, à la gloire de tels services rendus au genre humain.

Son dévouement va plus loin encore, et son amour terrestre atteint les hauteurs de l'amour céleste.

« Dieu le sait, dit-elle, en toi je ne cherchais que toi ! Rien de toi, mais toi-même, tel fut l'unique objet de mon désir. Je n'ambitionnai nul avantage, pas même le lien de l'hyménée ; je ne songeai, tu ne l'ignores pas, à satisfaire ni mes volontés, ni même mes voluptés, mais les tiennes. Dans toute situation de ma vie, Dieu le sait, je crains plus de t'offenser que Dieu même ; je désire te plaire plus qu'à lui. C'est ta volonté et non l'amour divin qui m'a conduite à revêtir l'habit religieux. »

A ce dernier trait qui touche au culte de l'idolâtrie, à la déification de la créature, on croirait qu'il n'est plus possible d'en ajoûter d'autres pour achever de peindre la passion d'Héloïse. Et cependant il en est un autre plus étonnant que le plus absolu dévouement, plus admirable que le plus pur désintéressement, plus rare que la soumission la plus entière, plus extraordinaire même que l'amour le plus naïvement idolâtre. Ce trait, c'est de voir l'amour d'une femme dont le cœur, l'esprit et le corps réunissaient tous les avantages, toutes les qualités les plus distinguées qui aient jamais pu excuser l'orgueil ou justifier la vanité dans les personnes de son sexe ; de voir, disons-nous, cet amour s'élever à toute la hauteur de la plus parfaite humilité ; d'une humilité vraie, sincère, pleine et entière ; d'une humilité que nous appellerions volontiers sainte, biblique, évangélique, si nous ne craignions de profaner ces expressions en faveur d'un amour terrestre.

Abeilard était, à la lettre, pour Héloïse un Dieu incarné qui était descendu dans ce monde pour éclairer les hommes et leur apporter des vérités inconnues ; un Dieu qui avait daigné jeter un regard favorable sur l'humilité de sa servante, *qui respexit humilitatem ancillæ suæ.* Aussi n'y a-t-il pas dans les servitudes du respect et de la vénération

une formule que son *indignité* n'ait épuisée, une expression que son humilité n'ait affectionnée. Pour elle, ce mot : *le maître l'a dit,* était une démonstration ; pour elle, *le maître le désire*, était un ordre fatal auquel elle s'empressait de souscrire ; elle l'aurait suivi dans les entrailles de la terre ; elle avait littéralement accompli la définition que Dieu lui-même a faite de l'amour conjugal : *et erunt duo in carne unâ.* « Ils seront deux âmes dans un même corps. »

Une seule fois pourtant, Héloïse a essayé de lui résister ; c'était le jour où Abeilard lui offrit de l'honorer du titre de son épouse, et de légitimer ainsi, devant Dieu au moins, si ce n'est devant les hommes, les liens qui les avaient unis jusqu'alors. Mais cette résistance elle-même, qu'était-elle ? N'était-ce pas l'héroïsme de la modestie et de l'humilité, l'héroïsme du dévouement qui ne croit jamais en pouvoir faire assez pour satisfaire à ses devoirs, et qui se croit assez fort pour braver les révoltes de l'opinion, et pour couvrir la honte elle-même de l'éclat de sa gloire ? Dans toutes les autres circonstances de sa vie, Héloïse avait le droit de dire à Abeilard ce qu'elle lui écrivit un jour dans une lettre qui commence par ces mots :

« A son maître sa servante.

« Il ne sera pas dit que vous pourrez une seule fois m'accuser de désobéissance ; ma parole sera modérée, sinon ma douleur, et votre défense lui servira de frein. Je veux prendre sur moi de supprimer, du moins en vous écrivant, ces faiblesses contre lesquelles il est si difficile ou plutôt impossible de se prémunir dans un entretien. Rien n'est moins en notre pouvoir que les mouvements de notre âme ; il est même écrit que « l'abondance du cœur fait parler la bouche. » Mais puisque *vous le voulez*, j'empêcherai ma main d'écrire, si je ne puis empêcher ma langue de parler. Plût à Dieu que mon cœur malade fût aussi disposé que ma plume à m'obéir ! »

On voit, par ces citations, qu'Abeilard avait supplié Héloïse de lui épargner à l'avenir le tableau de ses souffrances, et de supprimer dans ses lettres l'expression de ses soupirs, la peinture des déchirements de son cœur, pour ne l'entretenir que de l'œuvre de son salut et des progrès de sa sanctification. Le pouvait-elle, la malheureuse, l'infortunée victime, ou, comme elle se nomme elle-même, *l'infortunée des infortunées?* le pouvait-elle, Héloïse qu'un ordre de son époux avait précipitée *du monde au désert;* qui était *entrée soudaine, et avec tous ses feux, dans les glaces monastiques; Héloïse dont la nature rebelle, saisie toute vivante par la grâce, se débattait encore,* comme dit M. de Châteaubriand, *dans les embrassements du ciel?*

Oui, elle le pouvait, et la preuve qu'un tel empire sur elle-même et l'exécution d'une telle prière n'étaient pas au-dessus des puissances de son dévouement et des vertus secrètes de son humilité, c'est qu'à dater du jour où la volonté d'Abeilard lui fut connue, tous ses gémissements ont cessé, la source de ses larmes est tarie, au moins dans ses lettres, et ces lettres elles-mêmes ne sont plus que celles d'une supérieure du plus haut mérite qui demande des conseils religieux à un théologien homme de génie. Elle n'est plus l'amante ni même l'épouse d'Abeilard; elle n'est plus que *sa très-chère sœur en Jésus-Christ*, et l'abbesse d'un cloître fondé par son frère, son maître et son directeur. L'amour de Dieu a succédé à l'amour de l'homme; l'homme lui-même a disparu, et il ne reste plus de ce volcan étouffé par un mot d'Abeilard, qu'un sourd et lointain murmure aussitôt comprimé qu'essayé. C'est ainsi que se vérifia pour Héloïse ce vers de Milton, du peintre immortel des amours de l'Eden :

.......................Love is the scale
By which to heavenly love we may ascend.

« L'amour est l'échelle par laquelle l'homme peut s'élever jusqu'à l'amour céleste. »

Héloïse, à force d'humilité et d'amour, était devenue pour Abeilard une argile molle et flexible à laquelle il imprimait à volonté toutes les formes. Autrefois, et dans sa première jeunesse, il l'avait pétrie, créée à son image, et Héloïse, docile à son impulsion, était sortie de ses mains brillante de toutes les gloires de la sagesse philosophique. Il veut aujourd'hui qu'elle renonce à cette sagesse trompeuse, qu'elle renonce même à cet amour immense qui fait partie de son existence et qu'il lui avait soufflé au cœur, et Héloïse, cédant encore à cette nouvelle volonté de son époux, qui fut toujours la sienne, brûlant ce qu'elle avait adoré, purifiant, spiritualisant cet amour plus grossier qui l'avait séduite, brisant ce vase admirable formé par son maître, se transforme elle-même sous l'impression de ses doigts créateurs, et bientôt édifie tous les monastères par l'austérité de ses pénitences, et étonne l'Église elle-même par l'ardeur de sa piété, la sainteté de sa vie et l'étendue de ses lumières théologiques.

« Heureuse et complète transformation! s'écrie à ce sujet Pierre le Vénérable, dans une lettre qu'il adressa à Héloïse, femme vraiment philosophe, vous avez laissé la logique pour l'Évangile, Platon pour le Christ, et l'Académie pour le cloître. »

Telle fut la puissance de l'amour sur Héloïse, et telle fut à son tour la puissance de son humilité profonde. Cette humilité, qui est peut-être le signe le plus certain et comme la marque infaillible d'un amour profond, a échappé jusqu'à présent aux peintres d'Héloïse, et cependant ce caractère sublime de sa passion nous est révélé dans beaucoup de passages de ses lettres. Elle est d'autant plus admirable dans Héloïse, qu'elle contraste vivement avec le naturel présomptueux de son maître, qui avait été son mo-

dèle sous les autres rapports. On en jugera par les passages suivants extraits de ses lettres :

« Votre amour, écrivait-elle à Abeilard, votre amour m'avait trop élevée au-dessus de mon sexe. Renversée du haut de mon trône, j'ai tout expié par la grandeur de ma chute et dans ma personne et dans la vôtre. Plus était grande l'élévation, plus fut terrible l'abaissement. Parmi les femmes de noble et puissante maison, en est-il une seule dont la fortune ait, je ne dis pas dépassé, mais atteint la mienne? en est-il une seule aussi qui ait été précipitée dans un tel abîme de désolation? En vous quelle gloire est venue me trouver! en vous aussi quelle affreuse catastrophe il m'a fallu subir! Faveur et disgrâce, la fortune a tout poussé à l'extrême. Les biens et les maux, elle m'a tout prodigué sans mesure. C'était pour faire de moi la plus misérable des femmes, qu'elle en avait fait d'abord la plus heureuse.»

Et ailleurs elle écrivait :

« En vous abaissant pour moi, en m'élevant moi et toute ma famille jusqu'à l'honneur de votre alliance, vous aviez satisfait d'autant, soit à Dieu, soit aux hommes, et vous ne deviez plus craindre le châtiment que des traîtres vous ont infligé (1). C'est alors, cependant, que vous avez payé de votre sang le péché qui nous était commun. Vous avez été *seul* pour la *punition*, nous étions deux pour la faute ; vous étiez le *moins coupable*, et vous avez porté toute la peine. »

« Fallait-il que je vinsse au monde, pour être la cause

(1) Dans une autre lettre, elle s'exprimait ainsi sur le crime commis par son oncle :

« Plaise au ciel que je fasse de ce crime une digne pénitence, et que la longueur de mes expiations puisse balancer en quelque sorte les douleurs de votre supplice. Ce que vous avez souffert un moment dans votre chair, je veux le souffrir toute ma vie dans la contrition de mon âme: du moins, après cette juste satisfaction, si quelqu'un peut encore se plaindre, ce sera Dieu, non pas vous. »

d'un aussi effroyable crime ! Sexe fatal ! Il sera donc toujours la perte et le fléau des plus grands hommes ! Aussi la Bible nous apprend-elle qu'on doit se garder de la femme : « Prête l'oreille, ô mon fils, aux paroles de ma bouche : que ton âme ne se laisse pas entraîner dans les voies, ni égarer dans les sentiers de la femme, car elle a tué les plus forts ; sa maison est le chemin de l'enfer, elle conduit jusque dans les profondeurs de la mort. »

« Oui, dit l'Ecclésiaste, mon esprit a considéré toute chose avec soin, et j'ai trouvé que la femme est plus amère que la mort ; elle est le filet du chasseur : son cœur est un piège, et ses mains sont des chaînes. Celui qui est agréable au Seigneur se gardera d'elle ; mais le pécheur tombera dans ses rêts. »

Cette horrible imprécation d'Héloïse contre un sexe dont elle était la gloire et l'expression la plus haute, est le comble de la générosité et de l'humilité la plus sincère. C'est le sublime de l'amour dans une femme que de se maudire elle-même, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de peindre la passion d'Héloïse de traits plus profonds et plus effroyablement vrais que ceux qu'elle nous a fournis elle-même.

Héloïse est peut-être la seule femme qui ait jamais dirigé contre son sexe une attaque aussi violente, et la seule qui ait pu trouver dans une semblable déclaration un nouveau titre de gloire, un titre de gloire inconnu à toute l'antiquité profane. C'est que jamais l'amour ne s'était élevé aussi haut que dans le cœur de cette femme, et surtout que jamais un amour aussi tragique et aussi noble ne s'était rencontré dans une femme à la fois plus méritante et plus humble, quoique dotée, nous le répétons, de toutes les excuses de l'orgueil ou de la vanité. Héloïse n'était heureuse dans son malheur et même dans sa prospérité, que lorsqu'elle était aux pieds d'Abeilard, et qu'elle lui rendait quelque nouvel hommage de soumission et d'infériorité.

Cette abnégation parfaite d'Héloïse qui semblait effacer tous les droits de sa personnalité, qui semblait s'effacer elle-même pour opérer une transfusion plus intime, plus entière de son âme dans celle d'Abeilard, a été l'objet de quelques doutes exprimés récemment. Ces doutes ne doivent pas étonner dans un siècle qui s'entend en fait de personnalité, et qui n'ayant pas trouvé le bonheur dans le positif ou plutôt dans le négatif de son matérialisme, est disposé à accuser de chimères les douces félicités de la vie intime qui ne se résolvent pas en chiffres, et à calomnier les saintes délices de ce perfectionnement moral et religieux, qui s'épanouit ensuite dans la société en nobles et poétiques vertus, mille fois plus utiles au bonheur général que toutes les améliorations de la vie matérielle. Nous ne pouvons donc que renvoyer ces doutes aux lettres originales d'Abeilard et d'Héloïse, lettres dont l'authenticité n'a jamais été contestée par les savants, et remonte de bibliothèque en bibliothèque et de manuscrit en manuscrit jusqu'au XII.e siècle. Nous nous contenterons de citer encore quelques passages de ces lettres en faveur de ceux qui ne doutent pas de tout ce que la Providence a mis d'héroïsme et d'admirables dévouements dans le cœur des femmes, que l'Écriture elle-même, tout en blâmant les abus que ces souveraines font quelquefois de leur puissance, appelle la *gloire de l'homme*, la *couronne de leurs maris*, l'*ornement des familles*, le *charme de la vie* et les *colonnes d'or de la société*.

« Je m'étonne, mon bien-aimé, écrivait Héloïse à Abeilard, de ce que, dérogeant dans votre lettre à l'usage *ordinaire* et même à l'ordre *naturel* des choses, pour la formule de salutation, vous ayez, par déférence pour moi, placé mon nom avant le vôtre, une femme avant un homme, une épouse avant son mari, une servante avant son maître, Héloïse, en un mot, avant Abeilard. »

Ces mêmes plaintes, qui étonnent notre politesse actuelle,

reviennent plusieurs fois dans les lettres d'Héloïse, et il en est une où son humilité *s'indigne* de cette courtoisie, alors *nouvelle*, du style d'Abeilard. Mais il en est une autre où cette adorable modestie chrétienne va plus loin encore, et se peint elle-même de couleurs que l'imagination ne saurait inventer, et qui ne peuvent être empruntées qu'à la réalité.

« Jusqu'à présent, écrivait-elle à Abeilard, ma dissimulation vous a trompé comme les autres : vous avez attribué à un élan religieux ce qui n'était que feinte et hypocrisie, voilà pourquoi vous vous recommandez à mes prières ; mais vous me demandez ce que j'attends de vous.

« N'ayez pas tant de confiance en moi, je vous en conjure, de peur que vous ne cessiez de me secourir par vos prières. Non, je ne suis pas guérie : ne me privez pas de la douceur du remède. Non, je ne suis pas enrichie par la grâce : ne différez donc pas de venir en aide à ma misère. Non, je ne suis pas forte, et prenez garde que je ne défaille avant que vous puissiez me soutenir dans ma chute. Plusieurs ont trouvé leur perte dans la flatterie, et elle leur a enlevé l'appui dont ils avaient besoin.

« Ainsi, je vous en supplie, trève à vos louanges ; n'encourez pas le reproche qui s'adresse aux flatteurs et aux ennemis de la vérité. — Je suis trop heureuse de vos éloges, et mon cœur s'y abandonne trop volontiers, pour qu'ils ne me soient pas dangereux. Je ne suis que trop disposée à m'enivrer de leur doux poison, puisque ma seule étude est de vous complaire en toute chose. Éveillez donc vos craintes, je vous supplie, et déposez votre confiance, afin que votre sollicitude soit toujours prête à me secourir. C'est à cette heure que le danger est plus grand que jamais, puisque de votre côté mes maux sont désormais sans remède. »

« Ne m'excitez pas au combat, en disant : « La vertu se perfectionne dans les épreuves ; la couronne sera donnée à celui qui aura combattu selon les lois. » Je ne cherche point

la couronne de la victoire. Il me suffit, comme à saint Jérôme, d'éviter le danger. Il est plus sage de s'éloigner du péril que de s'engager dans la guerre, de peur que, dans l'espérance de vaincre, il ne m'arrive, comme dit ce Père de l'Église, d'être vaincu. Que Dieu me place dans le moindre coin du ciel, je serai satisfaite. »

Ces traits, et surtout celui qui les termine, montrent jusqu'où allaient l'humilité, la modestie et la sagesse d'Héloïse, et sur quelles bases morales s'appuyait la puissance angélique de l'amour que lui avait inspiré Abeilard ; de cet amour qu'elle n'osait pas combattre avec courage, dût-il n'en résulter pour elle que *le moindre coin du ciel.*

Jusqu'à l'avènement de ce philosophe au sceptre de la science, à la couronne du monde intellectuel, nul cœur de femme n'avait encore éprouvé, ou du moins n'avait encore révélé à la terre cet idéal de pureté, de dévouement et de désintéressement par lequel cette héroïne s'est placée si haut dans l'admiration des hommes. Avant Héloïse, l'amour, tout dieu qu'il était, n'avait pas connu cette ineffable tendresse, cette transfusion des âmes, cette sublime humilité de l'adoration chrétienne, à laquelle l'a portée le cœur de cette femme. Héloïse a réalisé, dans les régions du sentiment, cet *absolu* mystique que les philosophes poursuivent depuis si longtemps dans les régions des idées ; elle a aimé Abeilard comme sainte Catherine et sainte Thérèse ont aimé l'époux qu'elles s'étaient choisi au haut des cieux.

Aussi Héloïse a-t-elle laissé bien loin derrière elle tout ce que l'imagination des poètes et des romanciers a rêvé ou chanté de plus digne de cette noble affection de l'âme ; son cœur est resté et restera comme le foyer, comme l'autel du feu sacré d'où jailliront à jamais, en traits de feu, tous les traits de ressemblance qui peindront le véritable amour. Platon lui-même, le divin Platon a été vaincu dans cette lutte de cœur contre les forces du génie. Sa métaphysique *Psyché,*

son âme ailée qui voltige dans l'espace à la rencontre de l'aimable et du beau idéal, est-elle autre chose qu'un brillant papillon en comparaison de cette colombe gémissante qui est venue se reposer sur la cime du Paraclet dédié au Saint-Esprit, et sous les voûtes de cette chapelle prophétique, du haut de laquelle elle a soupiré pendant quarante ans l'hymne éternel de l'amour, tel que l'a enfanté le christianisme?

Mais Héloïse a mieux fait encore que d'ouvrir à la poésie une carrière nouvelle, que d'ensemencer ses jardins de fleurs transplantées du paradis terrestre, et de léguer au monde toutes les richesses de son cœur. Rivale des affranchissements *rationnels* tentés par son maître et son amant dans ce siècle d'émancipation qu'on appelle le XII.ᵉ siècle, elle a émancipé à son tour le sexe aimable et long-temps opprimé auquel elle appartenait. Admirons ici les desseins secrets de la Providence.

L'Évangile avait paru depuis douze cents ans, et florissait déjà depuis huit siècles; il avait aboli le culte de la lettre morte et dégagé de ses liens l'esprit de vérité; il avait brisé les servitudes et les chaînes intolérables de l'ancienne loi, et à leur place étaient substitués les libertés et le joug aimable du Libérateur, qui avait remplacé le frein de la crainte servile par l'élan de l'amour. Mais les mœurs et les coutumes ne suivent pas la marche rapide des révolutions religieuses ou politiques, et leur autorité survit long-temps encore à la chute des empires ou des idées qui les ont fait naître. Il en était ainsi pour le sort des femmes, que l'empire de la coutume retenait toujours captives sous le joug de l'antique esclavage, alors que la liberté religieuse, fondée sur la loi nouvelle de la charité, se traduisait, pour l'autre sexe, en libérales institutions et en franchises sociales de tout genre.

Eh bien! Héloïse fut la première qui ébranla dans ses bases cet état d'asservissement.

De l'admiration éclatante qu'elle sut inspirer aux hommes de son siècle par ses vertus, ses talents, ses lumières, son

beau caractère, ses qualités héroïques et ses souffrances morales si éloquemment exprimées dans ses lettres, date un changement, une révolution complète dans les opinions qu'on s'était formées jusqu'alors de la femme. L'admiration, c'est-à-dire la gloire, produisit les effets qu'elle ne manque jamais de produire en faveur de ceux qui ont su la conquérir. Elle rappela que l'homme avait obtenu dans la femme non une esclave, mais une *compagne* digne de lui (1); une compagne qui, selon l'expression énergique de la Bible, était *l'os de ses os* et *la chair de sa chair*. Elle fit souvenir que les temps de la malédiction et de la domination *vengeresse*, prononcée contre les filles d'Eve en châtiment de la première faute, étaient écoulés, étaient expirés, et que, fidèle à la parole de Dieu, la femme avait écrasé la tête du serpent qui l'avait séduite. En un mot, elle fit comprendre aux hommes du XII.e siècle qu'un sexe qui avait pu produire une Héloïse, avait acquis des droits à la jouissance d'une égalité et d'une liberté plus grandes que celles dont il avait joui jusqu'à cette époque. Et dès lors commença pour les femmes une ère d'émancipations successives et d'avantages sociaux, qui se sont agrandis de siècle en siècle jusqu'à nos jours, où elles ont été dotées, en France du moins et dans la patrie d'Héloïse, d'une plus grande somme de franchises sociales que dans toutes les autres contrées de la terre.

Ainsi les larmes qu'a versées Héloïse pendant quarante ans de sa vie n'ont pas été stériles pour la gloire et le bonheur de son sexe; ainsi les luttes héroïques qu'elle a soutenues contre elle-même, et les sacrifices cruels que son dévouement lui a imposés, n'ont pas été sans résultats pour l'honneur du cœur humain et les progrès de la civilisation. La puissance de l'amour, dont le cœur de la femme et surtout celui d'Héloïse est comme le dépositaire spécial, a brisé ces

---

(1) *Sociam*, dit Adam dans la Genèse.

barrières que la crainte ou la défiance avait élevées contre un sexe frappé de suspicion, et l'a rendu, après cinquante siècles de servitude et d'expiations, au respect et à la protection du législateur.

Faut-il s'étonner aujourd'hui si le souvenir d'Héloïse vit toujours glorieux dans les cœurs tendres et généreux des femmes; faut-il s'étonner si leur reconnaissance, dont nous venons de tracer l'exposé des motifs, n'a pas vieilli après tant de siècles, et tresse chaque jour de fraîches couronnes pour orner sa tombe et populariser de plus en plus sa mémoire? N'est-ce pas avec raison que les femmes de France la considèrent comme leur reine dans l'ordre intellectuel, et l'honorent comme leur gloire, leur symbole, nous dirions presque comme leur patronne dans l'ordre social?

Mais avons-nous entendu dire à quelques-unes des admiratrices d'Héloïse : Comment a-t-il pu se faire que dans un siècle de blason et d'armoiries, dans un siècle où la noblesse jouissait, avec le clergé, de tous les pouvoirs, de tous les respects de la société, une femme issue de l'antique et illustre souche des Montmorency; une femme qui était la nièce d'un chanoine tout-puissant à Paris; une femme qui réunissait à un haut degré tous les avantages, tous les genres de mérite; une femme qui, à l'âge de dix-sept ans, était déjà en possession d'une certaine célébrité dans la capitale et les résidences royales des environs; qu'une Héloïse, en un mot, ait pu consacrer sa jeunesse, sa beauté, sa gloire, sa naissance et ses talents à un homme qui, en dernière analyse, n'avait d'autres revenus que ses écolages, et n'était qu'un professeur de philosophie ou de théologie? N'y avait-il pas à cette époque des princes, des dignitaires, des ducs et pairs, et d'illustres épées de la croisade plus dignes d'une telle alliance que cet *écolâtre*, fils d'un pauvre et obscur chevalier de la Bretagne bretonnante?

Ainsi raisonne, qu'on nous pardonne l'expression, cet

orgueil toujours aveugle qui, pour avoir présidé aux conseils de la noblesse en France, pour avoir repoussé en temps utile l'alliance des lettres et des sciences, c'est-à-dire de la *plus grande puissance* des temps modernes, n'a fait, depuis un siècle surtout, que tomber de désastre en désastre, de chute en chute, jusqu'à celle dont il ne se relevera jamais peut-être, ou dont il ne se relevera du moins que par un changement complet de politique appropriée à l'invincible force des choses. Combien le génie d'Héloïse a été plus pénétrant dans l'avenir, et a su mieux apprécier la portée d'un homme tel qu'Abeilard, qu'un professeur de philosophie aussi, aujourd'hui pair de France, vient de proclamer avec Descartes la plus grande gloire philosophique de la France? Combien cette femme, alors âgée de trente et un ans à peine, a mieux connu les intérêts de sa juste ambition, lorsque, dans une lettre déjà citée, elle disait à Abeilard avec sa franchise ordinaire, que *son amour l'avait trop élevée au-dessus de son sexe;* lorsqu'elle avouait que la *fortune d'aucune noble et puissante maison du siècle n'avait dépassé ni même atteint la sienne;* lorsqu'elle déclarait, en propres termes, que *ce philosophe s'était abaissé pour elle, en l'élevant, elle et toute sa famille, jusqu'à l'honneur de son alliance.*

Mariée à quelque grand seigneur, à quelque duc et pair de l'époque, que serait devenue la noble Héloïse? Elle eût passé sa vie dans l'ombre, et dormirait aujourd'hui dans la poussière des tombeaux avec les reines, les princesses et les duchesses de l'époque et de presque toutes les époques (1). Qu'eût-elle fait, en effet? Elle eût fait des enfants, tan-

(1) On est autorisé à s'exprimer ainsi, quand on considère que la première histoire d'Abeilard et d'Héloïse qui ait paru en français, ne date que du XVIII.e siècle, de l'année 1720, et qu'ainsi pendant 578 ans, la seule tradition populaire avait suffi pour supporter leur gloire à travers plus de cinq siècles presque barbares. Cette tradition a-t-elle fait une seconde exception en faveur des femmes qui ont occupé le trône ou joui d'une existence brillante dans le monde? Non; quelques-unes seulement sont enterrées aujourd'hui dans le vaste tombeau de l'histoire, où leurs noms, confondus avec des myriades de faits et d'évènements, n'ont pu se sauver de l'oubli populaire; les autres sont mortes totalement, et de leurs noms, comme de leurs cendres, il ne reste rien.

dis que, femme d'Abeilard, elle a fait une révolution en faveur de son sexe qui jouit aujourd'hui de ses résultats, et qui en jouira de plus en plus; car cette révolution n'est pas arrivée à son dernier période. Femme d'Abeilard, elle a reçu l'inspiration de l'esprit, le baptême du génie, la consécration du talent, noblesse autrement puissante, nous l'avons vu, que celle de la naissance ou de l'épée; elle s'est conquis une gloire qui remplit depuis sept siècles l'Europe, et qui durera encore quand la France ne durera plus; car la gloire de son cœur fécondé par Abeilard est devenue une propriété européenne, une conquête et une gloire du genre humain.

Qu'eût-elle aimé, d'ailleurs, dans un grand seigneur d'alors qui ne l'eût ni comprise, ni appréciée? La fortune, la position sociale, et les hommages de quelques vassaux subalternes? Ambition vulgaire et indigne d'une femme telle qu'Héloïse. Dans Abeilard, elle adorait le soleil qui éclaire le monde intellectuel de ses lumières; elle adorait l'homme de génie qui pense pour l'humanité entière, qui découvre les vérités, fondements de la société, et qui les distribue ensuite dans les intelligences d'un ordre moins élevé. Dans Abeilard, elle aimait l'écrivain spirituel, le savant interprète de l'Écriture, l'orateur éloquent, le poète aimable, et le maître d'une école d'où sortaient les papes, les cardinaux, les évêques, les princes et les hauts dignitaires de l'Église et de l'État. Mais dans Abeilard, elle aimait surtout l'homme moral; car l'amour ne consiste pas dans les avantages extérieurs, il est dans l'homme lui-même et ses facultés morales: c'est un feu dévorant qui, pour durer ou pour s'élever à une certaine hauteur, a besoin d'être fortement nourri, mais nourri d'aliments qui ne consument pas. Et pour fournir de tels aliments, il ne faut rien moins que les brillantes qualités de l'esprit, toujours vierges et toujours belles, et dans les femmes surtout, les qualités non moins heureuses du cœur, telles que la bonté, la douceur, la générosité, le dévouement, et les nobles sentiments de l'âme par lesquels Héloïse avait su protéger son amour et captiver Abeilard, même long-temps après que l'homme physique, l'homme brutal avait disparu en lui.

A.-N. WEYLAND.

(La suite au prochain numéro.)

TRAITÉ
DE LA DÉMONOMANIE
CONTRE LES SORCIERS,

PAR JEAN BODIN.

CHAPITRE PREMIER.

Notre goût pour le merveilleux. — Quelques mots sur Bodin. — Ce qui lui inspira l'idée de la *Démonomanie*. — Les croyances relatives aux sorciers les mêmes dans presque tous les temps et chez presque tous les peuples. — Division de la *Démonomanie*. — Définition du sorcier. — Le diable au moyen-âge. — Les diables de Dante. — Les diables du Tasse. — Histoire tirée des *Propos de table* de Luther. — Origine des attributs que l'on donne au diable. — Magie née en Orient. — Moyens de divination permis. — Moyens de divination illicites. — Le marquis de Langeais. — Virgile enchanteur. — Évocation des morts. — Opinion de Lucrèce sur les ombres. — Croyance des Finlandais. — Apparition de M. de Maupertuis. — Anecdote tirée de mémoires inédits. — Satan anime des cadavres. — Histoire racontée par Le Loyer. — Baudouin, comte de Flandre. — Richard-sans-Peur. — Robert-le-Diable. — Le diable s'enfermant dans des anneaux. — L'automate d'Albert-le-Grand. — La tête d'airain de Bàcon. — Esprits familiers. — Esprit familier du Tasse.

L'homme pour le merveilleux conserve toujours l'imagination de l'enfant. Les époques les plus sceptiques ont

donné d'étranges preuves de crédulité : le XVIII.ᵉ siècle refusait de croire en Dieu, mais il ajoutait foi à l'histoire du comte de Saint-Germain et aux fourberies de Cagliostro. Il ne nous appartient pas de rire de cet aveuglement, nous éprouvons un désir de choses mystérieuses qui pourra aussi nous entraîner loin.

M. Delrieu a publié dernièrement dans la *Revue de Paris* des articles sur la seconde vue et sur les rêves, et ces articles ont vivement intéressé plus d'un lecteur. Lorsque le merveilleux échappe à notre vie de chaque jour, nous aimons à en remplir notre imagination ; nous ressentons le besoin de créer, à côté de notre existence dépoétisée, une existence factice.

Il est fort peu d'ouvrages littéraires nouvellement édités sur lesquels on puisse saisir les reflets de nos goûts et de nos mœurs. En lisant nos poètes contemporains, en voyant leur muse perdre ses formes indécises au milieu de vapeurs aériennes, on croirait qu'ils sont des âmes sans corps, des séraphins égarés dans un monde dont ils ignorent la langue prosaïque. Mais ces êtres, dès qu'on les considère de près, perdent l'auréole dont ils se ceignent dans leurs vers. On dirait vraiment que nous sommes effrayés de notre vie toute positive, et que nous cherchons à nous tromper nous-mêmes.

Les productions des poètes dont je viens de parler n'ont rien à démêler avec les idées superstitieuses, qui peut-être sont près de revenir à la mode ; mais l'inspiration vague que la poésie moderne affectionne, provient, comme nos tendances au mystérieux, d'une lassitude de notre existence, trop pleine de détails vulgaires. Nous envions aux enfants et au peuple leurs candides crédulités ; nous recherchons dans de vieilles croyances une sorte de fontaine de Jouvence, où retremper notre imagination caduque. Ces croyances, du reste, sont renfermées souvent dans une rude

enveloppe. En ouvrant le livre d'un démonographe, il ne faut pas s'attendre à en voir sortir Faust et Méphistophélès tels que Goëthe les a représentés; il ne faut pas s'imaginer y trouver tout de suite une de ces scènes fantastiques comme Callot, Téniers et Retzsch en ont évoqué: une érudition bardée de latin, de grec, et même d'hébreu, semble vouloir garder l'entrée des régions magiques où l'on s'efforce de pénétrer. Il faut soutenir contre l'ennui et la fatigue des combats presque aussi terribles que ceux tant de fois livrés à des monstres par les paladins de l'Arioste. Ce n'est pas sans persévérance que l'on vient à bout de délivrer les démons et les enchanteurs emprisonnés dans de lourds in-quarto. Aristote, les Pères de l'Eglise, les poètes latins, vous accablent de citations; vous croyez assister au sabbat, et vous vous égarez dans un dédale de subtiles définitions.

C'est ainsi, du moins, que procède l'auteur du livre assez curieux dont je me propose de parler; mais avant d'entreprendre l'analyse de la *Démonomanie*, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler la vie de Jean Bodin. Il naquit à Angers l'an 1530. Avocat au parlement de Paris, il s'attira les bonnes grâces de Henri III, et ne les perdit pas en soutenant qu'en France le domaine royal appartenait au peuple, et que le souverain n'en pouvait avoir que l'usufruit. Les plus grands évènements de la vie de Bodin sont la publication de ses ouvrages, au nombre de cinq: 1.° *De la République*, traité que l'on a mis en parallèle avec *l'Esprit des Lois* de Montesquieu; 2.° *Theatrum Naturæ*; 3.° *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*; 4.° *Traduction du Cinégéticon d'Oppien*; 5.° *Traité de la Démonomanie contre les sorciers* (1).

---

(1) Un des ouvrages de Bodin est resté manuscrit; il est intitulé: *Colloquium heptaplomeron de abditis rerum sublimium arcanis.* Dans

Bodin, chose bizarre, était assez sceptique en matière religieuse, et ajoutait foi aux contes les plus absurdes. Il s'était persuadé que, si l'on avait passé 60 ans, on ne pouvait être atteint de la peste; comme il avait 67 ans, il ne prit aucune précaution pour se garantir de cette maladie, et il en mourut à Laon, où il était procureur du roi.

Nous allons voir la manière dont un esprit fort du XVI.e siècle, dont un homme grave et érudit s'occupe des sorciers. Commençons par raconter le fait qui inspira à Bodin l'idée d'écrire sa *Démonomanie.*

Au mois d'avril de l'année 1578, Jeanne Hervillier, native de Verberie, près de Compiègne, fut accusée de sorcellerie; elle avoua, avant même d'avoir été mise à la torture, que, dès l'âge de douze ans, elle avait été offerte au diable par sa mère; que le diable s'était présenté à elle sous l'aspect d'un homme d'une haute stature, habillé de noir, portant une épée, et chaussé de bottes éperonnées. Elle raconta que, depuis cette époque, il était venu la voir souvent, et que son mari ne l'avait pourtant jamais aperçu. Elle confessa encore que le diable lui avait fait commettre divers assassinats, et qu'elle s'était plusieurs fois rendue au sabbat; après s'être frottée avec une graisse que l'esprit du mal lui fournissait, elle se trouvait, *lasse et soûlée,* dans un lieu où une foule de personnes adoraient un homme noir que l'on nommait Belzébuth. Jeanne Hervillier donna tant de signes de repentir, que plus d'un juge opina pour qu'elle fût simplement pendue; mais la chose se passa dans les règles, et, à la poursuite de maître Claude Dofay, procureur du roi à Ribemont, la sorcière fut brûlée vive, *comme c'est la coustume générale de toute*

---

ce livre, Bodin fait plaider la religion naturelle et le judaïsme contre le christianisme.

la chrestieneté. Jean Bodin, présent à cette condamnation, résolut alors de « mettre la main à la plume pour esclaircir le subject des sorciers, qui semble à toutes personnes estrange à merveille, et à plusieurs incroyable. »

Après s'être perdu dans quelques digressions, notre auteur démontre que l'on ne peut nier l'existence d'êtres qui font des pactes avec l'enfer. « Nous voyons, dit-il, qu'Orphée, qui a esté environ douze cents ans devant J.-C., et après lui Homère......, ont laissé par écrits les sorcelleries, nécromanties et charmes qu'on fait à présent. »

Il peut paraître assez singulier, en effet, que chez des peuples qui avaient peu ou qui n'avaient point de rapports entre eux, qu'à des époques très-éloignées les unes des autres, les idées superstitieuses aient été les mêmes. Platon, dans le 11.e livre de ses *Lois;* Théocrite, dans sa seconde idylle; Virgile, dans sa 8.e églogue et dans le 4.e livre de l'*Énéide;* Horace, dans la satire 8 du livre 1.er, dans l'ode 5.e et dans l'ode 13.e des Épodes; Sénèque, dans le 4.e acte de *Médée;* Lucain, dans le 5.e chant de *la Pharsale;* Ovide, dans le 7.e livre des *Métamorphoses;* Apulée, dans le 3.e de *l'Ane d'or;* Properce, dans la 6.e élégie du livre 3; Tibulle, dans la 2.e du livre 1.er, ont décrit des opérations magiques qui presque toutes étaient en usage au moyen-âge. Que l'on examine les traditions de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse, et l'on trouvera entre elles plusieurs points de ressemblance. Quelque singuliers que puissent paraître ces rapprochements, la cause n'en est pas inexplicable. Comment se fait-il que nous retrouvions en Allemagne plus d'une légende connue en Bretagne, en Italie, plus d'un conte que nous avons lu dans nos vieux fabliaux ? Les livres étant rares au moyen-âge, les hommes devaient en tenir lieu ; un pélerin, un jongleur, un marchand ambulant, accueillis avec empressement sur

leur passage, racontaient les anecdotes qu'ils avaient apprises en chemin, les histoires merveilleuses qu'on leur avait débitées sur tel château ou tel monastère. Ces anecdotes, ces histoires, subissant à peine quelques altérations, passaient de bouche en bouche et se répandaient dans divers pays; plus elles étaient extraordinaires, plus elles avaient de vogue, et cela fait assez bien comprendre comment la croyance du sabbat, par exemple, née dans un coin de l'Europe, en a rapidement fait le tour. Une question plus difficile à résoudre est celle-ci : Comment se fait-il que beaucoup de sorciers, avant même d'avoir été torturés, aient avoué, ainsi que Jeanne Hervillier, s'être mis en rapport avec les démons ? Mais je ne veux pas imiter les digressions de Bodin, et je m'occuperai de cette question et de quelques autres quand j'y serai amené par des faits.

Notre auteur adopte la division suivante : dans son premier livre, il parlera de la nature des esprits, de l'association des esprits avec les hommes, des moyens divins pour savoir les choses occultes, et des moyens naturels pour arriver au même but; dans le second livre, il s'occupera des pratiques des sorciers; dans le troisième, il traitera des moyens licites et illicites de chasser les sortilèges; dans le quatrième, de la manière de procéder contre les sorciers; il terminera par une réfutation des opinions de Jean Wier. Dans ces pages, je ne suivrai pas Bodin pas à pas: son livre, vu le peu d'ordre qui y règne, n'est pas susceptible d'être exactement analysé; les mêmes faits s'y trouvent plusieurs fois répétés; on y rencontre fréquemment des longueurs, des détails oiseux; je les remplacerai souvent par d'autres particularités plus intéressantes recueillies çà et là; je me permettrai aussi d'intervertir quelquefois la disposition de son ouvrage. Dans la *Démonomanie*, il y a plus, du reste, qu'une pâture pour l'imagination; les mœurs, la jurisprudence du XVI.e siècle s'y

révèlent, et souvent un récit extraordinaire y offre des exemples de somnambulisme extatique. Dans le monde merveilleux où nous allons entrer, tout ne fut pas illusion ou jonglerie : à côté des rêves d'un esprit déréglé, auprès des hallucinations les plus étranges, des superstitions les plus folles, on trouve des faits indubitables plusieurs fois reproduits et attestés par de nombreux témoins.

« Sorcier est celui qui, par moyens diaboliques, sciemment s'efforce de parvenir à quelque chose. »

Après avoir ainsi défini le sorcier, Bodin examine la nature du diable, et présente différentes opinions émises sur son compte. Le diable a-t-il été formé au commencement du monde? a-t-il été créé en état de grâce? une révolte contre Dieu l'a-t-il perdu? Je n'accompagnerai pas Bodin dans ces discussions, qui eussent été remplacées avec avantage par une étude sur la manière dont le moyen-âge s'était figuré l'esprit du mal.

« Le premier article de foi du moyen-âge, dit M. Lebas, c'est la croyance du diable : alors le diable est un personnage en chair et en os, qui intervient dans toutes les choses de ce monde plus souvent encore que Dieu et les saints. Cette croyance était la solution populaire du grand problème de l'origine du mal..... Dans l'ancienne Perse, l'opposition des deux principes du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, fut fortement établie. Ormuzd est l'éternel adversaire d'Ahriman. Au IIIe siècle de notre ère, l'esclave persan Manès reproduisit cette doctrine vivace des deux principes, et l'Église, qui condamna l'hérésie des manichéens, vit pourtant le manichéisme s'établir partout dans la foi des peuples, et le diable se poser en face de Dieu. Chaque siècle apporte son tribut pour constituer la personne même de Satan. Au Ve siècle, c'est encore l'esprit du mal qui entre dans le corps des pécheurs pour les posséder; plus tard, il

prend lui-même un corps. Au XI.[e] siècle, Raoul Glabert reçoit sa visite (1). »

L'esprit du mal, tel que se l'imagina le moyen-âge, n'est point le Satan de Milton, l'archange tombé par révolte et par orgueil; c'est tantôt un logicien digne de Bologne-la-Docte, tantôt un être se rapprochant de la bête. Dante a saisi le diable sous ces deux faces si dissemblables. Le démon qui, dans la *Divine Comédie*, vient s'emparer de l'âme de Guido di Montefeltro, qui explique par quelle raison cette âme lui appartient, et qui finit par lui dire : « Peut-être tu ne pensais pas que je fusse logicien (2) ! » ce démon est de la même famille que Méphistophélès. Les démons du 21.[e] chant de l'*Enfer*, au contraire, sont d'une nature tout à fait bestiale. La scène que Dante leur fait jouer est dans le genre burlesquement horrible de la *Tentation de saint Antoine* de Callot. Si, au lieu d'un pinceau, le peintre eût tenu une plume, il aurait à coup sûr fait défiler ses diables au son de la bizarre trompette inventée par Dante, et désignée dans un vers intraduisible :

> Per l'argine sinistro volta dienno :
> Ma prima avea ciascun la lingua stretta
> Co' denti verso lor duca per cenno ;
> *Ed egli avea del cul fatto trombetta.*

Le Tasse, comme Dante, a fait de ses démons des êtres monstrueux : « Les dieux de l'abîme s'avancent sous divers aspects. Oh ! quelles formes étranges et horribles ! La mort et la terreur sont dans leurs yeux ; ils impriment sur le sol des pieds de bêtes sauvages ; leurs cheveux sont des serpents

---

(1) *Allemagne*, page 384, t. I.[er]

(2) *Inferno*, canto XVII.

entrelacés ; derrière eux s'agite une queue immense qui, comme un fouet, se plie et se déroule..... (1). »

Luther, dont M. Lacordaire a, dans notre cathédrale de Metz, si bien dit la vie, si profondément analysé le caractère, Luther n'a pas compris l'ange déchu autrement que les poëtes de ce vieux monde du moyen-âge, dont il allait, lui, ébranler les dernières ruines. Écoutez une anecdote tirée de ses *Propos de table :* « Un jeune vaurien, sauvage et emporté, buvait un jour avec quelques compagnons dans un cabaret. Quand il n'eut plus d'argent, il dit que s'il se trouvait quelqu'un qui lui payât un bon écot, il lui vendrait son âme. Peu après un homme entra dans le cabaret, se mit à boire avec le vaurien, et lui demanda s'il était véritablement prêt à vendre son âme; celui-ci lui répondit hardiment : oui, et l'homme lui paya à boire toute la journée. Sur le soir, quand le garçon fut ivre, l'inconnu dit aux autres : Messieurs, qu'en pensez-vous? si quelqu'un achète un cheval, la selle et la bride ne lui appartiennent-elles pas aussi? Les assistants s'effrayèrent beaucoup à ces mots, et ne voulurent d'abord pas répondre; mais comme l'étranger les pressait, ils dirent à la fin : oui, la selle et la bride sont aussi à lui. Aussitôt le diable (car c'était lui) saisit le mauvais sujet, et l'emporta avec lui à travers le plafond (2). »

On peut trouver plusieurs origines à l'aspect semi-bestial que l'on a généralement donné à Satan. Le pied fourchu vient peut-être de Pan qui, grâce à la terreur qu'il inspirait, a formé l'adjectif *panique ;* les satyres avaient beaucoup de traits du diable; les cheveux tressés de serpents dont quelquefois on l'a coiffé, paraissent empruntés à l'égide de Minerve. On peut aussi faire venir du bouc les principaux at-

(1) *Gerusalemme*, canto IV, octave 4.
(2) *Mémoires de Luther*, par M. Michelet.

tributs du mauvais ange. Le bouc a joué un grand rôle dans l'antiquité : les Juifs désignèrent souvent les rois et les chefs du peuple par le nom de cet animal ; il eut des adorateurs dans l'Egypte et dans une partie de la Palestine ; on crut opérer des enchantements en l'invoquant, et bientôt les idées superstitieuses qu'il avait inspirées passèrent de l'Orient à l'Occident.

C'est en Orient qu'est aussi née la magie : les rois d'Egypte avaient des magiciens ; la Bible parle souvent des sciences occultes. On lit dans le *Deutéronome :* « Et qu'il ne se trouve personne parmi vous qui purifie son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu, ou qui consulte les devins, ou qui observe les songes ou les augures, ou qui se livre aux maléfices, aux sortilèges et aux enchantements, ou qui consulte les pythonisses, ou qui se mêle de deviner, ou qui demande aux morts la vérité (1). » Dans les chapitres 19 et 20 du Lévitique, on trouve les mêmes recommandations. Dans le 20.e chapitre de l'Exode, Moïse dit : « Vous ne laisserez point vivre les devins et les enchanteurs. »

Suivant Bodin, le mot *magie* est persan. Il existe une magie blanche et une magie noire, qui lui semblent également répréhensibles. Il se livre à toute l'indignation que lui inspirent les ouvrages d'Agrippa de Nettersheim et de Jean Wier. Agrippa s'était rendu digne de la haine de Bodin par une production assez bizarre, intitulée : *De occultâ philosophiâ, libri tres.* Ce livre le fit généralement regarder comme ayant des rapports avec les diables ; ce qui lui aurait servi assez peu, car il mourut dans la plus grande misère à l'hôpital de Grenoble, après avoir mené une vie pauvre et vagabonde. Paul Jove raconte qu'à sa mort, un chien noir qu'il appelait *Monsieur*, alla se jeter dans le Rhône. Cela ne

---

(1) *Bible, Deutéronome,* traduction de M. de Genoude, versets 10 et 11.

rappelle-t-il pas un peu le barbet sous l'apparence duquel Méphistophélès apparut à Faust ?

Il y a différents pronostics auxquels il n'est pas défendu à l'homme de se fier : si la lune prend une teinte rougeâtre, il peut en augurer qu'il fera du vent ; si elle est pâle, qu'il pleuvra ; si elle est claire, que le temps sera beau. Il lui est permis aussi de chercher à deviner le caractère d'une personne par l'examen de ses traits. Beaucoup d'autres observations du même genre ne sont pas illicites ; d'autres, sans l'être précisément, sont superstitieuses, et par cela, indignes d'un homme de bon sens.

Celui-là est coupable qui a recours aux démons, aux sorciers, ou à diverses manières de divination, telles que l'aruspicine, ou divination par l'inspection des entrailles des animaux ; l'hiéroscopie, ou divination par les chants sacrés, etc.

Sans entretenir précisément un commerce avec l'enfer, l'homme peut user de divers sortilèges, et devenir criminel. Le lecteur se souviendra peut-être de la mésaventure arrivée à ce marquis de Langeais, dont il me semble que madame de Sévigné parle assez peu charitablement. Au siècle de Bodin, de semblables malheurs étaient toujours attribués à des maléfices, et souvent des enfants étaient les accusés. Bodin se ferait un cas de conscience de nous dire comment s'accomplissaient les moindres opérations magiques ; Thiers, moins scrupuleux, nous apprend que, pour jeter ce sort, il fallait mettre en usage les pratiques suivantes :

« Réciter le nom et le surnom des nouveaux époux, lorsque le prêtre, en bénissant l'anneau nuptial, le passait dans le doigt annulaire de la nouvelle mariée ; tourner ses mains en dehors, et entrelacer ses doigts les uns dans les autres, en commençant par le petit doigt de la main gauche, et en continuant ainsi jusqu'à ce qu'un pouce touchât l'autre, et cela lorsque l'époux présentait l'anneau à son épouse dans l'église.

« Attacher certains billets ou certains petits morceaux de linge ou d'étoffe aux habits du nouvel époux et de la nouvelle épouse (1). »

Une damoyselle en bonne réputation raconta à Bodin des anecdotes fort curieuses sur ce sujet, mais je n'oserais les répéter aujourd'hui. L'effet du sortilège se prolongeait plus ou moins de temps; quelquefois on était *charmé* pour la vie. Celui qui avait donné le sort pouvait l'ôter. Le juge criminel de Niort, sur la déclaration d'une jeune mariée, fit, l'an 1560, enfermer une voisine de cette dernière, la menaçant de la laisser en prison tant que durerait le sortilège. Au bout de quelques jours, la nouvelle mariée assura au juge que l'on pouvait remettre l'accusée en liberté. Bodin regarde comme très-condamnables, quoiqu'elles ne se soient pas données au diable, les personnes qui jettent des sorts de cette espèce; il se trouve en cela d'accord avec deux conciles provinciaux, assemblés l'un à Milan en 1579, et l'autre à Tours en 1583. Ces conciles excommunièrent les prétendus coupables.

Suivant Bodin, ce sortilège était connu des anciens, et Virgile en a fait mention (2). Virgile, à cette époque, avait encore une belle réputation de sorcier. Belleforest dit dans le 3.e livre des *Histoires prodigieuses :* « Les esprits ont peur des espées dégaînées, ainsi qu'on le recueille d'Énée aux enfers, qui n'est dit sans mystère par Virgile, qui n'ignorait rien des superstitions des enchanteurs, avoir dégaîné....... » Bodin, en parlant de Virgile, ajoute qu'il était en réputation de grand sorcier. Bien des années auparavant (en 1215), Gervasius Tiburiensis raconta beaucoup

(1) Thiers, *Des Superstitions qui regardent le Mariage.*

(2) Probablement dans sa VIII.e églogue, qui n'offre cependant rien de bien précis à ce sujet.

de choses très-extraordinaires faites par le poète. Dans le même temps, Helinaudus rapporta que Virgile avait construit à Rome un temple enchanté, où chaque peuple était représenté par une statue. Si un de ces peuples songeait à s'armer contre Rome, la statue qui le représentait s'agitait aussitôt. Quand il s'était créé un être extraordinaire, le moyen-âge ne l'abandonnait pas facilement; chaque siècle, à l'envi, ajoutait un trait de plus aux légendes précédentes, et Virgile ne tarda pas à devenir le rival de Merlin. D'après ses historiens, il avait passé quelque temps à la cour du roi Artus. Ce roi était fort triste de la liaison qui existait entre Lancelot du Lac et la reine Genièvre, et l'enchanteur l'avait consolé en lui faisant voir qu'il avait bien des compagnons d'infortune. On parlait beaucoup des succès de Virgile auprès de la fille du sultan de Babylone, du magnifique jardin où il la voyait, enfin de l'obéissance avec laquelle l'Euphrate déborda, et vint aider l'aimable magicien à échapper au sultan (1).

Un moine de l'abbaye de Haute-Selve, nommé Herbers, emprunta, dans le XIII.e siècle, à une fable orientale l'idée d'un ouvrage célèbre dans notre vieille littérature, sous le titre de: *Le Roman de Dolopathos*. Dans ce livre, Virgile est encore représenté comme un savant magicien.

Les sorciers se divisent en plusieurs classes; ils invoquent Satan d'une manière tacite ou d'une manière expresse. Ceux qui, à l'exemple des Chaldéens, remplissent d'eau un bassin, y mettent des lames d'or, d'argent, et des pierreries couvertes de certains caractères, puis entendent une voix sortir de ce bassin, invoquent le diable d'une manière tacite. Ceux qui le contraignent à paraître par la puissance de leurs conjurations, l'invoquent d'une manière expresse.

---

(1) *Etude sur Goëthe*, par M. Marmier.

L'art d'évoquer les morts, ou la *nécromancie*, est le plus ancien mystère de la magie. La conviction qu'ont eue tous les peuples de pouvoir entretenir des relations avec ceux qui ne sont plus, doit être regardée comme une sorte de révélation de l'immortalité de l'âme. Lucrèce ne voulant pas mettre en doute la possibilité des apparitions, et ne pouvant pas, d'après son système, admettre l'existence de l'âme, s'est vu forcé de faire les suppositions les plus bizarres : il prétentendait que le corps de l'homme consistait en plusieurs enveloppes, pareilles à celles d'un ognon, et que la dernière cosse extérieure, détachée par la mort, continuait à errer avec la ressemblance de la personne qui la portait vivante.

Il serait facile de rapporter ici diverses anecdotes qui prouveraient que la croyance des évocations et des apparitions a été générale ; je me bornerai à citer comment les Finlandais expliquent la séparation de l'âme et du corps, parce que leurs idées à cet égard sont pleines d'une poésie charmante. « Quand ils tombent malades, ils disent que c'est leur âme qui s'en est allée dans le pays des morts. Les âmes qui sont là cherchent à la retenir, le corps désolé la rappelle ; si le langage des âmes la séduit, si elle se plaît mieux dans l'autre monde, le corps languit et meurt (1). »

On peut lire dans la *Démonologie* de Walter Scott plusieurs histoires d'apparitions ; une des plus singulières est celle de Maupertuis. « Peu de temps après sa mort, un botaniste distingué de Berlin, M. Gleditch, obligé de traverser la salle dans laquelle l'académie tenait ses séances, et ayant quelques arrangements à faire dans le cabinet d'histoire naturelle qui était de son ressort, voulant d'ailleurs se préparer pour le jeudi avant l'heure de la réunion, aperçut, en en-

(1) *Traductions finlandaises*, par M. Marmier.—*Revue de Paris*, 1838, tome VII.

trant dans la salle, l'ombre de M. de Maupertuis debout et fixe dans le premier angle à main gauche, et ses yeux braqués sur lui. Il était trois heures de l'après-midi. Le professeur de philosophie en savait trop sur sa physique pour supposer que son président, mort à Bâle dans la famille de M. Bernouilli, serait venu à Berlin en personne. Il regarda la chose comme provenant d'un dérangement de ses organes (1). »

Je suis un peu loin de mon sujet, je n'y reviendrai pas cependant avant de citer l'anecdote suivante. Je l'emprunte à des mémoires inédits que l'on a bien voulu me confier, et à la véracité desquels j'ai la plus grande foi.

« Au commencement de l'année 1801, le corps de Condé, attendant son licenciement, était cantonné sur les limites de la Carniole et de la Croatie. La fraction du corps de cavalerie auquel j'appartenais avait eu pour lot un mauvais village, dont les maisons, disséminées sur un rayon de plus d'une lieue, rendaient les communications très-difficiles. Cependant, l'ennui, l'isolement, nous chassaient de chez nous, et nous poussaient incessamment vers le centre de l'agglomération, où se trouvaient l'état-major et le cantinier, homme précieux, notre Véry, notre Baleine. Chez le cantinier était établi le *macao*, le jeu de hasard par excellence. C'est là que tel émigré ayant reçu le matin cent louis de sa famille, les mettait le soir même en circulation, et y fesait souvent participer tout l'escadron. Nous voyons un jour, à la nuit tombante, entrer dans notre poêle enfumé un homme à l'œil sournois et investigateur, à l'air humble et insolent à la fois; son dos est chargé d'une balle, ce qui nous révèle un de ces merciers ambulants qui s'en vont colporter dans les villages de petits objets à la portée de tous les consommateurs. S'adressant à nous dans

(1) Walter Scott, *Démonologie.*

un jargon mêlé d'allemand et de mauvais italien, il nous offre sa marchandise, et l'ayant déballée, il en obtient un débit assez lucratif. Puis, baissant la voix d'un ton mystérieux : — Ce n'est pas tout, messieurs, nous dit-il, j'ai des secrets particuliers; par exemple, je puis vous faire voir la figure de la personne morte que vous m'indiquerez. A ces mots, un rire inextinguible s'empare de nous, c'est à qui se moquera le plus du malheureux colporteur; mais lui insiste d'un air très-sérieux, et assure qu'il est prêt à faire cette épreuve sur le champ. Alors un de nos volontaires, M. L....., se lève en disant : — Je veux savoir à quoi m'en tenir. — C'était un homme d'environ vingt-huit ans, né dans les Vosges, d'un physique robuste, d'un courage éprouvé, d'un caractère froid, exempt de faiblesse et d'entraînement. Le charlatan prétendant que cette expérience ne peut se faire devant des témoins, le cantinier lui indique un cabinet attenant à notre salle. Le colporteur s'y renferme avec M. L...., après s'être muni d'un réchaud. Au bout d'environ cinq minutes, nous entendons un cri aigu et un bruit sourd semblable à celui d'une chute. Nous accourons tous, nous ouvrons brusquement la porte; nous trouvons notre camarade étendu sur le plancher, et le charlatan debout et triomphant. M. L...., que nous transportâmes dans la salle, ne tarda pas à reprendre ses sens, et lui ayant demandé ce qui l'avait mis en cet état-là, il nous répondit qu'ayant indiqué au colporteur une jeune personne qu'il avait beaucoup aimée, et qui était morte depuis cinq ans, le prétendu sorcier avait jeté une poudre sur le réchaud, qu'il s'en était élevé une fumée assez épaisse, que cette fumée avait semblé prendre un corps, et qu'elle lui avait offert les traits de la femme qu'il avait désiré revoir; alors il s'était senti tellement troublé qu'il avait perdu connaissance.

« Voilà ce que je vis; je livre sans commentaires cette anecdote à mes lecteurs. »

Un prestidigitateur assura au docteur Alderson Hull qu'il savait composer une préparation d'antimoine de soufre et d'autres drogues, qui, brûlée dans une chambre fermée, faisait croire au patient qu'il voyait des fantômes. On ne peut expliquer l'apparition que je viens de rapporter, qu'en admettant l'emploi d'une composition de cette espèce. Le charlatan créa probablement une apparence de fantôme, et M. L....., dont l'imagination était peut-être excitée, lui prêta le visage de la femme qu'il avait aimée.

D'après Bodin, lorsque l'on évoque un mort, c'est Satan qui prend son corps et se montre à sa place : il est très-facile au diable d'animer des cadavres, c'est une chose que les démonographes ont prouvée par maintes histoires; j'en abrégerai une que raconte Le Loyer. Un jeune homme, nommé Machatès, arriva un soir dans une ville d'Asie; il alla demander l'hospitalité à Démostrate, riche citoyen de cette ville. On logea le voyageur dans la meilleure chambre de la maison, où on lui servit à souper. Au moment où il allait se mettre à table, il vit à ses côtés une jeune fille de la plus grande beauté. — Mon gentilhomme, lui dit-elle, qu'avez-vous à vous estonner de cette façon? je suis la fille de céans. En disant ces mots, elle s'assit près de l'étranger, et fut pour lui d'une amabilité extrême. Sur ces entrefaites, une esclave ayant entr'ouvert la porte, pour voir si Machatès n'avait besoin de rien, poussa un grand cri et alla trouver sa maîtresse, en lui disant qu'elle venait de voir Philinion, sa fille, qui était morte depuis quelques mois. La pauvre mère accourut chez son hôte; il était seul, mais avoua la visite qu'il venait de recevoir.

La nuit suivante, Philinion revint trouver le voyageur; elle était si belle, si fraîche, qu'en dépit de tout ce qu'on lui avait appris la veille, il ne pouvait s'imaginer avoir affaire à un cadavre. Cependant il fit prévenir Démostrate et sa

femme que leur fille était près de lui. Dès qu'ils parurent, Philinion pâlit, chancelle, et tombe comme un corps sans vie. On ouvrit le cercueil dans lequel elle avait été ensevelie, et l'on n'y trouva qu'un anneau de fer et une coupe que Machatès lui avait donnés la première nuit où ils s'étaient vus. « Or, qui voudrait maintenant révoquer en doubte qu'au corps et charoigne de Philinion ne fut enclos un diable, qui, pour estre succube de Machatès, s'advisa de prendre ce corps fraischement mort. »

Dans les romans du moyen-âge, le diable a souvent joué un rôle de cette espèce. Il se fit épouser par Baudouin, comte de Flandre. Cette femme-diable, comme on le pense bien, « fist faire au païs moult de maulx dont le comte fust moult blasmé, et est vray que cette dame alloit volontiers à l'esglise et ouyoit le service jusques au sacrement, mais iamais elle n'attendoit que le sacrement fust levé, mais s'en alloit hors de l'esglise, dont les gens du païs parloient moult outraigeusement et en estoient moult esmerveillés (1). »

Richard-sans-Peur, duc de Normandie, contracta une alliance semblable (2). Quant à Robert-le-Diable, il naquit par suite de prières adressées à l'enfer. La duchesse de Normandie ayant vainement invoqué Dieu pour qu'il lui accordât de la postérité, se mit à invoquer Satan :

> Diable, fait-ele, je te proi
> Que tu entanges ia vers moi.
> Se tu me dones un enfant,
> Che te proi des ore en avant (3).

Cazotte a su rajeunir cette antique donnée de l'union des mauvais esprits et des mortels dans un délicieux roman : *le Diable amoureux*.

---

(1) Le livre de *Baudouin*, p. 40.
(2) Voyez l'*Histoire de Richard-sans-Peur*.
(3) Le roman de *Robert-le-Diable*, p. 1.re

Le diable, qui entre si facilement dans un cadavre, se loge sans la moindre peine dans une bague. Bodin a vu un gentilhomme qui, ennuyé de posséder un anneau où s'était renfermé un esprit malin, le jeta au feu, « pensant y jeter l'esprit malin aussi, comme si cela se pouvait enclore; depuis il est devenu furieux. »

D'autres fois, Satan consent à entrer dans le corps d'un automate. L'*Androïde* qu'avait composée Albert-le-Grand (1), la tête d'airain qui, dit-on, dévoilait l'avenir à Bâcon, conduisent à la source de cette croyance.

Les êtres mystérieux qui, sous les noms d'esprits familiers, de blancs démons ou de petits-maîtres, viennent souvent s'entretenir avec les mêmes personnes, ne sont autre chose que le diable, « qui a toujours cherché à abuser les hommes par de beaux mots. » Comme Socrate, comme Cardan, le Tasse croyait avoir des rapports avec un esprit familier. Son ami le Manso l'entendit un jour parler de même que s'il eût conversé avec quelqu'un; il questionnait, semblait répondre, et traitait les questions les plus profondes avec une grande élévation de style et une étonnante lucidité d'idées. Lorsque ce bizarre entretien fut terminé, le poète dit à son ami : — Eh bien! vos doutes sont-ils levés? — Non, répondit le Manso, ils se sont accrus de nouveau; j'ai bien entendu des choses merveilleuses, mais je n'ai vu personne. Le Tasse répondit en souriant : Vous en avez plus vu et entendu que peut-être....., et il se tut brusquement.

---

(1) On prétend que cet automate allait ouvrir la porte de la cellule d'Albert quand quelqu'un y frappait, et qu'il adressait des paroles distinctes à la personne qui entrait. Barthélemy Sibille soutient que cette merveilleuse statue était composée de chair et d'os, *mue par art et non par nature*. Naudé croit que cet automate était de métal.

L'imagination du Tasse faisait certainement tous les frais de cette conversation ; mais ce qui peut, au premier abord, paraître incompréhensible, c'est que l'illustre fou prétendait apprendre de son esprit familier des choses dont il ne s'était jamais occupé, et dont il ne croyait pas qu'aucun homme eût la moindre notion. M. Bertrand nous explique ce phénomène : « Il est constant, dit-il, que notre esprit a, dans quelques circonstances, la très-singulière propriété d'acquérir certaines connaissances, sans que nous ayons la conscience des opérations dont il ne nous communique que le résultat. Ce phénomène a lieu journellement en nous, et il est impossible de le nier. Ne nous arrive-t-il pas toutes les nuits, dans les songes, non seulement de voir, d'entendre, de goûter, de flairer des objets qui n'ont aucune réalité extérieure, mais encore de nous trouver en rapport avec des personnages imaginaires que nous voyons, que nous entendons, avec lesquels nous entrons en conversation ; qui font, aux questions que nous leur adressons, des réponses qui nous étonnent ; qui nous adressent des questions qui nous embarrassent, et dont ils nous donneront bientôt la réponse, quand nous l'aurons long-temps cherchée en vain ? Qui n'a pas quelquefois, dans ses rêves, entendu des conversations entre des êtres imaginaires qu'il écoutait avec la plus grande attention..... L'être qui parle et celui qui répond disent-ils rien qui sorte d'une autre intelligence que la nôtre ? Et pourtant nous écoutons avec une attention mêlée de curiosité ces résultats de notre esprit que nous méconnaissons (1). »

THÉODORE DE PUYMAIGRE.

---

(1) *Traité du Somnambulisme*, p. 441.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE

CHRONIQUE MESSINE.



JEUDI 1.er DÉCEMBRE 1552.

Six heures venaient de sonner à l'horloge de la cathédrale. Il faisait encore nuit noire, et le grésil qui avait commencé vers onze heures du soir, n'avait cessé de fouetter, fin, dru, pénétrant et glacé; c'était une de ces neiges de décembre que l'on ne reçoit jamais sans maugréer.

Sous le porche du couvent de Sainte-Glossinde, deux hommes enveloppés de longs manteaux s'étaient abrités et causaient à voix basse. Le résonnement d'une paire d'éperons se fit entendre à quelques pas. Les deux causeurs tendirent le cou, et s'efforcèrent de percer les épaisses ténèbres dans lesquelles ils étaient plongés. Peine perdue! L'un d'eux

alors jeta en avant un qui va là étouffé. Une voix répondit aussitôt : Ami ! Lanque. Qui êtes-vous vous-même ?

Les deux premiers venus répondirent en même temps, l'un : La Brosse, l'autre : Saint-Luc.

— Bon jour, Lanque.

— Bon jour, messieurs.

Et trois cordiales poignées de main furent échangées.

Le sieur de la Brosse était le lieutenant de la compagnie de quarante hommes d'armes de M. de Lorraine.

Le sieur de Saint-Luc était le guidon de la compagnie de cent hommes d'armes de M. le duc de Guise, lieutenant de roi.

Enfin, le sieur de Lanque était le capitaine d'une compagnie de cent arquebusiers à cheval.

Maintenant que nous connaissons nos trois interlocuteurs, laissons-les parler.

— Que venez-vous donc faire ici de si grand matin et par ce chien de temps ? continua de Lanque.

— D'abord nous endossons la pluie en guise de surtout ; et d'un ! Puis nous attendons une audience ; et de deux ! Voilà, mon brave arquebusier, répondit de la Brosse. Tout à l'heure nous nous creusions la cervelle, Saint-Luc et moi, pour deviner ce qui nous avait valu l'ordre d'être ici avant six heures et demie. Puisque te voici, nous sommes au courant de notre affaire, et je parie bellement qu'il s'agit encore de horions à donner aux *marquisois*. Tu es un oiseau de bon augure, Lanque. Vivat ! nous brûlerons tantôt quelques amorces de compagnie.

— Hier soir, ajouta son camarade, à minuit, j'étais là derrière sur le rempart avec M. le duc, qui examinait les progrès de la brèche, lorsque cette gracieuse rosée se mit à tomber. « Beau temps, Saint-Luc, » fit monseigneur, en levant le nez pour voir si le ciel avait l'air bien pris : il était

noir comme le cul d'un four, ni plus ni moins qu'à cette heure. « Si cela pouvait continuer demain, » a-t-il ajouté, en poursuivant sa tournée avec Strozzi. Puis, comme il pleuvait toujours, à une heure il m'a fait chercher M. de la Brosse à son quartier, avec ordre de ne le quitter point, et de venir avec lui ce matin à Sainte-Glossinde avant six heures et demie, pour recevoir des ordres. En gobeletant chez La Brosse, le temps s'est passé, et maintenant voilà que la Providence se charge de tremper la piquette mosellane qu'il m'a fait boire. Somme toute, nous sommes à notre poste.

— Moi aussi, j'ai reçu vers une heure, par un page, l'ordre d'être ici au même moment que vous. Du reste, j'attendais cet ordre : la pluie nous est favorable, et monseigneur est trop fin dénicheur de merles pour n'en pas profiter. Par ainsi, il n'y a pas de doute, il s'agit d'une saillie pour tantôt, et monseigneur nous veut avertir en secret, comme de coutume. Nous l'allons savoir; car voici, je crois, qu'on nous vient chercher.

Effectivement, un lancepessade de la compagnie de Guise approchait, un falot à la main. Il salua militairement les trois officiers qu'il reconnut, et qu'il guida sur le champ, à travers le couvent, jusqu'au logement que le duc de Guise avait choisi pour se rapprocher du point d'attaque. Le réfectoire des nonnes, devenu un corps-de-garde dans lequel deux pages et une douzaine de vieux soldats harassés étaient étendus sur un peu de paille, servait d'antichambre au noble duc de Guise.

Tous se levèrent et se tinrent debout quand les trois officiers traversèrent leur gîte ; puis, quand ils furent passés, chacun sans mot dire se recoucha, et se dépêcha de se rendormir.

L'appartement du prince était une chambre à sombre boiserie, dont l'ameublement se composait de quelques esca-

beaux et d'une couchette. Sur une petite table carrée brûlait une lampe dont l'âcre fumée prenait à la gorge.

Le duc de Guise était assis sur son grabat, les bras croisés, et comme affaissé sous un sommeil de plomb. Quand sa porte s'ouvrit, il releva la tête, salua de la main et d'un regard d'affection les trois officiers qu'il avait mandés, et fit signe au lancepessade de se retirer. Dès qu'ils furent seuls :

— En vérité, je crois que je sommeillais, dit-il. Vous devinez, je pense, messieurs, pourquoi je vous ai fait venir ; c'est que j'ai compté sur votre bonne volonté pour rendre un nouveau service au roi notre maître.

Chacun s'inclina, et le prince continua :

— Messieurs, nous avons affaire à un ennemi bien nombreux ; mais avec des serviteurs comme vous, le nombre n'y fait rien : voici un grand mois que nous nous efforçons de le prouver à sa majesté l'empereur d'Allemagne, et à son traître acolyte le marquis Albert. Nous y parviendrons à notre très-grand honneur, j'espère. Quand la Providence nous vient en aide en nous envoyant un temps affreux, nous serions coupables de ne pas la seconder de tout notre pouvoir. Or, mes pauvres amis, je vous vois assez mouillés pour être sûr qu'il fait ce matin le temps qui m'a séduit pendant la nuitée. J'ai donc réfléchi que l'occasion était fort belle d'aller tracasser de notre mieux le camp du Brandebourg. Mais, vous le savez, messieurs, de telles entreprises ne réussissent que lorsqu'on les mène avec prudence, et cette ville fourmille de gentilshommes que le désir de faire de belles armes rend parfois oublieux du bien commun. Ce n'est le moindre de mes ennuis, je vous jure ; car il est plus difficile de retenir cent têtes chaudes que de surveiller le siège d'une bonne place de guerre comme Metz. Donc, je veux que tout se fasse en secret, et que vous puissiez sortir de la ville sans avoir à votre suite trop de ces volontaires qui n'ont

point de plus chères délices que d'aller mugueter les impériaux. Ces gens-là gênent plus qu'ils ne servent, et parfois se jettent à la traverse du plan le plus habilement combiné. Pas un mot de notre entrevue où je vous ai fait venir avant le jour; peut-être ainsi nous quitterons-nous sans que personne ait pu s'en aviser. Dans tous les cas, n'admettez dans vos rangs que le moins de volontaires possible. Voici donc ce que j'ai décidé : vous, La Brosse, vous prendrez cent chevaux de la compagnie de mon cousin, et vous, Saint-Luc, vous en prendrez quarante de la mienne. Tout ce monde sera prêt à monter à cheval tout aussitôt après dîner. Quant à vous, de Lanque, mon bon ami, prenez vos arquebusiers, et tenez-vous prêt à marcher avec ces messieurs. Vous irez donner sur les convois de vivres et et fourrages venant au camp du marquis, du pays de Thionville et du port d'Olgy. Puis, s'il sort du camp quelque nombre de gens en désordre pour venir au secours des vivres, faites tout ce que vous pourrez reconnaître et juger à l'œil être raisonnable; mais, pour Dieu! ne hasardez rien. J'aime mieux garder un des nôtres debout que de coucher à terre vingt-cinq des impériaux. Je n'ai pas besoin, messieurs, de vous détailler par le menu ce que chacun de vous devra faire; vous en savez aussi long que moi sur le fait de belles saillies et escarmouches; et vous confier pareille entreprise à parfaire, c'est autant de réussi, je le sais bien.

Ici un coup de canon, parti des tranchées ennemies, à quelques centaines de pas seulement, coupa la parole au duc de Guise. Les vitres frémirent, la lampe trembla sur la table. A ce bruit, Henri de Guise se redressa de toute la hauteur de sa noble taille, son front s'éclaira de l'éclat du génie de la guerre, et toute trace de fatigue disparut comme par enchantement de son mâle visage.

— Corbleu, messieurs, voici le réveil, dit-il d'une voix

énergique et vibrante. J'ai dormi bien tard aujourd'hui. Vous m'avez entendu. Silence sur mes ordres, s'il vous plaît. Je retourne à mon poste, rendez-vous aux vôtres. Dieu vous garde !

Les trois officiers s'inclinèrent respectueusement et sortirent de la chambre du duc. Celui-ci, cinq minutes après, était à la brèche. Le jour commençait à poindre, et la canonnade avait repris avec lui.

A la porte du couvent, MM. de la Brosse, de Saint-Luc et de Lanque s'arrêtèrent un instant.

— Avez-vous vu comme le bruit du canon a réveillé ce gaillard-là. Il avait l'air éreinté quand il nous a reçus, et le voilà preste et pimpant comme un damoiseau qui va à la vesprée. Tudieu ! quel capitaine ! Avec tout ça, ni vous ni moi ne lui avons dit un seul mot, messieurs. On ne sait jamais que lui répondre, on se contente de l'écouter.

— C'est qu'il pense pour nous tous, répondit de Lanque. C'est notre tête ; nous sommes ses bras. — Puis il étendit la main hors de la porte : — Allons, il pleut toujours ! Nos chevaux auront grand'peine à avoir bon pied tantôt. Au demeurant, ceux des reîtres du marquis ne l'auront pas plus solide. Par ainsi, chance égale. Allons, il se fait jour, au revoir.

Tous trois se serrèrent la main comme ils se l'étaient serrée en se rencontrant, et se quittèrent la joie dans le cœur.

A onze heures et demie, les détachements commandés prirent leur repas comme à l'ordinaire ; un quart d'heure après, les trompettes sonnèrent le boute-selle, et les trois colonnes de cavalerie se mettant en marche, gagnèrent le Pont-Thieffroy. L'heure avait été parfaitement choisie pour éviter de faire la boule de neige. En effet, chacun dînait à midi, et l'on pouvait espérer que les plaisirs de la table feraient une heureuse diversion, et retiendraient chez eux la

plupart des jeunes seigneurs accourus pour gagner de la gloire en défendant les murailles de Metz. D'ailleurs, la neige, qui avait succédé à la pluie, tombait à rage, et il fallait avoir le diable au corps pour aller de son propre mouvement escarmoucher dans la campagne par une si vilaine journée. Tous ces calculs excellents n'empêchèrent pas qu'en arrivant à la porte, une trentaine de cavaliers volontaires avaient rejoint la troupe qui devait effectuer la sortie.

De la Brosse voulut vainement leur faire entendre raison, et les amener à comprendre qu'il serait plus sage de rester en ville.

— Tu nous la donnes belle, La Brosse, mon ami, lui criaient les enragés escarmoucheurs en lui riant au nez. Est-ce qu'on va se promener ainsi en sournois, les uns sans les autres, — et par un beau temps comme celui-là encore ? — Fi le mauvais compagnon qui ne veut pas partager les coups à prendre et à rendre avec de bons compères comme nous !

— Mais, messieurs, sachez bien que monseigneur m'a défendu de me laisser suivre par vous.

— Va-t'en au diable avec la défense de monseigneur ! Et depuis quand les bons chrétiens n'ont-ils plus le droit de se faire casser les reins quand bon leur semble ?

— Mais, mort-Dieu ! c'est qu'en vous les faisant casser, vous nous les ferez casser aussi.

— O le vieux mulet ! Lanque, viens ici nous aider à persuader cet entêté La Brosse, qui nous fait des discours superbes pour nous prouver qu'il nous faut rester en ville !

— Il a raison, par ma foi. Qu'allez-vous faire aux champs, étourneaux que vous êtes ?

— Et qu'y vas-tu faire, toi ? Dites donc, vous autres, Lanque aussi qui nous veut couper les vivres ?

— Maugrebleu, messieurs, vous nous faites perdre du temps. Voyons, voulez-vous rester ?

— Non ! hurlèrent-ils à l'unisson.

— Eh bien, grand bien vous fasse ! et si vos chiennes de peaux sont compromises pour la faute de vos chiennes de têtes, je vous avertis que nous n'y saurions que faire. Nous avons nos ordres, et nous n'irons pas nous jeter dans la gueule du loup pour vous tirer de ses griffes.

— Bien dit, bien dit. Voilà que tu deviens raisonnable, La Brosse, nous ne le serons pas moins que toi. Ainsi, si tu vas à droite avec ton monde, nous irons à gauche, nous. Te voilà content, j'espère, et toi aussi, de Lanque, n'est-ce pas ? Adieu, compères. Au retour, nous boirons bouteille sans rancune.

De la Brosse et de Lanque se firent alors ouvrir la porte, et regagnèrent la tête de leurs compagnies en riant dans leurs moustaches du ton sévère qu'ils avaient cru devoir prendre.

— Quels beaux et braves jeunes gens, disait tout bas de Lanque en trottant botte à botte avec le sieur de la Brosse, Ils ont du cœur jusqu'au bout des ongles ; et tout à l'heure, quand nous les gourmandions tous deux, j'eusse mieux aimé leur sauter au cou, et leur dire : Partons ; allons voir qui fera le mieux.

— J'ai peur qu'ils ne commettent quelque imprudence. Heureusement, ce sont de ces hommes qui ont bien du mal avant de mourir, et ces compagnons-là se tireraient vivants de la gibecière de Satan. Au demeurant, allons à notre affaire ; tâchons d'en finir au plus vite avec les convois du marquis. Puis nous reviendrons à portée de nos coureurs d'aventures.

— Et s'il leur faut un peu d'aide, nous ne leur ferons faute, n'est-ce pas, La Brosse ?

— Non, de par tous les diables ! non, nous ne leur ferons faute.

On était hors des murs ; la porte s'était refermée, et la

fête allait bientôt commencer. Comme on en était convenu, la troupe sortie de la place se partagea en deux bandes, l'une fort peu nombreuse, l'autre beaucoup plus imposante. De part et d'autre on prit le grand trot et l'on se quitta. Le détachement de M. de la Brosse marchait en tête, puis celui de M. de Saint-Luc, et enfin celui des arquebusiers de M. de Lanque, qui se trouvait ainsi le plus rapproché du camp d'Albert de Brandebourg, et par conséquent le plus à portée de donner un secours efficace aux imprudents jeunes gens qui allaient s'engager, par bravade, dans la plus périlleuse des entreprises. Certes, il y avait plus que de la folie, mais aussi plus que du courage, à se ruer ainsi, au nombre de trente, sur un camp de vingt-cinq mille hommes. Affronter une mort presque certaine de gaîté de cœur et le rire sur les lèvres, c'était alors mériter un renom glorieux. Si de pareils faits ne se renouvellent plus de nos jours, c'est que les hommes de guerre sont plus sages et plus froids. Les coups de tête de ce genre ne sont plus tolérés, parce que chacun en comprend l'inutilité, et parce que, d'ailleurs, le plus saint des devoirs, pour un chef, est d'économiser avec parcimonie les nobles existences qui lui sont confiées. Otez le frein de la discipline, et les Français d'aujourd'hui seraient ravis de recommencer la guerre de bravades des Français du XVI.e siècle.

La colonne s'étendit à peu près parallèlement à la Moselle, en occupant rapidement une ligne largement développée; puis, à un signal des chefs, chaque cavalier qui avait laissé entre ses voisins et lui un intervalle de quelques pas, pour avoir, au moment de l'action, tous ses mouvements bien libres, fit un à-gauche. Un temps d'arrêt de quelques secondes eut lieu pour examiner les amorces des pistolets et arquebuses; chacun s'affermit sur ses étriers, s'assura que son coutelas était facile à mettre en main, et toutes les têtes

se tournèrent vers les officiers. La trompette sonna, et toute la ligne s'élança au triple galop à travers champs. Au départ, on n'entendit pas un cri ; mais chacun excita à mi-voix son cheval, en lui caressant l'encolure de son dur gantelet de fer.

Une longue file de charrettes traversait la campagne : c'était un convoi de farine, de salaisons de chair et de poissons, de vin, de fourrages, que Thionville et Luxembourg expédiaient aux troupes impériales. Il y avait là les vivres de plusieurs jours, et il s'agissait d'en empêcher l'arrivée. Un grand nombre de fourrageurs à cheval escortaient les voitures pour en assurer la marche. Ils cheminaient dans une sécurité parfaite, lorsqu'une nuée de cavaliers leur apparut sur la gauche de la colonne. Les uns crurent qu'ils avaient le temps de forcer l'allure, et d'éviter ainsi le choc en mettant leurs voitures à l'abri ; les autres se résolurent à faire face aux cavaliers qu'ils voyaient accourir sur eux. De cette incertitude naquit aussitôt la confusion, et aucune bonne disposition n'avait été prise quand la mêlée commença. Ce fut l'affaire d'un instant. Tout ce qui résista fut tué, tout ce qui ne résista pas fut pris. Lanque, qui s'était emparé de la tête du convoi, fit tourner la première voiture vers Metz, et lui fit prendre le grand trot. Chaque charrette reçut pour guide un cavalier français, et le convoi changea tout simplement de destination. Une demi-heure après, il était en lieu sûr.

Voyons maintenant ce qui avait fait réussir cet inconcevable coup de main. Nous avons laissé les jeunes gentilshommes volontaires en route, s'excitant mutuellement par leurs plaisanteries et marchant droit devant eux, sans savoir encore ce qu'ils allaient faire. Le hasard, qui souvent est pour beaucoup dans les plus beaux faits de guerre, les servit à souhait. L'alarme était au camp où la sortie avait été

signalée. Un régiment d'infanterie, logé dans la plaine, au pied du mont Saint-Quentin, prit aussitôt les armes, croyant avoir affaire à toute la sortie, et s'apprêta à recevoir convenablement les Français, en se mettant en bataille sur son front de bandière. Charger ce régiment de fantassins, c'était aller se faire arquebuser inutilement. La petite troupe hésita donc un instant, non pas devant les balles qu'on lui adressait, mais par le besoin de se concerter et de décider ce qu'il y avait de mieux à faire. Au même instant commençait l'escopetterie à l'attaque du convoi. Le bruit des coups de feu tirés au loin fut couvert par celui des arquebusades tirées vers le Ban-Saint-Martin, et l'on ne se douta pas chez les impériaux que le convoi de vivres si impatiemment attendu prenait le chemin de la ville. A la droite du camp se trouvait un abreuvoir, où grand nombre de cavaliers étaient rassemblés sans armes. Ils entendirent le bruit du combat livré en avant d'eux aux fourrageurs du camp, et devinrent tout yeux et tout oreilles de ce côté. Les volontaires français les aperçurent, et tout aussitôt leur parti fut pris. Ils filèrent au galop, et hors de portée, le long de la ligne d'infanterie impériale, et une fois son aile gauche dépassée, ils tournèrent à gauche, et se lançant à fond de train, vinrent tomber comme la foudre sur la troupe réunie à l'abreuvoir. Il est plus facile de penser que de dire la stupéfaction que cette étrange audace causa aux impériaux. Les fantassins, honteux et furieux d'avoir laissé sottement passer ce qu'ils regardaient comme une poignée de malotrus sur laquelle ils allaient tirer au blanc, se précipitèrent en masse du côté de l'abreuvoir, pour prendre leur revanche au retour de ces insolents escarmoucheurs. Pendant ce temps-là, ceux-ci égorgeaient hommes et chevaux. Quatre d'entre eux, MM. de Suze, de Clermont, de Joyeuse et de Rocquefeulh, en passant vis-à-vis l'une des rues du camp, prirent fantaisie d'y faire une pointe; ils

s'y ruèrent tête baissée, rompirent tous quatre leurs lances dans le corps des soldats qui voulaient leur barrer le passage, mirent le coutelas à la main, tuèrent à droite et à gauche une douzaine d'impériaux, s'avancèrent jusqu'au centre du camp qu'ils mirent en émoi, et tournèrent bride alors pour rejoindre leurs compagnons. Tous quatre parvinrent à sortir vivants de cet effroyable danger, mais non sans être criblés de blessures, auxquelles M. de Rocquefeulh succomba quelques jours après. La mort de ce brave jeune homme inspira les vers suivants à l'un des beaux esprits de la garnison de Metz :

Mars, enuyeux de l'heur de Rocquefeuil
Voyant à l'œil que son nom effaçoit,
Dict en courroux : ie creve et pars de dueil,
Qu'home mortel reçoive tel acueil ;
Feit fendre l'aer, si fort se courrouçoit.

Quand Jupiter si hault cry apperçoit,
Descend en bas et Rocquefeuil a veu
Qu'en hardiesse et force florissoit,
Et que de jour en jour son nom croissoit,
Tant de beauté que saigesse prouveu.

Estant pour tel du hault dieu recongneu,
L'a colloqué au ranc des semy dieux.
Mars, en la terre, a son corps retenu ;
En sa fleur d'ans la mort l'a prévenu ;
Dont le corps dort et l'esprit est aux cieux.

L'alerte donnée par les volontaires avait attiré toute l'attention des impériaux. Ils ne songèrent qu'à sauver les cavaliers pris sans défense à l'abreuvoir, et voilà comme le convoi de vivres, oublié au milieu de ce tohubohu général, n'arriva pas à son adresse.

Les arquebusiers de Lanque, aussitôt l'affaire faite, s'étaient hâtés d'appuyer sur leur gauche et de regagner les abords du camp. Ils avaient été suivis immédiatement de MM. de la Brosse et de Saint-Luc avec leurs troupes. Le tumulte qu'ils entendirent en approchant leur apprit qu'il était temps d'arriver, et tous ensemble prirent le galop. En un clin d'œil, ils avaient rejoint les volontaires. Les premiers pelotons de l'infanterie impériale arrivaient en ligne; ils furent obligés d'ouvrir leurs rangs pour laisser passer le reste des cavaliers que la charge à fond des arquebusiers de Lanque avait rejetés sur eux. Alors, fantassins allemands et cavaliers français se trouvèrent nez à nez à petite portée de pistolet. A ce moment, un Allemand, se jetant en avant de ses compagnons, s'écria en baragouin moitié français, moitié allemand: *der Teufel*, canaille de Français! voyons, qui veut me venir donner un coup de pique?

— Moi! répondit le capitaine Lanque, et il le chargea. Des deux côtés, on s'était arrêté par un accord tacite. L'Allemand coucha lestement en joue son adversaire et lui lâcha son arquebusade. La balle se logea dans la tête du cheval qui s'affaissa sous le coup. Se dégager des étriers et courir à l'Allemand, fut l'affaire d'un instant.

— Bien tiré, mais un peu bas, gros liffreloffre, cria Lanque, et faisant à deux mains le moulinet avec l'ast de son épieu, le capitaine français en asséna un terrible coup sur le morion du pauvre Allemand, qui ne put parer la botte. Il chancelait tout étourdi, lorsque le fer de l'épieu s'implanta dans sa poitrine; il roula comme une masse, sans proférer une plainte: il était raide mort. Sa chute fut le signal d'une nouvelle mêlée. Des cavaliers ennemis étaient accourus au-devant des Français, et l'infanterie impériale leur faisant place, l'on se battit corps à corps pendant quelques minutes. Étonné de voir si peu de monde ennemi engagé, M. de la Brosse comprit qu'on

les amusait, et qu'on leur ménageait un mauvais tour; en conséquence, il rallia sa compagnie, la reforma au plus vite, en fit faire autant à Saint-Luc, et se tint prêt à tout évènement, laissant de Lanque et ses arquebusiers contenir les reîtres avec lesquels on était aux prises.

Il ne s'était pas trompé. Le marquis Albert de Brandebourg lui-même, surpris à table par l'attaque des Français, s'était aussitôt mis à cheval, avait rassemblé quinze ou dix-huit enseignes de gens de pied et sept à huit cents arquebusiers et piquiers à cheval. Il partit aussitôt avec tout ce monde, et accompagné de M. de Brabançon venu du camp impérial pour lui demander à dîner, il se rendit en hâte sur le lieu du combat, bien décidé cette fois à faire payer chèrement aux Français les chicanes insupportables que ces pétulants ennemis lui faisaient subir tous les jours, tenant son armée sur un qui vive perpétuel, et harassant tout son monde pour quelques misérables coups d'escopette.

Le marquis, supposant tous les Français à l'escarmouche, avait voulu les tourner sans leur laisser le temps de voir sa manœuvre. Son espoir était, sinon de les pouvoir prendre complètement en queue, de parvenir au moins à les prendre en flanc. Ceci fait, il comptait bien que pas un d'entre eux n'échapperait. Malheureusement, ceux auxquels il avait affaire étaient aussi malins que lui. De la Brosse et de Saint-Luc ayant rallié leur monde, refusèrent constamment l'aile droite, en suivant le mouvement de la colonne ennemie. Une fois arrivés à tourner le dos à la ville, toutes les trompettes sonnèrent le ralliement, puis la retraite, et les deux compagnies de Lorraine et de Guise reculèrent lentement et sur deux colonnes parallèles, en reprenant haleine tout à leur aise. En entendant sonner la retraite, les arquebusiers et les volontaires, toujours sous les ordres du sieur de Lanque, qui avait enfourché le cheval d'un reître mis à mal, tournèrent le dos, et

eurent l'air de lâcher pied, fuyant à toute bride vers la ville. Cette fuite simulée et éparpillée fut le signal de la débandade des huit cents arquebusiers et piquiers du marquis de Brandebourg ; ils crurent que toute la sortie était à vau de route, et foncèrent droit devant eux comme des brutes. Ils n'avaient pas galopé deux cents pas, qu'au lieu de voir le dos des cavaliers français, ils se trouvaient pris, comme dans un étau, entre les deux troupes de MM. de la Brosse et de Saint-Luc, qui, les chargeant avec furie à droite et à gauche, les occupèrent assez pour laisser à de Lanque et à son monde le temps de se reformer et de revenir à la charge. Ce fut alors aux impériaux à enfiler la venelle, laissant quelques prisonniers et une centaine de morts. Ce qui rendit cette charge plus efficace encore, ce fut l'enthousiasme de quelques pelotons d'infanterie ennemie, qui se figurant qu'il n'y avait plus qu'à poursuivre des fuyards, se débandèrent et coururent en avant. De la sorte, cavaliers et fantassins furent rejetés pêle-mêle les uns sur les autres. Là, le marquis de Brandebourg lui-même faillit recevoir dans le dos un coup de lance, que lui adressait le baron de Tourcy, l'un des volontaires ; son cheval le lui épargna en le recevant dans la croupe. Il eût été imprudent de ne pas se retirer après ce beau succès ; il y avait bien assez d'avantages obtenus, ponr s'exposer à les perdre en prolongeant la sortie. En conséquence, la retraite fut sonnée de nouveau, et cette fois pour tout de bon ; les Français regagnèrent au trot la porte du Pont-Thieffroy. Les Brandebourgeois, désespérés, voulaient les suivre, mais ils aperçurent un gros d'infanterie qui les attendait de pied ferme, et rentrèrent piteusement dans leur camp.

Cette infanterie était un corps d'arquebusiers et de corselets commandé par le capitaine Favars, et qui avait reçu l'ordre de sortir de la place pour soutenir la cavalerie chargée d'enlever le convoi de vivres. Au moment où la troupe allait

rentrer à Metz, elle reçut deux coups de canon d'une batterie établie au bord de la rivière, et deux soldats furent emportés. Avant trois heures tout était terminé.

On pense bien que tout cela n'avait pu se passer presque sous les murs de la ville, sans stimuler vivement la curiosité des bons bourgeois; aussi, de tous les quartiers, la foule avait-elle couru aux murailles du Pont-Thieffroy, par la raison qu'il n'y a rien de plus amusant que d'assister à la bataille, quand on est à l'abri des coups. Il n'y avait d'ailleurs qu'un plaisir très-médiocre à flaner du côté de la porte Serpenoise, vu d'abord que l'on compromettait sa personne, et qu'en suite il est peu divertissant de porter la hotte sur un rempart incessamment labouré par les boulets, en recevant encore des bourrades quand on a l'air de prendre peu de goût à la besogne. Au Pont-Thieffroy, c'était une bien autre affaire : on pouvait s'immiscer de la voix et du geste aux faits d'armes les plus chevaleresques; on pouvait dire, sans risquer un pouce carré de son épiderme : Nous serons vainqueurs ! mort-Dieu ! courage ! échinez-moi ces gredins-là ! pas de quartier; ventre-bleu ! sang-bleu ! tête-bleue ! tue ! tue ! à la rescousse ! ça fait plaisir et ce n'est pas dangereux. Aussi, riches et gueux fourmillaient sur les remparts, et jouissaient en masse de toutes les émotions délicieuses d'une bataille, abstraction faite des horions.

Nous allons voir que, sans qu'il s'en doutât, un des assistants les plus enflammés était fort intéressé aux conséquences de cette belle expédition, et que le convoi de vivres n'était pas la seule chose qui s'enlevât à la même heure.

(*La suite au prochain numéro.*)



ABRAHAM FABERT,

Maréchal de France.

PROGRAMME

DU CONCOURS POUR LA STATUE

DE FABERT.

L'académie royale de Metz voulant honorer, sous le même symbole, les vertus militaires et civiles, avait décidé qu'une statue serait élevée à Fabert sur la place Napoléon, centre de la cité qui lui a donné le jour. Mais au moment d'ouvrir la lice où des artistes rivaux en talents apporteront le tribut de leur génie au premier soldat fait maréchal, l'académie croit devoir rappeler l'esprit dans lequel son projet a été conçu. Pour elle, le nom de Fabert résume toute l'histoire de cette bourgeoisie messine, active, industrieuse, indépendante et guerrière, aussi brave sur le champ de bataille qu'honnête dans ses traités; de cette bourgeoisie qui lutta cinq siècles contre l'envahissement des grandes puissances, et dont l'incorporation à la France n'altéra ni le caractère ni les goûts. Fils d'un maître-échevin, Fabert est le reflet de l'ancienne administration messine, en même temps qu'il consacre le souvenir de la vie guerroyante, aventureuse de ses concitoyens. C'est le soldat-magistrat; l'homme inflexible et juste qui tient toujours la balance d'une main, et de l'autre, l'épée.

Sans prétendre imposer un programme aux concurrents, l'académie verrait avec plaisir qu'ils se pénétrassent de ce double caractère, et qu'ils missent leur héros dans une attitude qui permît d'inscrire ces paroles sur le piédestal :

J'AIME MIEUX
UNE CROIX DE MOINS
SUR MON MANTEAU
QU'UN SUBTERFUGE DANS MA VIE.

FABERT.

CE RARE EXEMPLE DE PROBITÉ
EST UN DES ORNEMENTS DE MON RÈGNE.

LOUIS XIV.

L'académie dispose de 12,000 francs pour une statue de 8 pieds et demi, coulée en bronze, ciselée, et rendue à Metz, prête à poser ; mais elle regrette de ne pouvoir consacrer pour cet objet une somme plus considérable.

Les concurrents devront adresser pour le 15 octobre, terme de rigueur, une maquette de 18 pouces, en terre ou en cire.

L'artiste dont le modèle sera reçu aura un an, à dater de cette acceptation, pour produire son œuvre.

Quiconque voudrait s'inspirer de la vie du maréchal, recevra, sur sa demande affranchie, l'*Éloge de Fabert*, couronné en 1837 par l'académie. — Les maquettes devront être adressées franches de port à Metz, hôtel de la Bibliothèque.

Le Secrétaire de l'Académie,
ÉMILE BÉGIN.

Le Président de l'Académie,
CULMANN, COLONEL.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DU

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.



SÉANCES DE MAI ET JUIN 1839.

M. Malherbe offre pour le cabinet de la ville deux espèces d'oiseaux qui manquaient à la collection ornithologique : ce sont le *Bec-Fin mélanocéphale*, mâle et femelle, du midi de l'Europe, et l'*Aigle royal*. M. le docteur Dufourg, membre correspondant, présent à la séance, fait hommage d'un fascicule de plantes desséchées des Vosges et des Pyrénées.

M. Lasaulce présente un exemplaire de la seconde édition de la partie zoologique de son *Histoire naturelle des Écoles primaires*, et M. Victor Simon dépose sur le bureau, de la part de M. l'abbé Schmitt, membre correspondant, un ouvrage intitulé: *Études géognostiques sur le Litermond*. Cette montagne a été le sujet d'un premier mémoire, dont le manuscrit a été communiqué par l'auteur à la 5.ᵉ session du congrès scientifique, tenue à Metz, et a été analysé en partie dans le compte-rendu des travaux de cette session.

M. Fournel donne pour le cabinet de la ville le *Sylvia palustris* ou *Bec-Fin verderolle* du midi de la France, et ajoute à la collection paléontologique de notre département une portion de *défense fossile d'éléphant*, trouvée près de Sarralbe, dans les alluvions de la Sarre. M. Joba donne aussi une *dent fossile de rhinocéros*.

M. Victor Simon rend compte d'une excursion qu'il a faite à Ancerville, à Servigny-lès-Raville et sur les hauteurs de Frécourt, pour y étudier le *Keuper*, le *Muschelkalk*. Il communique diverses observations sur les gypses du keuper, notamment sur ceux que l'on exploite à Ancerville et à Pange; sur la position du *calcaire de Servigny*, qui appartient au muschelkalk ou *calcaire conchylien*, dont on trouve des fossiles en assez grand nombre sur

les sommets de cette localité et aux environs de Frécourt. C'est aussi près de ce même village, et dans la même formation, que se trouve le *calcaire fétide*, qui tapisse des cavités du calcaire dans lequel on le trouve. Enfin, il fait connaître que si l'on suit le ravin commençant au-dessus de Maizeroy, et qui continue jusqu'à ce village, on voit le muschelkalk s'enfoncer sous le keuper ou marnes irisées formant notamment le coteau de Pange et de Mont.

M. Joba lit un rapport sur le catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles d'Afrique publié par M. Terver, membre correspondant. Il résulte de ce rapport que cet ouvrage comprend quatre-vingt-trois espèces, dont cinquante-sept sont nouvelles pour la science, ou n'avaient pas encore été signalées dans le nord de l'Afrique.

JUILLET ET AOUT.

M. Malherbe offre pour le musée de la ville une *Marmotte* adulte, tuée sur le mont Saint-Gothard.

M. le président communique une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui annonce à la société que, d'après la demande qu'elle lui a adressée conjointement avec M. le président de l'académie royale de Metz, il sera fait envoi au cabinet d'histoire naturelle de Metz d'une collection paléontologique en plâtre. Cette précieuse collection, moulée sur les types qui existent au Muséum de Paris, sera d'un grand secours pour la détermination des ossements fossiles que l'on rencontre assez fréquemment dans le département de la Moselle.

M. Soleirol présente un morceau de tuf moulé sur un tronc d'arbre. A cette occasion, M. Terquem annonce avoir vu à Sierck, dans les carrières de *quartzite* exploitées pour les pavés de Metz, un bloc qui lui a paru être du bois, dont la substance propre aurait été remplacée par du *quartz noir*.

A la suite d'un rapport sur le *Kermès linéaire* observé dans nos environs par M. Rodolphe, M. Lasaulce présente deux branches de mélèze sur lesquelles il se trouve une espèce de *cochenille* qu'il considère comme nouvelle et particulière à cette plante. Il fait voir un petit insecte trouvé sur le noisetier, où il vit, soit en parasite sous des coques de cochenille, ou sous une coque qu'il s'est formée. M. Lasaulce croit que cet insecte est voisin des nitidules.

La société reçoit un exemplaire d'une *Revue des Musaraignes, des Rats et des Campagnols d'Europe*, qui lui est adressée par M. de Sélys-Longchamps, membre correspondant, à Liége.

SÉANCE DU 22 AOUT 1839.

M. Lejeune, de retour de son voyage géologique en Suisse et en Piémont, offre pour le musée de la ville un échantillon de *schiste ardoisier* de Glaris, présentant une empreinte de poisson.

M. Chenot, receveur des douanes à Longuyon, adresse à la société des *dents de rhinocéros*, *de cheval*, et des fragments d'une *défense d'éléphant*. Ces fossiles ont été trouvés en juillet dernier, à vingt mètres de profondeur, dans une minière dépendant de la commune de la Malmaison.

M. l'abbé Maréchal offre à la société un exemplaire de son mémoire qui traite d'*astronomie mathématique*.

L'auteur, au moyen de l'analyse transcendante, ramène toute la théorie des forces centrales aux deux problémes suivants :

1.° Connaissant le principe de l'attraction, trouver les lois de Képler.

2.° Connaissant les lois de Képler, déterminer le principe de l'attraction.

Après avoir démontré, dans la 1.re partie, les trois lois de Képler, il résout ce problème : Étant données l'excentricité et l'anomalie moyenne d'une planète, trouver en séries convergentes les expressions d'abord de l'anomalie excentrique, puis du rayon vecteur et de l'anomalie vraie de cet astre.

Il passe ensuite aux trois formules que l'on emploie dans la théorie des comètes.

Dans la 2.° partie, après avoir démontré que la force qui agit sur chaque planète est en raison inverse du carré de sa distance au centre du soleil, il prouve que le soleil et les planètes s'attirent mutuellement en raison directe de leurs masses; il calcule ensuite les masses des planètes, examine quelle est l'intensité de la force accélératrice à la surface du soleil et à celle de la lune; enfin, il étend les lois du mouvement elliptique, 1.° aux satellites; 2.° aux comètes; 3.° aux étoiles doubles et multiples, et conclut de là que la gravitation est la grande et universelle loi de la nature.

CHRONIQUE.

Dans la dernière séance de l'académie des sciences, M. Poncelet a lu un rapport très-détaillé sur un mémoire de M. Ardant, capitaine du génie attaché à l'école d'application d'artillerie et du génie, relatif à des études théoriques et expérimentales sur l'établissement des charpentes à grandes portées. M. Poncelet a terminé son rapport en ces termes :

« Le mémoire de M. Ardant est une œuvre recommandable, non moins pour le savoir et le talent dont l'auteur a fait preuve dans le dispositif des expériences concernant la résistance des grandes charpentes, que pour les nombreuses et utiles données qu'il renferme, et par le mérite de plusieurs combinaisons neuves, économiques et très-simples, que l'auteur propose pour l'établissement des systèmes de fermes droites ou courbes, à grandes portées, et sans tirant. Dans des expériences sur la résistance des fils métalliques et des tiges de bois, M. Ardant avait dignement préludé au vaste ensemble des faits qu'il vient offrir aujourd'hui à l'attention de l'académie. »

Le savant rapporteur a proposé l'insertion de ce mémoire dans le recueil des savants étrangers ; les conclusions ont été adoptées.

— Le 8 septembre, on a ouvert, dans les chefs-lieux d'arrondissement, des concours pour les prix que l'académie royale de Metz devait décerner aux chevaux de labour et à la race bovine.

Ces prix d'arrondissement étaient composés ainsi qu'il suit :

Race chevaline. 1.er cheval entier, 100 fr. ; 2.e jument, 50 fr. ; 3.e poulain, 30 fr. — *Race bovine.* 1.er taureau, 100 fr. ; 2.e taureau, 60 fr. ; 3.e taureau, 40 fr. ; 1.re vache, 60 fr. ; 2.e vache, 40 fr. ; 1.er taurillon, 30 fr. ; 2.e taurillon, 20 fr.

Le 15 septembre, il a été ouvert à Metz, au Ban-Saint-Martin, un concours départemental entre les animaux qui avaient obtenu les prix, huit jours auparavant, dans les arrondissements.

Ces prix de département, ou grands prix, se trouvaient ainsi composés :

Race chevaline. 1.er cheval entier, 200 fr.; 2.e jument, 100 fr ; 3.e jument ou cheval, 80 fr. — *Race bovine.* 1.er taureau, 120 fr.; 2.e taureau, 80 fr. ; vache, 100 fr.

L'académie distribua en outre des médailles de bronze aux premiers prix d'arrondissement, et des médailles d'argent aux grands prix.

— Le conseil général de la Moselle, dont la session vient d'être cloturée, a voté une somme de 1000 francs pour l'érection de la statue de Fabert.

— Le collége de Pont-à-Mousson, qui jouissait jadis parmi nous d'une si juste renommée, est en pleine voie de régénération, grâce aux efforts de l'habile administrateur qui le dirige aujourd'hui. Quarante pensionnaires et un nombre considérable d'externes attestent le zèle qu'apporte M. Geffroy à parvenir au but qu'il s'est proposé, celui de rendre son collége le digne héritier de la vieille université mussipontaine. Les hautes sciences, les lettres y sont enseignées sans aucune exclusion, et l'instruction y est complète sur tous les points.

Honneur à la ville de Pont-à-Mousson qui s'impose chaque année de grands sacrifices, et qui ne s'arrêtera pas là dans le concours actif qu'elle prête à M. Geffroy ! Honneur à ce dernier pour le dévouement qu'il apporte dans une si noble tâche, et qui acquiert ainsi des titres éternels à la reconnaissance de ses concitoyens ! Aucun d'eux n'a oublié que du collége de Pont-à-Mousson sortirent les Duroc, les Thirion, les Corda, les Rigny, les Coriolis, tant d'ingénieurs distingués dont la France s'honore, et dont on retrouve encore, avec un sentiment d'intérêt et de respect, les noms illustres inscrits sur les murs de l'établissement.

— La ville de Ligny possédait, dans un caveau particulier de l'église collégiale démolie en 1789, les restes mortels des princes qui avaient été les bienfaiteurs de ses habitants, et dont il reste encore quelques établissements dus à leur pieuse libéralité. Ces restes étaient ceux de l'illustre famille des Luxembourg-Ligny : le dernier d'entre eux fut le célèbre maréchal, vainqueur à Fleurus, à Nerwinde, à Steinkerque, dont les dépouilles furent transférées de Versailles, où

il mourut couvert de gloire, le 4 janvier 1695, et, peu d'années après, Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont, sa veuve, y fut aussi inhumée. Au total, le caveau renfermait les corps de huit princes et de trois princesses. La révolution viola leurs tombes, les exhuma de leur premier asile, et en fit transporter les ossements dans le cimetière commun; placés dans deux cercueils, ils furent déposés en un endroit désigné.

M. l'abbé Comus, prêtre de Ligny, dont le zèle aussi pieux qu'éclairé se porte vers tout ce qui peut honorer la religion et illustrer son pays, ayant eu la pensée de rendre à ces restes le rang et les honneurs dus à leur mémoire, en a référé aux autorités administratives et aux descendants de la famille princière, et, après en avoir obtenu l'autorisation, les dépouilles ont été exhumées de nouveau, le 5 juillet 1839, fête anniversaire de saint Pierre de Luxembourg. On a trouvé dans l'un des crânes ouverts un fragment d'ardoise, sur lequel on lit ces mots brisés :

Le six
1683 *C*
fut ouv
de hault
très sec
princess

Ces ossements ont été soigneusement reconnus, et ils seront incessamment déposés dans un nouveau monument que le duc de Montmorency-Luxembourg, actuellement à Paris, se propose de faire ériger à Ligny, dans la chapelle dédiée au saint cardinal Pierre de Luxembourg, évêque de Metz, né et spécialement vénéré à Ligny, dont il est, après la mère de Dieu, le premier patron. M. l'abbé Comus est chargé d'en surveiller l'exécution. Une inscription placée sur le monument indiquera les noms des princes et princesses dont on a recueilli les restes.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE
DE VERDUN,

DEPUIS L'ORIGINE DE CETTE VILLE JUSQU'EN 1830;

Par MM. CLOUET, père et fils.

Verdun, Villet-Collignon. 1838.

L'*Histoire de Verdun*, arrivée à peu près au cinquième de sa course, présente déjà un vaste ensemble d'érudition et de critique consciencieuse qu'on ne saurait trop louer. Sa marche, dans les premières pages, nous paraissait un peu gênée, son attitude incertaine; mais à mesure que les évènements se déroulent, on voit le sol s'affermir sous les pas de nos deux savants historiens. Ils possèdent parfaitement tout ce qui peut concerner leur sujet; ils classent leurs idées avec méthode, mesurent l'importance des faits, et ne se jettent en aucune sorte dans ces oiseuses discussions qui remplissent si souvent les monographies urbaines. Nous leur reprocherons toutefois quelques omissions. Par exemple, ils eussent bien fait de parler du flottage de la Meuse au VII.e siècle, signalé par Venance Fortunat (*Épître à Gogon*, livre 7), et d'insister sur l'état des arts dans le haut moyen-âge. Enfin, le style, généralement clair, lucide et correct, ne mériterait pas de reproche essentiel, s'il ne lui arrivait pas, en quelques passages, de tomber dans le genre facétieux. N'eût-il pas été mieux de parler avec plus de gravité du *Baril de Saint-Airy*, et de plusieurs autres légendes superstitieuses qui caractérisent l'époque d'où elles proviennent. Quoi qu'il en soit de cette censure, l'*Histoire de Verdun* ne peut manquer de prendre un rang très-distingué parmi les ouvrages publiés sur les villes de province; je ne sache même pas qu'on ait fait mieux jusqu'à présent.

—Essai sur les Éléments de la pratique des Levers topographiques, et de son enseignement; par P.-A. Clerc, lieutenant-colonel en retraite.— Metz, Verronnais. 1839.—1.er vol. in-8.° de VIII, 300 pages, orné de 22 planches lithographiées.

L'auteur de cet ouvrage peut être à bon droit considéré comme le créateur d'un enseignement méthodique du dessin linéaire à la plume. Son ouvrage repose sur une expérience de quarante années, et devient le guide indispensable à tous ceux qui s'occupent de travaux graphiques. Nous en donnerons plus tard une analyse étendue qui réponde au talent de M. Clerc et à celui du lithographe chargé de rendre ses idées.

—*Carte de l'arrondissement de Metz.* — Sortie de l'atelier lithographique de Verronnais, la carte en question se recommande par son exactitude. Elle est faite sur une assez grande échelle pour que rien n'y soit confus.

Guillaume le Barbu, ou le Sanglier des Ardennes; par *Charles Boué.* In-8.° de 12 feuilles 1/4.—Paris, Pougin, quai des Augustins.

— Triomphe dv Corbeav. Réimprimé chez P. Trenel, à Saint-Nicolas-du-Port. Conforme à l'édition originale. Petit in-8.° de 11 feuilles 1/2. — Nancy, Caillon-Liébault.

L'édition originale est de Nancy, 1619. L'auteur du Triomphe du Corbeau est A. Uzier, curé d'Einville, qui a place dans la *Bibliothèque littéraire* de D. Calmet, colonnes 1044-45.

(Beuchot, *Bibliogr. de la France.*)

—Mémoires de l'Académie royale de Metz. Lettres, sciences, arts, agriculture. 19.e année. 1837-1838. In-8.° de 30 feuilles 3/4, plus 3 planches [6 fr.]. — Metz, chez les principaux libraires; Paris, Derache, rue du Bouloi, n.° 7.

Ce volume contient: 1.° un Discours [sur l'état des voies de communication dans le département de la Moselle] prononcé à la séance publique du 4 juin 1838; par M. *Le Masson*, président;—2.° Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1837-38, par M *Desains*, secrétaire; 3.° Nécrologie de Ch. Fréd. Cœmmerer, par *E.-A. Bégin*, D.-M.; — 4.° Programme des questions mises au concours par l'Académie, pour les prix à décerner en 1839; — 5.° Rapport sur un ouvrage de M. le comte Odard [intitulé: Exposé des divers modes de culture de la vigne et des différents procédés de vinification dans plusieurs des vignobles les plus renommés], par M. le colon. *Bouchotte;* — 6.° Essai sur le strongle épineux (strongulus armatus de Rudolphi); par M. *L. Watrin*, méd.-vétérinaire à Metz; — 7.° Rapport sur un mémoire de

géo-zoologie, sur les oursins fossiles, de M. le doct. Grateloup, et sur la conchyliologie fossile du bassin de l'Adour, du même; par M. *Reverchon*; — 8.° Tableau des champignons observés dans les environs de Metz; par MM. *Fournel* et *Haro*; — 9.° Rapport sur un mémoire ayant pour titre : Notes sur quelques végétaux qui croissent spontanément dans le département du Gard, etc; par M. d'Hombres; par M. *Fournel*; — 10.° Note sur l'emploi du quartz hyalin dans les arts; par M. *Victor Simon*. Avec une planche. — 11.° Rapport sur la création d'une faculté des sciences à Metz; par M. *Morin*; présenté au ministre de l'instruction publique par l'Académie; — 12.° Introduction à l'étude de la mécanique pratique; par M. *P. Boileau*; avec une planche; — 13.° Note sur les expériences faites le 15 mai 1837, sur la turbine de Moussey, près Senones, département des Vosges, et sur celle de Mühlbach, département du Bas-Rhin; par M. *Morin*, capitaine d'artillerie; — 14.° Rapport sur les appareils de sauvetage de M. Couvrepuit; par M. *J. Didion*, capitaine d'artillerie; — 15.° Rapport sur les cierges stéariques de M. Schmit-Rézer; par M. le prof. *Ed. Desains*; — 16.° Rapport sur les travaux de la cathédrale; par M. *Soleirol* [et MM. *Félix Maréchal* et *Vict. Simon*]; — 17.° Rapport de MM. *Soleirol* et *Vict. Simon*, commissaires chargés de surveiller les réparations de l'aqueduc romain de Jouy; — 18.° Rapport sur les monuments anciens du département de la Moselle; par M. *Victor Simon*; — 19.° Notice sur Mandeure et divers objets d'antiquités; par *E.-A. Bégin*, D.-M.; — 20.° Rapport sur les archives de l'Académie pour l'année 1837-38, par M. *Vict. Simon*, secrétaire-archiviste; — 21.° Notice sur deux mosaïques composées de pierres dures et d'émaux, en petites plaques; par M. *Vict. Simon*; — 22.° Rapport sur les images de M. Dembour; par M. *Blanc*; — 23.° Rapport sur les n.os 1 et 2 du tome XI du Journal de la Société de la Morale chrétienne; par M. *du Coëtlosquet*; — 24.° Extrait du rapport sur les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1835; par M. *du Coëtlosquet*; — 25.° Extrait d'un rapport sur le bulletin de l'Académie ébroïcienne de l'Eure (n.° X, année 1836); par M. le professeur *Munier*; — 26.° Discours prononcé le 31 janvier 1834, sur la tombe de M. Huguenin aîné, professeur au collège royal de Metz; par M. *Gosselin*.

On trouve broché à la fin de ce volume, avec un titre particulier ainsi qu'une pagination particulière : *Expositions des produits de l'industrie et de l'horticulture du département de la Moselle*, ouvertes à Metz, à l'occasion de la 5.e session du congrès scientifique de France, du 1.er au 20 septembre 1837 [1837, de 82 pages].

MUSÉE

MÉDIOMATRICIEN.

PAR

Emile BÉGIN.

La *Revue d'Austrasie*, dont la mission principale est d'explorer le passé et de préparer des matériaux à l'histoire du pays, va comprendre, dans un recueil séparé, la description de tous les monuments gaulois, romains et gallo-romains qui se trouvent à Metz ainsi qu'aux environs. Ce recueil, publié sous le titre de *Musée médiomatricien*, sera formé d'environ 40 planches lithographiées et de 20 feuilles de texte. Il paraîtra en 20 livraisons de deux planches chacune, avec le texte, et sera envoyé gratuitement aux abonnés.

Les personnes non abonnées, désireuses de l'acquérir à part de la Revue, devront s'adresser à M. Verronnais, imprimeur.

Prix de chaque livraison, 50 *centimes.*

La 1.re livraison est sous presse; elle sera publiée le 15 octobre.

TABLEAU HISTORIQUE

DE LA VIE

d'Abeilard et d'Héloïse.

(SUITE. *)

Abeilard ne trouva pas dans l'abbaye de Saint-Denis le repos qu'il y cherchait. Ses refus réitérés de donner aux

(*) Nous apprenons que plusieurs des lecteurs de cette *Revue* ont cru voir une attaque contre la classe sociale à laquelle ils appartiennent, dans quelques réflexions qui terminent le 2.e article de ce *Tableau historique de la vie d'Abeilard et d'Héloïse.*

Une telle interprétation est assurément fort loin de l'esprit qui a dicté ces réflexions, et nous sommes surpris qu'on ait pu s'y méprendre. Nous faisons profession de croire, et cette croyance de notre part est fondée sur un désintéressement parfait, que l'institution de la noblesse est un élément essentiel et même inévitable non seulement de toute monarchie, mais encore de toute république bien constituée. Mais cette conviction, à laquelle nous ont conduit nos études des sciences politiques, ne nous impose assurément pas comme infaillibles tous les principes de conduite que telle ou ou telle noblesse de l'Europe, celle de France, par exemple, a suivis depuis un siècle ou seulement depuis cinquante ans. Eh bien ! c'est l'un de ces principes de conduite, qui sont d'ailleurs tous justiciables de l'histoire comme ceux de tous les pouvoirs sociaux, que nous n'avons

moines des leçons, et les remontrances qu'il leur fit sur l'extrême licence de leurs mœurs, lui attirèrent une foule

---

pas cru devoir flatter ni approuver dans nos réflexions, parce qu'il a sa source dans une vieille prévention encore trop généralement répandue, et parce qu'il a fait beaucoup de mal à la France.

Il nous a paru que l'aristocratie, malheureusement pour elle et pour la monarchie, avait, par suite d'une habitude que lui ont léguée les siècles, placé beaucoup trop de confiance dans la force matérielle, dont la direction d'ailleurs lui échappait, et ne faisait pas assez d'estime de la force intellectuelle, où elle aurait pu conquérir une autre domination plus puissante que la première, grâce à sa fortune, à ses loisirs et aux autres avantages de sa position. Elle nous a paru oublier que le bras, quelque fort qu'il soit, n'est, après tout, que le très-humble serviteur de la tête, et c'est cette erreur de son ancienne politique, qu'on rencontre assez communément, surtout dans les provinces, que nous avons seule combattue, à propos des motifs de la préférence donnée, au XIIe siècle, par une illustre parente des Montmorency à un docteur en philosophie et en théologie. Selon cette prévention toujours subsistante en dépit des leçons de l'expérience, la force intellectuelle est un livre; un livre est fait par un auteur, un clerc, un homme qui, en définitive, habite un grenier.

Qu'a répondu à cela M. de Bonald, l'éloquent défenseur de la noblesse? Il a dit que la civilisation de la France, que la France philosophique, littéraire et même sociale, était née dans la tête de Descartes, de Descartes qu'un des juges les plus compétents en pareille matière appelait dernièrement l'Abeilard du XVIe siècle. Il a dit encore que l'Angleterre scientifique, industrielle et commerciale était sortie du moule de Bacon et de Newton.

Si ce ne sont pas là ses expressions, ce sont là ses pensées. Et ces pensées ne lui appartiennent pas exclusivement, elles sont celles de l'expérience et de l'histoire.

L'histoire a dit que Luther, simple moine augustin, a été à lui seul plus puissant que toutes les nobles épées de l'Allemagne et de la France. Leibnitz et Bossuet ont paru, et depuis leurs livres, le protestantisme, que n'avait pu vaincre la force matérielle, n'a plus fait un pas, ou plutôt n'a fait que reculer.

Dans le XIIe siècle, saint Bernard, dit M. Michelet, écrivait dix lignes aux rois d'Angleterre ou de France, et dix pages à un moine. De nos

d'ennemis ; enfin, ne pouvant plus résister aux pressantes sollicitations qu'on lui adressait de toutes parts, et dans la

---

jours, ou presque de nos jours, Kant, simple professeur de philosophie à Kœnigsberg, a exercé plus d'influence sur la culture, la civilisation, la littérature de l'Allemagne, et, nous ajoutons, sur l'énergique résistance qu'elle nous a opposée, que tous les rois et les nobles princes d'outre-Rhin, et ce résultat est célébré chaque jour dans les universités d'Allemagne. Napoléon lui-même redoutait le libéralisme et ce qu'il appelait l'*idéologie* beaucoup plus que tous les canons de l'Europe. Il y a plus : ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ceux qui ont compris l'histoire de nos mœurs et de nos doctrines depuis la fin de Louis XIV, ne doutent pas un instant que si les doctrines subversives de Bayle et de Hume, qui ont engendré celles de Voltaire et des encyclopédistes, avaient trouvé en France un vigoureux antagoniste, une plume à la fois populaire et éloquente, telle que celle de Pascal, la révolution française n'eût pas eu lieu ; ou, si elle avait pu naître encore, elle n'aurait pas eu le dénouement sanglant, vandale et exterminateur que nous lui reprochons aujourd'hui. Ils ne doutent pas davantage que, si même au commencement de cette révolution, au commencement de cette grande bataille sociale qui a été livrée aux antiques privilèges de la royauté et de la noblesse, celle-ci, mieux armée, mieux préparée à cette réaction des Gaulois contre les Francs, s'était présentée au combat avec une plus grande somme de ces forces qu'elle n'appréciait pas à leur valeur, et avec un certain nombre de ces généraux qui, tels que Mirabeau et Talleyrand, combattaient au contraire dans les rangs de la démocratie, elle aurait sauvé, sinon tous ses privilèges, au moins une partie de ses avantages sociaux ; elle aurait sauvé la France elle-même de l'anarchie et de la guerre civile, pour la constituer dès lors en un gouvernement sagement pondéré et également représentatif de tous les intérêts.

Voilà ce que vaut aujourd'hui la force intellectuelle comparée à la force matérielle, et l'aristocratie du talent comparée à celle du glaive. On le voit, l'une de ces puissances n'est, en définitive, que le vassal et le satellite de l'autre. Ce résultat ne peut surprendre que ceux qui n'auraient pas encore appris qu'en dernière analyse, la véritable souveraineté des siècles de civilisation, et même de tous les siècles, est celle du génie, de la raison, et par conséquent n'appartient qu'à ceux qui en sont les plus fidèles, les plus dignes interprètes. L'aristocratie actuelle de la France, ou du moins les hommes éminents de cette classe, éclairés par

crainte d'une émeute populaire qui s'annonçait sous les plus sinistres auspices, il obéit aux ordres formels de son abbé, à condition néanmoins que son cours de théologie ne s'ouvrirait que dans un lieu retiré et solitaire. On lui donna une petite maison de campagne, et cette retraite obscure devint aussitôt une école célèbre. On y accourut de toutes les parties de l'Europe où la langue latine n'était pas inconnue, et telle était la multitude des jeunes gens qui affluaient à ses leçons, que cette terre ne pouvait plus les contenir, ni le pays suffire à leur nourriture. C'est de cette école, comme d'une source féconde, que sont sortis la plupart des hommes distingués qui ont brillé dans ce siècle, le pape Célestin II, le fameux Pierre Lombard, Bérenger, évêque de Poitiers, Arnaud de Brescia, Jean de Salisbury, et, d'après le témoignage non suspect de saint Bernard, la plupart des cardinaux et des prélats de l'Église romaine.

Cependant, ce grand concours de disciples excita de nouveau contre Abeilard la jalousie des autres maîtres qui voyaient leurs écoles désertes. De ce nombre furent Albéric et Lothulphe, professeurs de théologie à Rheims, qui avaient succédé à Champeaux et à Anselme, et à toute leur haine pour le docteur breton. Mais leurs fureurs étaient condamnées à l'impuissance, lorsque Abeilard fit paraître son *Introduction à la théologie,* qu'il avait composée aux instantes prières de ses élèves, pour réfuter les opinions hérétiques de Roscelin, d'après le nominalisme duquel, la Trinité n'était qu'un triple nom pour un seul et même Dieu. Cet ouvrage, qui fut accueilli avec

---

l'expérience du passé, reconnaissent eux-mêmes cette puissance nouvelle, née de l'imprimerie et de la diffusion des lumières, et l'on ne saurait plus douter de la force de leur conviction sous ce rapport, alors que leur reconnaissance généreuse paie aujourd'hui, non à l'épée, mais à la plume de M. de Châteaubriand, un tribut annuel de 25,000 francs.

admiration dans toute l'Europe, contient des opinions plutôt mal sonnantes ou susceptibles d'une interprétation dangereuse que décidément hérétiques, quoiqu'elles eussent été soutenues par les principes de la raison et les témoignages positifs des anciens philosophes. Mais, tout extraordinaire que fut ce mérite dans un ouvrage théologique tel que celui d'Abeilard, il n'empêcha pas Albéric et Lothulphe d'y trouver des erreurs patentes, et de le dénoncer au concile de Soissons comme coupable d'hérésie : il était, en effet, coupable d'une grande hérésie, celle de faire éclater la gloire de son auteur et d'augmenter l'obscurité de ses ennemis. Telle était leur rage, leur puissance, et la faiblesse du légat Conon, qui présidait le concile, que l'innocence même du livre d'Abeilard, reconnue après le plus minutieux examen (1), ne put le sauver de

(1) Othon, évêque de Frisingen, dans son histoire *de rebus gestis Friderici I, imper.*, rapporte qu'un des grands griefs que les adversaires d'Abeilard lui ont opposés au concile provincial de Soissons, était de s'être servi d'une comparaison pour aider ses élèves à se faire une idée moins inexacte du mystère de la Trinité. Voici cette comparaison : *Sicut eadem oratio est propositio, assumptio et conclusio, ità eadem essentia est Pater, et Filius et Spiritus sanctus.* On lui reprochait de n'avoir pas assez *distingué* dans cette comparaison les trois personnes de la Trinité, et d'avoir insinué qu'il ne considérait ces trois personnes que comme *trois dénominations* d'un seul et même Dieu. Ce reproche était au moins étrange, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, c'était précisément pour réfuter le nominalisme trinitaire de Roscelin, son ancien maître, qu'il avait composé son livre. Aussi ne paraît-il pas que cette accusation, mise en avant par ses ennemis passionnés, ait obtenu l'assentiment de tous les membres du concile; en effet, la condamnation d'Abeilard n'a pas été motivée précisément sur le défaut d'exactitude de cette comparaison, mais bien sur son enseignement illégal de la théologie.

Du reste, quoique, en général, toute comparaison, surtout quand il s'agit du dogme ardu et difficile de la Trinité, soit essentiellement vicieuse sous un rapport ou sous un autre, on ne peut pas dire que celle dont s'est servi Abeilard ait mérité le reproche qui lui a été adressé, puisque les trois parties d'un syllogisme, auxquelles ce professeur comparait les trois per-

leurs mains, et qu'ils le condamnèrent à le jeter lui-même au feu, en présence de toute l'assemblée, non comme hérétique, mais comme usant du droit d'écrire et d'enseigner sans la permission du pape, permission qui n'avait jamais été sollicitée de personne ni crue nécessaire. Ils firent plus : ils le condamnèrent à la prison, lui refusèrent le *droit de se défendre,* le forcèrent à rester à genoux pendant toute la séance, et à lire à haute voix le symbole de saint Athanase, comme s'il en avait violé l'orthodoxie dans ses écrits. Le malheureux Abeilard obéit, se soumit à tout sans murmurer, tandis que ses larmes, les sanglots qui entrecoupaient sa voix, et son humiliation amère, servaient de spectacle, de pâture

---

sonnes de la Trinité, sont *parfaitement distinctes*, et qu'ainsi il n'a pas plus sacrifié la triplicité à l'unité que l'unité à cette triplicité. Sous le rapport *numéral* et la *suffisante distinction* des personnes, la similitude notionnelle d'Abeilard était inattaquable; mais, d'un autre côté, comme toute coïncidence parfaite est éternellement refusée aux comparaisons, il était possible d'attaquer celle du prévenu sous le rapport synthétique, sous le rapport de l'unité de nature. La *proposition* ne pourra jamais dire à la *conclusion* ce que le Christ a dit de son père et de lui : *Ego et Pater unum sumus.* En général, nous maintenons qu'il sera à jamais impossible à toute comparaison de traduire, sans contre sens, ce dogme ainsi exprimé : *Pater et Filius et Spiritus sanctus unum sunt*, et non *unus.* Et cependant les personnes qui sont livrées à l'enseignement, les catéchistes, les prédicateurs, les professeurs de théologie, se servent tous les jours de comparaisons, inexactes sans doute dans le sens rigoureux, mais suffisamment exactes pour donner à leurs auditeurs des notions moins grossières sur les mystères que celles qu'ils ne manqueraient pas de se fabriquer eux-mêmes, si on les abandonnait sans guide et sans paraboles aux erreurs de leur imagination. Cette considération, qui est tirée de la nécessité et par conséquent de la justice, aurait dû militer en faveur d'Abeilard, qui n'avait composé son livre qu'à la sollicitation de ses élèves, et n'avait d'autre intention que de réfuter les erreurs mêmes que ses ennemis lui reprochaient. Mais ce docteur a pu se convaincre dans cette circonstance que les intérêts, les ambitions et les amours-propres blessés sont impitoyables, et sourds à toutes considérations autres que celles de leurs vengeances.

à ses ennemis rangés autour de lui. Il avoue lui-même que le supplice que lui avait fait subir la haine féroce de Fulbert, lui avait été moins sensible que cette vengeance désespérée, et ce calice plein de fiel qu'on l'avait contraint de boire, lui *qui n'avait*, disait-il, *travaillé que pour la gloire et l'honneur de l'Église.*

L'opinion publique le vengea à son tour; elle se prononça, dans cette circonstance, avec tant d'énergie, que tous les membres de ce conciliabule, comme on l'appelait, se crurent obligés de se justifier, et de rejeter les uns sur les autres le crime de cette iniquité délirante, au point que Lothulphe et Albéric eux-mêmes, devenus sensibles à la honte, s'efforcèrent d'en décliner la responsabilité (1), et que le légat du pape, convaincu de l'innocence d'Abeilard et de l'acharnement de ses ennemis, le fit sortir immédiatement de la prison dans laquelle il s'était déjà rendu.

---

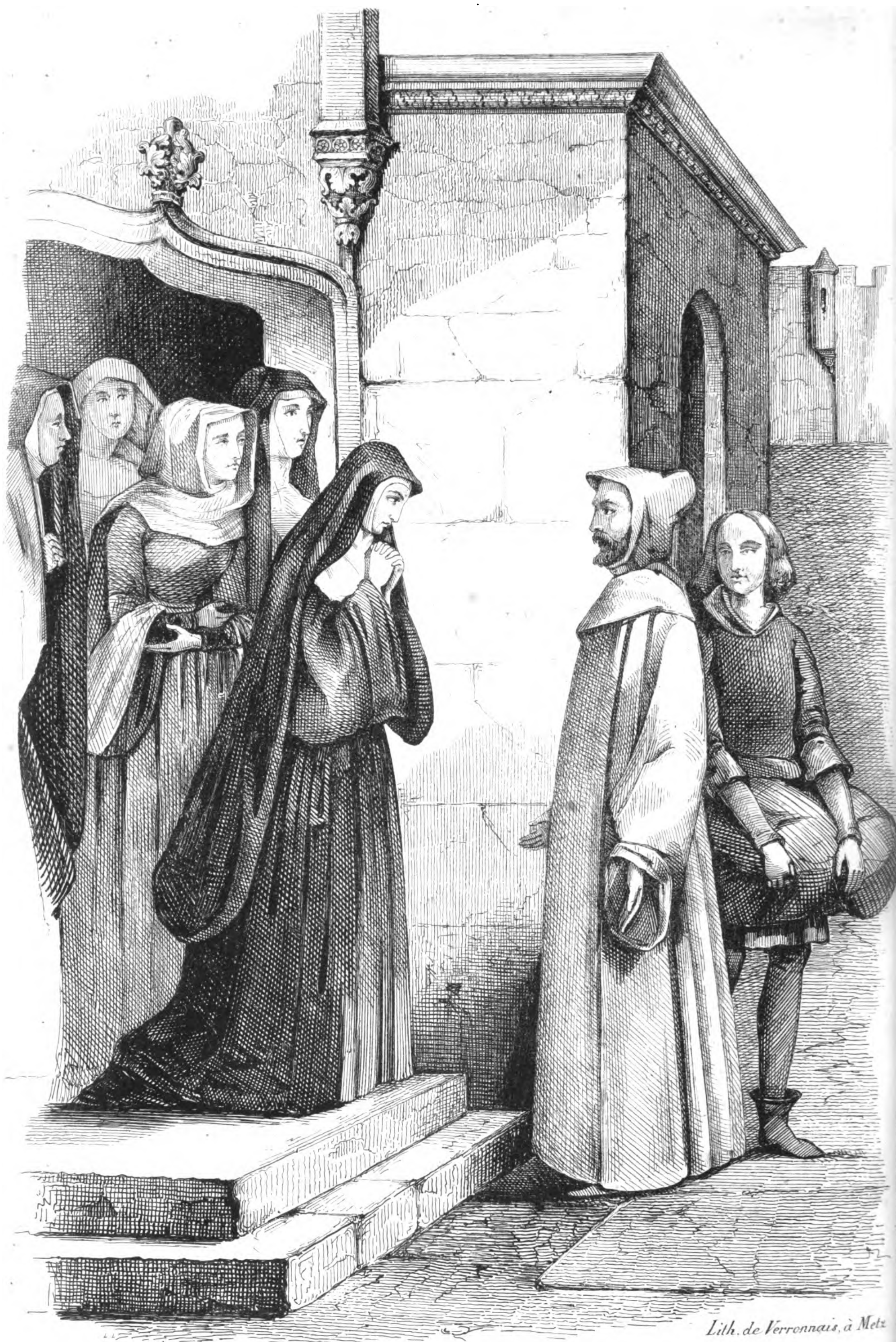
(1) Abeilard fut, contre toute notion de justice et contre toutes les règles canoniques, condamné *sans avoir été entendu*. Un de nos anciens historiens, Bertrand d'Argentré, dans son *Histoire de Bretagne*, explique de la manière suivante les motifs du procédé dont on usa avec Abeilard dans ce concile :

« Là vint Abeilard demander à être ouï, et parler au concile; mais il ne fut point receu, parce qu'il avoit telle vigueur et présence d'esprit à la dispute, qu'il étoit bien à craindre que nul d'eux ne pust soustenir la violence de ses arguments ni l'adresse de la ratiocination de cest homme, où il étoit infiniment versé; et falloit bien que quiconque s'avisast de le contredire, se tinst sur les pieds, comme il se monstra avec un évesque du dist concile, qu'il contraignit un jour de tomber en absurdité telle, qu'il fallut que ses compagnons le désavouassent : ce qui fut cause qu'ils le voulurent juger sur ses livres et propositions recueillies d'iceux. Du jourd'hui cela seroit trouvé *étrange;* car l'escrit est subject à l'intelligence du disant et escrivant : toutefois il s'ensuyvit qu'il fut condamné sentir avec Sabellic hérétique, et fut ordonné qu'il brûleroit ses livres, avec abjuration de ses propositions. »

Abeilard, de retour à l'abbaye de Saint-Denis, essuya de nouvelles persécutions non moins injustes, et fut jeté dans une nouvelle prison d'où il s'échappa (1). Le comte de Champagne le reçut dans ses états, et essaya, mais en vain, d'obtenir sa liberté ou la rupture de ses engagements comme moine de Saint-Denis. L'abbé la lui refusa, par le motif qu'il ne pouvait pas priver la première abbaye du royaume de l'honneur de posséder un homme aussi célèbre qu'Abeilard. Après sa mort, les mêmes instances furent faites par l'évêque de Meaux auprès de son successeur, l'abbé Suger, qui refusa par les mêmes motifs. Abeilard en appela au roi Louis-le-Gros, et, grâce à la puissante protection du sénéchal, Etienne de Garlander, obtint enfin un congé et la permission de se retirer où il voudrait, à condition qu'il n'entrerait dans aucun autre monastère.

Libre enfin de ses liens monastiques, il ne songea plus qu'à chercher quelque solitude éloignée, quelque caverne sauvage où il pût, comme les solitaires de la Thébaïde, comme saint Jérôme, avec lequel l'histoire de sa vie lui donne tant de ressemblance, terminer le reste de ses jours loin des hommes et des persécutions, et trouver enfin le repos dans la contemplation des saintes Écritures. Les souvenirs de ses excursions philosophiques le dirigèrent dans les environs de Nogent-sur-Seine, au milieu de bois épais, repaires de bêtes fauves, où jamais n'avaient retenti les pas d'un homme. C'est là que, réduit à vivre de fruits sauvages et de quelques herbes qui y croissaient, il construisit de ses propres mains, avec des joncs et des branches d'arbres, une petite cabane et une chapelle

(1) Abeilard avait découvert que saint Denis l'aréopagite n'était jamais venu en France, et par conséquent n'avait pu y fonder l'abbaye qui porte son nom. C'était s'attaquer à l'orgueil du célèbre monastère, et il n'en fallut pas davantage pour soulever contre lui tous les moines.



Héloïse reçoit Abeilard au Paraclet.

qu'il dédia au Saint-Esprit, sous le nom de *Paraclet*, c'est-à-dire *consolateur* (1) : il indiquait par ce mot que ce fut dans cet asile, au milieu des jeûnes, de la prière, de la pauvreté, des mortifications et de la pratique des vertus les plus austères, que le ciel lui avait envoyé quelque joie et quelques consolations. Mais il ne jouit pas long-temps des délices de cette solitude. Il n'y avait pas en France de lieu assez obscur pour cacher sa célébrité. A peine eut-on découvert la trace de ses pas, que cette retraite profonde fut envahie par plusieurs centaines de jeunes gens qui le supplièrent de ne pas leur refuser son ministère, et pour le toucher davantage, lui offrirent de partager ses privations, sa cabane de joncs, sa paille, ses herbages et l'eau de son ruisseau. Quelque forte que fût la résolution d'Abeilard de renoncer pour toujours à ses leçons, source de tant de chagrins et de persécutions, il ne fut pas le maître de résister à d'aussi vives et à d'aussi édifiantes prières. Le nombre de ses auditeurs augmentait tous les jours, et dès la première année, il y en eut jusqu'à six cents qui ne craignirent pas de se soumettre à toutes les rigueurs que sa ferveur religieuse avait imposées à cette nouvelle Thébaïde, à condition d'assister au cours de théologie et de morale qu'il leur faisait chaque matin sous un arbre au milieu du bois. Ce fut là qu'il composa son traité de morale qui a pour titre ces mots : *Connais-toi toi-même*, et qui obtint, comme tous ses écrits, un immense succès.

---

(1) Le Paraclet, aujourd'hui en ruines, se trouvait à une lieue et demie est-sud-est de Nogent-sur-Seine, près des bords de la petite rivière d'Audusson. C'est dans les prés et les bois touffus de cette contrée qu'Abeilard avait coutume de faire des excursions, pour se dérober quelques jours à la foule de ses disciples, et trouver quelques instants pour méditer, pour se préparer aux leçons de philosophie qu'il donnait précédemment dans la ville royale de Melun.

Mais, tandis qu'il goûtait avec ses disciples, comme un père au milieu de ses enfants, et un patriarche au milieu de sa tribu, les douceurs de cette vie paisible et régulière, l'envie, l'implacable envie déchirait le cœur de ses éternels ennemis, les professeurs de Rheims, et les excitait à la vengeance. Ils croyaient l'avoir abattu pour toujours au conciliabule de Soissons, et voilà que, du sein des humiliations, une gloire nouvelle, extraordinaire, et telle qu'aucun philosophe n'en avait jamais reçue, était venue le trouver au milieu d'une affreuse solitude, et que leurs propres élèves quittaient les commodités des villes pour un désert, mais pour Abeilard. Ils s'efforcèrent de se venger de ce nouveau succès, et attaquèrent comme hérétique la dédicace de sa chapelle faite au *seul* Saint-Esprit. Abeilard confondit leur ignorance et leur fureur; mais ce triomphe ne servit qu'à les animer davantage. Ils réussirent, par leurs calomnies, à armer contre lui le zèle fougueux et redoutable de deux personnages tout-puissants à cette époque, de saint Norbert, le réformateur des chanoines, et surtout de saint Bernard, fondateur et abbé de Clairvaux, considéré comme l'apôtre et l'oracle de l'Église, mais homme naturellement ennemi de toute philosophie, de tout usage de la raison en matière de religion (1). Ces saints

---

(1) Voici comme l'évêque Othon dépeint saint Bernard, qui, à cette époque, n'était pas encore canonisé :

« *Erat autem Bernardus Clarævallensis abbas, tàm ex christianæ religionis fervore zelotypus, quàm ex habitudinali mansuetudine quodammodò credulus, ut et magistros qui humanis rationibus, seculari sapientiâ confisi, nimiùm inhærebant, abhorreret, et si quicquam ei christianæ fidei absonum de talibus diceretur, facilè aurem præberet.* »

« L'abbaye de Clairvaux était à cette époque gouvernée par Bernard. Sa douceur habituelle et son zèle ardent mais ombrageux pour la religion chrétienne le rendaient naturellement un peu crédule. Il avait en horreur les maîtres qui, se confiant dans la sagesse du siècle, montraient trop d'at-

abbés, qui ne connaissaient Abeilard que par les portraits qu'en faisaient ses ennemis, parcouraient alors la France prê-

---

tachement aux arguments de la raison humaine. Aussi prêtait-il facilement l'oreille à ce qu'on disait de ces maîtres, si on leur reprochait quelque chose qui s'écartât, même des mots (*absonum*), des termes adoptés par la foi chrétienne. »

Ce portrait, d'ailleurs confirmé par d'autres historiens du temps, nous paraît assez fidèle tant pour saint Bernard que pour Abeilard. Le premier reprochait effectivement au second d'avoir introduit dans l'enseignement de la théologie des expressions nouvelles et profanes (*profanas novitates verborum*), et il est très-probable qu'Abeilard, qui possédait parfaitement les auteurs classiques de l'antiquité profane, et qui parlait ou écrivait le latin beaucoup plus purement que saint Bernard et les autres théologiens, de l'époque, formés à l'école du latin scolastique et biblique, a dû bien des fois donner prise sur lui, surtout dans ses leçons, et exciter les alarmes ou mériter les reproches des défenseurs de la langue sacrée.

Mais la véritable question qui s'agitait alors, confusément sans doute, dans la tête de ces deux grands hommes, qui représentaient en sens opposé les deux tendances de leur siècle, était bien plus haute qu'elle n'a été posée jusqu'à présent par les différents historiens de cette époque. Les questions d'hérésie, quoique importantes sans doute, n'étaient encore que des préludes, des escarmouches, des combats d'avant-garde. La grande bataille était réservée. Le génie de saint Bernard avait pénétré dans l'avenir de la religion; il voyait dans les succès et les triomphes de son rival, le rationaliste, se creuser les fondements d'écoles qui l'avaient formé lui-même; il voyait *avec horreur,* pour nous servir de l'expression d'Othon, se relever les temples des faux dieux que le christianisme venait d'abattre, et leurs inspirations revivre dans les ouvrages des hommes de talent formés sous leur empire. Il avait vu avec inquiétude s'établir sur les *hauts lieux* de Paris des écoles opposées d'esprit et de tendances à celles qui florissaient dans les cloîtres; des écoles profanes, rationnelles, philosophiques, qui lui apparaissaient comme un schisme, et qui cependant avaient attiré toute l'Europe studieuse. Il avait vu dans l'école *libre*, concédée à Abeilard par la faveur de l'autorité royale, l'exemple d'une innovation d'autant plus dangereuse qu'elle avait lieu au sein d'une nation vive, gaie, spirituelle, enthousiaste, inquiète et novatrice. Il craignait, non sans raison, que de cette école et de cet exemple ne sortît bientôt un système d'instruction publique animé d'un esprit profane, séculier, temporel, mondain; un système

chant la pénitence, et, dans leurs sermons, attaquèrent ses mœurs, son caractère, ses doctrines, et surtout sa foi, avec tant de violence, qu'en peu de temps il fut abandonné de toute la terre, comme un hérétique et un pestiféré. Telle était la puissance du parti déchaîné contre lui, que ceux même qui ne croyaient pas à cette contagion, n'osaient l'approcher ou le défendre, si l'on excepte un petit nombre de ses élèves du Paraclet qui lui restèrent fidèles.

Cette nouvelle conspiration de ses ennemis fut pour Abeilard un coup de foudre qui confondit son courage, obscurcit ses lumières, et le jeta dans la consternation. Il était réduit au désespoir, lorsqu'une députation des moines de Saint-Gildas de Ruys, près de Nantes, vint lui annoncer que, sans le connaître que de réputation, ils l'avaient, de concert avec le duc de Bretagne, nommé chef de leur abbaye. Il accepta cette dignité, dans la crainte des persécutions qu'on lui préparait, et ne tarda pas à en éprouver de plus cruelles encore; car, ayant voulu réformer les mœurs licencieuses de ses moines, ceux-ci lui reprochèrent les désordres de sa jeunesse, et leur

---

d'instruction publique qui serait dirigé dans l'esprit des auteurs païens, et qui échapperait à l'influence jusqu'alors générale de la religion. En un mot, pour saint Bernard comme pour Abeilard, au moins à une certaine époque de sa vie, la véritable question de leurs luttes était de savoir, alors comme aujourd'hui, qui, du paganisme ou du christianisme, dirigerait l'instruction publique de la jeunesse et les destinées de la civilisation moderne; question immense et profonde, qui n'a jamais été sondée depuis, ni résolue méthodiquement et à fond, et qui, plus importante que toutes les questions politiques et sociales du monde, était pourtant la seule qu'il fallait sonder et résoudre. Qu'il nous suffise ici de l'avoir posée.

Quant à saint Bernard, cette question lui avait paru si importante qu'elle le porta, malgré la douceur de son caractère, à sonner le tocsin du XII.e siècle contre Abeilard, et à convoquer contre lui le ban et l'arrière-ban de la France religieuse.

haine s'accrut au point qu'ils tentèrent, à plusieurs reprises, de se délivrer de lui par le fer et par le poison.

Pendant qu'il courait chaque jour de nouveaux périls, et qu'il gémissait sans consolation sur un rocher escarpé, battu des flots de la mer, au milieu d'un peuple *barbare dont la langue même lui était inconnue,* il apprit avec douleur qu'Héloïse, depuis la suppression du couvent d'Argenteuil, n'était pas plus heureuse; qu'elle errait sans asile, sans parents, sans moyens d'existence, de maison en maison. Il l'invita à venir habiter le Paraclet avec les religieuses dont elle avait été la prieure, et parmi lesquelles se trouvaient deux nièces d'Abeilard. Il leur fit donation de tous les biens et dépendances qu'il y possédait déjà; lui-même alla les recevoir, et c'est là que les malheureux époux se virent pour la première fois après douze ans de séparation. Dès lors tous ses soins et ses loisirs à Saint-Gildas furent consacrés à la prospérité de cette nouvelle abbaye, dont Héloïse fut nommée abbesse d'une voix unanime; et tel fut l'effet de ses exhortations, de ses instructions, de son crédit et surtout de l'austère pureté de cette maison, qu'elle fut, dès les premières années, considérée comme le modèle des couvents, et comblée de biens et de donations.

Abeilard visita plusieurs fois le Paraclet, et y passait même des mois entiers; la sainteté de ces filles et leurs progrès dans la piété étaient son unique consolation au milieu des chagrins et des alarmes que lui donnait l'affreux séjour de son monastère. C'est là que, retiré comme dans un port agréable, il goûtait un peu de ce repos qui l'avait fui jusqu'alors sur les mers orageuses qu'il venait de traverser; c'est là qu'il voyait croître chaque jour l'ouvrage de ses mains et le fruit de ses talents; c'est là que venaient retentir à ses oreilles, comme une douce harmonie, le concert de louanges que les évêques, la noblesse, les villes et les communautés religieuses

ne cessaient de prodiguer à la piété, à la sagesse, à la vigilance et aux plus rares qualités de celle qui dirigeait le Paraclet. C'est là enfin qu'au milieu de forêts sauvages, de montagnes couvertes de sapins, de rochers escarpés, entrecoupés de ravins et de torrens bondissants, il voyait arriver chaque jour quelques voyageurs nouveaux qui venaient payer un tribut d'admiration, de curiosité ou de pieuse reconnaissance aux vertus et aux talents d'Héloïse, dont la réputation s'étendait au loin, et dont le nom était aussi célèbre que le sien même. Son cœur devait éprouver aussi quelque bonheur à voir que leurs malheurs et leurs expiations publiques avaient excité la sympathie des âmes généreuses, et leur avaient attiré les respects, les consolations de toutes les classes de la société. Il ne devait pas être moins sensible aux hommages que les gens du monde rendaient à la personne d'Héloïse, à ces qualités de son esprit et de son cœur qui l'avaient séduit lui-même dix-sept ans auparavant. Aucun de ces hôtes, en effet, n'était jamais sorti d'une visite à Héloïse, sans être enchanté des grâces de sa personne, de la beauté de son esprit, de la douceur de son caractère et de l'affabilité de ses manières. A une époque de barbarie et d'involution sociale, elle réunissait déjà en elle toutes les séductions de cette amabilité française qui ne brilla de tout son éclat que sous le règne de Louis XIV. Saint Bernard lui-même et Pierre le Vénérable furent charmés des entretiens qu'ils eurent avec elle au Paraclet, et peut-être qu'après ces visites, les ravissements et les chutes d'Abeilard durent leur paraître plus concevables.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces entretiens, même exclusivement consacrés à des instructions religieuses, comme le voulait Héloïse, ne cessèrent de paraître à Abeilard un danger pour l'état de son cœur; il se défiait de sa faiblesse, et du plaisir que lui faisaient ces solitudes, naguère inconnues au monde, et que maintenant les plus illustres personnages

ne craignaient pas de traverser pour faire une visite au Paraclet, fondé par la puissance de son nom. Il se défiait même de la vénération dont il était pénétré pour l'édifiante piété de ses religieuses, et sut constamment résister non seulement aux sollicitations qu'elles lui adressaient pour le déterminer à les conduire lui-même dans la voie du salut, mais encore au désir secret qu'il éprouvait de son côté de leur consacrer le reste de ses jours. Il craignait, non sans raison peut-être, que toute cette vénération pour ses saintes filles, et cette grande estime qu'elles faisaient de ses instructions, ne fussent encore un piège, une étincelle de cet amour qu'il avait résolu de maîtriser. Il se croyait d'ailleurs obligé, par conscience, de travailler à l'édification d'Héloïse, dont les souvenirs et la passion mal éteinte respiraient encore dans les lettres qu'elle lui écrivait alors.

Ces lettres sont des chefs-d'œuvre de style et d'éloquence, des monuments impérissables élevés à sa trop vive tendresse, à son inconsolable et malheureux amour; un spectacle pathétique des luttes sans cesse renaissantes de la grâce et de la nature, qui non seulement touche le cœur, mais le déchire, le remplit de pitié, et le frappe de cette terreur tragique qu'inspire un châtiment envoyé par la colère céleste (1). Mais les réponses non moins éloquentes et toutes chrétiennes que fit Abeilard à ces lettres, le ton de gravité et de sagesse qui y règne généralement, les austères conseils qu'il donne à

---

(1) Abeilard et Héloïse sont peut-être le seul *véritable* sujet de tragédie antique que fournisse l'histoire de France, et le seul qui n'ait pas été traité. Il est vrai qu'il faudrait, pour goûter les tragiques et mâles beautés d'un tel sujet, un public pénétré de la philosophie chrétienne; un public élevé à l'école des Bossuet et des Fénélon, et non un public qui se repaît de gazettes, se nourrit de cours d'assises, se délecte de littérature de pacotille, et transforme le théâtre lui-même en fabrique de sensations galvaniques.

Héloïse, la convainquirent bientôt du changement que la religion avait opéré dans le cœur de son époux, et attestent en même temps l'innocence parfaite de ses visites. Toutefois, dès qu'il apprit que la calomnie s'en était emparée, il s'imposa encore cette nouvelle privation, et se renferma dans son abbaye, où il se livra à la composition de divers ouvrages théologiques, entre autres de son *Traité des hérésies*, et de sermons destinés aux religieuses du Paraclet.

Il était occupé de ces écrits, lorsque, dans un dernier voyage qu'il ne put refuser aux instantes sollicitations d'Héloïse, il apprit qu'on renouvelait contre lui-même des accusations d'hérésie; que saint Bernard et l'abbé de Saint-Thierry avaient extrait de sa *Théologie chrétienne* et de sa *Morale* jusqu'à dix-sept propositions mal sonnantes dont ils lui demandaient rétractation, et que, sur son refus, ils déférèrent au concile de Sens. Ce concile fut célébré en 1040, en présence de l'archevêque de Rheims, du roi Louis-le-Jeune, des comtes de Champagne et de Nevers, et au milieu d'une foule nombreuse de peuple accouru à ce spectacle avec des dispositions peu favorables à l'hérésie. Abeilard, dans l'intime persuasion de son innocence, ou peut-être dans le dessein secret d'en venir enfin à une lutte solennelle contre saint Bernard, contre ce géant, ce foudre de guerre de la foi catholique, qui depuis long-temps le combattait du haut de son éloquence, et avait invoqué contre lui la foi violente des populations; Abeilard, disons-nous, avait lui-même fièrement provoqué ce concile pour y obtenir jugement, et avait invité son adversaire à s'y rendre. Mais le croirait-on jamais, si l'histoire n'était là pour l'attester? Ce grand et vénérable personnage qui, du fond de sa vallée de Clairvaux et de son hermitage de ramée, gouvernait l'Église, les papes, les rois, et les nations de la chrétienté; cet orateur enthousiaste et fougueux dont la voix levait des armées in-

nombrables contre les infidèles ; ce prédicateur pathétique qui traînait les populations à sa suite, et devant lequel les femmes cachaient leurs maris, et les mères leurs fils, de peur que, l'ayant entendu, ils ne se retirassent avec lui dans un cloître ; ce saint homme qui ne pouvait paraître en public, que la multitude ne se prosternât à ses pieds et ne fut heureuse de baiser le pan de sa robe ; saint Bernard, en un mot, le roi spirituel de l'Europe, eut peur de la logique d'Abeilard, et refusa d'accepter le cartel théologique que ce dernier lui avait envoyé. Lui-même fait l'aveu de ce refus, tant était grande la terreur qu'inspirait la seule idée de se mesurer contre la redoutable dialectique de ce rude champion.

« Je refusai, dit-il dans sa 189.ᵉ épître, parce que je n'étais qu'un enfant en comparaison d'Abeilard, qui était un guerrier consommé, *vir bellator*, exercé dès la jeunesse aux combats de la discussion, et aussi parce que je jugeais indigne de commettre la raison divine de la foi avec les misérables raisons de la science humaine. »

Il fallut les plus vives instances de la part des évêques consternés de sa résolution, et de son côté, la crainte non moins vive d'augmenter le mal par son absence du concile, pour le déterminer enfin à s'y rendre.

Il s'y rendit donc, mais ce ne fut pas *sans tristesse et sans larmes* qu'il fit cet effort sur lui-même, et que son devoir de défenseur de l'Église triompha, dans cette occasion, de la répugnance qu'il éprouvait d'entrer dans la lice contre Abeilard, qui y parut, de son côté, précédé de son héraut d'armes, Arnaud de Brescia.

Mais à peine l'arène était-elle ouverte, à peine les deux antagonistes étaient-ils en présence, à peine les prières publiques et les invocations au Saint-Esprit étaient-elles terminées, qu'un changement à vue, qu'une révolution soudaine

et merveilleuse s'opéra dans les dispositions morales des combattants. Cet Abeilard jusqu'alors si confiant dans le sentiment de sa force ; cet athlète plein de vigueur qui jusqu'à ce jour n'avait connu que la victoire ; ce *Goliath de la parole*, comme dit saint Bernard, qui exerçait sur le cœur de ses adversaires la fascination de la terreur et le prestige de l'épouvante ; qui, la veille encore, avait eu le pouvoir d'apaiser dans une harangue les flots d'un peuple mutiné contre lui ; ce tyran de la dialectique, en un mot, qui jusque-là avait régné sans défaite sur les assemblées les plus orageuses, fut tout à coup privé de toutes ses facultés, dépouillé de toute sa puissance : il sentit ses genoux fléchir sous lui, son pied chanceler, sa *mémoire se troubler*, sa *raison s'obscurcir*, et son *sens intérieur s'évanouir complètement*. Son heure était venue ; la main de Dieu était sur lui. Il fut frappé d'une sorte d'impuissance intellectuelle, dont celle qu'il avait subie auparavant n'était que la figure prophétique ; le sceptre de sa logique fut brisé, et, pour un moment, il ne resta de ce grand homme que l'eunuque physique et moral, et du chrétien que l'hérétique...... Juste châtiment de cet orgueil, de cette arrogance titanique qui lève une main téméraire contre l'arche sainte, qui veut sonder les profondeurs de l'abîme ou escalader les hauteurs du ciel ; de cet orgueil qui, dans les temps antiques, dans ce recueil éternel des arrêts de la justice divine qu'on appelle la Bible, n'a pas été épargné *une seule fois*, et qui, de nos jours, a été tantôt cloué sur le sommet d'une roche brûlante, et tantôt précipité du faîte de l'orthodoxie dans le gouffre de toutes les hérésies sociales, religieuses et politiques.

Et saint Bernard?..... Saint Bernard se sentit revêtu d'une force inconnue : une inspiration divine semblait être descendue sur son esprit, et lui avoir rendu avec le courage la confiance en lui-même. Il s'alluma, et bientôt brilla

comme la lampe d'or de l'Évangile qui illumine les ténèbres de notre nature et dissipe les ombres de nos idées; il déploya le caractère d'un apôtre et parla comme un Père de l'Église, avec cette supériorité que donne la haute raison de la foi sur les subtilités de l'entendement et les vains prestiges de la logique. Mais il n'avait pas encore parlé, que déjà son adversaire était confondu, et tellement intimidé par l'état de faiblesse où il se voyait, qu'il cherchait à se sauver de l'assemblée. Saint Bernard le retint avec beaucoup de modération et de douceur, le priant de croire que, malgré la présence de l'autorité royale et celle d'un peuple nombreux, prévenu ou soulevé contre ses opinions, sa personne ne serait l'objet d'aucune violence, d'aucune persécution.

(*La suite au numéro prochain.*)



TRAITÉ

DE LA DÉMONOMANIE

CONTRE LES SORCIERS.

CHAPITRE II.

Pacte avec le diable. — Marques qu'il impose aux sorciers. — Épingles enfoncées dans ces marques. — Opinion de Walter Scott. — Baptême des sorciers. — La sorcellerie épidémique. — Sorciers de Douai. — Sorciers brûlés à Metz. — Sorciers brûlés en Gascogne. — Nicolas Remy. — Premiers sorciers en Lorraine. — Sabbat. — Histoire d'un homme d'Angers. — Anecdote tirée des mémoires de Benvenuto Cellini. — Citation empruntée à Mallebranche. — Anecdote racontée par Gassendi. — Loups-garous. — Opinion de Voltaire. — Opinion de Mallebranche. — Paysanne qui aboyait. — La bête du Gévaudan. — Le Bisclavaret. — La femme changée en jument. — Crédulité de dom Calmet. — Extase. — Seconde vue. — Passage tiré des mémoires de Marguerite de Navarre. — Le muet d'Agrippa d'Aubigné. — Cagliostro. — Prophétie de Cazotte.

On peut se donner au diable par convention verbale, mais ordinairement Satan exige un contrat en bonne forme

et écrit avec le sang de la personne qui se livre à lui. Méphistophélès exprime en peu de mots le sens de ce traité, lorsqu'il dit à Faust : — « Je me dévoue *ici* à ton service, et cours, sans fin ni cesse, au moindre signe de ta volonté; mais quand nous serons *là bas*, tu me rendras la pareille. »

Une fois le marché fait, si le diable se défiait de ceux qui s'abandonnaient à lui, il leur imprimait sur une partie du corps une marque représentant un lièvre, un crapaud, une chauve-souris, ou un chien. Dès qu'ils portaient cette empreinte, les sorciers ne pouvaient rien révéler, et lorsqu'ils étaient entre les mains de la justice, et que leur suzerain voulait les perdre, il n'avait qu'à faire disparaître ce signe, ce qui explique pourquoi on ne le trouve pas toujours sur les sorciers. La partie du corps qui avait été ainsi marquée était complètement insensible. Dans un procès-verbal de l'an 1629, on voit qu'une femme accusée de magie fut examinée au château de Fontenoy en Lorraine, et que M.e Claude Picard, chirurgien, montra quatre marques sur le corps de la prétendue sorcière, et dans ces marques « ledit Picard a planté de grandes épingles assez profondément et jusques aux os, sans que ladite Claudon ait fait aucun semblant d'en ressentir douleur, ni que desdites piqûres en soit sortie aucune goutte de sang (1). »

Cette pratique avait aussi lieu en Écosse, et Walter Scott explique ainsi qu'il suit comment il pouvait se faire qu'il ne sortît point de sang des stygmates imposés par le diable (2). « Outre le fait, dit-il, que le corps des vieilles personnes particulièrement contient quelquefois des endroits

---

(1) *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, par Lionnais, t. II, page 356.

(2) *Démonologie*, lettre IX, page 12.

dénués de sensibilité, il y a aussi lieu de croire que les *piqueurs* de profession se servaient d'une épingle dont la pointe ou la partie inférieure, lorsqu'on pressait dessus, rentrait dans la partie supérieure, qui était creuse à dessein, et que celle qui paraissait entrer dans le corps ne le perçait nullement. Mais s'il valait la peine de s'appesantir sur un sujet si ridicule, nous pourrions rappeler que, dans une agonie de honte aussi terrible que celle qui probablement bouleverse un individu au milieu d'une pareille instruction et des ces insultes corporelles, le sang est enclin à se porter au cœur, et une légère blessure, comme celle d'une épingle, peut être faite sans être suivie d'effusion de sang (1). »

Les sorciers, dès que leur pacte avec l'enfer était conclu, reniaient leur religion et se faisaient baptiser au nom du diable; le nom qu'ils recevaient alors était celui sous lequel ils étaient connus au sabbat.

Bodin remarque qu'il ne faut qu'un sorcier pour en faire des centaines; ceci est vrai : dès qu'un malheureux s'est cru le vassal de Satan, il a toujours été imité par une foule d'insensés. On lit dans les mémoires de Duclerc qu'en 1459, on arrêta à Douai une femme de *folle vie* appelée Demiselle. Elle avoua qu'elle avait assisté au sabbat, et dénonça un grand nombre de personnes qu'elle prétendit y avoir vues. La plupart reconnurent qu'elles étaient sorcières; elles furent coiffées de mitres où était peint le diable, et brûlées vives (2).

---

(1) On peut ajouter que si les piqûres étaient faites sur un sorcier en état d'extase, il était tout naturel qu'il ne les sentît pas. Combien de personnes, après avoir été endormies par le magnétisme, ont subi de cruelles opérations sans paraître éprouver de douleur.

(2) *Mémoires de Duclerc*, p. 436 et suiv.

Le 3 août 1588, on fit à Metz subir un supplice pareil à huit sorciers, entre le Pont-des-Morts et le Pontifroy; le 20 du même mois, on en découvrit encore douze autres, qui eurent un sort semblable. L'un d'eux, qui assura avoir fait mourir environ 70 personnes, fut mis dans une cage de fer et brûlé à petit feu (1).

Vers le mois de mai 1629, Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, fit périr, dans le canton de Labourt, en Gascogne, plus de 500 sorciers, qui tous déclarèrent avoir assisté au sabbat. Ce fut après cette cruelle expédition que Pierre de Lancre écrivit son *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons;* ouvrage bizarre assez recherché des bibliophiles, lorsqu'il est accompagné d'une gravure représentant le sabbat.

Au XVI.e siècle, Nicolas Remy, auteur de la *Démonolatrie*, et conseiller d'état du duc de Lorraine, fit périr en l'espace de quinze ans 900 personnes accusées de sortilèges. Ce n'étaient pas toujours, tant s'en faut, des mendiants ou des vagabonds qui étaient regardés comme sorciers. Sous le règne de Charles IV, duc de Lorraine, « un nommé Desbordes, valet de chambre, et fort affectionné au feu duc Henri, avec un autre homme, dit le Chantre, l'un de ses aumôniers, et qui avait eu grande part à ses bonnes grâces, furent poursuivis criminellement, étant tous deux soupçonnés de sortilège. Le sieur Sarrazin, échevin en la justice de Nancy, assez crédule et rigoureux, à ce que l'on disait, sur cette matière, leur fut donné pour commissaire, et les ayant jugés suffisamment convaincus de ce crime, il les condamna à être brûlés, ce qui fut exécuté (2). »

---

(1) Lionnais, *Histoire de Nancy*, t. II, p. 369.
(2) *Mémoires de M. de Beauveau.*

On racontait sur ce Desbordes des choses fort extraordinaires : il ordonnait aux personnages d'une tapisserie de se détacher et de venir saluer les personnes qui se trouvaient là. Un jour, il commanda à trois pendus de quitter leur potence, et de s'incliner devant le duc Henri, ce qu'ils firent de très-bonne grâce

La sorcellerie, on le voit par ce qui précède, était une espèce d'épidémie; ne pourrait-on pas, de nos jours, en dire autant du suicide? Dès qu'un inquisiteur découvrait un sorcier, il fallait dresser plusieurs bûchers; c'est ce que confirme encore la citation suivante de dom Calmet : « On prétend que le passage d'Albert, marquis de Brandebourg, avec ses troupes dans le pays de Trèves et dans la Lorraine y donna cours à la magie et à la sorcellerie. Depuis ce temps, on ne vit que sortilèges donnés aux hommes et aux bêtes pour les faire périr, ou pour leur causer des incommodités incurables; qu'opérations magiques pour gâter les fruits de la terre, exciter des tempêtes, produire des animaux dangereux et des insectes qui désolaient les campagnes, corrompre l'air et les eaux, exciter et nourrir dans les hommes des passions honteuses et criminelles. »

Avec l'aide de Delrio, de Le Loyer, de Pierre de Lancre, et d'autres démonographes, je vais essayer maintenant de transporter mes lecteurs au sabbat. Le Vésuve et le Brocken (1) sont les lieux où il se tient ordinairement;

(1) C'est sur le Brocken que Gœthe a placé sa scène du sabbat dans Faust. Cette montagne, la plus élevée de la chaîne du Harz, fut de tout temps un objet de terreur pour le peuple, grâce aux spectres qu'il y croyait voir. L'une des meilleures descriptions de ce phénomène est celle qu'a donnée M. Hane. Vers quatre heures du matin, le 23 mai 1797, il aperçut, dans la direction de l'Achtermannshohe, au milieu de vapeurs transparentes qui n'avaient pas encore eu le temps de se condenser en nuages, une figure humaine de dimension gigantesque.

il se réunit presque toujours dans la nuit du vendredi au samedi (1). Abraham Aben-Hezra prétend que c'est parce que Mars et Saturne, que les astrologues appellent *maléfiques*, exercent une grande puissance sur ces deux jours-là. Dès que la nuit devient obscure, les sorciers se dépouillent de leurs vêtements, se frottent avec une graisse dans laquelle entrent du poil de chèvre et de la bouse de vache, et prononcent le fameux mot : *Abraxa*. Ils se trouvent aussitôt à cheval sur un bouc, un chien ou un manche à balai. Leur course à travers les airs se fait avec une étonnante rapidité ; elle est suivie d'une fatigue extrême. Comme plusieurs sorciers ne pourraient quitter leur demeure sans exciter des soupçons, le diable y fait entrer des démons auxquels il donne leur ressemblance.

Satan occupe un trône de couleur sombre (2). Sur son front une corne répand une vive lueur ; ses cheveux sont hérissés ; son visage pâle est terminé par une barbe ; ses

---

M. Hane ayant porté la main à son chapeau, l'ombre fit le même geste. M. Hane exécuta un autre mouvement, qui fut sur le champ imité. Il voulait encore se livrer à d'autres expériences, mais le fantôme disparut. Ce phénomène, qui se produit souvent au lever du soleil, est causé par l'ombre d'une personne projetée sur un nuage. Bouquet a observé dans le Pérou un effet de lumière tout à fait semblable.

(1) C'était tous les samedis que la célèbre Mélusine devenait moitié femme, moitié serpent. Raymondin, comte de Forez, avait rencontré cette fée à la chasse, et l'avait épousée. Il ne put résister au désir de la voir un samedi, ce qu'elle lui avait bien défendu ; aussitôt elle s'envola par une fenêtre, et elle demeurera moitié femme et moitié serpent jusqu'à la fin du monde. On disait « que quand il devait arriver quelques grands désastres au royaume, ou changement de règne, ou mort, ou inconvénients de ses parents les plus grands de la France, et fussent rois, que trois jours avant on l'oyoit crier d'un cri très-aigu et effroyable par trois fois. » (Brantôme.)

(2) Satan paraissait aussi en lévrier ou en bouc. Suivant Delrio, ce fut sous cette dernière forme qu'il devint le père de Luther.

yeux ronds sont enflammés; ses deux bras finissent par des griffes semblables aux serres des oiseaux de proie; derrière ses épaules s'agitent des ailes de chauve-souris; ses jambes ressemblent à des pattes de bouc; sa voix est quelquefois voilée et sourde, d'autres fois elle résonne formidable.

Un maître des cérémonies, un bâton d'or à la main (1), fait ranger tous les sorciers; le roi de l'enfer s'avance vers eux, et leur demande compte du mal qu'ils ont fait. L'un a fait mourir une femme, l'autre un enfant, un troisième un cheval. Celui qui n'a pas commis de crime est étendu par terre, et reçoit des coups de bâton à la plante des pieds, au milieu des rires de tous ses collègues. Satan distribue diverses poudres utiles pour accomplir des maléfices; il entoure ses sujets de flammes qui ne brûlent pas, et leur persuade que tels sont les feux de l'enfer. Puis on se met à une table où jamais l'on ne sert de sel (2). On mange des mets qui ne rassasient pas; on boit des liqueurs qui ne désaltèrent pas. Il est minuit, la fête est à son apogée. Les sorcières qui ont pu voler des enfants les sacrifient à Satan; elles mettent leurs corps en pièces, elles lèchent du sang, elles rongent des membres encore chauds. Les oiseaux

---

(1) Gœthe n'a pas oublié ce maître des cérémonies, qu'il appelle *Brocktophantasmist*.

(2) On peut voir dans la *Démonologie* de Walter Scott que les fées aussi bannissaient le sel de leur table. Les sylphes, les salamandres, les gnomes et les ondins n'en faisaient pas plus d'usage. « Une servante descendit sous l'eau et servit trois ans chez un ondin. Elle s'y trouvait fort bien, et avait tout à souhait, si ce n'est que tout ce qu'elle apprêtait était sans sel. Ce fut la raison qui la détermina à quitter le service. Elle ajouta, en racontant ce fait : à dater du jour où j'ai quitté, je n'ai pas plus de sept ans à vivre; quatre sont écoulés, il m'en reste encore trois. Du reste, elle était toujours triste et négligée. » (Grimm, *Veillées allemandes*, t. I.[er], p. 99.)

de mauvais augure crient, le vent souffle à travers les arbres, les rochers roulent avec fracas du haut des montagnes, les sapins tombent déracinés au milieu de l'eau des torrents. Le bal va commencer: un bâton sert de flûte, une tête de cheval oubliée par les corbeaux devient un violon; un chêne creux qu'ébranlent des coups de massue imite les timbales; les sorciers, les sorcières, les diables, se prosternent devant Satan, se relèvent, se donnent la main en se tournant le dos, et une ronde dévergondée s'élance en foulant une terre couverte de crapauds et de reptiles; alors résonne un chœur infernal que Victor Hugo semble avoir entendu :

Mêlons-nous sans choix,
Tandis que la foule
Autour de lui roule,
Satan joyeux foule
L'autel et la croix.
L'heure est solennelle;
La flamme éternelle
Semble, sur son aile,
La pourpre des rois (1).

Les plus honteuses amours succèdent aux danses, et ce n'est qu'au cri du coq que se termine cette brillante orgie (2).

---

(1) *La Ronde du Sabbat*, ballade.

(2) « Le nom de *sabbat*, pris dans le sens que nous venons de voir, ne se remarque pas dans les anciens..... Le monument le plus ancien où j'aie remarqué une mention bien expresse des assemblées nocturnes des sorciers, est dans les capitulaires, où il est dit que des femmes, séduites par les illusions du démon, disent qu'elles vont la nuit, avec la déesse Diane et une infinité d'autres femmes, portées par les airs sur différents animaux, font en peu d'heures beaucoup de chemin. » Dom Calmet, *Traité sur les apparitions des esprits*, vol. I.er, p. 124.

Pour assister au sabbat, il n'était pas nécessaire de s'être donné au diable. Bodin raconte qu'un homme des environs d'Angers ayant vu une nuit sa femme s'oindre de la fameuse graisse dont j'ai parlé tout à l'heure, et disparaître à cheval sur un manche à balai, se frotta du même onguent, et se trouva transporté au sabbat. Le pauvre homme se signa, tout disparut, et il se trouva nu et seul au bas du Vésuve. Il s'en revint à pied à Angers, alla faire sa déposition, et sa femme fut brûlée.

A cette anecdote j'en joindrai une autre, tirée des mémoires si curieux de Benvenuto Cellini. Il aimait ardemment une femme appelée Angélique; il était loin d'elle, il chercha à se distraire, et fit, entre autres connaissances, celle d'un prêtre sicilien, homme d'esprit et d'instruction. Un jour, leur conversation roula sur la magie. Benvenuto lui dit que, de tout temps, il avait désiré s'initier à cette science. Il fallait pour cela un grand courage; l'artiste le savait, mais il n'en manquait pas. Le sorcier lui promit que bientôt il lui ferait voir des choses extraordinaires. En effet, il vint, un soir, chercher Cellini, qui emmena avec lui son grand ami Vincenzo Romoli et un jeune homme de Pistoja, qui s'entendait aussi à la magie. Ils se rendirent tous quatre dans les ruines du Colisée. Le prêtre fit brûler des parfums de diverses espèces, et traça un cercle sur la terre avec les *plus belles cérémonies que l'on puisse imaginer au monde;* il fit ensuite entrer ses compagnons dans ce cercle, puis commença une invocation qui dura plus d'une heure et demie; quand elle fut achevée, le Colisée se remplit de démons. Benvenuto leur demanda qu'ils lui fissent retrouver Angélique, mais il ne reçut point de réponse. Le prêtre dit alors qu'il fallait revenir une autre fois avec un jeune garçon d'une entière innocence.

Quelque temps après cette première tentative, Cellini

s'adjoignit un enfant qu'il avait comme apprenti, et retourna au Colisée, accompagné du prêtre, de Vincenzo Romoli et d'Agnolino Gaddi. Le magicien mit encore plus de pompe dans ses conjurations. Agnolino Gaddi et Vincenzo Romoli furent chargés d'entretenir le feu et de brûler des parfums, Benvenuto tint le talisman (*pintaculo*) au-dessus de l'apprenti, et le sorcier appela par leurs noms quantité de démons, en les sommant de paraître par la vertu et puissance du Dieu increé vivant et éternel. Le Colisée fut bientôt peuplé de diables. Benvenuto leur demanda quand il reverrait Angélique. « Ils ont répondu, dit alors le prêtre, que, dans l'espace d'un mois, tu serais avec elle. » Puis il avoua qu'il était venu beaucoup plus d'esprits infernaux qu'il ne l'avait pensé, et il expliqua à Cellini qu'il fallait les éloigner doucement. Mais laissons parler l'artiste florentin; il va nous décrire en détail sa situation et celle de ses compagnons : « L'enfant qui était sous le talisman s'écriait, dans la plus grande terreur, que nous étions menacés par un million de guerriers; qu'il voyait quatre géants démesurés, qu'ils étaient armés et semblaient vouloir se diriger vers nous. Le magicien, qui tremblait d'épouvante, s'efforçait de congédier les démons avec douceur. Vincenzo Romoli, qui tremblait aussi, s'occupait des parfums. Moi, qui avais autant de frayeur qu'eux, je tâchais d'en montrer moins, et je leur donnais du courage; mais, en vérité, j'étais presque mort, tant je m'effrayais du trouble du sorcier. L'enfant s'était caché la tête dans mes genoux, disant : « Je veux mourir ainsi, nous sommes morts. » Je répétais à l'enfant : « Tous ces êtres sont au-dessous de nous; ce que tu vois n'est qu'ombre et fumée, lève donc les yeux. » Les ayant levés, il s'écria de nouveau : « Tout le Colisée brûle, et le feu vient sur nous, » et il se mit les mains sur le visage, disant qu'il était mort et qu'il ne voulait plus regarder. Le

magicien me recommanda de tenir bon et de brûler de l'assa fœtida. Je me retournai vers Vincenzo Romoli pour lui dire de faire des fumigations, et en lui disant cela, je regardais Agnolino Gaddi, qui était tellement épouvanté que les yeux lui sortaient de la tête (1). »

Au premier coup des matines, les démons commencèrent à s'évanouir, et Benvenuto sortit du Colisée avec ses compagnons. Le prêtre sicilien lui proposa une grande entreprise magique; mais l'artiste était alors trop occupé de divers travaux dont le pape l'avait chargé, pour avoir le temps d'y songer. Un mois après sa visite au Colisée, Cellini se trouva avec son Angélique, ainsi que les démons le lui avaient prédit.

Que penser de cette anecdote ? Faut-il croire que Cellini a été le jouet d'un intrigant, ou qu'il a lui-même inventé cet épisode pour donner plus d'intérêt à ses mémoires ?

Sans aucun doute, l'imagination faisait en grande partie les sorciers, et la graisse dont ils se frottaient n'était pas étrangère à leur exaltation. Il est impossible d'expliquer mieux que Mallebranche tout ce que peut concevoir un esprit vivement frappé : « Un pâtre, dans sa bergerie, raconte après souper, à sa femme et à ses enfants, les aventures du sabbat. Comme il est persuadé lui-même qu'il y a été, et que son imagination est modérément échauffée par les vapeurs du vin, il ne manque pas d'en parler d'une manière forte et vive. Son éloquence naturelle étant donc accompagnée de la disposition où est toute la famille pour entendre parler d'un sujet aussi nouveau et aussi effrayant, il n'est pas naturellement impossible que des imaginations aussi

(1) *Vita di Benvenuto Cellini firenze,* Molini, 1830, page 138 et suivantes.

faibles que le sont celles des femmes et des enfants ne demeurent persuadées. C'est un mari, c'est un père qui parle de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait; on l'aime, on le respecte, et pourquoi ne le croirait-on pas? Ce pâtre le répète donc en différents jours; l'imagination de la mère et des enfants en reçoit peu à peu des traces plus profondes; ils s'y accoutument, et enfin la curiosité les prend d'y aller. Ils se frottent, ils se couchent, leur imagination s'échauffe encore de cette disposition de leur cœur, et les traces que le pâtre avait formées dans leurs cerveaux s'ouvrent assez pour leur faire juger dans le sommeil comme présentes toutes les choses dont il leur avait fait la description. Ils se lèvent, ils s'entredemandent et s'entredisent ce qu'ils ont vu. Ils se fortifient de cette sorte les traces de leur vision, et celui qui a l'imagination la plus forte persuadant mieux les autres, ne manque pas de régler en peu de nuits l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà donc les sorciers achevés que le pâtre a faits, et ils en feraient un jour bien d'autres, si ayant l'imagination forte et vive, la crainte ne les retient pas de faire de pareilles histoires (1). »

A cette citation je ferai succéder une anecdote racontée par Gassendi. Voyant dans un village des paysans rassemblés autour du berger du lieu, il s'informe du sujet de cet attroupement. On lui répond que le berger est sorcier. Gassendi demande qu'on le lui confie; il l'emmène chez lui et l'interroge. Le pâtre répond qu'il est magicien; que, dans la nuit, il se rendra au sabbat, et que M. Gassendi peut, s'il le veut, l'accompagner. Le savant accepte. Le berger avale une certaine quantité de graisse, après en avoir remis autant à Gassendi qui feint de la manger, puis se couche

(1) *De la recherche de la vérité*. Livre II, chapitre dernier.

par terre et s'endort. Son sommeil est très-agité, et le lendemain matin en s'éveillant, il s'écrie : « oh ! oh ! monsieur ! on vous a fait bien de l'honneur, vous avez embrassé le bouc.... » Torquemada achevera la phrase en espagnol : *En la parte la mas sucia que tenia.* Cette anecdote et la citation précédente suffisent pour prouver la bonne foi des sorciers, et expliquent les aveux que quelquefois ils faisaient même avant la torture. Bodin admet l'existence des loups-garous ; il nous apprend qu'un roi de son temps avait la réputation d'être loup-garou. C'est encore de l'antiquité que cette bizarre croyance a passé au moyen-âge. C'est aux Grecs que nous avons emprunté les mots *lycanthrope* et *lycanthropie.* Virgile, dans sa 8.e églogue, nous fait voir que de son temps les enchanteurs pouvaient se changer en loups-garous :

Has herbas atque hæc Ponto mihi lecta venena,
Ipse dedit Mœris : nascuntur plurima Ponto.
His ego sæpè lupum fieri et se condere silvis
Mœrim, sæpè animas exire sepulcris,
Atque satas aliò vidi traducere messes.

« A l'égard de la lycanthropie, dit Voltaire, c'est-à-dire des hommes métamorphosés en loups par des enchantements, il suffit qu'un jeune berger ayant tué un loup et s'étant revêtu de sa peau, ait fait peur à de vieilles femmes, pour que la réputation du berger devenu loup se soit répandue dans toute la province, et de là dans d'autres (1).

Cette opinion est admissible sans doute, mais j'aurais voulu voir Voltaire chercher l'influence que l'imagination avait sur les personnes qui se croyaient lycanthropes. Cette influence a été parfaitement comprise et décrite par Mal-

(1) *Dictionnaire philosophique.*

lebranche : « L'appréhension des loups-garous, ou des hommes transformés en loups, est encore une plaisante pensée. Un homme, par un effort déréglé de son imagination, tombe dans cette folie qu'il se croit devenir loup toutes les nuits. Ce déréglement de son esprit ne manque pas de le disposer à faire toutes les actions que font les loups, ou qu'il a ouï dire qu'ils faisaient. Il sort donc à minuit de sa maison, il court les rues, il se jette sur quelques enfants ; s'il en rencontre, il les mord et les maltraite. Et le peuple stupide et superstitieux s'imagine qu'en effet, ce fanatique devient loup, parce que le malheureux le croit lui-même, et qu'il l'a dit en secret à quelques personnes qui n'ont pu s'en taire (1). »

Une paysanne soignée à Metz à l'hôpital de Bon-Secours, l'année 1835, peut être citée comme ayant donné des preuves du pouvoir de l'imagination. Cette paysanne, du canton de Faulquemont, nommée Marie Peyferkorn, refusa un jour l'aumône à une vieille mendiante qui s'en alla en murmurant. Les histoires de sorcières que vingt fois la jeune fille avait entendu raconter, lui revinrent alors à la mémoire ; elle se figura que la mendiante lui avait jeté un sort, et éprouva des crises nerveuses, durant lesquelles elle imitait les aboiements des chiens. Si alors on faisait le signe de la croix, ou si l'on prononçait le nom de Dieu devant elle, les crises devenaient plus violentes, et elle se mettait à hurler.

C'est peut-être ici le cas de parler de la fameuse bête du Gévaudan. L'année 1770, ce pays fut désolé par un loup, suivant les uns ; par une bête monstrueuse, suivant les autres. Les ravages que fit cet animal eurent un tel retentissement,

(1) *De la recherche de la vérité.* Livre II, chapitre dernier.

que le gouvernement crut devoir s'en occuper. « Buffon fut d'avis que tout ce tapage n'était que l'ouvrage de plusieurs loups qui, pressés par la faim, sortaient de différents points des montagnes et des bois pour se jeter sur les moutons, et à défaut de moutons, sur les hommes.... Enfin, on tua un de ces loups que l'on prit pour la bête, on en promena le cadavre dans les lieux voisins, et l'on fut fort étonné de n'y rien trouver d'extraordinaire (1). »

La croyance des loups-garous a fourni à Marie de France le lai du *Bisclavaret*, et a inspiré dans diverses contrées des traditions du même genre (2). Voici en peu de mots quel est le sujet de ce lai : Un seigneur de la Bretagne avait épousé une jeune fille qu'il aimait et dont il était aimé ; mais une chose affectait la dame : chaque semaine, son mari s'absentait pendant trois jours, et personne ne savait ce qu'il devenait. Sa femme finit par lui arracher son secret : elle apprit que, durant ces absences, il se changeait en loup-garou, qu'alors il se dépouillait de ses vêtements, et que si on les lui dérobait, il resterait loup-garou jusqu'à ce qu'il les retrouvât. La dame eut une telle frayeur, qu'elle résolut de se débarrasser de son mari ; elle accorda ses faveurs à un jeune chevalier du voisinage, qui s'empara des vêtements du mari, et celui-ci disparut dans les bois. Un jour, en sa qualité de loup, étant chassé par le roi de Bretagne, il montra une telle intelligence que ce prince l'emmena dans son palais.

---

(1) Salgues, *Des erreurs et des préjugés répandus dans le XVIII.e et le XIX.e siècle*. Tome II, page 108.

(2) Dans les *Veillées allemandes* de Grimm, on trouve plusieurs histoires de loups-garous. Il y a quelques années, M. E. d'Huart a publié dans la *Gazette de Metz* une curieuse tradition lorraine, dont la donnée est à peu près la même que celle du *Bisclavaret* de Marie de France.

On découvrit la vérité, le bon seigneur reprit sa forme première, et les deux coupables furent chassés du pays (1).

Les sorciers pouvaient se changer et changer (2) leurs ennemis en toutes sortes d'animaux : cette croyance, sur laquelle est fondé *l'Ane d'or* d'Apulée, a été naïvement examinée par dom Calmet, qui, entre autres faits, rapporte le suivant : « Un jour on amena à saint Macaire l'Égyptien une honnête femme qui avait été métamorphosée en cavale par l'art pernicieux d'un magicien. Son mari et tous ceux qui la virent crurent qu'elle était réellement changée en jument. Cette femme demeura trois jours et trois nuits sans prendre aucune nourriture ni propre à l'homme, ni propre à un cheval. On la fit voir aux prêtres du lieu qui ne purent y apporter aucun remède. On la mena à la cellule de saint Macaire.... Il répandit de l'eau bénite sur la tête de cette femme, et tous les assistants la virent dans son premier état. »

Après avoir raconté cette légende, le savant abbé de Senones s'exprime ainsi : « Dira-t-on que tout cela n'est que l'effet de l'imagination, de la prévention, de la supercherie

---

(1) *Poésies de Marie de France*. Vol. I.er, page 121.

(2) Quand les Normands s'emparèrent de la Neustrie, les filles du châtelain de Pirou, qui était un grand magicien, se changèrent en oies sauvages. « Les bonnes gens du pays disent que ce sont ces oies-là mêmes qui reviennent tous les ans faire leur nid dans cet admirable château.... J'ai connu, continue Vigneul-Marville à qui j'emprunte cette citation, un vieux gentilhomme bas-normand qui disait qu'étant enfant, il avait appris à lire dans une très-ancienne chronique qui rapportait que, quand il naissait un garçon dans l'illustre maison de Pirou, les mâles de ces oies paraissaient revêtus de plumes grises; mais que quand c'était une fille, les femelles, en plumes plus blanches que neige, prenaient la droite sur les mâles. » (*Mélanges d'histoire et de littérature*, p. 124.)

Les filles du châtelain de Pirou sont, du reste, plutôt des fées que des sorcières; elles appartiennent à la famille des femmes-cygnes dont Musœus a raconté la charmante histoire.

d'un habile charlatan ? Comment persuader à cinquante personnes qu'une femme qui est présente à leurs yeux est changée en jument, supposé qu'elle ait conservé sa figure de femme?.... Il est donc très-croyable que le mauvais esprit agit souvent sur les corps, sur l'air, sur la terre, sur les animaux, et y produit des effets qui paraissent au-dessus des forces de l'homme. »

Au XVIII.e siècle, dom Calmet s'est montré presque aussi crédule que Bodin l'avait été au XVI.e La plupart des questions agitées dans la *Démonomanie* sont approfondies dans le *Traité sur les apparitions des esprits*, et souvent les deux auteurs arrivent aux mêmes conclusions. Ainsi dom Calmet pense que les sorciers peuvent se transporter en corps et en âme où il leur plaît, et que parfois le diable enlève des personnes, et les fait voyager en dépit d'elles-mêmes. Cette opinion est celle de Bodin, qui croit aussi que le malin esprit a la faculté d'attirer les âmes hors des corps. « Nous avons, dit-il, une histoire de récente mémoire de la magie naturelle d'un Napolitain, lequel récite avoir fait preuve d'une sorcière qui se frotta de graisse, toute nue, puis tomba pâmée sans aucun sentiment, et trois heures après retourna en son corps, disant nouvelles de plusieurs parts qui furent avérées. » Bodin a encore entendu raconter par le président de la Tourette qu'une sorcière, tout en restant auprès de son feu, fut ravie en extase. Durant ce temps, on l'approcha du feu, on la battit de verges, et elle ne donna aucune marque de sensibilité. Ces faits qui, au temps de Bodin, devaient sembler prodigieux, nous sont aujourd'hui rendus intelligibles par le magnétisme.

Jérôme Cardan tombait en extase lorsqu'il le voulait. « Quand je veux m'extasier, dit-il, je sens autour du cœur comme une séparation de l'âme du reste de mon corps, et cela se communique comme par une petite porte à toute

la machine, principalement par la tête et par le cerveau. Alors je n'ai point de sentiment, sinon que je suis hors de moi-même (1). »

On peut voir dans Olaüs Magnus (2) par quelles cérémonies étranges les Lapons parviennent à l'état d'extase. Regnard, dans ses voyages, donne aussi quelques détails sur ce sujet, et en dépit de son caractère léger, il ne peut sans étonnement se rappeler les faits qu'on lui a racontés ou dont il a été témoin.

Bodin rapporte plusieurs anecdotes semblables à celles que j'ai redites tout à l'heure, et M. Bertrand, qui en cite quelques-unes dans son *Traité de somnambulisme*, les regarde comme des preuves de vue à distance, de seconde vue.

La seconde vue est un de ces phénomènes qu'il me semble impossible de nier. Des historiens de différents siècles, de différents pays, nous ont conservé des particularités que la seconde vue peut seule expliquer.

Aulu-Gelle rapporte qu'un prêtre annonça un combat entre César et Pompée, en disant que César était vainqueur : ce qui se trouva vrai, avec la plus grande exactitude pour le temps, l'évènement et les circonstances. Apollonius vit à Ephèse l'assassinat de Domitien, tué à Rome. Dans la vie de Jeanne d'Arc (3), il est plusieurs faits que l'on ne peut comprendre qu'en admettant la seconde vue. On lit dans les mémoires de Marguerite de Navarre : « La reine, ma mère, était à Metz dangereusement malade de la fièvre ; elle rêvait, et étant assistée, autour de son lit, du roi Charles,

---

(1) Cardanus, lib. VIII, *de varietate rerum*, cap. 34. — Dom Calmet, *Dissertation sur les Revenants*, ch. L., p. 220.

(2) Olaüs Magnus, lib. III. *Épitom. hist. septent.*

(3) Walter Scott émet sur Jeanne d'Arc une opinion inadmissible. Selon lui, elle n'était que l'instrument de Dunois. (*Démonologie*, lettre VII.)

mon frère, de ma sœur et de mon frère de Lorraine, de plusieurs messieurs du conseil, et de force dames et princesses qui, la tenant hors d'espérance, ne l'abandonnaient point, s'écria, continuant ses rêveries, comme si elle eût vu donner la bataille de Jarnac : « Voyez comme ils fuient ; mon fils a la victoire. Eh ! mon Dieu ! relevez mon fils, il est par terre ! Voyez dans cette haie le prince de Condé mort. » Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait ; mais la nuit d'après, M. de Losses m'ayant apporté la nouvelle, « je le savais bien, dit-elle, ne l'avais-je pas vu avant-hier ? »

A ces faits que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Bertrand, je vais en joindre quelques autres.

Théodore-Agrippa d'Aubigné avait avec lui un muet, « si tant est qu'on lui puisse donner ce nom ; car les plus doctes ont jugé, après l'avoir pratiqué, que c'était un démon incarné. Il avait le regard affreux, le visage livide, et il s'était fait une habitude de s'expliquer par ses doigts et ses gestes d'une manière fort intelligible. Il demeura avec moi en Poitou quatre ou cinq ans, partie à la Chevalière et partie aux Ousches, où tout le monde le venait voir par admiration, à cause de son art de divination qui lui faisait découvrir les choses les plus cachées, et retrouver celles que l'on avait perdues. De plus, il disait à ceux qui le lui demandaient, leurs généalogies, les métiers de leurs père, aïeul, bisaïeul et trisaïeul ; leurs mariages et le nombre des enfants qu'ils avaient eus. Il spécifiait toutes les pièces de monnaie qu'un chacun avait dans sa poche ; il pénétrait les plus secrètes pensées de ceux qui l'interrogeaient ; enfin, il prédisait l'avenir. J'eus durant un mois la curiosité de savoir les heures où Henri IV faisait ses promenades, les propos qu'il y tenait, le nom de ceux à qui il parlait et plusieurs autres choses semblables ; et le tout, confronté de cent lieues

loin avec la réponse du muet, se trouvait entièrement conforme. Un jour, les filles du logis lui ayant demandé combien le roi vivrait encore d'années, le temps et les circonstances de sa mort, il leur marqua trois ans et demi, et leur désigna la ville, la rue et le carrosse, avec les deux coups de couteau qu'il recevrait dans le cœur, où cela lui devait arriver. Il leur prédit encore tout ce que le roi Louis XIII a fait jusqu'à présent 1630 (1). »

Plus récemment, on remarque encore quelques exemples de seconde vue. Cagliostro, forcé de fuir en Angleterre, y écrivit une *lettre au peuple français*, dans laquelle il annonce que *la Bastille sera détruite et deviendra un lieu de promenade.*

Au commencement de l'année 1788, Cazotte (2) dînait chez un très-grand seigneur, son confrère à l'académie. La conversation tourna bientôt à la philosophie; on parla avec enthousiasme de la révolution qui se faisait pressentir, de l'ère de bonheur qui allait commencer pour la France. « Messieurs, s'écria tout à coup Cazotte, soyez satisfaits; vous verrez cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous, M. de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau; vous serez condamné au nom de la liberté, de la philosophie, et sous le règne de la raison, qui alors aura des temples. — Par ma foi, dit Champfort, vous ne serez pas prêtre de ces temples-là. — Je l'espère, répond Cazotte. Mais vous, M. de Champfort, qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous

---

(1) On peut voir dans les *Mémoires de Bassompierre* que Henri IV avait quelque prévision de sa mort.

(2) Cette prophétie de Cazotte me semble trop circonstanciée pour pouvoir être crue sans difficulté.

couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. Vous, M. Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même, mais vous les ferez ouvrir six fois dans un jour, et vous mourrez dans la nuit. — Vous, M. de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud; M. Bailly sur l'échafaud; M. Roucher sur l'échafaud.... »

Cazotte, au dire de La Harpe qui nous a transmis cette étrange anecdote, continua ainsi à prédire à la plupart des convives quelle serait leur mort. La duchesse de G..... s'étant écriée. « Vous verrez qu'il ne nous laissera pas même un confesseur. — Non, madame, répondit Cazotte, le dernier supplicié à qui l'on en accordera un, sera le roi (1). »

Comment expliquer tous ces faits ?... Je ne puis que répéter ces mots de M. Delrieu : « Toute la difficulté consiste à reconnaître que nous possédons un moyen inexplicable de former dans notre esprit la suite des images et le tableau des faits qui auront lieu dans l'avenir, par une opération supérieure de l'âme. Il sera peut-être ultérieurement prouvé, quand les sciences psychologiques auront plus de certitude, que ce phénomène s'exécute par un déplacement accidentel, par une *sortie* de la portion éthérée de notre intelligence, par une exploration de notre vie spiritualisée dans le monde présomptif où elle s'inquiète d'un logement, et vers lequel sa nature aériforme est insensiblement attirée (2). »

THÉODORE DE PUYMAIGRE.

---

(1) Dom Calmet rapporte beaucoup d'exemples de seconde vue dans le chapitre 44 de son *Traité des apparitions*.

(2) *Psychologie du Rêve*.

QUELQUES FEUILLETS

D'UNE

CHRONIQUE MESSINE.



JEUDI 1.er DÉCEMBRE 1552.

Avant d'aller plus loin dans mon véridique récit, je suis dans la nécessité de tracer, le plus brièvement que faire se pourra, le signalement physique et moral de trois personnages fort importants. Le masculin est plus noble que le féminin, à ce que dit la grammaire; donc à tout seigneur tout honneur, je ne commencerai pas par le beau sexe.

Maître Pierre Lecoq était notaire par état, gros et court par nature, entêté, brutal, jaloux et archipoltron par caractère. Il s'était fait dans la bonne ville de Metz la réputation d'un fin décrotteur de dossiers, par son aptitude à débrouiller le fatras des procès les plus empaperassés. Bref, il jouissait

de beaux biens au soleil et de cinquante-six ans révolus; en conséquence de quoi, il avait épousé madame Lecoq, dont je vais parler tout à l'heure. Rude au pauvre monde, s'accrochant le plus qu'il pouvait aux riches, en un mot, vain comme un paon, maître Lecoq n'avait rien de plus à cœur que d'éblouir les bons bourgeois par l'éclat de ses écus. Aussi, le cher garde-notes, qui aimait la bombance et chérissait la purée septembrale, n'avait garde de laisser échapper la plus petite occasion de banqueter. Mais comme il fallait faire cadrer cette fantaisie avec le désir véhément qu'il avait de ne point voir de galants mugueter sa femme, maître Lecoq avait toujours soin de rassembler ses conviés au cabaret; et quand on lui en demandait la raison, « les femmes! ça gêne, » répondait le vieux hibou. Somme toute, maître Pierre Lecoq était généralement estimé et détesté.

Dame Lecoq, née Guillemette Burtin, était fort riche d'appas, mais fort pauvre d'écus; ce qui ne l'avait pas empêché, lorsqu'elle était encore fille, d'être toujours la plus avenante et la plus agaçante. Grandelette, grassouillette, rondelette, toujours proprette et bien attifée, la jolie Guillemette était en outre essentiellement coquette; ce qui prouve qu'en 1552 la coquetterie était déjà inventée, et que nos contemporaines n'ont pu tout au plus que donner de l'extension aux procédés. Maître Lecoq fut pris un jour de la très-malencontreuse envie de se donner une femme; malencontreuse envie pour la femme, bien entendu. Guillemette Burtin, rêvant robes de soie, dentelles de Flandre, florins d'or à foison, vieux mari bien complaisant, et cætera, se mit à l'œuvre, embobina le gratte-papier, et se fit bel et bien épouser par-devant M. le curé de Sainte-Ségolène, sa paroisse. Hélas! la pauvrette eut bien les robes de soie et toutes autres espèces d'affiquets à l'usage des jolies femmes, mais il lui fut déclaré haut et net, dès le premier jour, qu'elle

serait *in æternum* la très-humble servante de son seigneur et maître, et qu'elle aurait par-dessus tout à se bien tenir contre toute espèce de séduction. Guillemette fit comme le corbeau, et jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. Le total de ce qu'elle avait rêvé de belles choses, défalcation faite des illusions, se montait à beaucoup de belles nippes et à un vieux mari : c'était bien la peine d'avoir les unes pour n'avoir que l'autre. Donc Guillemette enrageait comme sait enrager une femme de vingt-six ans. Du reste, son mari l'entourait de tendresses sempiternelles, la couvait des yeux, tant qu'il était au logis, lui chantait de délicieuses chansons d'amourette, datées de cinquante ans, et l'accusait de ne pas l'aimer assez fort : toutes choses en vertu desquelles madame Lecoq avait pris merveilleusement en grippe M. Lecoq son époux. C'en était fait de la lignée des Lecoq !

Maintenant que le ménage est étiqueté, je passe au troisième personnage, dont je ne puis me dispenser de dire quelques mots.

Hector de Royddes, capitaine d'une compagnie de corselets, possédait quelques rentes, une belle moustache, cinq pieds huit pouces, trente-huit ans, un poignet d'enfer, et un cœur volcanique : il serait beaucoup trop long de détailler ici toutes les belles qualités du capitaine de Royddes. Enragé soldat, damoiseau parfumé d'ambre et de benjoin, il avait un aplomb qui frisait l'impertinence, aussi était-il toujours prêt à mettre flamberge au vent pour prouver qu'il était infaillible en toute matière, voire en politesse ; or, le bel Hector, qui tenait garnison à Metz depuis l'entrée des Français, avait fortement à cœur de charmer les ennuis du célibat. Le diable, qui se mêle volontiers de ces sortes d'affaires, fit entrevoir au galant capitaine la jolie figure et la jolie tournure de madame Lecoq. Dès lors passer et repasser sous les fenêtres de sa belle devint pour l'officier l'unique

occupation de ses loisirs. Il fit de vaines tentatives pour gagner l'affection du notaire et s'introduire tout doucettement dans la place. Maître Lecoq flaira le séducteur de vingt-cinq lieues, et se mit à détester tous les capitaines en général, et de Roydde en particulier. Mais comme il n'eut rien de plus pressé que de le signaler à sa moitié comme un homme qu'il lui défendait expressément de voir passer dans la rue, cela servit à merveille la flamme amoureuse de de Roydde. Il en était aux tendres billets échangés, quand l'auguste empereur Charles-Quint lui vint en aide, comme à beaucoup d'autres séducteurs de haut et de bas étage. A peine le siège était-il commencé depuis quinze jours, qu'une foule de pères et d'époux se trouvèrent soumis à la plus atroce des vexations. Les enlèvements se multiplièrent à l'infini; et un beau matin, le capitaine de corselets se demanda pourquoi il n'enlèverait pas madame Lecoq. Mais, auparavant, il fallait obtenir son aveu, et le billet suivant fut lancé à la belle :

« Ma chère âme, votre notaire de mari est un butor qui ne me peut souffrir, et auquel je le rends bien. Je vous tiens en assez grande estime pour être convaincu de la différence gigantesque que vous faites entre un gentilhomme comme moi et ce malotru. Considérant qu'il ne me veut point donner accès en son logis, j'ai pensé que vous auriez pour agréable de le planter là. Par ainsi, je vous préviens avec très-grande joie qu'à la première occasion, je vous enlèverai, moyennant quoi, je vous prie de me tenir pour votre très-fidèle serviteur jusqu'à la mort. »

La réponse ne se fit pas attendre.

« Ami très-cher ! y pensez-vous ? Quel éclat cela fera ! j'en mourrai, c'est sûr. Ah ! je vous en prie très-fort, renoncez à ce projet, si vous ne voulez chagriner votre Guillemette, qui demeure vôtre à toujours. »

Diable ! fit de Roydde après avoir lu, il paraît que Guil-

lemette est très-pressée. En conséquence, il prépara tout à l'aide d'un franc coquin, nommé Cosseins, alors soldat de sa compagnie, et qui, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, joua un si grand rôle quand il fallut égorger l'amiral.

Or, le 1.er décembre 1552, maître pierre Lecoq avait pris part de loin à l'escarmouche; il était fort occupé sur le rempart du Pont-Thieffroy, pendant que de son côté de Roybdes était fort occupé d'opérer le déménagement de madame Lecoq.

Quand, après avoir vu rentrer les troupes dans la place, le gros notaire revint au logis pour raconter à son épousée les belles armes dont il avait été le témoin, il trouva visage de bois, et redemanda madame Lecoq à tous les échos d'alentour, lesquels échos ne purent la lui rendre. Ce fut alors l'abomination de la désolation. Le pauvre Lecoq tomba sérieusement malade, de fureur, d'amour, et d'un rhume affreux qu'il avait gagné sur le rempart. Il avait bien deviné de prime abord ce qu'était devenue sa femme, mais il était infiniment trop couard pour aller commettre sa peau avec l'impudent écornifleur de son honneur. En conséquence de quoi, M. Lecoq prit force juleps et soigna son rhume, tout en disant qu'il mourrait pour sûr de chagrin et de honte. Il maigrit et jaunit beaucoup, mais ne mourut pas. Au bout de quelques semaines, il était guéri radicalement de son catarrhe, mais plus furieux que jamais contre toutes les femmes et tous les capitaines, sans distinction. M. Pierre Lecoq avait un voisin, nommé Bastoigne, dont le cas était bien plus piteux encore que le sien : on lui avait escamoté en moins de huit jours sa femme, sa sœur et sa belle-sœur, trois belles créatures, dont la plus âgée n'avait pas vingt-cinq ans. C'était à crever de dépit, et pourtant maître Bastoigne, à cela près qu'il avait contracté la jaunisse, avait survécu à sa douleur : on avait en 1552 une très-grande force de caractère contre les déplorables accidents de ce genre.

Il n'y a rien de consolant comme d'avoir le cœur ulcéré en commun : d'abord, on a toujours l'air de s'apitoyer très-énergiquement sur les peines de son voisin, quand on ne s'occupe que des siennes, et c'est fort agréable, parce que cela n'entraîne pas à de grands frais d'imagination; puis il y a toujours dans quelque coin du cœur le plus vertueux une petite empreinte du cachet de Satan, qui fait que, bien qu'on en ait, le guignon d'autrui paraît un peu bouffon. Je ne prétends pas affirmer que MM. Lecoq et Bastoigne prenaient plaisir à se remettre réciproquement sous le nez leurs tristes mésaventures; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne s'en faisaient pas faute, et ne se quittaient guère depuis leur commune catastrophe.

Charles-Quint avait tristement échoué dans ses projets de vengeance, et le roi de France était resté maître de la ville de Metz. Le sieur de Gonnor, capitaine d'une compagnie de cent chevau-légers, avait été nommé gouverneur de cette place importante, au préjudice de M. de Vieilleville, auquel le roi lui-même en avait promis naguère le commandement. Une fois installé, M. de Gonnor reçut à plusieurs reprises des suppliques par lesquelles tous les intéressés le priaient de vouloir bien mettre ordre aux scandaleuses liaisons que les officiers de la garnison avaient contractées à leur détriment; mais le bon gouverneur lui-même vivait publiquement avec une jeune personne qu'il avait enlevée à ses parents, et qu'il avait l'impudence de laisser appeler madame de Gonnor. Il avait donc renvoyé aux calendes grecques les réclamants désolés, en leur disant qu'il ne savait que faire à leurs chagrins, et qu'ils vissent à s'en tirer d'eux-mêmes comme ils pourraient. Quelques-uns se sentant un peu plus courageux que les autres, avaient alors essayé de faire du bruit chez les détenteurs des brebis égarées; ils en avaient été pour leur vaine tentative, et les larrons de leur honneur les avaient

renvoyés sans façon, en leur disant ; Allez au diable ! votre femme ou votre fille est défunte ; que n'en portez-vous le deuil, si vous êtes bon parent.

Tout était donc dans le même état, lorsque, dans le courant du mois de mai 1553, justice fut rendue à M. de Vieilleville. Cet habile général reçut enfin l'ordre de prendre le gouvernement qui lui appartenait de droit, et que les intrigues du connétable, son ennemi constant, avaient su lui enlever jusqu'alors. A sa venue à Metz, Vieilleville ne fut pas mis au courant des griefs de la population contre la garnison ; son prédécesseur les lui céla, et pour cause. Il les ignora même pendant quelques mois encore, parce que les intéressés, habitués à se voir jusqu'alors traités plus que cavalièrement, et connaissant par ouï dire la raideur de caractère du nouveau gouverneur, se gardèrent bien de lui échauffer les oreilles de leurs tribulations, dont ils le supposaient d'ailleurs suffisamment informé.

OCTOBRE 1553.

Par une fraîche soirée d'octobre, maître Lecoq et maître Bastoigne étaient assis, en face l'un de l'autre, aux deux coins d'une cheminée, dont le vaste manteau formait sur leur tête une espèce de dôme ciselé. L'intérieur de cette cheminée était tapissé de carreaux de faïence verte, à sujets, représentant, ici, le roi Artus sur un chameau ; là, Godefroy de Bouillon sur son destrier ; plus loin, le martyre de saint Étienne, ou simplement de capricieuses arabesques, ornées de mascarons grimaçants. Deux immenses fauteuils de cuir à baldaquin servaient de siège aux époux délaissés, qui cherchaient au fond d'une bouteille de vin de Bar l'oubli de leur infortune conjugale. La conversation avait d'abord roulé sur des sujets frivoles, et n'avait pu se soutenir. Depuis cinq

minutes, un silence profond s'était établi. Maître Bastoigne s'était enfoncé dans son fauteuil, et regardait en l'air en tournant ses pouces. Maître Lecoq se dandinait devant le feu, en se frictionnant des deux mains le dedans des jambes. Ce fut lui qui rompit la glace.

— Corbleu, compère, nous sommes victimes d'une très-cuisante tyrannie.

— Hum! à qui la faute, s'il vous plaît? A nous-mêmes, qui nous sommes laissé souffler notre ville et nos libertés, ni plus ni moins que des morveux sans cervelle. Ces Français que le ciel confonde, pourquoi les avons-nous reçus?

— Eh! maître Bastoigne, qu'eussiez-vous fait pour l'empêcher, s'il vous plaît?

— Moi! je me serais révolté, si j'eusse trouvé quelque peu de cœur au ventre de nos concitoyens. J'aurais proposé une belle et complète répétition des vespres siciliennes.

— Vous! compère. Ah! mais vous êtes très-amusant, par ma foi! Je vous crois tout aussi amoureux de votre peau que pas un, ne vous déplaise; je crois très-fort aussi que vous eussiez mis les autres en danse, sans vous mêler de la chose. Par ainsi, Bastoigne, à d'autres; vous vous êtes tenu coi, et vous avez fait très-bien. Ces Français sont d'impudentes gens et peu honnêtes. Parbleu, vous le savez au mieux.

— Pas plus que vous, maître Lecoq. Ce que je suis, m'est avis que vous l'êtes autretant.

— C'est bon, je n'ai besoin que vous me remémoriez ce que nous sommes; je ne l'ai point encore perdu de vue. Mais il y a de nombreux degrés en la disgrâce de mariage, et vous ne sauriez contester que vous êtes plus haut perché que moi sur cette échelle malséante.

— Voire! Je n'avais pas grand amour au cœur pour ma carogne de femme, tandis que vous, c'est autre affaire.

— Certes, oui, c'est autre affaire. Votre carogne de femme,

ainsi que vous dites très-bien, vous ne l'avez jamais séquestrée, comme j'ai fait, moi, de madame Lecoq. Si donc je suis en cette sotte déconvenue, je l'ai quelque peu mérité.

— Un moment, voisin, madame Lecoq est une carogne aussi; je lui donne de grand cœur ce beau titre, qui vous paraît convenable à l'endroit de madame Bastoigne.

— Allons! compère, vous allez vous fâcher pour si peu? D'accord: nos deux femmes sont des coquines, je n'en saurais disconvenir. A votre santé, maître Bastoigne.

— A votre santé, maître Lecoq.

Et tous deux trinquèrent. Ici, un nouveau silence vint interrompre la conversation. Cette fois, ce fut Bastoigne qui reprit la parole.

— Avez-vous point appris quelque nouvelle de votre femme? est-elle toujours au logis du capitaine de Royddes.

— Je n'en sais rien, fit en rechignant le pauvre Lecoq, mais je vous puis assurer que madame Bastoigne, sa sœur et votre sœur aussi, sont en très-bon point, et que le régime de la capitainerie leur semble fort salutaire.

Bastoigne à son tour fit la grimace, regarda de travers son interlocuteur, grogna sourdement, et se mit à retourner ses pouces en regardant en l'air. Après une pause de quelques minutes, il reprit:

— Maître Lecoq.

— Maître Bastoigne.

— Vous feriez bien mieux de vous concerter avec moi pour nous tirer de notre si triste cas, que de me régaler de pareils compliments.

— Eh! que diable voulez-vous concerter? Avez-vous déjà perdu la mémoire des beaux succès de nos suppliques et placets?

— Non, je ne l'ai pas perdue. Mais le Gonnor était le plus grand scélérat de la bande, et le Vieilleville a l'air assez débonnaire et serviable aux honnêtes gens.

— Bath! qu'a-t-il fait pour venger nos honneurs? rien du tout.

— Et s'il ignore nos aventures pitoyables, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il n'y ait point porté remède?

— Comment ignorerait-il ce que la cité tout entière sait au mieux? Ce n'est chose possible.

— Voire. Il s'en faudrait assurer.

— Eh bien, assurez-vous-en, compère, et vous serez bien reçu, comme nous l'avons été toutes et quantes fois nous nous sommes plaints jusqu'ici.

— Encore le peut-on tenter. Mais je ne le tenterai tout seul.

— Vous faut-il point accompagner cette fois encore? Merci, répondit maître Lecoq avec volubilité. Vous rappelez-vous ce que m'a valu d'avoir de sots accès de courage? Des coups de pied du malhonnête qui détient ma femme, des lardons du Gonnor, le chef des bandits empanachés qui nous désolent. Foin! je n'en veux plus.

— Ne vous emportez trop vite, mon pauvre Lecoq; écoutez avant mon projet, il sera temps après de n'en vouloir point.

— Eh bien, soit; voyons! qu'est-ce? que croyez-vous faire?

— Je veux rassembler tous les bourgeois malheureux comme nous, et me rendre avec eux chez M. le gouverneur.

— Voilà, par ma foi, belle compagnie, dont vous avez tout droit de porter la bannière.

— Trève de billevesées, maître Lecoq, nous demanderons justice tous ensemble, et M. de Vieilleville, qui se montre si sévère contre toute espèce de coupables, ne refusera pas de venger nos griefs; d'ailleurs, il a tout intérêt à satisfaire des gens haut placés en la bourgeoisie, comme le sont nombre de nos compagnons d'infortune, et j'ai confiance entière que, de cette fois, nous aurons gain de cause.

Maître Lecoq finit par se laisser persuader : on croit si facilement ce qu'on désire! Les deux voisins décidèrent donc, en achevant leur bouteille, qu'ils tenteraient ce dernier effort. Les jours suivants furent consacrés à prévenir tous les intéressés. Des réunions eurent lieu; on y décida fort sagement qu'on ne se présenterait pas en masse au logis du gouverneur, pour ne point donner l'éveil aux coupables. En conséquence, une députation, dont MM. Pierre Lecoq et Bastoigne firent naturellement partie, reçut plein pouvoir pour agir et parlementer au nom de cette étrange association de citoyens.

Un beau jour donc, les délégués se réunirent, et, leur remontrance en main, vinrent d'assez bon matin pour qu'il n'y eût encore chez le gouverneur aucun capitaine de la garnison, comme il y en avait chaque jour à son lever. Ils demandèrent une audience, qui leur fut accordée sur le champ. Une fois introduits, et après maints saluts jusqu'à terre, la bienheureuse supplique fut présentée à M. de Vieilleville par maître Bastoigne, qui avait été choisi pour porter la parole.

A peine Vieilleville eut-il lu le contenu du placet, qu'il s'écria :

— Voici déjà la demi-année quasi expirée que je suis en cette ville, comment avez-vous tant attendu à poursuivre la réparation de ce tort, qui est des plus grands que l'homme saurait recevoir.

— Hélas! monseigneur, nous n'avons osé plus tôt, parce que nous craignions d'être repoussés en notre plainte, ainsi qu'il nous est advenu plus d'une fois du temps de M. de Gonnor.

— Vraiment, répondit le gouverneur, j'ai peu d'occasion de me louer de vous, d'avoir balancé ma conscience avec celle de mon prédécesseur. Toutefois, contentez-vous, car

premier que je dorme, je vous ferai faire raison de vos honneurs que l'on vous détient ainsi misérablement, pourvu que vous sachiez les lieux où sont vos femmes et filles.

— Pour cela, nous le savons de reste, monseigneur, et nous vous les pouvons indiquer maison par maison.

— Retirez-vous donc aux vôtres, et vous trouvez sur les neuf heures du soir céans, et je les vous remettrai toutes entre les mains. « Ayant choisi une telle heure afin que les ténèbres couvrent la honte de vos parents et la vôtre; car si elles sortaient le jour à la vue d'un chacun, elles en seraient à jamais remarquées; et tenez la chose secrète jusques à l'heure dite, de peur qu'on ne les écarte. »

Ceci était fort bien pensé sans doute de la part de M. de Vieilleville; malheureusement, prendre les précautions pour sauver les apparences, c'était devenu une affaire de luxe. Il n'y avait pas dans toute la bourgeoisie une seule commère qui ne sût, dans ses moindres détails, l'histoire des belles enlevées, et qui ne pût dresser de mémoire, et sans se tromper d'un seul nom, le catalogue en partie double des officiers de la garnison et des infidèles qu'ils tenaient en charte privée. Donc, les députés se confondirent en remerciements, et « se retirèrent en louant Dieu, de toute affection, de leur avoir donné un si débonnaire gouverneur. »

Le plus difficile n'était pas de promettre aux époux dépossédés la restitution de leurs volages moitiés; le scabreux était de tenir la promesse. Voyons quelles furent, au dire de Vincent Carlois, les dispositions que prit le gouverneur. « M. de Vieilleville, nous dit-il, pour exécuter une si saincte et louable entreprise, commanda aux capitaines Gourdan, Sainte-Colombe, Salcède, Sainte-Marie, Ambres, Vicques et Ambures, qui luy estoient vouez à la mort et à la vie, de luy fournir entre huict et neuf heures du soir cent harquebuziers chacun, oultre les gardes ordinaires, et

les mener en personne en sept des plus grandes rues de la ville, qu'il leur nomma; et y poser des corps-de-garde le long d'icelles de quatre cents pas de distance entre chacun; plus, au sieur de Guron, enseigne de la compaignie de M. le prince de la Roche-sur-Yon, car M. de Biron s'en estoit allé à la cour, de mener sa compaignie en la place du Champassaige montée et armée, et s'y tenir en bataille jusques à son premier mandement; au sieur de Mesvretin la sienne, en la place devant la grande église; et au sieur de Lancque aussi, ses cent harquebuziers, en la petite place; qui furent tous prests à l'heure dite. »

On pense bien que les postulants furent exacts au rendez-vous. Ils y accoururent tous pour conduire eux-mêmes le gouverneur aux maisons où « estaient celles qu'ils cherchaient. » Il serait bien difficile et bien long de détailler par le menu tous les sentiments qui animaient alors ces estimables personnes. Ce qui est bien certain, c'est que tous étaient fort joyeux: ceux-ci, parce qu'ils avaient la prud'homie de se persuader que leurs femmes étaient enfermées contre leur volonté, et que, par suite, elles seraient très-flattées de se voir délivrées de leurs cruels geôliers; ceux-là, parce qu'ils ne pouvaient douter du contraire, et qu'ils se promettaient bien d'essayer si les manches à balai de leur ménage étaient de bonne qualité; tous, parce que les maudites gens d'épée, godelureaux abominables, allaient avoir un affreux crève-cœur, si ce n'était pis. Donc, tous se frottaient les mains en jubilant; ce qui devait faire un très-beau spectacle, vu la rareté de pareille réunion. A neuf heures, la nuit étant bien noire, M. de Vieilleville, suivi de ses gardes et d'une troupe assez nombreuse de gentilshommes, parcourut sans bruit tous les postes qu'il avait fait placer, s'assura par lui-même « que toutes choses estoient bien préparées, et les advenues si bien bouchées que per-

sonne ne pouvoit eschapper ; » puis il fit approcher maître Pierre Lecoq, et lui annonça qu'il allait lui faire l'honneur de commencer par son affaire. Le notaire ne se sentant pas d'aise, se mit en tête de la colonne qu'il guida vers le logis du capitaine de Royddes. Une fois là, toute la maison fut silencieusement entourée, l'entrée ne devant être forcée qu'après que cette bonne précaution serait prise.

Hector de Royddes et dame Lecoq, née Guillemette Burtin, venaient de souper en tête à tête, servis par Cosseins, le pendard que j'ai déjà nommé, le confident et le serviteur fidèle du capitaine. Ce soir-là, comme tous les autres, il n'était pas plus question de maître Pierre Lecoq que s'il n'eût plus existé depuis longues années. La conversation roulait d'ordinaire sur de bien autres propos. En vérité, la jolie Guillemette avait singulièrement bonne mine en son déshabillé de nuit. Il était évident que sa captivité ne la faisait nullement dépérir. Cosseins venait d'être renvoyé, et les deux tourtereaux de contrebande allaient tranquillement commencer la nuitée fort maritalement, lorsqu'un tapage infernal se fit entendre à la porte de la rue ; on l'ébranlait à coups redoublés. Cosseins descendit aussitôt pour s'enquérir de la cause de ce vacarme, aperçut la face de M. de Vieilleville avec force luminaires et hallebardes, et toujours courant, remonta chez son maître pour lui crier sauve qui peut. Il trouva de Ro943ddes en fort léger costume, tenant un pistolet d'une main et sa rapière de l'autre. Au même instant, la porte cédait et était jetée en dedans.

— Par la mort-Dieu ! quels sont ces faquins ? je vais leur apprendre à vivre.

— Miséricorde ! capitaine, c'est fait de nous ! le lion-vulpe est là bas en personne.

— Ah ! fit Guillemette, je vais m'évanouir.

— Au diable ! tu t'évanouiras plus tard. Eh vite ! eh

vite ! Cosseins, conduis-la dehors, où tu voudras ; par la ruelle. Emporte-la, si elle ne se remue.

Puis, de Roydde jetant pistolet et épée, se précipita vers l'escalier au-devant du gouverneur pour l'arrêter et laisser à sa belle le temps de s'esquiver. Dès qu'il aperçut M. de Vieilleville, le capitaine se jeta à ses pieds :

— Pour Dieu ! monseigneur, que vous plaît-il de moi ? En quoi ai-je forfait ?

— Monsieur, je viens céans pour ce que je veux avoir une poule que vous tenez en mue il y a plus de huit mois.

Le pauvre capitaine qui savait mieux faire que parler, car il était vaillant homme, à ce que nous apprend Carlois, perd la tramontane à ce propos, qu'il ne comprend pas, et répond en toute hâte :

— « Je vous jure et renie Dieu, monseigneur, que je n'ai poule, coq, chapon ni poulet en ma maison, et que je n'en nourris point.

« Toute l'assistance se prit à rire de cette sotte response ; même M. de Vieilleville en modéra sa colère, luy disant :

— Malhabile homme que vous estes, n'avez-vous pas la femme de maître Pierre Lecoq ? »

— Si fait, si fait, il l'a, beugla le notaire.

— Est-ce autre chose qu'une poule ? continua Vieilleville. Rendez-la moi, tout à cette heure, ou je vous ferai demain matin trancher la teste, et le jure et proteste sur mon honneur et sur ma vie.

— Grâce, grâce, monseigneur, je ne demande pas mieux que de la rendre, mais ce ne saurait être que demain, car elle n'est plus au logis, elle vient de s'échapper.

— J'en suis marri pour vous, monsieur, car vous paierez très-cher cette fuite.

Là-dessus, le pauvre capitaine de Roydde, militairement *empoigné*, fut obligé d'assister à la visite de son logis.

Que faisaient pendant ce temps-là l'honnête Cosseins et la belle fugitive? Cosseins, *pour destourner la beste à vingt ongles*, la «faisoit sortir au plus vite par une petite porte qui respondoit en une ruelle fort estroite, » pensant probablement que cette issue ne serait pas gardée. Il n'avait pas mis le pied hors de la maison, qu'un lansquenet de la garde du gouverneur, croisant la hallebarde, lui cria: halte-là! on ne passe pas.

Mettre l'épée et la dague à la main, et dire à madame Lecoq: n'ayez peur, je vais avoir fini tout de suite avec ce fâcheux, fut pour Cosseins l'affaire d'un instant. « Il estoit brave et furieux soldat, qui avoit combattu deux fois en duel, toujours vainqueur et sans blessure, fort dispos de sa personne, bondissant comme un chevreuil, et très-adroict aux armes, qui se faisoit au demeurant redoubter en toute la garnison pour sa valeur. »

— Bon pour les poltrons de ne pas passer, et je passerai, fit-il au lansquenet en l'attaquant vivement.

— Voire, répondit celui-ci.

« Et s'aidant dextrement bien de la hallebarde, il lui fist voler l'espée et la dague des poings, et oultre ce, redoublant le coup, le porta par terre, lui osta ses armes et le battit bien. En moins de quatre desmarches, il luy fist perdre toutes ses escrimes; et s'il ne l'eust requis de la vie, il l'eust assommé de l'ast; mais il n'en endossa seulement que trois ou quatre coups, le laissant en un très-piteux estat; car, d'entrée de combat, il l'avait blessé à la teste, sur l'épaule et en une main, de la dague et de la garde de sa hallebarde. »

D'abord madame Lecoq eut bonne envie de crier au secours, quand elle vit le maudit lansquenet prendre si lestement avec le bois de sa hallebarde la mesure des reins du pauvre Cosseins. Heureusement, elle s'en dispensa, et pro-

fitant du moment où les deux combattants étaient fort affairés, elle les laissa se débrouiller comme ils l'entendaient, et s'enfuit à toutes jambes chez maître Lecoq, *tesmoignant par cette fuite son innocence et la force faite à son honneur.*

Cinq minutes après, le bon notaire qui commençait de rechef à désespérer de retrouver sa Guillemette, apprit par l'un de ses serviteurs que la brebis égarée était rentrée au bercail. Il manqua mourir de joie en recevant cette belle nouvelle, déclara qu'il se tenait pour content, puisque sa tant bonne femme n'avait été retenue que par force, et se mit à courir vers son logis, sans autre cérémonie.

— Par ma foi, puisque messire Lecoq s'en retourne joyeux et satisfait, tout est bien, dit M. de Vieilleville; je n'ai plus rien à réclamer du capitaine de Royddes; rendez-lui sa liberté.

Ce qui fut dit fut fait.

Les autres délinquants furent prévenus au plus vite par leurs amis de la visite domiciliaire qui les menaçait. Le bruit se répandit en un instant que le capitaine de Royddes avait été mis à mort par l'ordre du gouverneur, et il n'en fallut pas plus pour que chacun se dépêchât d'ouvrir sa porte toute grande, et de donner la volée à la recluse qu'il avait chez lui. « Si bien que l'on ne voyoit que femmes et filles par les rues, qui se retiroient à course chez leurs pères et maris. Ce nonobstant, M. de Vieilleville voulut estre conduit par toutes les maisons et les visiter pour contenter les habitants. »

Cette revue lui prit six bonnes heures. Entre trois et quatre après minuit, les troupes furent congédiées, et M. de Vieilleville, qui partout avait trouvé les oiseaux dénichés, rentra fort satisfait de cette belle expédition.

« De ce bien, dit Carlois, il en naquist un aultre, que

vingt-et-deux religieuses de bonne part et d'ancienne noblesse du pays lorrain et d'ailleurs, que les grands de l'armée avaient enlevées, durant le siége, des abbayes de Sainct-Pierre, Saincte-Glossinde, des Pucelles, sœurs Colettes, et de Saincte-Claire, et puis données, se retirant en France, à leurs favoris, se sauvèrent quant et quant par cette émeûte, et se vindrent rendre contre toute espérance en leurs monastères et couvents. De quoy il reçust infinis remerciements de plusieurs gentilshommes lorrains, auxquels elles appartenaient; avec offre de leur vie quand ils en sçurent la nouvelle; car on n'avoit jamais sceu découvrir le lieu où elles estoient prisonnières, et les tenoit-on mortes ou menées en France, car elles estoient fort belles. »

F. de Saulcy.

NOTE PRISE A LA BIBLIOTHÈQUE DE WIESBADE

(DUCHÉ DE NASSAU).

TRÉSOR

POUR UNE BONNE VIE,

PAR ANTOINE ROBURGER,

GRAVURES SUR BOIS DE MELCHIOR WOLGMUTH.

Imprimé à Nuremberg en 1491.

PETIT IN-FOLIO, SANS PAGINATION.

Curieux livre où l'ascétisme s'empare de toutes les histoires de l'ancien et du nouveau Testament, et les traduit avec l'esprit de l'époque. Aucun ordre chronologique n'est observé par l'auteur ; chaque trait de l'histoire sainte arrive

selon le besoin de la dissertation. Les estampes seules ont dû m'offrir de l'intérêt par leur singularité; car le livre est écrit en vieil allemand, et malheureusement je ne connais pas cette langue.

Partout Judas est facile à distinguer, l'artiste ayant eu soin de le représenter avec un petit diable noir qui lui sort de la bouche.

La fiancée du jeune Tobie arrive dans un chariot à quatre roues. Un postillon conduit les chevaux, dont deux sont attelés au timon, le troisième en arbalète, suivant l'usage encore existant dans les postes d'Allemagne. Le père Tobie, auquel son fils vient de rendre la vue, paraît aussi surpris que satisfait de ce mode d'attelage qu'il admire avec des yeux immenses.

Plus loin, Josué vient d'arrêter le soleil; armé de pied en cap, la visière baissée, tendu sur les étriers, la lance en arrêt, il frappe un Amalécite à la poitrine. Le combat entre les deux armées est une vraie mêlée du xv.[e] siècle. L'auteur, bon patriote, n'a eu garde d'omettre sur l'étendard de Josué le lion de Nuremberg, comme plus loin il a placé l'aigle impériale aux deux têtes sur l'enseigne du roi Hérode. La bataille se livre en présence du soleil et de la lune, qui sont figurés avec les yeux, le nez, la bouche, etc., comme sur un cerf-volant.

Jésus-Christ vient de briser les portes du purgatoire, les âmes se précipitent en foule hors du lieu de douleurs. A terre, un mauvais ange se démène écrasé sous l'une des portes, mais Satan ne se tient pas pour battu; retranché dans un mâchicoulis, hideux comme Callot l'aurait fait, dans sa rage de voir la proie qui lui échappe, il lance, d'une griffe impuissante, un bloc de pierre au Rédempteur, tandis qu'un autre diable le couche en joue avec une arbalète.



Lith. de Verronnais, à Metz.

Enfin, une estampe (*) m'a paru assez originale pour que j'aie désiré en prendre le calque.

Sur une main ouverte, l'artiste a représenté, à la première phalange du pouce, Dieu le Père ; à la seconde, la vierge Marie ; à chacune de celles des doigts, l'image des plus grands saints de la légende, à commencer par les évangélistes.

Le but de cette gravure mystique est d'appeler l'âme dévote à adresser une prière spéciale au patron de la phalange dont il désire obtenir la protection, comme s'il avait là sa petite chapelle particulière.

AD. LUCY.

(*) La *Revue* a pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de reproduire cette page curieuse ; elle en donne à ses lecteurs une copie fidèle dans son numéro de ce jour.

CHRONIQUE.

Trouvaille faite dans les ruines du château de Bassompierre.



M. Charles de Wendel, propriétaire des forges de Hayange, nous a envoyé le dessin d'une tête antique récemment découverte dans les ruines du château de Bassompierre, situé à trois lieues de celui de Hayange. Nous reproduisons avec la plus scrupuleuse exactitude une communication qui donne lieu à maintes conjectures. Des antiquaires ont cru reconnaître un *Hercule magusanus* dans la figure barbue, aux cheveux hérissés, que nous devons à l'obligeance de notre abonné ; d'autres ont voulu retrouver le dieu *Flyms* des Germains ; tandis que nous avons été frappés d'une identité parfaite avec une ancienne sculpture de l'*Alrunisme* publiée par M. *Le Bas* dans son ouvrage sur l'Allemagne.

— M. Mollevault, membre de l'Institut, que ses nombreuses traductions d'auteurs anciens et modernes placent au premier rang des littérateurs classiques de l'époque, va mettre au jour une *Traduction d'épigrammes choisies de Martial*. L'habile interprète semble s'être joué des difficultés inhérentes au sujet. Il a rendu la phrase textuellement, saisi le trait dans ce qu'il a de plus fin, et présenté le phénomène inouï d'un traducteur français luttant de précision avec l'original. Nous avons eu le bonheur d'entendre, de la bouche même de M. Mollevault, quelques passages de son travail, et le plaisir qu'il nous a causé nous impose l'obligation d'en faire part à nos lecteurs. Dès que cette traduction aura paru, *l'Austrasie* en parlera avec détail.

— M. Beaulieu, secrétaire de la société royale des antiquaires de France, est sur le point d'ajouter à sa *Monographie sur Dachsbourg* un travail nouveau, comprenant l'étude de Soulosse, Scarpone et Tarquinpol, qu'il regarde, au préjudice de Dieuze, comme le *Decempagi* des anciens. Ces nouvelles publications ne manqueront pas d'intéresser les lecteurs lorrains.

— M. Germain, directeur privilégié du théâtre de Metz pour 1839 — 1840, a commencé samedi 5 octobre le cours de ses représentations. Il donne grand opéra, opéra-comique, comédie sérieuse et de genre, drame, vaudeville et ballet. Nous ne doutons pas qu'une bonne administration se soutienne, malgré les exigeances des acteurs et du public.

— Le concours ouvert pour l'érection de la statue de Fabert doit se faire du 15 au 20 du courant. Déjà plusieurs maquettes sont arrivées. On cite, parmi les concurrents, MM. Jean de Bay, Arthur Guillot, Fratin, Laurent d'Epinal, etc.

— A la fin de septembre, on se portait en foule au Palais de justice, pour y voir une nouvelle exposition de vitraux peints par MM. Maréchal et Gugnon. Cette exposition, variée dans le choix des objets, se composait de personnages évangéliques, de tableaux profanes et de mosaïques. Nos artistes ont fait d'incontestables progrès, et rivalisent déjà avec les meilleures fabriques du même genre. Mais,

si leurs draperies sont d'une exécution remarquable; si, en général, les accessoires des figures se trouvent disposés avec harmonie et sentiment, nous n'en serons que plus exigeants pour les figures mêmes. Ces dernières pèchent sous le rapport du dessin et du coloris. Les chairs surtout ont parfois une couleur bistre. Encore quelques essais, et toutes les difficultés du travail seront aplanies. Alors nous réclamerons, pour la restauration de la cathédrale et de nos églises, le concours de MM. Maréchal et Gugnon.



TABLEAU HISTORIQUE

DE LA VIE

d'Abeilard et d'Héloïse.

(SUITE.)



Saint Bernard accusa ensuite Abeilard d'avoir méconnu les saines doctrines de la religion, de troubler l'Église par ses subtilités et la *nouveauté profane de ses expressions;* de chercher à élever la raison au-dessus de la foi, et à faire dépendre les croyances des explications qu'il en avait données, détruisant ainsi l'une et l'autre de ces facultés, et l'une par l'autre, puisqu'*une foi expliquée* n'est *plus la foi*, et qu'*une raison sortie de ses limites ou élevée au-dessus d'elle-même n'est plus la raison* (1). Puis s'étant fait apporter les livres d'Abeilard, il lut à l'assemblée les propositions erronées qu'il en avait ex-

(1) *Quid enim majis contrà rationem, quàm ratione rationem conari transcendere? Et quid majis contrà fidem, quàm credere nolle quidquid non possis ratione attingere?* Epist. B. S. Bern. cap. 1.

traites au nombre de dix-sept (1); et sans vouloir entrer dans une lutte régulière contre son adversaire, il somma, avec l'autorité d'un apôtre, le théologien téméraire d'abjurer ses erreurs et de se soumettre à la foi de l'Église.

---

(1) Voici quelques-unes de ces propositions, que nous laisserons dans la langue même d'Abeilard :

Operationem peccati nihil addere ad reatum. — Nihil animam, nisi quod ipsius est, coinquinat : hoc est, consensus, quem solummodò peccatum esse diximus. Ex Abælardi Ethicâ.

Non possumus dicere martyrum vel Christi persecutores (quùm placere Deo crederent) in hoc peccâsse. Ex Eth.

Ici la logique rectiligne d'Abeilard, partie d'un principe exceptionnel, que le *péché n'est pas dans l'acte*, *mais dans l'intention*, est arrivée à une proposition insoutenable. En effet, le déicide, même commis, dans une ignorance invincible, par des coupables frappés d'aveuglement, doit leur être imputé, attendu que cet aveuglement lui-même et cette ignorance sont le fruit ou le châtiment d'autres crimes commis précédemment et avec une volonté plus libre. On ne débute pas, en effet, mais on finit par le déicide. Le crime produit le crime, le sang versé verse le sang. Il arrive enfin un jour où le crime enivré, gorgé de ce sang qui aveugle et qui endurcit, s'écrie dans son aveuglement: *sanguis ejus super nos et super filios nostros.* Et alors s'accomplit cette prophétie d'Ezéchiel: *In sanguine tuo qui à te effusus est*, deliquisti; *et in idolis tuis*, *quæ fecisti*, polluta es; *et appropinquare* fecisti *dies tuos*, *et* adduxisti *tempus annorum tuorum: propterea dedi te opprobrium gentibus*, *et irrisionem universis terris.* 22, 4. Et cette autre prophétie: *Propterea et sapientia Dei dixit: mittam ad illos prophetas*, *et apostolos*, *et ex illis occident*, *et persequentur*, *ut veniat super eos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, à sanguine Abeli justi usquè ad sanguinem Zachariæ quem occiderunt inter templum et altare.* S. Luc et Math.

Cette logique de la sagesse divine qui gouverne le monde et l'abandonne à sa liberté; cette logique de la justice éternelle qui renverse les trônes et qui les reconstruit; qui extermine les nations coupables, ou qui les force à vivre jusqu'à la fin des siècles; cette logique de la miséricorde infinie qui pardonne au meurtrier sur la croix, et qui punit le crime jusque dans la génération la plus reculée; cette logique qui éclaire l'ignorante simplicité du cœur et qui aveugle l'orgueil du scribe,

Cette sommation, partie du haut d'un caractère sacré et de la vénération générale dont il était entouré, acheva

---

l'orgueil de la science doctorale et pharisaïque; cette logique qui mesure l'ignorance et la science, qui pénètre l'acte et l'intention, qui juge l'aveuglement et la libre volonté; cette logique, en un mot, qui sait tout, parce qu'elle a tout créé; qui s'est créée elle-même; qui est née de ce *logos* mystique, de ce verbe éternel, source de toute science; cette logique n'est pas celle d'Aristote, et on peut s'étonner que l'Aristote chrétien ait pu les confondre un seul instant. Et cependant il les a confondues dans la proposition que nous venons de citer; il les a confondues encore dans celle que nous allons citer. Il a dit :

Cùm parvulos originale peccatum dicimus habere, vel nos omnes in Adamo peccâsse, tale est ac si diceretur à peccato illius originem nostræ pœnæ vel damnationis sententiam incurrisse. Ex Eth.

Ainsi, il n'y a plus de péché originel, ou, du moins, le péché primitif d'Adam n'a pas été transmis à ses descendants; son châtiment seul leur a été transmis. Ainsi nous sommes innocents, et Dieu punit notre innocence. Ainsi la rédemption n'a rien racheté; elle n'a été qu'un témoignage de l'amour immense de Dieu pour nous : *Redemptio itaque nostra est illa summa in nobis per passionem Christi dilectio.* Ex Comment. in Epist. ad Rom.

Toutes ces erreurs et d'autres semblables découlent, comme autant de conséquences logiquement déduites, de ce principe : *la moralité des actions ne gît que dans l'intention;* principe faux qui conduit à cette maxime : *la fin justifie les moyens,* et qui n'est pas éloigné du tout de la *direction de l'intention*, cette autre maxime d'une morale devenue célèbre en France, et dont Pascal a foudroyé les applications dangereuses ou funestes.

Hâtons-nous de dire qu'Abeilard a désavoué ces erreurs échappées à la chaleur de l'improvisation professorale, à cet amour de la nouveauté qui plaît tant en France, et que les applaudissements d'une jeunesse ardente étaient si propres à entretenir dans un caractère fier et indépendant. Ajoutons qu'elles ont été publiées dans des manuscrits à l'usage de ses auditeurs, environ seize à dix-sept ans avant le concile de Sens, et par conséquent quelques années avant que le séjour à Saint-Gildas, les leçons du malheur et de plus profondes réflexions n'eussent opéré dans le système de ses opinions la réforme incontestable, attestée par la lettre à Héloïse, ou plutôt par la profession de foi que nous citerons plus loin.

d'accabler le malheureux Abeilard, abandonné de tout le monde, abandonné de lui-même en ce moment, et destitué de l'usage de ses propres facultés. Se voyant ainsi frappé de toutes parts, livré en proie à cette terreur que lui inspirait l'accusation d'hérésie, et se souvenant des plaintes ou des châtiments que déjà lui avaient attirés les témérités de sa théologie, le docteur breton était arrivé à un de ces moments décisifs de la vie, où il devait se sauver ou se perdre à jamais dans l'opinion du monde religieux, se perdre aussi ou se sauver dans l'œuvre de son salut éternel. Heureusement pour lui, il était revenu depuis long-temps aux sentiments d'une piété sincère, et il lui fut laissé dans cet instant critique assez de liberté ou de prudence pour reconnaître, jusque dans le trouble de ses facultés et dans l'épouvante qui l'avait saisi, les derniers avertissements de cet Esprit saint à qui il avait dédié le Paraclet, et les dernières inspirations de cette grâce qu'il avait tant étudiée dans saint Augustin. Il tira donc de sa position le meilleur parti qu'il lui était possible, et refusant sagement de s'engager dans des explications où il pouvait échouer, il se borna à en appeler à l'autorité du souverain pontife, à demander à l'examen de Rome secours et protection contre ses adversaires.

« Je suis fils de l'Église romaine, s'écria Abeilard, je veux que ma cause soit jugée comme le serait celle de l'impie; j'en appelle à César. »

« Mais, dit, à ce sujet, un des disciples distingués d'Abeilard, Bérenger de Poitiers, qui a écrit une apologie en faveur de son maître, l'abbé de Clairvaux, dans les bras duquel se confiaient tous les évêques du concile, ne répondit pas comme le gouverneur romain qui tenait saint Paul en prison : *Puisque tu as fait appel devant César, tu iras devant César;* il sembla lui dire au contraire : *puisque tu as fait appel devant César, tu n'iras pas devant César.* »

En effet, saint Bernard entraîné par l'ardeur de son zèle contre l'hérésie, et s'appuyant sur ce principe : *que celui-là ne doit pas trouver de refuge près du siège de saint Pierre, qui attaque la foi de saint Pierre,* prévint l'appel interjeté par Abeilard, en écrivant à tous les cardinaux, à tous les prélats de la sainte cour, et en inondant Rome de lettres dans lesquelles il le dépeignait comme un horrible composé d'Arius, de Pélage et de Nestorius; comme un moine sans règle, un supérieur sans vigilance, un abbé sans religieux, un homme sans mœurs, un monstre, un nouvel Hérode, un précurseur de l'Antechrist.

Chacune de ces expressions, disent les partisans d'Abeilard, trahissait l'animosité qui excitait l'abbé Bernard contre son rival, et la haine qu'il avait jurée à sa supériorité, à ses talents et à sa gloire. Chacune de ces expressions, ont répondu les autres, trahissait le zèle pur dont saint Bernard était dévoré pour la maison du Seigneur, le courage avec lequel il combattait les doctrines sacrilèges, et écrasait sous des *index accusateurs les dogmes de la révolte et de l'impiété.*

Après avoir mûrement examiné les pièces de ce grand procès du XIIe siècle, nous sommes disposé à partager l'avis de ces derniers, mais avec des modifications que la justice toujours tardive de la postérité réclame aujourd'hui dans un jugement que ne dicteraient pas les passions contemporaines.

Non, saint Bernard n'obéissait pas à des sentiments de jalousie inspirés par le mérite d'Abeilard; sa sainteté était au-dessus des passions qui s'agitent dans cette sphère, et son cœur, transporté d'une charité divine, ne les connaissait plus que de nom. Non, ce vénérable personnage ne haïssait pas Abeilard; il ne haïssait que le philosophe nominaliste cru hérétique, et dans sa gloire il ne haïssait que les succès de ses livres, les succès de ses doctrines répandues dans toute

la France et avidement lues dans toute l'Europe studieuse (1). Loin de haïr Abeilard, il professait au contraire pour son génie une sorte d'admiration, et même pour sa personne une sorte d'affection et de tendre compassion, née de l'histoire de ses malheurs. Il avait voulu lui éviter une condamnation publique de ses erreurs, et, dit Geoffroy, son biographe et son secrétaire, il lui avait écrit pour l'avertir du danger des propositions qu'il avait remarquées dans ses livres, et pour l'engager à les rétracter. Il se plaisait même à rendre ouvertement hommage à Abeilard, et peu de temps avant le concile de Sens, il avait honoré sa fondation du Paraclet d'une visite dans laquelle il fut édifié de l'austère pureté de cette maison, et charmé d'Héloïse avec qui il avait eu une savante discussion sur une variante grecque de l'Oraison dominicale. Saint Bernard avait donc satisfait envers son adversaire à tous les devoirs de la charité; mais ces devoirs accomplis, il lui en restait d'autres à remplir envers les intérêts généraux de la religion, envers la confiance générale dont il était revêtu, lui, l'homme de Dieu, l'homme que le ciel avait armé d'une puissance surnaturelle et placé si haut dans la vénération des peuples. Encourager par son silence les incursions d'une profane dialectique dans les domaines de la foi, c'eût été forfaire à son caractère et faillir à tous ses devoirs de défenseur de l'Église. Reculer devant l'esprit de révolte, ou

---

(1) *Libri ejus transeunt maria, transvolant Alpes.* Guill. de S. Theodor. Epist. ad S. Bern.

Cùm per totam ferè Galliam, in civitatibus, vicis et castellis, à scholaribus, non solùm inter scholas, sed etiam triviatìm; nec à litteratis aut provectis tantùm, sed à pueris et simplicibus, aut certè stultis, de sanctâ Trinitate, quæ Deus est, disputaretur. Lettre des Evêques au Pape en 1140.

Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei, quæstiones de altissimis rebus temerariè ventilantur. St.-Bern. Epist. 88 ad Cardinales.

ne pas repousser les attaques de l'hérésie avec ce zèle exemplaire, avec cette sainte colère qui jadis avait renversé les bureaux des changeurs et stygmatisé les corrupteurs de l'ancienne loi, c'eût été pour saint Bernard trahir ses croyances, déserter son poste et renier son Dieu. L'impartiale histoire ne doit donc que des éloges à l'énergie qu'il a montrée dans cette lutte et aux succès qui l'ont couronnée.

Mais Abeilard méritait-il réellement les dénominations véhémentes sous lesquelles saint Bernard le représentait à la cour de Rome, et aujourd'hui à celle de la postérité? Nous ne le pensons pas, et nous croyons au contraire que l'imagination ardente de ce vénérable docteur, frappée de la grandeur du péril qui serait probablement résulté pour l'Église d'hérésies enseignées et habilement soutenues par un homme aussi célèbre et aussi éloquent qu'Abeilard, n'a pas été étrangère au sombre tableau qu'il en a tracé. Il avait obtenu la conviction qu'il se trouve dans les livres du théologien rationaliste des propositions erronées, et jusqu'à une certaine époque, il était autorisé à croire que l'auteur, qui comptait un si grand nombre d'admirateurs et de partisans, en soutiendrait l'orthodoxie avec son talent connu et apprécié dans toute l'Europe. Dès lors toutes les foudres de son style et celles de l'Église ne lui parurent pas une arme trop redoutable pour combattre un hérésiarque que *l'enfer lui-même* avait *vomi* sur la terre et armé de tous les genres de séductions, de toutes les puissances d'un précurseur de l'Antechrist, pour attaquer l'édifice de salut, pour ruiner la cité sainte élevée par le ciel en faveur de l'humanité. La piété et les vertus même de l'homme ne lui apparurent, au concile de Sens, que comme un redoublement de pièges et de prestiges de l'esprit de ténèbres transformé en ange de lumière.

Tel est le point de vue où il convient de se placer pour rendre justice à saint Bernard. Son adversaire ne lui était pas

connu alors sous le côté favorable. Il y avait à cette époque dans Abeilard deux hommes parfaitement distincts, et qui luttaient l'un contre l'autre. Saint Bernard ne connaissait que l'un de ces hommes, et très-incomplètement l'autre.

L'enfant de l'indépendante Bretagne, le nourrisson des muses païennes, l'élève de Roscelin, le philosophe profane, le nominaliste mitigé, le dialecticien éloquent, le théologien rationaliste, le représentant de la logique rectiligne des Français, l'amant d'Héloïse, l'écrivain célèbre, l'orateur sorti victorieux de tant de combats, le professeur couvert de gloire et d'applaudissements; l'homme supérieur dans un siècle à la fois ignorant et émancipateur; enfin, le naturel présomptueux d'Abeilard, le poussaient violemment à l'hérésie. Mais, d'un autre côté, le rejeton d'une famille sincèrement religieuse; le fils d'un père et d'une mère qui venaient d'embrasser, sous ses yeux, la vie monastique; l'homme mutilé et qui considérait lui-même cette mutilation comme un châtiment de la justice divine; l'abbé de Saint-Gildas, qui déjà plusieurs fois avait échappé, et miraculeusement échappé, au fer et au poison qui lui étaient destinés (1); le moraliste

(1) Un des moines de Saint-Gildas, qui accompagnait Abeilard dans un voyage qu'il fit à Nantes, ayant mangé des aliments que le serviteur de ce dernier avait préparés pour son maître, fut empoisonné et mourut sur le champ. Plusieurs fois ces moines, parmi lesquels le consciencieux abbé s'efforçait de rétablir l'ordre et une vie régulière, apostèrent des brigands gagnés à prix d'argent pour le faire assassiner sur les routes qu'il devait parcourir. Tout le temps qu'Abeilard passa au monastère de Saint-Gildas fut pour lui une embûche continuelle; il en était venu au point que, malgré l'expulsion des plus dangereux conspirateurs, malgré l'excommunication lancée contre d'autres, malgré l'intervention du duc de Bretagne, des évêques, et d'un légat expressément envoyé par le pape Innocent II, il n'avait pu trouver, ni le jour ni la nuit, le repos et la sécurité. Il était réduit à préparer lui-même tous ses aliments. *Un glaive*, dit-il, *était constamment suspendu sur ma tête; au dehors les combats, au dedans les*

profond qui avait appris à connaître le cœur humain, et qui se connaissait lui-même; le lecteur assidu d'Origène et de saint Jérôme qui l'avaient précédé dans la carrière de la vie

---

craintes éternisaient mon agonie. Bien plus, *au dedans comme au dehors, c'était un enfer de craintes sans cesse renaissantes, de craintes et de combats tout à la fois. La persécution de mes fils contre moi est cent fois plus terrible et plus infatigable que celle de mes ennemis; car mes fils sont toujours là, face à face avec moi, et je suis rivé à mon tourment.*

Mes premiers chagrins, dit-il ailleurs, *ne sont plus rien à mes yeux, et, gémissant en moi-même, abîmé de désespoir, je dis souvent : ma punition est juste, car j'ai abandonné le Paraclet, c'est-à-dire le Consolateur, et je me suis précipité moi-même dans la désolation; pour éviter de simples menaces, j'ai cherché un asile dans le sein même du danger.*

On ne conçoit pas aujourd'hui un tel état de choses dans un couvent. Pour le concevoir ou pour y croire, il faut se reporter à ce que devait être au XII.e siècle le département du Morbihan. *C'était,* dit Abeilard, *un pays barbare, dont la langue m'était inconnue; une population brutale et sauvage, dont les mœurs étaient indomptables et dont la vie était honteuse, même chez les moines.* Et ces moines étaient un ramassis de lazzaronis et de grossiers ichthyophages, que l'aiguillon de la faim poussait alors dans les couvents *avec leurs femmes et leurs enfants*, bien plus que des sentiments de piété, auxquels ils étaient parfaitement étrangers. Vouloir mettre un frein aux désordres et aux brutalités de semblables hommes, c'était encourir leur haine et appeler sur soi toutes les férocités de leur caractère, d'autant plus que les revenus et les moyens de subsistance de ces communautés, alors *exposés à une sorte de pillage*, étaient devenus insuffisants pour le grand nombre de personnes qui s'étaient réfugiées dans ces champs d'asile.

Telle était la position du malheureux Abeilard, comme abbé de Saint-Gildas. Cette position ne devait pas l'exciter à l'hérésie; elle devait plutôt raviver en lui les sentiments d'une piété sincère, que la présence d'un danger perpétuel est si propre à ranimer dans le cœur de l'homme. Car, *autour de lui, personne pour le consoler, pour venir à son secours; au dehors, le hobereau et ses satellites ne cessaient de l'opprimer, ou de l'attaquer dans les biens du monastère; au dedans, des embûches perpétuelles.* A qui recourir? *toute la contrée était également sans loi ni règle.*

avec un génie et des passions semblables aux siennes; le chrétien qui savait, avec saint Augustin, que la grâce, cette providence perpétuelle de l'âme, se mêle à tous les actes de la volonté, à toutes les délibérations de la liberté, et à qui de telles convictions avaient inspiré une sage défiance de lui-même; le théologien abondamment versé dans l'Écriture sainte, qui croyait que le malheur, cette forte leçon de Dieu, est toujours un châtiment ou une épreuve qui avertit l'homme de veiller sur lui-même; l'infortuné qui depuis vingt ans était incessamment en butte à la persécution, et qui, s'attendant chaque jour à quelque revers nouveau, vivait dans une appréhension continuelle; enfin, l'auteur d'un *Traité des hérésies*, qui avait approfondi les délimitations, les nuances si délicates établies entre l'erreur et la vérité catholique, et qui, connaissant par de tristes expériences l'implacable jalousie de la plupart de ses adversaires, *n'entendait jamais, sans trembler, parler de la convocation d'un concile;* tous ces hommes réunis dans le malheureux Abeilard n'eussent pas *persévéré* dans l'hérésie, lors même qu'ils auraient eu le malheur de commettre réellement des erreurs dignes de ce nom.

D'ailleurs, à défaut des causes ou des circonstances nombreuses qui combattaient, à cette époque, l'hérésie dans le cœur et même dans l'esprit d'Abeilard, les seules larmes

---

Abeilard *était réduit à une solitude complète;* il était non pas le chef, mais le prisonnier de son monastère.

Aussi, l'esprit si éclairé de ce philosophe chrétien vit-il, comme le prouvent vingt passages de ses lettres, dans cette série de malheurs une grâce particulière de Dieu qui voulait l'éprouver, le châtier paternellement, et le ramener à lui par la souffrance et l'expiation. Abeilard répondait à tout par ces mots : *Fiat voluntas tua.* Quand un homme malheureux en est là, il peut encore se tromper, sans doute; mais persévérer dans l'erreur, jamais. *Errare humanum est, perseverare diabolicum.*

d'Héloïse, ces larmes avec lesquelles elle lui écrivait alors des lettres si chrétiennes et si touchantes, eussent suffi pour le détourner de toute persévérance dans l'erreur et même dans une opinion orthodoxe, mais mal comprise des docteurs du siècle. La crainte de lui occasionner de nouveaux chagrins et de déshonorer son propre nom par une condamnation solennelle qu'on brûlait de lui infliger, l'eût retenu dans la foi, et même dans la croyance commune, quand même sa piété profonde, exercée par de longs malheurs, eût été impuissante à l'y contenir. On ne saurait douter aujourd'hui de la vérité de cette conclusion, que le lecteur impartial puiserait au reste lui-même dans une lettre qu'Abeilard écrivit à Héloïse peu de temps avant ce même concile de Sens, où ses opinions devaient être jugées. Voici un extrait de cette lettre, qui n'a pas été traduite par nous :

« Héloïse, naguère mon épouse chérie dans le siècle, aujourd'hui ma sœur bien-aimée en Jésus-Christ, la logique m'a rendu odieux au monde. Des pervers qui pervertissent tout, et dont la sagesse est tout occupée à nuire, disent que je suis le maître de tous en logique, mais que, dans mon commentaire sur saint Paul, mon pied a bronché. Ils vantent la pénétration de mon génie, ils me refusent la pureté de ma foi chrétienne; c'est, à ce qu'il me semble, parce qu'ils ont été égarés dans leur jugement par l'opinion, et non point éclairés par l'expérience!

« Je renonce au titre de philosophe, si je dois être en désaccord avec saint Paul; je ne veux pas être un Aristote, pour être séparé du Christ; car il n'est point d'autre nom sous le ciel qui puisse me sauver. J'adore le Christ régnant à la droite du Père; je l'embrasse des étreintes de la foi, dans la chair qu'il a empruntée au sein d'une vierge par l'opération du Saint-Esprit, et dans la gloire de ses divins miracles.

« Pour que tout sentiment inquiet, toute incertitude, toute crainte soient chassés de ce cœur qui bat pour moi dans ta poitrine, retiens bien ceci : J'ai fondé ma conscience sur cette même pierre sur laquelle le Christ a bâti son Église. Je vais te dire, en peu de mots, ce qui est écrit sur cette pierre :

« Je crois en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, un et seul vrai, et qui admet la Trinité dans les personnes, sans cesser jamais de conserver l'unité dans la substance. Je crois que le Fils est égal au Père en toutes choses, savoir : l'éternité, la puissance, la volonté et les œuvres. Je repousse l'hérésie d'Arius, qui, excité par un mauvais génie, et même séduit par l'esprit de l'enfer, établit des degrés dans la Trinité, enseignant que le Père est le premier, le Fils le second, malgré le précepte de la loi qui dit : *Vous ne monterez pas par des degrés à mon autel.* Or, celui-là monte par des degrés à l'autel de Dieu, qui place une personne de la Trinité avant ou après les deux autres. Je reconnais aussi que le Saint-Esprit est consubstantiel et égal en toutes choses au Père et au Fils, et je l'ai souvent désigné dans mes écrits sous le nom de la Bonté suprême.

« Je condamne Sabellius, qui, faisant du Père et du Fils une seule personne, pense que le Père a souffert aussi la passion ; ce qui a fait donner à ses sectaires le nom de patripassionnaires.

« Je crois aussi que le Fils de Dieu a été fait fils de l'homme, et que l'unité de sa personne réside dans deux personnes et dans deux natures. Je crois qu'après avoir accompli les jours de son humanité, il a souffert, il est mort, il est ressuscité, il est monté au ciel, et qu'il viendra juger les vivants et les morts.

« Je crois fermement aussi que *tous les péchés sont remis dans le baptême*, que nous avons besoin de la grâce pour

commencer le bien et pour l'achever, et que nous pouvons nous relever de la chute par la pénitence.

« Ai-je besoin de parler de la résurrection de la chair, puisque je n'aurais nul sujet de me glorifier d'être chrétien, si je ne croyais à ma future résurrection ?

« Telle est la foi dans laquelle je suis assis, et d'où je contracte toute la fermeté de mon espérance. Dans cette retraite, je ne crains pas les aboiements de Scylla, je me ris du tourbillon homicide de Charybde, et je brave les Sirènes et leurs accents qui mènent à la mort. Si l'ouragan tonne, je ne suis pas ébranlé; si les vents rugissent, je reste immobile; car je suis fondé sur une pierre invincible....... »

Abeilard écrivit son apologie divisée en deux professions de foi, dont l'une fut adressée aux fidèles, et l'autre envoyée à Héloïse et à ses religieuses, épouvantées des accusations dirigées contre leur fondateur, et surtout de leur résultat.

Ce devoir rempli, il partit pour Rome. En passant par Cluny, il vit Pierre le Vénérable, abbé de ce monastère, homme doux et pieux, aussi compatissant qu'éclairé, ami des savants, et admirateur d'Abeilard sans le connaître que par ses ouvrages. Vivement touché des malheurs de ce grand homme, non moins que charmé et édifié de ses discours, Pierre entreprit de calmer ses chagrins et de verser dans son cœur les consolations de l'amitié et de la religion. Il le détermina à renoncer à son voyage et à passer le reste de ses jours dans son abbaye, où sa vieillesse trouverait enfin le repos, et cette vie douce et paisible qui l'avait toujours fui jusqu'alors. Il fit plus : de concert avec l'abbé de Cîteaux, il l'engagea à rayer de ses livres les pensées qui pouvaient choquer les oreilles catholiques; il le réconcilia avec ses adversaires et lui ménagea une entrevue avec saint Bernard, qui, après avoir entendu ses explications, l'embrassa avec

transport, et lui jura, quatre mois après le concile de Sens, une amitié que la mort seule put rompre. Il obtint également du pape une absolution de toutes les censures qu'il avait lancées contre lui sur la foi de ses accusateurs, et une défense très-sévère de l'inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût.

Délivré enfin des persécutions et des disgrâces de la vie, Abeilard ne songea plus qu'à reprendre l'œuvre de son salut, qu'il avait commencée au Paraclet et continuée à Saint-Gildas. Il pratiqua dans toutes leurs rigueurs les austères règles de Saint-Benoît, donna l'exemple de toutes les vertus monastiques, et devint le modèle des cénobites de Cluny, si distingués par leur régularité et leur piété. Il pardonna sincèrement à ses ennemis leurs torts et leurs vengeances, et ne les considérait plus que comme des châtiments qu'il avait mérités par ses péchés. Son cœur s'éleva à toute la pureté, à toute la hauteur de l'Evangile, et encore habitant de la terre, il était déjà citoyen du ciel.

« Je ne me souviens pas, écrivait Pierre le Vénérable à Héloïse, d'avoir vu son semblable en humilité. Je l'obligeais à tenir le premier rang dans notre nombreuse communauté, mais il paraissait le dernier par la pauvreté de ses vêtements. Il se refusait non seulement le superflu, mais l'étroit nécessaire; la prière, la lecture et la méditation remplissaient tout son temps. Il gardait un silence perpétuel, si ce n'est lorsqu'il était forcé de parler dans les conférences ou dans les sermons qu'il faisait à la communauté. »

Son corps s'affaiblit par les austérités, par les jeûnes, et sans doute par les chagrins qui le poursuivirent pendant toute sa vie. Il fut affligé d'une maladie affreuse, pendant laquelle il montra un courage et une patience dignes de tout l'héroïsme chrétien. Son corps ne devint qu'une plaie, ce qui le forçait à rester debout nuit et jour, mais n'interrom-

pait point ses exercices ordinaires, et ne lui arracha jamais aucune plainte. Le besoin de changer d'air le fit transporter au prieuré de Saint-Marcel, à peu de distance de Cluny; et là, une fin digne de lui et de sa piété profonde couronna sa pénible et glorieuse carrière. Il mourut le 21 avril 1142, âgé de soixante-trois ans.

L'impression que fit la mort d'Abeilard sur Héloïse est au-delà de toutes nos expressions (1). Jamais femme n'a poussé

(1) Héloïse n'avait jamais rien tant redouté que de survivre à son époux, qui avait vingt-trois ans de plus qu'elle. Sa jeunesse, cette saison de la vie si précieuse pour les personnes de son sexe, ne faisait que l'irriter; elle prévoyait que, selon l'ordre de la nature, elle conserverait encore la vie dans un temps où elle en voudrait être délivrée. Elle craignait d'essuyer les terribles assauts que son amour pour Abeilard devait lui livrer. Aussi eut-elle besoin de toute la force de son esprit, de sa santé, et de ce grand courage qui la distinguait, pour ne pas succomber à la juste douleur qui l'accablait. Toutefois, à la lecture de la lettre où le vénérable abbé lui annonçait la mort de son digne époux, elle tomba évanouie; on crut même quelques instants que ses vœux étaient exaucés, et que son âme était allée se réunir à celle d'Abeilard; elle revint pourtant à elle-même, et, sans verser une larme, elle leva les yeux au ciel. Ses soupirs et ses sanglots exprimaient mieux la perte cruelle qu'elle venait de faire que tous les pleurs et les cris qu'elle aurait jetés. Rien n'aurait été capable de l'en consoler que la mort elle-même, et cependant elle n'avait alors que quarante-deux ans; elle possédait encore tous les agréments de la jeunesse. Le mérite personnel et les rares qualités d'Abeilard avaient tellement ravi toutes les puissances de son âme, que rien ne pouvait le remplacer dans son cœur ni le faire oublier à son esprit. Femme d'un mérite supérieur elle-même, Héloïse, quoique née dans un siècle d'armoiries et de blason, quoique descendue d'une antique et illustre famille, ne confondait pas les dons de l'intelligence avec des titres pompeux, ni la noblesse vivante du talent et du caractère avec celle qui n'aurait pas eu cette base, qu'elle préférait hautement à toute autre. Elle ne fut donc sensible à aucune des consolations que les personnes de rang et de qualité s'empressaient de lui offrir, et ne voulut en recevoir aucune. Sa consolation à elle était de posséder, au moins après sa mort, un époux qu'elle n'avait pu posséder pendant sa vie; un époux qui avait été son maître, son amant, son ami, et

l'amour au point d'élévation où elle l'a porté. Il suffit de dire que pendant vingt-trois ans qu'elle eut la douleur de survivre

---

le fondateur de sa communauté; un époux dont la mort, sans cesse présente à ses yeux, allait devenir pour elle une source inépuisable de leçons plus sérieuses, de méditations plus salutaires, et dont la tombe devint en effet pour elle un autel qu'elle usa de ses genoux et qu'elle creusa de ses larmes.

Ses larmes coulèrent si long-temps qu'elles ternirent enfin la beauté de sa figure; une triste pâleur, avant-coureur de celle qui allait bientôt mettre un terme à tant et de si cruelles expiations, ravagea les fleurs et les brillantes couleurs de son visage; ses yeux perdirent leur éclat; tout son corps fut abattu par la douleur et de continuelles macérations. Le déclin de sa santé n'altéra cependant jamais la douceur de son caractère, cette douceur qui lui gagnait tous les cœurs, qui aplanissait toutes les difficultés, et qui est certainement une des qualités les plus désirables chez les personnes de son sexe. Elle conserva également toute son éloquence, qui persuadait à ses religieuses ce qu'elle voulait, et tout son zèle pour l'austère régularité des exercices de sa congrégation, exercices auxquels elle présidait toujours elle-même.

Enfin, une fièvre violente fit connaître à Héloïse que sa fin approchait. Elle ne s'en alarma point; son cœur était détaché depuis long-temps de la vie présente. Elle allait recevoir le prix de ses vertus et de ses longues mortifications; elle allait se réunir pour toujours à Abeilard qu'elle avait tant aimé et qui l'aima lui-même d'un amour plus pur, en devenant l'organe de la grâce divine pour la ramener dans le chemin du salut, et en lui offrant l'exemple d'une piété qui devint effectivement son modèle et son appui dans les épreuves douloureuses qu'elle devait encore subir. Elle consolait ses religieuses du Paraclet, qui concevaient la grandeur de la perte qu'elles allaient faire; elle les exhortait, avec ce courage héroïque qui ne l'avait jamais abandonnée, à se résigner à la volonté de Dieu qui allait les priver de leur supérieure. Elle mourut enfin le 17 mai 1164.

Les différentes circonstances qui précédèrent sa mort semblent avoir réalisé pour elle cette doctrine, que l'amour véritable est la seule chose de ce monde qui survive à la mort, car *Dieu est amour*, dit l'Écriture et *celui qui aime ne mourra pas; il lui sera remis une multitude de péchés, parce qu'il a beaucoup aimé.* Telles étaient les maximes ou plutôt les promesses qui soutenaient Héloïse dans ses expiations, et qui relevaient sa foi chancelante au milieu des tentations de ses souvenirs.

à son époux, il ne se passa pas un seul jour qu'elle n'allât prier sur sa tombe et l'arroser de ses larmes. Il fallait lui faire violence pour l'en arracher. Cette tombe était le seul bien, l'unique consolation qui lui restât sur la terre; aussi l'avait-elle demandée avec de si vives instances et dans des termes si touchants, que Pierre le Vénérable, qui avait pour elle autant de respect que d'amitié, n'avait pu lui refuser cette triste satisfaction, qui était d'ailleurs un vœu d'Abeilard. L'abbé de Cluny alla lui-même présider, dans le plus grand secret, à l'exhumation du corps, qui était déjà enterré depuis plus de six mois à Saint-Marcel, et le transporta à travers quatre-vingts lieues de mauvais chemins au Paraclet, où il arriva le 16 novembre suivant, pour assister à un second enterrement de la dépouille mortelle d'Abeilard. Les funérailles, qui ravivèrent toutes les douleurs d'Héloïse, furent célébrées avec une grande pompe dans l'église du cloître, et après ces lugubres solennités, le corps fut déposé dans un sépulcre qui avait été préparé entre la nef de cette église et les bancs affectés aux religieuses, de telle manière que celles-ci ne pouvaient jamais perdre de vue ni la tombe de leur fondateur, ni les larmes de leur supérieure.

Dès lors Héloïse, dont le cœur avait été partagé jusque-là entre Dieu et Abeilard, n'aspira plus qu'au ciel: il n'y eut plus pour elle ni parloir, ni compagnie, ni visites; il n'y avait plus personne sur la terre qui parût digne de ses soins et de ses empressements. Elle refusa toutes les consolations, se renferma dans son oratoire et dans ses larmes, s'imposa les privations les plus dures, et embrassa dans toute leur pureté les règles les plus sévères que jamais la religion ait inspirées aux plus fervents cénobites. Elle-même en dressa les constitutions, dont l'austérité effrayante semble au-dessus de la faiblesse humaine, et qui furent néanmoins adoptées avec joie par ses filles, comme une loi du monastère; tant était

grande l'autorité que sa douceur et sa piété lui avaient acquise sur tout ce qui l'entourait. Et lorsqu'elle eut atteint l'âge de soixante-trois ans, auquel Abeilard était mort, elle mourut elle-même, adorée et amèrement pleurée de ses religieuses, qui la vénéraient comme une sainte; admirée de toute l'Église, qui la considérait comme le modèle des abbesses, et si estimée, si chérie de tout le monde, que les évêques l'honoraient comme leur fille, les abbés comme leur sœur, et les personnes du siècle comme leur mère. Ses funérailles attirèrent tout ce qu'il y avait de noblesse et de prélats dans la province. Sur sa demande, elle fut enterrée dans cette tombe qui avait élevé sa piété si haut et reçu ses larmes abondantes. Ses dépouilles mortelles furent réunies à celles d'Abeilard, afin que la mort ne séparât point ceux qui pendant leur vie n'avaient été qu'un cœur et qu'une âme.

Depuis ce temps, Héloïse a eu ce rare avantage que, quoiqu'elle eût joué un rôle éclatant, et que son sort fût lié à celui d'un homme célèbre, incessamment victime des persécutions et des calomnies les plus violentes, de plusieurs centaines d'auteurs qui ont parlé d'elle, amis ou ennemis d'Abeilard, il n'en est aucun qui ait insulté à sa mémoire ou lui ait adressé le moindre reproche.

Il n'en est pas de même d'Abeilard. Après sept cents ans de mort, la calomnie, qui l'a poursuivi, semble toujours vivante, et le temps de la postérité ne paraît pas venu pour lui. En Angleterre, et même en France, dans presque tous nos dictionnaires historiques, il est en butte à des jugements dictés par l'ignorance, la passion, l'ingratitude, et une injustice révoltante (1). On lui impute encore des erreurs dont

(1) Ce *Tableau historique* était sous presse, quand nous avons eu connaissance d'une publication qui a paru récemment sur la vie d'Abeilard, et dans laquelle ce philosophe, quoique traité encore avec rigueur pour

le catholicisme du douzième siècle a reconnu la nullité. On reproche un honteux égoïsme à celui qui ne brilla pas moins par sa générosité et ses sacrifices que par ses talents. On lui reproche jusqu'à son amour pour la gloire, qui, selon Tacite, fut la passion légitime de tous les grands hommes. A peine lui accorde-t-on le mérite d'un bon disputeur et d'un médiocre écrivain, lui qui se distingua par la politesse du langage, par l'élégance d'un style toujours clair, qui attira l'Europe studieuse à Paris et fonda la célébrité de ses écoles.

Nous avons essayé jusqu'ici de mettre dans la balance de la justice une peinture fidèle de ce qu'Abeilard a été comme homme, comme professeur, comme amant, et comme chrétien. Il nous reste à le considérer comme savant, comme philosophe et comme théologien.

Son savoir ne se bornait pas à une aride dialectique, il était immense, et ses talents très-variés. Abeilard avait formé son esprit par l'étude assidue des meilleurs classiques grecs et latins, étude qui lui donna une grande supériorité sur tous ses contemporains. Il était à la fois grammairien, philosophe,

---

sa conduite envers celle qu'il a tant aimée, a cependant obtenu plus de justice de l'impartialité qui préside aujourd'hui à nos compositions historiques. On aurait voulu, ce semble, qu'Abeilard, devenu neutre et moine, conservât encore les brillantes ardeurs d'un amant poète et bel-esprit. Nous pensons, au contraire, qu'après la cruelle vengeance de Fulbert, il n'y avait de dignité pour Abeilard et surtout pour Héloïse, qu'à s'ensevelir dans un couvent et à consacrer le reste de leurs jours à Dieu, comme ils l'ont fait. Pour Abeilard, il y avait en outre obligation, non seulement religieuse, mais morale et philosophique, de veiller sur la grandeur et la beauté d'un caractère tel que celui d'Héloïse, d'un caractère qui ne pouvait plus grandir qu'en offrant au monde le spectacle d'une lutte héroïque contre la plus furieuse des passions, et le triomphe de la puissance religieuse sur toutes les puissances de la nature. Eh bien, ce rôle, le seul qui fût digne et respectable, Abeilard l'a fidèlement rempli; il a élevé Héloïse au plus haut degré de gloire, et la gloire n'a jamais tort.

orateur, poète, musicien, astronome, jurisconsulte, mathématicien, savait quatre ou cinq langues, et n'ignorait rien de l'histoire sacrée ou profane. Il avait, de plus, acquis une grande érudition philosophique, et surtout théologique et ecclésiastique. Tant de brillants avantages dans un siècle d'ignorance, tant de gloire et de succès remportés sur ses adversaires ou dans le monde, durent sans doute lui donner quelque présomption, mais non pas au point d'altérer la douceur et la bonté naturelle de son caractère, qui ne se démentit jamais. Et cependant son génie qui étonna son siècle, et lui attira tant de jalouses fureurs, était loin d'avoir atteint toute sa force. Plusieurs causes en avaient arrêté le développement, parmi lesquelles il suffira de citer l'absence de lumières, de livres et de maîtres instruits à cette époque; de rappeler les chagrins, les persécutions que ce docteur n'a cessé d'essuyer; de rappeler surtout sa passion pour Héloïse, et l'horrible mutilation qui en fut la suite.

Abeilard avait les plus justes et les plus nobles idées de la philosophie, qu'il considérait comme le dépôt de la sagesse des siècles et de la raison de tous les grands hommes (1). Aussi exhortait-il ses élèves à ne s'attacher à aucun philosophe en particulier, de quelque célébrité que son nom fût entouré, mais à choisir dans les écrits des meilleurs ce qu'ils renferment de meilleur.

Quoique Abeilard fût excellent dialecticien, il était loin de borner la philosophie à l'aride dialectique de son temps,

---

(1) Nous lisons dans une des dernières publications de M. Cousin le jugement suivant:

« Abeilard et Descartes sont incontestablement les deux plus grands philosophes qu'ait produits la France, l'un au moyen-âge, l'autre dans les temps modernes. »

pour laquelle il manifestait au contraire un souverain mépris. Le caractère de sa doctrine est éminemment rationnel. Son but constant est l'accord de la raison et de la foi, ou la foi démontrée par toutes les explications qu'il dépend de la raison de fournir. C'était une philosophie de la religion qu'il voulait créer. Ce fut, cinq cents ans après lui, le but de Pascal, de Fénélon, de Leibnitz, et de beaucoup de grands hommes, qui tous eussent été accusés par des Albéric et des Lothulphe, et peut-être condamnés par les tribunaux ecclésiastiques du temps, dont la sévérité d'ailleurs devait croître en raison des dispositions hérétiques de l'époque. Aujourd'hui, l'auteur d'un excellent ouvrage sur ce sujet serait porté en triomphe à Rome.

Abeilard était, pour ainsi dire, le seul penseur de son temps, et tous ceux qui le remplacèrent étaient ou ses disciples immédiats, ou des créatures de ses ouvrages et de l'influence puissante qu'il exerça sur les études de son siècle. Il était le chef du rationalisme religieux qui, dès les Pères de l'Eglise, eut de nombreux partisans, fut depuis renouvelé par Scot, Erigène, Lanfranc, Bérenger, etc., et fut, à toutes les époques, vivement combattu par le supranaturalisme théologique, dont saint Bernard était alors le symbole principal, et dont la mission fut effectivement de protéger le domaine de la foi contre les incursions fréquentes d'une téméraire et orgueilleuse raison. Il s'efforça de répondre à la tendance secrète et naissante de son siècle, de secouer le joug d'une autorité qui semblait trop impérieuse, et de donner aux croyances religieuses des bases en partie avouées par la raison, qui ne lui paraissait pas être, à cette époque, dans la jouissance complète de ses véritables droits. Il rappela que la raison est aussi un don de Dieu, dont la jouissance légitime lui est agréable comme celle de toutes nos facultés. Il établit l'autorité de la logique, détermina

la sphère de son action, et prouva que les apôtres et les Pères de l'Eglise ne l'ont pas bannie de la religion.

Ces principes parurent à son siècle si concluants, qu'ils décidèrent l'application de la dialectique à la théologie et à la philosophie, et ce fut cette application de la logique scolastique à ces deux branches de l'enseignement supérieur qui créa dès lors cette philosophie scolastique, laquelle a régné pendant toute la durée du moyen-âge, et ne tomba que devant Bacon et Descartes; ce fut aussi cette application qui créa la théologie scolastique, laquelle règne encore aujourd'hui dans une grande partie de l'Europe, ou du moins a légué à l'enseignement actuel de la religion une grande partie de ses formes et de sa méthode.

Abeilard s'efforça de prouver que les anciens philosophes, et surtout les platoniciens, ont eu connaissance non seulement de l'unité de Dieu, mais encore du mystère de la Trinité, qui, d'après saint Paul, leur a été révélé par Dieu lui-même; qu'ils ont eu une faible idée du Saint-Esprit, qui commence à poindre figurativement dans l'*âme du monde* de Platon; que l'esprit du christianisme semble avoir dicté leur morale, déjà pure et désintéressée, et se manifeste dans l'application que beaucoup de païens célèbres en ont faite pendant leur vie; que leurs principes et leurs actions annoncent une aurore de perfection évangélique, et les élève, sous quelques rapports, au-dessus du peuple juif, constamment guidé, dit-il, par des motifs intéressés et par la crainte des châtiments temporels; que ce fut la raison pour laquelle les païens, mieux préparés, adoptèrent l'Évangile, et que les Juifs le rejetèrent; que le christianisme n'est autre chose que la réforme de la loi naturelle, le perfectionnement de la morale philosophique, le renversement de la légalité, de l'extériorité juive, et l'établissement du règne de la moralité, du jugement des actions humaines,

non d'après des rites, comme dans la loi mosaïque, mais d'après l'intention, la justice intérieure, en un mot, d'après la conscience. Son génie pénètre plus loin, et découvre cette proposition dont l'exposition est si glorieuse à la mémoire de Kant, que les catégories de la raison, trouvées par Aristote, ne sont pas applicables à Dieu, et ne servent qu'à penser la créature, non le créateur; que l'intelligence humaine ne peut s'exprimer sur Dieu qu'en images et en comparaisons toujours imparfaites, sans jamais en pénétrer l'essence, source éternelle de tout, mais qui ne coulera jamais sous nos yeux.

Ces pensées, qui ne paraissent écrites que d'hier, que de nos jours, sont très-remarquables, et prouvent toute la force de cet esprit, enveloppé dans les langes du douzième siècle. Partout, dans ses ouvrages, Abeilard parle avec un intérêt tout particulier de la dignité et de la haute importance de la morale, qu'il considère comme une science placée à l'intérieur du cercle des connaissances humaines, à la *source* de notre savoir, et comme au centre même du *moi*, autre trait de génie reproduit par Kant, qui en a fait une base de sa philosophie critique, sous le nom d'*autonomie de la raison pratique.*

Abeilard était tellement imprégné, si nous osons parler ainsi, de l'esprit philosophique, que sa *Théologie chrétienne* est devenue, entre ses mains, une théologie rationnelle. Son but principal, dans cet ouvrage, est de prouver que le dogme de la Trinité, expliqué par lui, ne répugne point à la raison; que l'unité de Dieu n'exclue pas les trois personnes, ni les trois personnes cette unité.

« Dieu, dit-il, est l'être le plus parfait; donc il *peut* tout ce qu'il *veut,* et il ne veut rien qui ne soit conforme à la *raison* ou à la *sagesse.* » Car il pensait, comme Leibnitz dans la suite, que la volonté divine, obéissant à une

sorte de nécessité intérieure, est toujours déterminée par le sentiment du bon et du meilleur possible. Dieu est ainsi la *puissance*, la *sagesse*, la *bonté*, dans le sens absolu. Abeilard s'efforce ensuite de prouver, par une suite de raisonnements, de discussions métaphysiques sur l'identité, la différence et les qualités, et par une foule de citations tirées des saints Pères et des anciens philosophes, où brillent une admirable sagacité et une profondeur audacieuse, que, de même que ces trois qualités réunies dans une seule personne ne détruisent pas son unité, de même personnifiées et réunies dans un seul Dieu, elles laissent dans leur triplicité subsister son unité. Or, ces trois qualités ainsi personnifiées composent la Trinité, dont le Saint-Esprit est la sagesse; le Dieu inconnu, la puissance, et Jésus-Christ céleste, la bonté. Il faut avouer que si cette explication, que du reste il faut lire dans l'original, n'est pas la vérité catholique, et semble, par cette composition graduée de la divinité, attaquer, à l'insu de son auteur, le mystère inexplicable de la triple personnalité d'un seul et même Dieu, elle est au moins très-ingénieuse et très-savante. C'est ainsi qu'après avoir accordé quelque chose à la raison, sa foi consentait à supporter le fardeau du reste.

Nous ne le suivrons pas dans ses autres ouvrages, tous destinés à *repousser* les attaques de la raison contre la révélation, sans jamais nier ses droits ou se servir d'autres armes que des siennes. Nous nous bornerons à dire qu'il fait aussi époque dans la morale, à laquelle le premier il chercha une base solide qui supportât tout l'édifice de nos devoirs, et devînt un nouveau gage de l'alliance de la philosophie avec le christianisme. Mais ici son génie, entraîné par l'influence irrésistible de son siècle, de son éducation, de sa position sociale, et de son attachement sincère à la religion, ne trouva ou plutôt ne posa d'abord d'autre prin-

cipe fondamental que la volonté divine, qui serait sans doute le meilleur de tous, s'il était moins général, plus immédiat, plus intime à l'homme, et s'il était plus facile de le distinguer qu'il n'est facile d'en abuser. Cependant cette morale s'élève de beaucoup au-dessus de son temps et de la sombre discipline des écoles monastiques de cette époque. Il distingua avec netteté l'action extérieure du but, de l'intention ou de la maxime, comme il posa avec précision la différence qui sépare le penchant du consentement qui y cède, le désir de la volonté qui l'accomplit, la faute légale de la faute intentionnelle; mais bientôt, comme tourmenté du besoin de dire ce qu'il regarde comme la vérité, et de réparer la latitude de son principe fondamental, il revient sur ses pas, se corrige lui-même, et soutient avec fermeté que Dieu n'a jamais dit une chose, et la conscience une autre. Il absout en conséquence ceux qui ont péché dans une *ignorance invincible*, ou qui n'ont connu d'autre loi que le for intérieur. C'était reproduire la doctrine de saint Paul.

Martène et Durand assurent qu'il existait dans leur congrégation, celle des bénédictins de Saint-Maur, à Paris, un ouvrage manuscrit d'Abeilard, dans lequel il prouve avec une égale facilité le pour et le contre de toutes les propositions dogmatiques de la religion; facilité qui le faisait, ajoutent-ils, passer pour un magicien auquel le prince des ténèbres avait accordé des facultés plus qu'humaines. Cet ouvrage qui avait pour titre ces mots : *Sic et Non*, avait sans doute pour objet d'exercer la sagacité de ses élèves dans l'art de la dialectique appliquée à la théologie, et a pu servir de modèle aux traités scolastiques, qui dans la suite ont adopté cette méthode.

Quoiqu'on lui eût donné le titre de second Aristote, il ne connaissait du philosophe de Stagyre que la traduction

des livres relatifs à la logique, et de Platon guère que le *Timée ;* il avait puisé le reste de son érudition philosophique dans Cicéron, Macrobe, Porphyre, et dans les Pères de l'Eglise, mais surtout dans saint Jérôme et dans saint Augustin qu'il possédait parfaitement. Ses principes, aussi bien que ceux de ce dernier, étaient alexandrins, modifiés par le génie de la philosophie péripatéticienne dont il décida l'adoption, en France, dans les écoles de théologie, comme il avait décidé le triomphe du nominalisme mitigé qu'il professait, et qui régna par la suite. Du reste, la doctrine des Arabes lui était entièrement inconnue.

A.-N. WEYLAND.

(*La fin au numéro prochain.*)



TRAITÉ

DE LA DÉMONOMANIE

CONTRE LES SORCIERS.

CHAPITRE III ET DERNIER.

Motifs qui peuvent engager les hommes à se donner au diable. — Peu de puissance des sorciers. — Ils guérissent quelques maladies. — Ils excitent des tempêtes. — Envoûtement. — Louis Gaufridy. — Pauvreté des sorciers. — Leur laideur. — Leur existence presque toujours malheureuse. — Est-il permis de chasser un charme par un autre charme? — Moyen d'éviter les sorts. — Entretien de Luther et du diable. — Possédés. — Opinion de M. Bertrand sur les religieuses de Loudun. — Rigueur que l'on doit employer contre les sorciers. — Manière de découvrir les sorciers. — Épreuve de l'eau. — Crimes que commettent les sorciers. — Châtiments qu'ils méritent. — Conclusion.

Bodin ne trouve pas étonnant qu'il y ait des sorciers : un homme pauvre, malheureux ou infirme, dans un mo-

ment de désespoir, invoque le diable pour sortir de sa triste position; bientôt il se repent de son crime, il voit combien les promesses de Satan sont trompeuses; il reconnaît qu'il n'a fait que changer de douleur, comme un malade qui se retourne sur sa couche; mais il est trop tard, et le voilà pour l'éternité le vassal de l'enfer.

Satan, avec cette sardonique gaieté qui fait frissonner dans *Méphistophélès*, s'amuse à arracher une à une toutes les espérances qu'il a inspirées. Où sont les richesses, la puissance, le bonheur qu'il devait accorder à l'homme qui s'est donné à lui? Les sorciers ne peuvent pas guérir toutes les maladies; ils ne peuvent guérir que celles qui ont été envoyées par d'autres sorciers, ce qu'ils font en imposant les mains, à peu près comme lorsqu'on magnétise. Il faut qu'ils rejettent le sort sur une autre personne, sans quoi il retomberait sur eux-mêmes: « J'ai vu, dit Bodin, un sorcier d'Auvergne, prisonnier à Paris l'an 1569, qui guérissoit les chevaux, et les hommes quelquefois; et fut trouvé saisi d'un grand livre plein de poils de chevaux, vaches, et autres bêtes de toutes couleurs; et quand il avoit jeté le sort pour faire mourir quelque cheval, on venoit à luy et le guérissoit en luy apportant du poil, et donnoit le sort à un autre, et ne prenoit pas d'argent, car autrement, comme il le disoit, il n'auroit pas guéri; aussi étoit-il habillé d'un vieil saye composé de mille pièces. Un jour ayant donné le sort au cheval d'un gentilhomme, on vint à luy: il guérit, et donna le sort à son homme. On vint à luy pour guérir aussi l'homme; il fit réponse qu'on demandast au gentilhomme lequel il aimoit mieux: perdre son homme ou son cheval. Le gentilhomme se trouva bien empesché, et cependant qu'il délibéroit, son homme mourut, et le sorcier fut pris. Et faut noter que le diable veut tousiours gaigner au change, tellement que si le sorcier oste

le sort à un cheval, il le donnera à un autre cheval qui vaudra mieux; et s'il guérit une femme, la maladie tombera sur un homme; et si le sorcier ne donne le sort à un autre, il est en danger de vie. »

Les sorciers peuvent exciter des tempêtes, mais ils ont rarement la puissance de gâter des récoltes. Une sorcière des environs de Constance, furieuse de ne pas avoir été invitée à une noce, « se fit transporter par le diable en plein jour, au veu des bergers, sur une petite montaigne qui estoit près du village, et n'ayant point d'eau pour mettre en la fosse qu'elle avoit faicte afin d'exciter la tempête, comme elle confessa que c'estoit la mode, elle urina, et mouvant l'urine dedans la fosse, dit quelques paroles; bientôt après, le ciel qui estoit beau et serein, s'obscurcit, et gresla impétueusement, et seulement sur le village et sur tous ceux qui dansoient. »

Les sorciers ont encore le pouvoir de faire mourir le bétail; ils mettent pour cela sous le seuil de la porte de l'étable quelques poudres à la propriété desquelles le diable les force à croire. Ces poudres n'ont du reste aucune vertu; mais Satan, par la permission de Dieu, fait tout le mal qu'on leur attribue. Ce qui le prouve, c'est qu'entre les mains d'un homme qui n'est pas sorcier, elles ne produisent aucun effet. Il en est de même pour l'*envoûtement*: une personne qui n'est pas en rapport avec les esprits infernaux, peut enfoncer des épingles dans une image de cire faite à la ressemblance de son ennemi, sans qu'il en arrive le moindre mal à ce dernier. Cette cérémonie magique remonte à une haute antiquité, puisqu'il en est fait mention dans les *Lois* de Platon. Au moyen-âge, l'envoûtement joua un grand rôle dans tous les drames de sorcellerie. On accusa Enguerrand de Marigny d'avoir eu recours à ce sortilège pour faire mourir Philippe-le-Bel. Plus tard, Jean-

sans-Peur prétendit que le duc d'Orléans avait attenté, par un semblable moyen, à la vie de Charles VI (1). La reine de Navarre, dans le premier conte de l'*Heptaméron*, entre dans les plus grands détails sur la manière dont on accomplissait cet enchantement.

Il suffisait quelquefois à un sorcier de souffler sur une personne pour lui jeter un sort. Cette croyance, qui a quelque rapport avec le mauvais œil dont parlent les lazzaroni de Naples, a figuré en première ligne dans le procès de Gaufridy.

Auprès des montagnes de Grasse en Provence, est un village appelé Beauverer; au commencement du XVII.e siècle, un prêtre nommé Gaufridy en était curé. En mourant, ce prêtre laissa sa bibliothèque à son neveu Louis Gaufridy, dont il avait fait l'éducation. Louis découvrit dans les livres qu'il avait hérités de son oncle, un vieil ouvrage sur la magie; il l'étudia avec ardeur, et le diable lui apparut. Cette visite effraya un peu le jeune homme; la seconde l'épouvanta moins, et bientôt il obtint de l'esprit malin de pouvoir, par son souffle, inspirer de l'amour aux femmes qui lui plairaient.

Louis Gaufridy, toujours aidé par le diable, obtint la cure de la paroisse des Accoules de Marseille. Alors vivait dans cette ville un gentilhomme nommé M. de la Palud, qui avait trois filles. L'une, Madelaine, charma Gaufridy, et Gaufridy souffla sur elle.

Bientôt Madelaine fut initiée par son amant aux mystères du sabbat; puis tout à coup, au milieu de la vie infâme qu'elle menait, elle se sentit pénétrée de la grâce divine,

---

(1) Voyez Monstrelet, t. I.er, p. 303-304 de l'édition de M. Buchon, et feuillet 14 de l'édition in-folio gothique de Vérard.

et courut s'enfermer dans un couvent. Gaufridy envoya, mais en vain, une légion de diables à la poursuite de son infidèle maîtresse. Reconnu sorcier, il fut condamné à mort par un arrêt du parlement de Provence daté du dernier jour d'avril 1611 (1). Quant à Madelaine, on ordonna, en 1633, qu'elle serait enfermée pour le reste de ses jours (2).

On a vu tout à l'heure que la puissance des sorciers était assez bornée, la richesse que Satan leur promettait était encore un leurre : *ceux qui sont riches se ruinent, ceux qui sont pauvres restent bélistres*. Satan leur laissait bien rarement prendre les trésors qu'il leur désignait. Mélanchton et Agrippa de Nettersheim racontent la fin tragique de plusieurs magiciens à la recherche de sommes d'argent enfouies. On sait que généralement les sorciers demandent l'aumône, Bodin nous explique pourquoi : ils sont obligés de faire le mal, mais ils ne peuvent nuire qu'aux personnes dont ils ont à se plaindre ; si quelqu'un refuse de leur faire la charité, il devient leur ennemi et tombe sous leur pouvoir.

Mal partagés sous le rapport de la fortune, les sorciers le sont aussi sous celui de la beauté. Cardan dit qu'il n'a

---

(1) *Causes célèbres*, t. VI, p. 146 et suiv. ; t. XII, p. 177 et suiv.

(2) Au commencement du XVIII.ᵉ siècle, un jésuite nommé Girard fut accusé par une prétendue inspirée, Marie-Catherine Cadière, d'avoir soufflé sur elle. L'affaire fut portée au parlement d'Aix, et Girard qui n'était coupable d'aucune séduction, ne fut absous qu'à la majorité d'une voix. Voltaire a été enchanté de rappeler ce scandaleux procès dans un poème qu'il n'aurait jamais dû écrire :

Tel on nous dit que le moine Girard,
En confessant la gentille Cadière,
Insinuait de son souffle paillard
De diablotaux une ample fourmilière.

jamais vu de jolies sorcières ; presque toujours elles sont infectes, ce qui provient de leurs relations avec les démons, ces derniers se revêtant ordinairement de corps de pendus. « Trois personnages parés de riches vêtements demandoient la fille d'un riche bourgeois, lequel ayant appelé un théologien pour leur tenir compaignie au disner, lequel parloit saintement de la parole de Dieu ; mais ces amoureux ne le voulant ouyr, l'hoste leur dist: allez-vous-en, contempteurs de Dieu : aussitôt les corps morts de pendus tombèrent par terre, qui estoient puants à merveille (1). »

---

(1) Les pendus remplissaient un rôle important dans beaucoup d'opérations magiques. Monstrelet raconte qu'après avoir essayé de faire périr Charles VI par l'envoûtement, le duc d'Orléans *porta sur soy un drappel cousu du poil et plein de la poudre d'aucun des os* d'un pendu.

La mandragore, appelée en Allemagne *petit homme de potence*, croît toujours sous les gibets : on peut voir dans Grimm pour quelles raisons. Il est très-difficile de cueillir la mandragore sans courir de grands dangers ; quand on la déracine, elle pousse de tels cris, que celui qui a essayé de s'en emparer, meurt sur le champ ; « aussi pour l'obtenir, voici comment il faut s'y prendre : le vendredi, avant le lever du soleil, après s'être bien bouché les oreilles avec du coton, de la cire ou de la poix, on sort accompagné d'un chien tout noir, qui n'a sur le corps aucune autre tache ; on fait trois croix sur la mandragore, puis on ôte la terre tout autour, de manière à ce que la racine ne reste plus attachée au sol que par de légers filaments. On l'attache ensuite avec une ficelle à la queue du chien, à qui l'on présente un morceau de pain, et l'on court à toutes jambes. Le chien qui veut le pain, suit et arrache la racine, mais tombe mort aussitôt, frappé par ses gémissements. On la prend alors, on la lave bien proprement avec du vin rouge, on l'enveloppe dans un morceau de soie blanche et rouge ; on la place dans un petit coffret, on la baigne tous les vendredis, et lui donne, toutes les nouvelles lunes, une nouvelle chemisette blanche. Si alors vous adressez des questions à la mandragore, elle vous répond et vous révèle les secrets de l'avenir qui peuvent intéresser votre bien-être et vous faire réussir. Celui qui la possède n'a plus aucun ennemi, il ne peut devenir pauvre, et s'il n'a pas d'enfant, le ciel féconde son

Les espérances de bonheur que le diable donne aux sorciers sont trompeuses comme ses autres promesses. Néron et Héliogabale, qui étaient sorciers, finirent malheureusement. Les papes Sylvestre II, Benoît IX, Jean XX et Jean XXI, qui, selon Bodin, s'étaient adonnés à la magie, eurent aussi des règnes assez désastreux.

Les théologiens ont long-temps discuté sur cette question : Est-il permis d'avoir recours à des charmes pour se débarrasser d'autres charmes? La Sorbonne, par arrêt de l'an 1398, s'est prononcée pour la négative, et Bodin est tout à fait d'accord avec elle. « Il me souvient, dit-il, que M. Bourdin, procureur général du roi, me disoit un jour que tout son bestail qu'il avoit dans une maistairie près de Meaux se mouroit, jusques à ce qu'on dist à sa femme qu'il falloit tuer une certaine beste, que je ne mettray point, et la pendre pieds contre mont soubs l'essueil de l'étable, et dire quelques paroles qu'il n'est besoin de mettre : ce qui fust faict, et depuis li ne mourut aucun bestail. En quoy Satan gaignoit ce point là, qu'on luy faisoit sacrifices pour l'apaiser, qui est une vraye idolâtrie. »

Les meilleurs moyens d'éviter les sorts, c'est de prier, de jeûner, de ne pas craindre les sorciers et de ne pas jurer. Lorsque l'on a affaire à Satan, on peut aussi le repousser en le plaisantant. « La nuit, quand je m'éveille, dit Luther, le diable vient bientôt, dispute avec moi jusqu'à ce que je m'anime et que je lui dise : baise mon c.. ! Dieu n'est pas irrité comme tu le dis. Aujourd'hui, comme je m'éveillais, le diable vint, voulut disputer, et il me disait : tu es un pécheur. Je répliquai : — Dis-moi quelque chose de nouveau,

---

mariage. » (Grimm, t. I.er, p. 159 et suiv.) C'est cette dernière propriété de la mandragore qui donna lieu à l'intrigue de la comédie si originale de Machiavel.

démon, je savais déjà cela..; j'ai assez de péchés sans ceux que tu inventes... Il insistait encore : — Qu'as-tu fait des cloîtres dans ce monde? — Que t'importe, tu dis bien que tout culte sacrilège subsiste toujours. »

Bodin admet sans contestation qu'il existe des possédés; le somnambulisme lui paraît déjà une preuve de la possession. M. A. Bertrand me semble démontrer parfaitement que les possédés du moyen-âge n'étaient que des personnes soumises à ce qu'il appelle le somnambulisme extatique ; je vais offrir ici un résumé de ses opinions.

Les signes auxquels on reconnaissait la possession étaient ceux-ci :

1.° La connaissance des évènements futurs;

2.° La connaissance de ce qui se passait dans des lieux éloignés;

3.° La connaissance de pensées non exprimées ;

4.° L'intelligence des langues inconnues;

5.° La faculté de parler ces langues;

6.° L'exaltation subite des facultés intellectuelles;

7.° Un développement des forces physiques supérieur à l'âge ou au sexe de celui qui les présentait;

8.° La suspension du corps en l'air pendant un temps considérable.

Il est indubitable que la plupart de ces symptômes ont été reconnus dans les crisiaques. Les religieuses de Loudun, qui ont inspiré à M. de Vigny un épisode du plus haut intérêt, offrirent presque tous les signes que l'on attribuait à la possession. Quoique mêlé de jongleries, le procès d'Urbain Grandier fut autre chose qu'une lugubre parade : c'est ce qu'il est impossible de nier, après avoir lu le *Traité du Somnambulisme* de M. Bertrand.

Vers l'an 1633, deux jeunes religieuses de Loudun furent prises de convulsions et de symptômes bizarres, qu'il faut

probablement attribuer à une affection hystérique ; leur confesseur vit dans cette maladie les preuves de la présence du démon. Soit qu'il fût sincère, soit qu'il fût guidé par la haine, il persuada aux religieuses que leur état pourrait bien provenir d'un sort que leur aurait jeté Urbain Grandier, curé d'une des principales paroisses de la ville. On les exorcisa fréquemment, et leurs crises devinrent de plus en plus violentes. Quelques autres religieuses furent attaquées d'une maladie semblable, ce qui n'étonnera pas « ceux qui savent avec quelle facilité ces sortes de maladies se communiquent par imitation..... Plusieurs filles séculières de la ville furent prises des mêmes symptômes, qui se reproduisirent dans les villes voisines, attaquant toujours uniquement les femmes, et parmi elles les jeunes filles de préférence. »

Tous les possédés s'accordaient à accuser Grandier. L'affaire fit tant de bruit que Richelieu ordonna d'instruire contre lui, et nomma douze juges qui le condamnèrent à être brûlé vif, sentence qui fut exécutée le 18 août 1634. Voilà l'histoire d'Urbain Grandier aussi abrégée que possible, et privée de toute sa poésie infernale. Mais telle qu'elle vient d'être redite, elle suffit pour détourner tout soupçon de fraude. Que Laubardemont ait voulu former un complot pour faire périr un innocent, que les douze juges aient été gagnés, M. Bertrand consent à l'admettre ; mais on ne lui persuadera jamais que l'on ait pu trouver dans une communauté peu nombreuse sept jeunes filles capables de jouer le rôle de possédées ; et pour remplir ce rôle, il aurait fallu qu'elles eussent d'avance appris le latin, qu'elles se fussent depuis long-temps exercées aux gambades, aux contorsions qu'elles faisaient dans leurs crises, et qu'aucun saltimbanque n'aurait pu imiter. Quel intérêt enfin auraient-elles eu à conduire Grandier au bûcher ?

Après avoir allégué ces raisons et beaucoup d'autres qui

ne sont pas moins plausibles, M. Bertrand conclut qu'il ne peut pas y avoir eu de jonglerie de la part des religieuses. C'est au somnambulisme extatique qu'il faut attribuer les phénomènes qui occupèrent si vivement le XVII.e siècle. La plupart des signes auxquels on reconnaissait l'extase appartiennent aux prodiges du magnétisme. La faculté de savoir des pensées non exprimées est propre aux magnétisés; M. de Puységur en donne plusieurs exemples dans ses *mémoires pour servir à l'établissement du magnétisme animal.*

« La faculté d'entendre des langues inconnues rentre évidemment dans la précédente, qu'elle suppose seulement à un degré de perfection dans lequel on ne l'observe que très-rarement, surtout parmi les somnambules magnétiques, qui, soumis à des causes d'exaltation morale beaucoup moindres que les anciens possédés, présentent en général les mêmes facultés moins tranchées. »

Lorsque l'on disait que les possédés parlaient des langues inconnues, on entendait dire seulement qu'ils employaient des sons bizarres qu'on supposait appartenir à quelques peuples. Après cela, l'extase donne à la mémoire un développement tel, que celui qui y est sujet parle facilement une langue qui lui est très-peu familière. « On attribue à certains crisiaques qui passaient pour inspirés ou possédés, la faculté de comprendre des langues dont ils n'avaient aucune connaissance antérieure. Or, il est évident que cette intelligence doit être le résultat nécessaire de la communication directe des pensées, et que celui qui peut connaître les pensées, même quand on ne les répète par aucun signe, pourra à plus forte raison les comprendre quand on se servira de paroles pour les exprimer. »

La connaissance des évènements futurs, telle qu'on l'attribuait aux possédés, était fort limitée, et se trouvait au même degré que chez les somnambules, qui, avec une préci-

sion étonnante, annoncent les crises et les modifications importantes qui peuvent survenir dans leur organisation.

La connaissance de ce qui se passe dans des lieux éloignés n'est autre chose que la seconde vue dont j'ai précédemment parlé.

L'exaltation subite des facultés intellectuelles n'était regardée que comme un caractère accessoire de la possession; un pareil phénomène est un résultat de l'excitation du cerveau.

Le développement des forces physiques a souvent été observé dans certains accès d'affections nerveuses. Quant à la suspension en l'air pendant un temps considérable, c'est un dernier caractère qui ne s'est sans doute jamais présenté chez aucun possédé. La vue de quelque bond extraordinaire a pu seule, d'après M. Bertrand, donner lieu à l'admission de ce signe (1).

Je regrette de ne pouvoir suivre plus long-temps M. Ber-

---

(1) Dom Calmet ne rejette pas ces étranges suspensions dans les airs. « Nous avons dans l'histoire, dit-il, plusieurs exemples de personnes, pleines de religion et de piété, qui, dans la ferveur de leur oraison, ont été élevées en l'air et y sont demeurées assez long-temps. Nous avons connu un bon religieux qui s'éleva quelquefois de terre et demeura suspendu sans le vouloir, sans y tâcher, et cela à l'occasion d'une image de dévotion qu'il voit, ou de quelque oraison qu'il entend, comme du *Gloria in exelsis Deo*...... Saint Colombin, instituteur des jésuates, se servit, pour l'établissement des filles de son ordre, de sainte Catherine Colombine, qui était une fille d'une vertu extraordinaire. On raconte d'elle que quelquefois elle demeurait en extase, et élevée en l'air à la hauteur de deux aunes, immobile, sans parole et sans sentiment. On dit la même chose de saint Ignace de Loyola, qui demeurait ravi en Dieu, et élevé de terre à la hauteur de plus de deux pieds, ayant le corps tout brillant de lumière: on l'a vu demeurer en extase sans sentiment et presque sans respiration pendant huit jours entiers. (*Apparition des Esprits*, p. 150 et suiv., tome I.er)

trand dans ses savantes recherches ; toutefois, je ne fermerai pas son *Traité du Somnambulisme* sans citer les lignes suivantes dans lesquelles il nous montre à quelles causes on peut attribuer les extases des possédés : « L'histoire philosophique de l'homme prouve que toutes les fois qu'il se trouve exposé à une cause permanente d'exaltation morale portée à un certain degré, son organisation devient susceptible d'éprouver une modification singulière, qui donne naissance à des phénomènes physiques ou intellectuels dont l'ensemble caractérise un état particulier que j'ai désigné sous le nom d'*extase*. Cet état, qui a joué un grand rôle dans l'établissement de toutes les religions et de toutes les sectes religieuses, s'est également présenté parmi les malades qu'on exorcisait dans les siècles d'ignorance, et chez lesquels il donnait lieu aux phénomènes qui faisaient croire à la possession (1). »

Bodin ne voit pas de meilleur moyen d'empêcher la possession que d'agir avec la plus grande rigueur contre les sorciers, et durant tout le IV.ᵉ livre de la *Démonomanie*, il se complaît dans les fonctions d'inquisiteur et même de bourreau. Il y a plusieurs manières de découvrir les coupables : si l'on s'empare d'un sorcier, on lui promet sa grâce, pourvu qu'il dise les noms de ses complices ; s'il craint de parler devant plusieurs auditeurs, on les fait cacher derrière une tapisserie ; s'il s'obstine à garder le silence et qu'il ait des enfants, on s'empare de ces derniers, et on les force, en les intimidant, à trahir leurs parents. Dès que l'on s'est saisi d'un sorcier,

---

(1) Il est plusieurs fois question de possédés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Ces possessions, nous ne pouvons les nier, mais nous pouvons dire avec Maffei, l'auteur de la *Mérope italienne*, que *le démon avait alors ce pouvoir, mais qu'il ne l'a plus depuis que Jésus-Christ a consommé par sa mort le grand ouvrage de notre rédemption.* (*Lettre sur la Magie*, par le marquis Maffei.)

qu'on l'interroge avant qu'il puisse se concerter avec Satan ; s'il se tait, qu'on lui rase les cheveux, car c'est là que le diable place souvent *le sort de la taciturnité.* Il faut faire bien attention si le prévenu pleure, car les sorciers ne peuvent jeter que trois larmes de l'œil droit. « Il est aussi expédient auparavant que faire entrer l'accusé en la chambre de la question, de faire crier quelqu'un d'un cry espouvantable, comme s'il estoit geyné, et qu'on dise à l'accusé que c'est la question qu'on donne, l'estonner par ce moyen et arracher la vérité (1). »

« Entre les preuves, ajoute plus loin Bodin, sur lesquelles on peut asseoir jugement, il y en a trois qu'on peut dire nécessaires et indubitables : la première est de la vérité du fait notoire et permanent ; la seconde, de la confession volontaire ; la troisième, de la déposition de plusieurs témoins sans reproche. »

Si le prévenu est trouvé muni de poudres, de crapauds, d'images de cire, d'hosties ; s'il a menacé une personne, et que cette personne soit morte ; s'il s'adresse à Satan, si l'on découvre un pacte fait avec lui, s'il a disparu de sa maison les portes étant fermées, ce sont des faits évidents sur lesquels on peut asseoir un jugement. « Le second moyen de preuve claire et certaine est s'il y a plusieurs témoins sans reproche qui déposent des choses sensibles par les sentiments, et des choses insensibles par discours et raisons certaines. »

La troisième preuve contre les sorciers est la confession ; il y en a de deux espèces : l'une volontaire, l'autre forcée. Pour découvrir si la confession volontaire d'un accusé est vraie, il faut la confronter à la confession d'autres sorciers :

---

(1) Bodin recommande ailleurs d'enfoncer des pointes entre les ongles et la chair des accusés, *ce qui est la plus excellente gehene de toutes les autres, et pratiquée en Turquie.*

« car les actions du diable se rapportent toujours en tout païs, comme un singe est tousiours un singe, habillé de toile ou de pourpre; c'est pourquoy on voit les confessions des sorciers d'Allemagne, d'Italie, de France, d'Espagne, des anciens Grecs et Latins, estre semblables. »

Il y a un grand nombre d'épreuves à faire pour reconnaître les sorciers; une des plus usitées au moyen-âge était l'épreuve de l'eau. On dépouillait l'accusé de tous ses habits; on lui attachait la main droite avec le pied gauche, et la main gauche avec le pied droit, et on le jetait dans l'eau; s'il surnageait, il était réputé sorcier (1). Cette pratique existait déjà du temps de Charlemagne; Louis-le-Débonnaire en défendit l'usage; on la reprit sous Charles-le-Chauve, et l'archevêque de Rheims, Hincmar, en démontra les avantages dans un traité.

Les sorciers se rendent coupables de crimes qui méritent presque tous la mort: ils blasphèment le nom de Dieu, ils adorent le diable, ils lui sacrifient des enfants nouveau-nés (2), ils promettent au diable de déterminer les hommes à se donner à lui, ils jurent par son nom, ils commettent des incestes (3), ils tuent les hommes, ils mangent de la chair humaine, ils font périr le bétail et les fruits, enfin ils s'accouplent avec les mauvais esprits.

---

(1) Voyez le livre assez bizarre intitulé: *Tractatus singulares de examine sagarum super aquam frigidam projectarum.*

(2) Le baron de Raiz confessa qu'il avait immolé huit enfants au diable, et que le diable avait exigé de lui le sacrifice de son propre fils.

(3) Catulle a dit :

Nàm magus ex matre et gnato gignatur opportet,
Si vera est Persarum impia religio.

(Page 14 de l'édition de Leipsick 1829.)

Bodin, après son violent réquisitoire, conclut à ce que les sorciers soient brûlés ou lapidés. En plusieurs lieux de l'Allemagne, on les jette à l'eau pieds et poings liés, mais il est bien reconnu que cette méthode ne vaut rien, à moins qu'on ne leur mette une pierre au cou.

Si l'on n'a que de faibles présomptions contre un prévenu, il ne faut pas l'absoudre ; on ne peut pas non plus le condamner à mort, mais on peut ordonner qu'il en sera plus amplement informé. Quand les présomptions sont violentes, on doit opiner pour des peines graves, telles que la flagellation, la captivité, les amendes pécuniaires, la confiscation.

Outre les sorciers véritables, il y a des gens qui, sans avoir fait de pacte avec le diable, usent, comme Bodin l'a déjà dit, de pratiques diaboliques et méritent d'être punis : les noueurs d'aiguillettes sont de ce nombre. La première fois qu'ils se rendent coupables, on doit les fouetter et les marquer d'un fer chaud ; s'il y a récidive, Bodin vote pour la mort. On peut en agir à peu près de même à l'égard de ceux qui prédisent l'avenir.

Les personnes qui guérissent les maladies par des moyens occultes seront soigneusement examinées ; si on ne découvre pas qu'elles s'adonnent à la magie, on se bornera à leur défendre l'exercice de la médecine.

Il ne faut pas confondre l'astrologie avec la sorcellerie. L'astrologie est une science estimable, mais lorsque l'homme qui s'y adonne ne dépasse pas certaines limites.

Il y a plusieurs superstitions que les lois ne peuvent punir, et que la parole de Dieu peut seule empêcher : c'est une superstition de regarder comme un mauvais présage de saigner par la narine gauche ; c'en est une de se troubler, si l'on renverse une salière, si l'on voit des corbeaux voler à sa gauche ; si, en sortant de chez soi, on fait un faux pas, etc.

Un prêtre et un magistrat adonnés à la magie sont les

hommes du monde les plus coupables et méritent la mort, quand bien même ils ne se seraient pas expressément donnés au diable.

Les mères qui conduisent leurs filles au sabbat sont indignes de pardon. On peut faire grâce à leurs filles, si elles disent la vérité; mais si elles s'obstinent à garder le silence, qu'on les condamne à mort, pourvu qu'elles aient passé l'âge de huit ans.

Un sorcier, eût-il fait pénitence, doit être poursuivi par les lois, et l'absolution de l'Église ne fait aucun préjudice au bras séculier. Bodin ne cesse de conseiller la rigueur jusqu'à la fin de son ouvrage, qu'il termine par ces mots: « La cause principale cessant, les effets cessent, encore que Dieu fasse tomber les afflictions sur ceux qu'il lui plaît. »

Dans ces articles sur la démonomanie, je me suis livré à peu de réflexions; j'ai essayé de classer les faits de manière à ce que le lecteur pût de lui-même s'expliquer comment s'était composée l'étrange histoire de la sorcellerie. Il a compris sans doute que l'ignorance, l'imagination et le somnambulisme extatique avaient presque tout fait; il s'est dit que plus d'un prestidigitateur a été pris pour un magicien, et que bien des prodiges dont la physique et la chimie dévoileraient aujourd'hui les causes, demeuraient alors enveloppés d'un effrayant mystère.

Que des temps tout à fait barbares aient vu partout la serre de Satan, on le conçoit facilement; mais comment le XVI.e siècle, cette époque resplendissante où le génie jaillissait de toutes parts et sous toutes les formes, a-t-il pu croire à ce que l'on vient de lire? Comment un magistrat que l'on a rapproché de Montesquieu, a-t-il pu, avec une foi qu'il refusait à l'Évangile, accueillir les anecdotes les plus ridicules, les faits les moins croyables? Voilà ce que l'on ne conçoit pas, et l'étonnement redouble, si

l'on porte sa pensée sur le siècle qui suivit celui où vécut Bodin : ce n'est pas seulement Urbain Grandier et Gaufridy que l'on accuse de sorcellerie, c'est la maréchale d'Ancre; et un peu plus tard, lorsque Louis XIV régnait, lorsque Bossuet, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, écrivaient, un grand capitaine, Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, était soupçonné d'avoir fait un pacte avec le diable, et passait à la Bastille quatorze mois qu'il aurait pu passer à gagner des batailles!

Les croyances dont je viens d'esquisser l'histoire, après avoir, dans l'espace de treize cents ans, coûté la vie à plus de 100,000 sorciers (1), après avoir inspiré de pénibles travaux à une foule de savants, se sont aujourd'hui réfugiées dans l'imagination de quelques vieux paysans.

Pour celui qui voudrait renoncer à tout amour-propre littéraire, il y aurait une œuvre intéressante à composer, ce serait de faire pour la France ce que Grimm, Schreiber et quelques autres ont fait pour l'Allemagne; ce serait de rassembler, avant que le *Magasin pittoresque* n'amène la civilisation dans tous les villages, des traditions que, d'ici à dix ans, personne n'y saura plus raconter. Un tel livre serait utile : nos romans de chevalerie et nos fabliaux sont, les uns, l'expression de la vie féodale, et les autres, l'expression de la vie bourgeoise du moyen-âge; un recueil de traditions deviendrait, il me semble, l'expression de l'esprit et des mœurs des campagnes au même temps.

Nous n'avons, dans ces pages, parcouru qu'une partie du monde magique que révèrent nos aïeux. Quelques péris désertèrent les tentes des Arabes pour venir se réfugier dans les donjons des chevaliers, et tandis que le sabbat laissait

---

(1) Cette estimation, qui est de Voltaire, ne semble pas exagérée.

sur les gazons flétris l'empreinte de pas brûlants, ces belles filles de l'Orient créaient ces jardins enchantés où, plus tard, Alcine et Armide devaient trouver de voluptueux ombrages. Merlin se laissait subjuguer par la beauté de la dame du Lac; Thomas d'Erceldonne recevait dans le royaume des fées le don de la prophétie; Melior aimait Parthenopéus; Urgande prenait Amadis sous sa protection; les êtres fantastiques de l'Orient se transformaient ainsi dans la forêt de Broceliande et dans celle des Ardennes, et lorsque l'on commençait à les oublier, ce fut là que ce grand enchanteur que l'on appelle Louis Arioste vint les chercher pour leur rendre une nouvelle vie.

Tandis que les fées établissaient leur règne dans de délicieux séjours où elles retrouvaient peut-être les traces de Calypso, l'air se peuplait de sylphes, la salamandre vivait dans le feu, le gnome forgeait sous la terre d'impénétrables armures, et la sirène du paganisme osait, avec le nom d'ondine, lever sa tête au-dessus des flots.

Voilà comme la poésie des Grecs et celle des Arabes se fondaient à travers ce moyen-âge, déjà si riche en poésie, et jetaient des romans merveilleux au milieu d'une histoire plus merveilleuse encore. Peut-être en replaçant la *Démonomanie* sur la planche poudreuse où probablement elle était restée paisible depuis plus d'un siècle, ouvrirai-je les *Entretiens du comte de Gabalis* et *la Chiave del Gabinetto*. Si j'entreprends sur ces deux ouvrages un travail dans le genre de celui-ci, j'aurai à raconter des fables aussi séduisantes que celles de l'antique mythologie.

THÉODORE DE PUYMAIGRE.

CHATEL-SAINT-BLAISE

ET

L'AQUEDUC ROMAIN.



Si de Metz on suit la direction de l'ancienne route de Scarpone, on traverse une plaine élevée (1) au-dessus des rives de la Seille et de la Moselle, recouverte d'alluvions puissantes formées de débris de terrains primitifs, reposant sur le lias, et dont l'âge géologique est attesté par des ossements de chevaux et d'éléphants fossiles. Cette plaine est bordée par une chaîne de collines, dont la plus haute, celle de Vittonville, est à 401 mètres au-dessus du niveau de la mer et

(1) Près de Saint-Ladre, le sol de cette plaine est de 20 mètres au-dessus du niveau de la Moselle.

à 266 mètres environ au-dessus de la Moselle, et dont plusieurs sommets se terminent en cônes comme d'anciens cratères : tous sont dignes d'intérêt pour le géologue. Leur base est de lias, le reste est de calcaire à *pecten lens*, qui là termine la partie inférieure de la formation oolithique. La cime de ces coteaux était autrefois recouverte par la partie supérieure et très-friable du calcaire que je viens d'indiquer, et qui est assez bien caractérisé par sa structure et les *gervilies* qu'on y trouve ; enfin le calcaire à polypiers en couronnait la cime : telle est la disposition que l'on retrouve sur les côtes voisines, notamment sur celle de Saint-Quentin. Aujourd'hui le calcaire friable, partie supérieure du calcaire à *pecten lens*, se présente sur le versant ouest des coteaux de Châtel-Saint-Blaise, de Sommy et de ceux voisins, et le calcaire à polypiers y est accumulé de manière qu'en quelques lieux il semble voir de ces grands barrages ou moraines qui arrêtent les glaciers dans de hautes chaînes de montagnes. Ces localités sont riches en fossiles ; le lias offre notamment des *placunes pectinoïdes*, des *peignes*, des *ammonites* et des *bélemnites*. Les roches de la formation oolithique y contiennent des *huîtres*, des *trigonies*, des *peignes*, des *ammonites*, des *gervilies*, des *oursins*, des *polypiers*, etc. La présence de galets quartzeux sur la cime et sur la pente de ces sites indique le creusement successif de la vallée de la Moselle, et les premiers temps de l'espèce humaine y sont attestés par des haches et des flèches en pierre.

Sous le rapport archéologique, la colline de Châtel-Saint-Blaise offre un intérêt tout particulier. Elle présente une plate-forme d'une certaine étendue. Sa cime est entourée d'un fossé large et profond, qui n'est interrompu que dans la partie où il existe actuellement des maisons, situées au bord d'un escarpement assez rapide pour que l'on n'y ait

peut-être pas jugé ce moyen de défense nécessaire. Deux chemins pénètrent dans cette enceinte ; l'un a son entrée au nord, l'autre au sud-ouest. Près de celui-ci on remarque quelques murs qui sont les restes d'une maison de ferme remplacée par celle que l'on bâtit depuis sur le versant est, et connue sous le nom de *Château-Bas*. A côté de ces débris de constructions, on voit les ruines d'un donjon qui était enfermé dans une enceinte formée au nord par l'ancienne maison de ferme et au midi par deux fossés. A l'extrémité est de ces deux fossés, on remarque un bloc considérable, reste d'une muraille ancienne et très-épaisse qui, dans d'autres temps, dut faire partie d'une enceinte redoutable, et peut-être alors défendre l'entrée de ces fossés. Une maison isolée, située à l'ouest, s'appuie contre une muraille ancienne très-élevée qui se reliait probablement à celle dont je viens de parler.

Le donjon avait la forme d'un parallélogramme, dont les deux plus grands côtés étaient au sud et au nord ; aujourd'hui on n'en voit plus que les caves ; la plus grande voûte était soutenue par des arceaux sur consoles. Ces caves portent des traces évidentes d'incendie, et afin de consolider la plus grande, on y a appliqué une deuxième voûte avec un cintre de pierre de taille. Ce bâtiment, qui est maintenant à une faible élévation au-dessus du sol, était flanqué de quatre tours avec meurtrières pour la mousqueterie, et embrasures de forme ronde pour de petites pièces d'artillerie. L'entrée du donjon et celle de ses caves étaient au nord. On entrait dans celles-ci par une porte de grandeur ordinaire à l'extrémité d'un couloir voûté ; on pénétrait dans la première pièce du logement par des degrés en pierre, dont quelques-uns, m'a-t-on dit, étaient aussi sous un conduit ou porche voûté. D'après l'examen de ce qui reste du donjon, on voit qu'indépendamment de l'entrée extérieure

des caves ou prisons, qui étaient au nombre de trois, on pouvait aussi y pénétrer par des trappes. Les renseignements donnés sur l'ancien état du donjon nous apprennent qu'il avait quatre étages. La pièce au-dessus des caves se nommait la *grande chambre:* c'était ou la chambre d'apparat ou la cuisine; plusieurs greniers se trouvaient au-dessus, et le tout était couronné par une terrasse. Les pièces supérieures avaient probablement la destination que l'on remarque ordinairement dans d'autres châteaux semblables. Le deuxième étage servait d'habitation au baron et à sa famille; celui au-dessus était le logement des chevaliers ou des autres hommes de guerre; enfin le quatrième était occupé par le gardien.

Près des entrées de ce donjon, il existe un reste de construction isolée, en forme de parallélogramme, dont l'épaisseur des murailles semble indiquer qu'elle avait été établie pour protéger ces entrées: suivant des habitants des lieux, sa partie inférieure aurait servi de citerne; une trappe existe aussi dans la voûte de cette sorte de cave.

En dehors de deux fossés parallèles au donjon, on remarque une muraille souterraine de forme circulaire, dont l'épaisseur n'a rien que d'ordinaire: c'était probablement une tour destinée à observer ce qui pouvait se passer dans le grand fossé et au dehors. Le ciment qui revêt la partie qui reste de cette construction semble indiquer qu'elle servit en même temps de citerne pour des maisons qui subsistaient près de là, et étaient protégées par deux remparts en terre.

Ce sommet de colline, d'après sa position, paraît avoir été fortifié dans les temps les plus reculés; il était probablement du nombre des positions militaires que les Romains avaient mises en état de défense, et qui formaient une ligne redoutable sur les rives de la basse Moselle et en remontant vers les Vosges. L'isolement de ce cône élevé, sa surface assez large

pour recevoir un grand nombre d'hommes, la vue étendue que l'on a sur les environs de Metz, sur les vallées de la Seille, de la Moselle, et sur celles qui y débouchent, le voisinage de Châtel-Saint-Germain et de Preny (1), étaient des motifs plus que suffisants pour que ce point fût occupé militairement. Un tronçon de fût de colonne en siénite que j'ai trouvé enfermé dans la maçonnerie du donjon me confirme dans l'opinion que, dès l'époque romaine, ce point était occupé; le grand fossé serait même d'une époque antérieure, si l'on en croit un habitant du lieu qui m'a assuré y avoir découvert des haches celtiques en pierre. Plus tard, ce point eut une destination toute différente: un établissement religieux y fut fondé dans le VI.e siècle; un feuilleton de la *Gazette de Metz* donne à ce sujet une légende dans les termes suivants :

(1) Ces deux châteaux forts avaient une importance beaucoup plus grande que Châtel-Saint-Blaise à la dernière époque; ils avaient deux enceintes, l'une nommée *bayle extérieur*, et l'autre *bayle intérieur*. La hauteur de Châtel-Saint-Germain n'offre plus que les restes d'une épaisse muraille qui terminait le bayle extérieur du côté de la plaine, et avait une forte tour à chaque extrémité. Lorsqu'on défricha dernièrement une partie de son enceinte, on y découvrit un grand nombre de boulets calcaires de très-gros calibre et une hache en serpentine. Ce dernier instrument pourrait amener à supposer qu'il existait là primitivement une enceinte druidique. Le château de Preny qui, comme le précédent, est sur un sommet de côte, présente encore ses enceintes presque dans leur entier. Le grand bayle est défendu au sud et à l'ouest par une muraille flanquée de tours, et le côté nord est fermé par des maisons d'une époque plus récente; l'intérieur est occupé par d'autres maisons dont toutes les caves ont des voûtes très-solides. Le bayle intérieur est fermé par une muraille défendue par huit tours, dont deux à l'est étaient d'un grand diamètre, et une troisième à l'ouest, encore plus considérable, était le donjon connu sous le nom de *Mandeguerre*. Les revêtements des murailles de ces deux forts sont en pierres de grand appareil, taillées d'échantillon. Ils doivent, je pense, être attribués à une époque voisine du XII.e siècle.

« Le bon roi Sigisbert, modèle de sagesse et de bravoure, venait d'épouser la belle princesse Brunchilde (Brunehaut). Tous les seigneurs de son royaume furent invités à prendre part aux fêtes qui se donnèrent durant quarante jours en sa ville royale de Metz. Il y vint des nobles gaulois, polis et insinuants; des nobles francs, brusques et orgueilleux; des nobles germains, habillés de fourrures et aussi rudes de manières que d'aspect. Les festins furent splendides; les tables étaient couvertes de plats d'or et d'argent, fruit de la conquête; des sangliers et des daims entiers étaient servis tout embrochés; le vin et la bière, puisés dans des tonneaux défoncés, coulaient sans interruption dans des coupes de jaspe ou dans des cornes de buffle à rebords d'argent. Aux plaisirs de la table succédèrent les plaisirs de la chasse dans les vastes forêts qui environnaient alors la capitale de l'Austrasie. A l'une de ces royales chasses, le cheval de Sigisbert fut emporté par un pouvoir surnaturel, et entraîné loin de ses *leudes* (compagnons) à la poursuite d'un cerf gigantesque qui, après mille détours, s'évanouit comme une grande ombre à travers d'épais buissons; un homme hideux en sortit, s'inclina devant le roi des Francs, le supplia d'être sans alarmes, « car j'ai mandat, ajouta-t-il, de vous faire connaître des choses surprenantes, si vous avez le courage de m'accompagner au château que vous apercevez sur cette haute montagne. — *La peur m'est inconnue*, répliqua Sigisbert, *je ne pourrai l'éprouver que par la chute du ciel.* — Arrivés à la poterne, des *varlets* silencieux s'emparèrent du cheval du prince; d'autres l'introduisirent dans une vaste salle, où il vit un auguste personnage et ses *soldurii* assis en silence à un somptueux festin. Après en avoir long-temps admiré la superbe ordonnance, les magnifiques vases d'or et d'argent, la profusion de viandes et de venaison placées devant les convives, il prit

congé de la morne assemblée sans qu'elle eût paru remarquer sa présence. Son guide mystérieux le reconduisit jusqu'au bas de la montagne, et lui apprit que l'auguste personnage qu'il venait de quitter était son illustre aïeul, le grand Clovis, premier roi chrétien, il est vrai, mais oppresseur de ses sujets dans les dernières années de sa vie. « Ceux que vous avez remarqués autour de lui, ajouta-t-il, sont les complices de ses exactions, condamnés comme lui à les expier par de longues et cruelles pénitences : aujourd'hui, c'est celle du silence ; dans un moment, ce sera celle du feu. O roi ! que le souvenir de ce jour se grave à jamais dans votre mémoire et vous garde des erreurs de votre noble ancêtre ; songez que tous les hommes sont égaux devant Dieu et jugés selon leurs œuvres. » A ces mots, le fantôme disparut, le château fut foudroyé, et les échos répétèrent de longs et sourds gémissements. De retour à Metz, le roi manda un pieux solitaire du nom de Blaise, et par son conseil fit élever un monastère sur la montagne de l'apparition ; il en confia la direction au saint cénobite, et lui concéda les coteaux environnants. Blaise venait d'atteindre sa centième année, et achevait de célébrer le saint sacrifice de la messe, lorsqu'une musique céleste se fit entendre ; la voûte de l'église s'ouvrit, et les assistants virent Clovis, entouré de ses *fidèles*, monter vers le ciel tout rayonnant de gloire. Ce fut aussi le dernier jour de saint Blaise ; sa mission sur la terre était accomplie. » (1)

A ce passage, l'auteur du feuilleton ajoute : « Ses succes-

---

(1) Suivant une autre tradition fort ancienne, trois ermitages auraient été bâtis en même temps sur les côtes de Châtel-Saint-Blaise, de Châtel-Saint-Germain et de Saint-Quentin, et pour exprimer cette pensée, on dit que les ermites qui les construisirent se jetaient tour à tour la truelle.

seurs édifièrent la contrée par leur sainteté et leur savoir jusqu'au règne de Charles-Martel, de ce duc spoliateur du clergé pour enrichir ses *antrustions:* ce fut ainsi qu'en 740 le monastère de Saint-Blaise échut au comte Heldevigh. Les solitaires expulsés appelèrent sur lui et sur ses successeurs les rigueurs du ciel, et lui prédirent que ce bien usurpé ne passerait jamais à la quatrième génération : de là vient, dit-on, le proverbe : *Bien mal acquis ne prospère pas.* En effet, la puissante forteresse qui s'éleva sur les ruines du monastère eut une suite de maîtres divers, dont aucun ne prospéra; enfin, les ducs de Lorraine la réunirent à leur domaine et y maintinrent garnison. »

Un château fort avait donc succédé à ce monastère. Si le grand fossé d'enceinte n'était pas d'origine romaine, il faudrait, je pense, de toute nécessité le rapporter à cette époque, et peut-être aussi les deux fossés que l'on remarque devant le donjon et les parapets qui couvraient une enceinte où se trouvaient plusieurs maisons, doivent-ils être considérés comme du même temps. M. de Caumont, dans son *Cours d'architecture militaire du moyen-âge*, nous présente, planche 65, des dispositions semblables, notamment par le plan du château de Briquessart à Livry, département du Calvados; plus tard on aura bâti des murailles d'enceinte dans le genre de celles que l'on voit pour quelques anciens châteaux. Enfin, à une dernière époque, on aura construit le dernier donjon, qui, malgré la crainte d'un géant de dix pieds que l'on disait y revenir, fut démoli en 1809 pour en employer les matériaux à la construction de la maison de ferme dont il a déjà été parlé. Les dimensions étroites de ce donjon, les constructions de maisons modernes y attenant, et qui permettent de supposer que précédemment il était isolé, la forme des meurtrières que l'on voit à ses tours, ses entrées de caves et d'appartements à l'extérieur, les arceaux

des caves établis sur consoles, l'absence de communications entre les caves, magasins ou prisons, tout, en un mot, semble indiquer une construction qui ne remonterait pas au-delà du XV.e siècle (1). En effet, à une époque antérieure, les caves n'avaient d'entrée que par l'intérieur, et l'on ne pénétrait dans le donjon que par une ouverture très-élevée au-dessus du sol, à l'aide d'un pont-levis ou d'une échelle. Il paraît constant que ce fut le château dont nous voyons les restes, qui fut assiégé en 1543 par les Messins, lorsqu'il était au pouvoir de la Lorraine. Voici dans quels termes les religieux bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, racontent ce fait et les circonstances singulières qui l'accompagnèrent : « Ceux de Metz mirent sur pied une armée d'environ 1100 hommes (et suivant dom Calmet, de 5000 hommes), commandée par Nicolas de Gournay, et allèrent mettre le siège devant le châtel Saint-Blaise. Cette forteresse n'était défendue que par quinze *marengeois* ou paysans, commandés par un capitaine nommé Volsest. Pendant une grande pluie qui survint, les assiégeants s'étant retirés dans leurs maisons à Metz, le samedi au soir, les assiégés enlevèrent le dimanche les deux bombardes que ceux de Metz avaient laissées devant le château. Les Messins en firent grand bruit et s'en plaignirent au maître-échevin, qui jura qu'il ferait déclarer *chelmes* (2) ceux du château Saint-Blaise, pour avoir ainsi en trahison, et non en bonne guerre, enlevé leurs bombardes. On ajoute qu'il y eut un

(1) Suivant une tradition qui ne peut pas remonter à une époque éloignée, les châteaux de Saint-Blaise, de Preny et de Mousson furent commandés par trois frères qui se saluaient tous les jours par un coup de canon.

(2) Rebelles, dictionnaire de Lacombe, et d'après Ménage qui écrit *schelme*, traîtres, scélérats, perfides.

procès-verbal dressé, et il fut dit que furtivement, mal à propos et contre les bonnes lois de la guerre, lesdites pièces avaient été enlevées. La place ne fut prise que par composition, et les quinze soldats avec leur capitaine sortirent du château vie et bagues sauves. » (1)

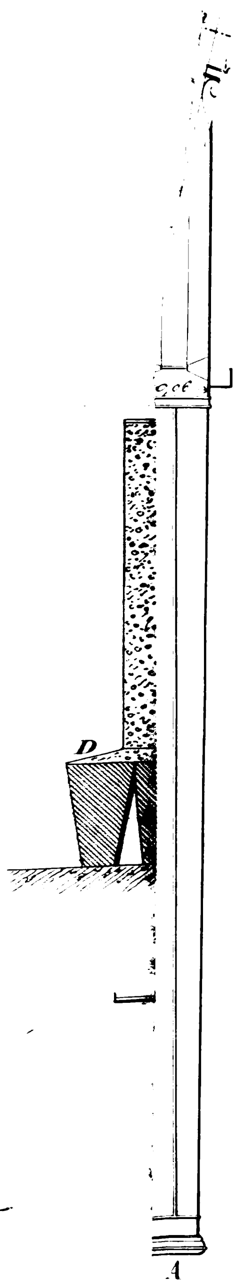
Pendant que je visitais ces ruines, un vieillard m'aborda et me dit : « Ces lieux méritent bien votre attention. En cette place que vous foulez, et qui est actuellement vide, j'ai vu dans ma jeunesse une petite église, qui fut la mère-église d'Augny; cet autre emplacement plus loin était un cimetière. Autrefois les habitants d'Augny venaient ici à la messe, et une foire y avait lieu annuellement le lendemain de Pâques; plus tard, le curé de cette paroisse y officia une fois par mois. Saint Blaise, patron de ce saint lieu, était en grande vénération dans le pays; aussi dit-on encore que

Devant saint Blaise
Tout mal s'apaise;

et quoique cet édifice ne subsiste plus, des personnes viennent encore sur cette côte en pélerinage, et font leur adoration à ce saint, dont la statue (2) est conservée par un habitant du lieu. On dit, ajouta-t-il, que dans cette colline il existe un veau d'or, dont la tête et les pattes sont d'argent; la

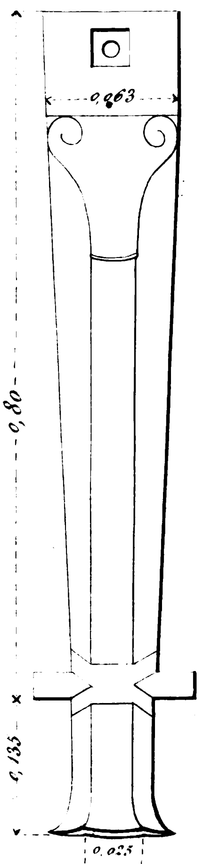
(1) A l'occasion de ce siège, il sera, je pense, agréable d'avoir le dessin d'armes de cette époque. Le château de Mardigny qui présente des restes de constructions avec sculptures du temps de François I.er, et par conséquent de l'époque dont nous parlons, possède une pièce de canon en fer et deux arquebuses à croc dont je crois devoir reproduire ici le dessin. (*Voyez* la planche.)

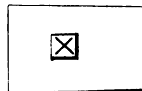
(2) On remarque aux pieds de ce saint un chien et un lion, emblème de la foi la plus inébranlable. (*Voyez* la planche.)



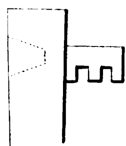


Saint-Blaise.





Partie inférieure de l'âme.



Lith. de Verronnais, à Metz.

chaîne au moyen de laquelle il est attaché est en or, et vaut plus que l'animal. Afin de découvrir positivement l'endroit où il devait se trouver, on a fait venir un homme des environs de la côte de Delme, qui savait faire usage de la baguette divinatoire. Il fit plusieurs recherches à l'aide de cette baguette, en noisetier, écorcée et fourchue (1); il

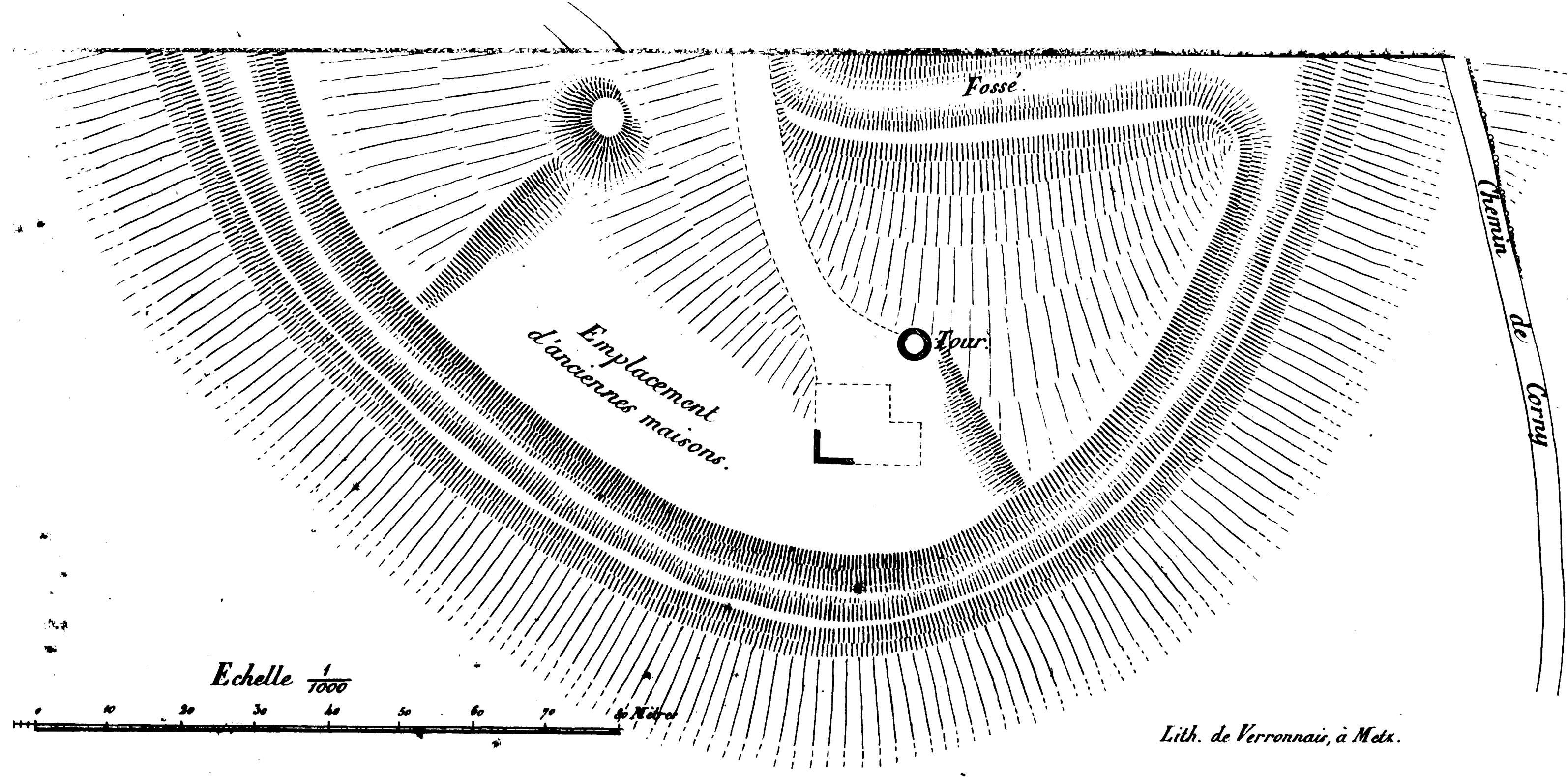
---

(1) On employait indifféremment toute sorte de bois, mais on prétendait que le bois poreux et le plus léger était le plus convenable. Il y avait plusieurs manières de tenir la baguette. Si l'on se servait d'une branche fourchue, on la portait, ayant dans chaque main une extrémité de la fourche, et tenant l'autre extrémité parallèle à l'horizon; d'autres la portaient sur le dos de la main et en équilibre. Une troisième manière de s'en servir était de prendre un rejeton de coudrier bien droit et sans nœuds, de le couper en deux moitiés, à peu près de la même longueur; on creusait le bout de l'un en forme de petit bassin, et on coupait le bout de l'autre en pointe, en sorte que l'extrémité d'un bâton pût entrer dans l'extrémité de l'autre. On portait ainsi ce rejeton devant soi, en le tenant entre les deux doigts index. La quatrième manière était de prendre un long rejeton de coudrier ou de tout autre bois bien uni et bien droit, comme une canne ordinaire; on en tenait les deux bouts dans les mains, on la courbait un peu en arc, et on la portait parallèle à l'horizon.

On croyait pouvoir, au moyen de cette baguette, découvrir les mines, les sources, les trésors perdus, et même des criminels. Les principes sur lesquels on se fondait étaient la sympathie et l'antipathie qui existent entre les différents êtres. On citait pour exemple l'affection ou l'éloignement que nous ressentons à l'égard de certaines personnes, et l'action de l'aiguille aimantée à l'égard du fer. Il est à remarquer que Mercure, Esculape, les augures, sont représentés avec une baguette, verge ou bâton à la main, et que ce signe a toujours été un emblème ou d'intelligence, ou de puissance supérieure, aussi a-t-on appelé la baguette divinatoire, *caducée*, *verge ardente*, *verge transcendante*, etc. Si l'on veut de plus amples détails, on pourra consulter sur cette matière le *Traité de la Physique occulte, ou de la Baguette divinatoire*, par M. de Vallemont, augmenté d'un traité de la connaissance des causes magnétiques, des cures sympathiques, des transplantations, et comment agissent les philtres. Cet ouvrage a été imprimé en 1696.

tenait de chaque main une extrémité de la fourche ; elle s'inclina sur le lieu où vous voyez encore près de cette tour un enfoncement. Nous y creusâmes, mais en vain : le résultat de tous nos travaux fut de trouver un crapaud à une profondeur de quarante pieds. Un homme de Jouy mit en doute la puissance de la baguette, et le lendemain il avait perdu tous ses cheveux. Toutefois, pour s'assurer si cet homme qui se servait de ce moyen possédait réellement le secret de trouver des trésors, un cultivateur des environs jeta sa montre dans sa grange parmi les denrées ; elle y fut trouvée par le moyen de la baguette, qui s'inclina aussitôt qu'elle arriva près de l'objet de ses recherches. On pense que ce n'est pas un veau, mais bien un général ou un roi de Rome qui est enterré là. Cette tradition est consignée dans un livre appartenant à un habitant du pays. »

Il eût peut-être été intéressant de consulter ce vieux grimoire pour les renseignements historiques qu'il pouvait contenir, mais cet ouvrier ne put me le procurer. Cette tradition du veau d'or, qui est bien connue dans le pays, semble confirmer de plus en plus dans la pensée que ce sommet de colline aurait été consacré et peut-être même fortifié dans les temps les plus anciens ; que la chapelle ou l'église à laquelle on se rendait en pélerinage, et près de laquelle il se tenait annuellement une foire, pouvait, comme tant d'autres, avoir succédé à un établissement druidique ou païen. On sait, en effet, que les anciens fesaient fréquemment choix de points élevés pour y créer des établissements religieux. Le peuple ayant l'habitude de se rendre en ces lieux, on aura continué, même après le changement de culte, d'y exercer des pratiques religieuses. Néanmoins, il faut aussi reconnaître que plusieurs emplacements de ce genre ont été choisis par de pieux solitaires, ou lorsqu'on se vit obligé d'enfermer les églises dans les enceintes des forteresses,


Fossé.
Emplacement d'anciennes maisons.
Tour.
Chemin de Corny
Echelle 1/1000
0 10 20 30 40 50 60 70 80 Mètres
Lith. de Verronnais, à Metz.

que l'on bâtissait presque toujours sur les sommets des montagnes. Il existe encore des églises sur plusieurs points élevés du département.

Près de la colline de Châtel-Saint-Blaise, dans la vallée qui conduit de Novéant à Gorze, en établissant, il y a peu de temps, la nouvelle route départementale, on mit l'aqueduc romain à découvert sur trois points, qui montrent qu'il ne se dirigeait point là en ligne droite. Dans l'endroit le plus rapproché de Novéant et parallèlement à la route, le canal fut tranché dans toute sa hauteur, et l'on est bien en situation d'en examiner le mode d'architecture, qui a été aussi soigné souterrainement qu'extérieurement.

La base est formée de pierres taillées en pyramides tronquées, dont l'extrémité la plus étroite repose sur le sol, et toutes les parties les plus larges se joignent ensemble de manière à former une surface unie, sur laquelle il existe une couche de mortier couverte par une autre couche de ciment formée de débris de briques presque avellanaires et de chaux très-blanche, probablement de chaux grasse de la formation oolithique. Toute la maçonnerie sur les côtés est établie en plein bain de mortier; elle est revêtue intérieurement de pierres de calcaire oolithique (grande oolithe) en petit appareil, taillées d'échantillon, de même que le revêtement des arches de Jouy. Les voûtes sont faites avec des pierres taillées aussi d'échantillon, semblables à celles des cintres que l'on remarque aux arches (1). Ces pierres ont été extraites des carrières des hauteurs d'Ancy. Lorsque dernièrement on entreprit des réparations aux arches de Jouy, on en trouva de semblables dans la carrière, parmi les déblais.

(1) Voyez la planche.

L'intérieur est revêtu d'un double ciment : l'un, à grains fins, est appliqué sur les pierres de revêtement, et l'autre, à grains beaucoup plus gros, recouvre celui-ci dans toute son étendue. Ces deux ciments s'élèvent jusqu'à un peu au-dessous de la naissance de la voûte. L'extérieur est revêtu de maçonnerie brute, qui, en quelques endroits, présente des contreforts pour résister à la poussée de la côte.

Une si grande solidité et tant de précautions, notamment celle qui, je crois, n'a point encore été indiquée de laisser vide l'espace entre les pierres servant de base au canal, afin de permettre l'écoulement des eaux descendant de la côte, semblaient assurer une longue durée à ce monument, qui paraissait avoir été élevé avec la dédicace : *à Rome éternelle ;* pensée qui, d'ailleurs, présidait à toutes les œuvres des maîtres de la terre alors connue. Ces observations étaient cependant en opposition bien grande avec ce que je remarquais. La mince couche de tuf calcaire dont le ciment est revêtu, et qui est ordinairement de 0m,002, n'a pas plus de 0m,02 dans son maximum. De ce fait on est autorisé à conclure que les eaux n'ont pas coulé long-temps dans cet aqueduc, surtout si l'on considère que ces mêmes eaux ont déposé beaucoup de tuf calcaire dans la vallée.

La cause de la ruine et de l'abandon de si magnifiques et de si utiles travaux paraît résulter de la nature du sol. En effet, ainsi que je l'ai dit, les collines d'Arry, de Corny, de Sommy, de Châtel-Saint-Blaise, ont subi des changements considérables, et des mouvements se manifestent encore de nos jours, ainsi qu'on le voit par le renversement de constructions faites suivant les règles de l'art.

Mais, parmi toutes ces localités, il n'en est pas qui aient subi des dégradations plus sensibles ni qui paraissent plus modernes que celles de la côte située entre Novéant et Dornot : là, les argiles ont glissé avec tant de puissance,

qu'un vaste déplacement des roches et des argiles s'est opéré sur toute la pente, et au sommet de la côte, il s'est ouvert un long et large défilé, connu sous le nom de *rue des Juifs*.

C'est sur cette pente et le long de cet espace de près de 3 kilomètres, où les eaux se sont infiltrées dans toutes les parties, que l'aqueduc était établi. Aussi, des débris que l'on remarque à des hauteurs inégales montrent-ils qu'en effet il a été rompu. D'après ce mouvement du sol, on est autorisé à penser que la pression des argiles et des roches a pu rompre plus d'une fois ce conduit. L'impossibilité où l'on se sera vu de le maintenir dans un si long espace, peut-être aussi l'action des glaces contre les piles qui étaient baignées par la Moselle, et le défaut de réparations convenables, auront forcé à abandonner ce grand monument; c'est probablement alors qu'on aura permis de prendre les corniches impostes qui en décoraient les piles.

VICTOR SIMON.

CHRONIQUE.

Nous recevons sur la septième session du congrès scientifique, tenue au Mans en septembre dernier, des détails qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs, et que nous nous empressons de reproduire textuellement.

« .... Je ne puis assez vous dire, nous écrit un de nos correspondants, quelle parfaite harmonie a régné parmi nous : cependant nous étions deux cents personnes, presque toutes étrangères les unes aux autres, et offrant de nombreuses dissidences politiques, littéraires ou religieuses.

« Les congrès scientifiques sont, à mon avis, un des meilleurs emprunts que nous ayons faits à nos voisins d'outre-mer. Il y a une pensée vivifiante dans ces réunions destinées à porter tour à tour, sur tous les points d'un pays, les lumières de la science, l'amour de l'étude et le feu qui échauffe les âmes ; elles encouragent, elles soutiennent les talents naissants, leur fournissent les moyens de se produire au grand jour, et mettent en rapport une foule d'hommes distingués.

« Un grand nombre de questions ont été discutées, et plusieurs, d'une haute importance, ont obtenu de remarquables solutions ; puis, quoique la révolte grondât autour de nous, nos travaux n'ont pas été un seul instant interrompus, et nous avons également pu faire des excursions pleines d'intérêt, tant pour l'exploration des monuments romains que pour ceux du moyen-âge, plus dignes encore de nos recherches, puisqu'ils sont l'œuvre de nos pères et font partie de notre civilisation. Le Mans, vous le savez, possède une cathédrale gothique aux plus splendides vitraux, mais peut-être ignoriez-vous avec moi que cette magnifique basilique fût appuyée contre un *peuleven* druidique consacré à la religion du Christ, selon l'usage et d'après les conseils des premiers Pères de l'Église. Cette consécration, qui remonte au troisième siècle de notre ère, nous a

été transmise par une très-ancienne médaille frappée en l'honneur de saint Gervais et de saint Protais, premiers patrons de la cathédrale des Cénomans. Dans nos courses, nous avons reconnu maintes stations romaines, maintes constructions ogivale, et plusieurs emplacements de ces *magnæ ferrariæ* des oppresseurs des Gaules. Je n'en finirais pas si je voulais vous donner le détail de cette septième session, à laquelle ont pris part non seulement M. l'évêque du Mans, prélat aussi éclairé que zélé propagateur de la science, mais encore bon nombre d'ecclésiastiques dont quelques-uns étaient venus de fort loin. Il y a, je trouve, un heureux avenir dans cette agrégation volontaire du clergé à ces assemblées. On aime à le voir, lui si long-temps seul gardien du feu sacré, reprendre, dans notre époque de criailleries et de calomnies, la part d'influence qui revient au savoir vrai et consciencieux.

« Après la clôture, je me suis joint à une *caravane* pour visiter, à des distances plus ou moins rapprochées, des monuments de tout genre que je suis trop heureux de connaître maintenant. »

Déjà quelques personnes, à Metz, s'occupaient sérieusement du magnétisme, quand M. le baron du Potet de Sennevoye eut l'heureuse idée de venir en initier un plus grand nombre à cette science nouvelle et bienfaisante.

Dans un discours prononcé à l'Hôtel-de-Ville, après avoir fait l'historique du magnétisme d'une manière aussi brillante que précise, M. le baron du Potet parla des premières expériences qu'il fit, il y a vingt ans, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Là, accueilli avec méfiance, entouré d'une foule d'hommes avides d'être les témoins d'une mystification concertée, car aucun des spectateurs ne croyait au magnétisme, il eut assez de courage, assez de confiance dans cette science pour en faire l'essai sur une jeune fille qui lui fut présentée par M. le docteur Husson: cette malheureuse, âgée de dix-huit ans, malade depuis seize mois, dont neuf passés à l'Hôtel-Dieu, avait été traitée sans succès pour une affection nerveuse accompagnée de vomissements de sang et de fortes palpitations. Cette malade, condamnée par tous les médecins, réduite au dernier degré du marasme, attendait sa fin prochaine. Sa mort paraissait si certaine, qu'un des assistants dit en riant: « Si le magnétisme guérit celle-là, ce ne sera plus qu'un jeu pour lui de guérir tout l'hôpital. » Mais, ô merveille! dès la première séance, la malade ne crache plus de sang; la seconde fois qu'elle est magnétisée,

elle tombe en somnambulisme, et la guérison, qui ne se fit point attendre, vint confondre les spectateurs, et venger M. du Potet du froid dédain et des sarcasmes qui avaient accompagné son arrivée.

« Bientôt, ajoute M. du Potet, le magnétisme eut accès à l'hôpital de la Pitié et à la Salpêtrière, et d'autres cures vinrent s'ajouter à celle-là. »

« Pourquoi, dit M. du Potet, le magnétisme a-t-il été accueilli avec tant de méfiance, a-t-il rencontré tant d'incrédules ? C'est qu'il faut voir, pour être convaincu ; c'est qu'il faut produire des phénomènes soi-même ; c'est que le magnétisme, quoique principe physique, ne se démontre pas de la même manière que les autres sciences ; et bien que tout semble faire croire que les faits produits par notre organisation sont dus à un agent subtil, peut-être le fluide nerveux lui-même, ceci, pour vous encore, messieurs, ne peut être regardé que comme une hypothèse, car il n'est point visible aux yeux comme le fluide électrique ; il n'est point constant dans son action comme l'est le fluide galvanique, et n'offre pas non plus d'analogie avec l'aimant ; aussi de toutes parts il nous arrive des objections ; on nous crie : expliquez-nous comment s'opère la lucidité, et nous y croirons ! comme si nos adversaires expliquaient beaucoup de faits de la nature. — Ils nous disent : l'œil est fait pour voir, l'oreille pour entendre : nous le savons aussi bien qu'eux ; mais nous savons aussi que l'œil et l'oreille ne sont que des instruments, et que le principe qui voit et qui entend n'est pas l'organe lui-même. Que ce principe ne puisse se transporter sur quelque partie du corps que ce soit, c'est une opinion seulement, et cette opinion est démentie par des faits en dehors du magnétisme : le *somnambulisme naturel*, l'*extase*, la *catalepsie*, observés par tant d'habiles philosophes, en offrent la preuve la plus évidente et la plus complète. Nier tous ces témoignages, c'est faire présumer que l'on possède un grand génie, et dans ce cas, on doit accorder le droit d'en demander les *preuves*.

A cette réponse si judicieuse de M. du Potet, j'ajouterai celle d'une somnambule à un certain monsieur qui lui demandait si elle voyait le fluide magnétique : « Voyez-vous, lui répondit-elle, le vent qui fait tomber votre chapeau ? »

Après avoir engagé son auditoire à ne point juger le magnétisme sans le connaître, après l'avoir présenté comme un puissant moyen de guérison dans beaucoup de maladies, M. du Potet blâme avec véhémence ceux qui n'y voient qu'un objet de curiosité ou en font un coupable usage.

« Si, après vous avoir initiés à cette science nouvelle, s'écrie M. du Potet, vous vous livriez sans règle et sans réserve à des expériences,

je laisserais aux remords vengeurs le soin de vous punir du mal dont vous auriez été la cause. »

Comme il l'avait annoncé, M. du Potet commença le lendemain soir son cours de magnétisme dans un des salons de l'hôtel du Nord; les premières séances furent consacrées à l'historique de cette science. M. du Potet passa en revue les opinions de tous les magnétiseurs, et chercha à prémunir ses élèves contre les règles qu'ils avaient tracées. Chaque jour aussi, à partir de la seconde leçon, des malades furent magnétisés de deux à quatre heures de l'après-midi. Un *asthmatique* et une femme *paralytique* par suite d'attaque d'apoplexie furent les deux premières personnes soumises à ses expériences.

Frappée d'hémiplégie, cette femme, âgée de soixante et quelques années, avait presque entièrement perdu l'usage d'un bras et d'une jambe; sous l'influence du magnétisme, ses doigts, fermés depuis plusieurs années, et dont les ongles s'étaient enfoncés dans la peau de manière à y laisser de profondes empreintes, ses doigts, dis-je, ne tardèrent pas à s'étendre un peu, à reprendre vie, la jambe s'agita, le pied se mit aussi en mouvement; dès la première séance, elle put faire quelques pas sans le secours de sa béquille; son état s'améliora de jour en jour, et maintenant elle ouvre et ferme assez bien la main; elle marche de mieux en mieux, et tout porte à croire qu'elle guérira.

Ce succès amena bien des malades à M. du Potet : parmi eux je citerai encore une jeune fille presque sourde-muette depuis l'âge de neuf ans; à part quelques mots mal articulés et prononcés à voix inintelligible et gutturale, le mutisme de cette malheureuse était complet. Sous l'influence de l'agent magnétique, elle ressentit bientôt de vives douleurs dans les oreilles; à la seconde magnétisation, elle eut, durant son sommeil, une forte crise pendant laquelle *sa mère* l'entendit prononcer plusieurs mots très-distinctement; le lendemain elle fit comprendre à M. du Potet, tant par des gestes on ne saurait plus expressifs que par ses paroles, qu'elle souffrait beaucoup dans les oreilles, qu'il s'y passait un *travail*.

Je n'oublierai pas non plus une jeune fille atteinte d'affection épileptiforme, chez laquelle les premières magnétisations déterminèrent des crises, des convulsions assez violentes, mais aussi des éclairs de somnambulisme pendant lesquels, ayant les yeux fermés, elle put dire à M. du Potet qu'elle serait guérie au bout de quelques séances. Depuis, le somnambulisme s'est déclaré, chez cette malade, d'une manière assez prononcée, et les réponses qu'elle a déjà faites pendant son sommeil donnent lieu d'espérer une belle lucidité.

A ces faits je pourrais en ajouter beaucoup d'autres, mais la place

et le temps aussi me manquent, et d'ailleurs ne suffisent-ils pas pour prouver que M. du Potet a dit vrai en annonçant que le magnétisme, ou plutôt que l'agent, le fluide magnétique, analogue, sous plusieurs rapports, à l'électricité et au galvanisme, est, dans beaucoup de cas, un puissant, un très-puissant moyen de guérison.

Ces faits, observés par cinquante et quelques personnes, ne peuvent être mis en doute *maintenant* : le somnambulisme seul et les merveilles qui l'accompagnent trouvent encore beaucoup d'incrédules; aussi, sans vouloir en aucune manière chercher à les convaincre, *car je sais qu'il est des gens très-difficiles à convaincre*, je donnerai dans le prochain numéro la relation d'un évènement qui vient de porter le deuil et la consternation dans ma famille.

CHARLES DE R.



TABLEAU HISTORIQUE
DE LA VIE
d'Abeilard et d'Héloïse.



(SUITE ET FIN.)

En résumé, le passage d'Abeilard sur la terre a laissé un immense résultat. Il répandit dans toute l'Europe un esprit philosophique, un esprit d'examen qui souleva le monde scolastique de ses bases, qui réveilla l'Europe féodale dans sa léthargie, qui introduisit l'autocratie du raisonnement dans le vain formalisme de l'époque, et qui renouvela la lutte antique de la raison contre la foi, lutte de laquelle devaient sortir tant d'hérésies, tant de systèmes erronés et de guerres sanglantes, jusqu'à ce que la culture de cette raison eût fait assez de progrès pour comprendre enfin, pour reconnaître, avec ses bornes étroites, l'indomptable nécessité de la foi, et amenât ainsi un traité de paix durable fondé sur la délimitation plus précise des domaines propres à chacune de ces reines puissantes de l'humanité. Nous touchons aujourd'hui à cette époque tant désirée par les véritables chrétiens ; mais il y a près de huit cents ans qu'Abeilard est venu au monde, et que d'efforts, que de travaux gigantesques ont été faits depuis ces huit siècles pour amener la raison humaine à comprendre la doctrine dans laquelle ce grand homme a fini par mourir ; à comprendre que dans la philosophie des hautes questions religieuses, et en vertu d'un arrêt éternel de la Providence, l'homme est plus profond par le cœur

que par l'esprit, plus grand par l'humilité que par l'élévation, plus puissant par la simplicité que par tout l'orgueil du génie. Que de progrès, en effet, ne suppose pas l'intelligence de cet oracle antique écrit sur le plus antique des monuments de l'humanité, que *ce sont ceux qui se tiennent à ses pieds qui recevront quelque chose de sa doctrine* (1), c'est-à-dire que dans cette *vie*, ce n'est pas par le syllogisme, mais par la grâce que nous pouvons pénétrer dans la *voie* de la *vérité* morale ou religieuse, la grâce de celui qui fut et sera à jamais la *vie*, la *voie* et la *vérité*.

Sans doute la raison ne doit pas s'abdiquer elle-même, comme le cœur ne doit pas tuer ses passions; car, où serait le mérite de l'homme aux yeux d'un Dieu qui est *esprit*, s'il n'avait pas la faculté de lui offrir des sacrifices *spirituels*, s'il ne lui était pas donné de vaincre des tentations *intellectuelles* ou morales; s'il ne pouvait lui immoler les curiosités, les vains murmures de sa raison; si, en un mot, il ne pouvait brûler sur ses autels les concupiscences sans cesse renaissantes de son esprit et de son cœur? Il y a plus : quel serait l'avenir spirituel de l'humanité, si la sagesse de Dieu n'était pas une *folie* à ses yeux, si la foi n'était pas *absurde*, si la croix n'était pas un *scandale*; si l'amour immense de Dieu pour les hommes, sacrifiant son fils unique pour les sauver de sa justice, n'était pas une *faiblesse indigne* de la divinité, telle que notre orgueil l'a faite?

Mais si l'homme ne peut ni ne doit abdiquer son esprit et son cœur, s'il doit continuer à user du clair-obscur qui nous a été départi pour chercher la vérité dans la nuit lumineuse de ce monde, qui ne voit que, *sans les bornes* imposées à notre raison et à toutes nos facultés; qui ne voit

(1) *Deuteron*, ch. XXXIII, v. 3.

qu'*avec une foi* algébriquement ou géométriquement démontrée, comme le voudrait la logique du monde scientifique, la lutte deviendrait *impossible*, et avec elle les tentations, les mérites du triomphe et les récompenses de la victoire? Dieu est donc juste et justifié. L'homme n'est pas un pur esprit qui voie face à face la vérité et l'essence des choses; c'est un esprit enveloppé dans les langes de la matière, et placé dans une terre d'épreuve pour combattre contre un ennemi qui l'enveloppe de toutes parts. Mais cet ennemi, il lui est possible de le vaincre; il a reçu pour cela toute la liberté et la science native ou révélée qui lui sont nécessaires. Il dépend de sa volonté d'en user.

Quant aux questions spéculatives sur le monde extérieur ou intérieur qui irritent les passions curieuses de notre esprit, et qui ne sont pas positivement nécessaires à notre bonheur dans ce monde ou dans l'autre, Dieu *les a livrées à nos disputes* (1), jusqu'à ce que, vaincue par l'expérience et éclairée sur l'impuissance de nos efforts, la raison humaine avoue enfin que la science des causes *primitives* lui a été refusée, et reconnaisse avec Socrate que *nous ne savons qu'une chose, savoir, que nous ne savons rien*; ou, avec Pascal, que *notre science n'est qu'une docte ignorance*; ou avec les plus puissants philosophes du siècle actuel, que toutes les grandes vérités positives se trouvent dans les Ecritures *révélées*.

Tels sont les problèmes ou plutôt les pierres d'achoppement contre lesquelles Abeilard, ébloui, comme Hegel, de nos jours, par les magnifiques promesses de la dialectique, a failli heurter, et contre lesquelles plus tard ont heurté une longue série d'écrivains, de théologiens et de

(1) *Tradidit mundum disputationibus eorum.* Salomon.

philosophes, dont le règne funeste tire à sa fin, et expire aujourd'hui au milieu de la lassitude et du désespoir général.

On a pu, par la lecture rapide de ce qui précède, concevoir l'opinion que l'influence exercée par Abeilard sur son siècle a été exclusivement dominante, et n'a été elle-même dominée par aucune autre force que celle de saint Bernard : ce serait une grave erreur. Les grands hommes, dans l'économie des desseins de la Providence, ont toujours été et seront toujours les représentants, les promoteurs du siècle dans lequel ils vivent, ou les précurseurs, les messagers des idées et des évènements réservés aux époques qui les suivront immédiatement. On peut dire qu'Abeilard a joué, sous plusieurs rapports, ce double rôle dans le siècle où il a fleuri. Toutefois son influence sur le monde intellectuel, moral et religieux qu'il a spécialement actionné, n'a pas été solitaire, il s'en faut, et son génie a reçu lui-même l'influence non seulement de l'ordre de choses dans lequel il a vécu, mais encore du mouvement politique et social qui était imprimé aux esprits de ce siècle, et qui allait opérer l'accomplissement des évènements dont l'heure était venue, ou préparer ceux qui devaient se dérouler dans leur temps. Car il n'y a pas de saut dans la nature, *non est saltus in naturâ*, a dit Leibnitz, et le grand Bossuet, répondant à ce principe général, a prouvé, dans son *Histoire universelle*, qu'il n'y a pas de saut dans l'humanité, dans la société ; que tout y est le résultat de longues préparations incessamment agissantes, dont les grands hommes d'un siècle ne sont, à leur insu, que les instruments aveugles, que les ouvriers inintelligents, quoique responsables au su de leur conscience et au jugement de Dieu.

C'est sous ce point de vue qu'il serait juste de considérer la coopération d'Abeilard à l'immense travail dont son génie, d'accord avec son siècle, l'avait chargé. A l'appui de

ces explications, il suffirait de citer les grands hommes qui ont vécu à la même époque que lui, et les grands évènements qui se sont accomplis de son temps ; on se convaincrait ainsi que l'influence d'Abeilard n'a pas été isolée, mais qu'elle a marché à la réalisation de l'idée générale qui travaillait le XII.e siècle, et que cette idée générale peut être exprimée par le mot général d'*affranchissement*.

En effet, les noms de Louis-le-Gros, de Suger, de Louis-le-Jeune, de Philippe-Auguste, de Pierre-l'Ermite, de Frédéric Barberousse, de Richard Cœur-de-Lion, de Godefroi de Bouillon, de Tancrède, d'Arnoldo de Brescia, de Bérenger, de Pierre de Bruys, de Henri de Bruys, de Tanchelin, de Waldus et d'Albigius, auteurs de la secte des Vaudois et des Albigeois, expriment tous, sous des rapports différents, une idée d'affranchissement bien ou mal entendue ; tandis que les noms de Grégoire VII et des papes nombreux qui lui ont succédé pendant les XI.e et XII.e siècles, ceux de saint Bernard, de Lanfranc, de Pierre Lombard, de Gratien, etc., expriment, avec la milice nombreuse fondée par saint Dominique et saint François d'Assise, expriment, disons-nous, la résistance opposée à ce mouvement de libéralisme politique et religieux. D'un autre côté, les conquêtes des princes français de Normandie en Italie, celles de Guillaume-le-Conquérant en Angleterre, celles des princes croisés dans la Palestine, celles des rois de France sur les vassaux de la couronne, les affranchissements concédés aux communes par Louis-le-Gros et ses successeurs, l'établissement des *justices royales* et celui de la solde des armées, l'institution des tournois et des différents ordres de chevalerie protecteurs de l'État et du faible, l'introduction du code Justinien en France, enfin l'aurore de la poésie française sous les troubadours, sont des évènements qui doivent tous être considérés comme ayant contribué d'une manière ou

de l'autre à la réalisation de l'esprit dominant dans ce siècle, dont le rationalisme scrutateur d'Abeilard était le représentant pour les sciences spéculatives, qui sont toujours elles-mêmes l'expression *la plus haute* et *la plus générale* de la société. N'oublions pas de dire aussi que ce fut Abeilard qui, en attirant aux écoles de Paris toute la jeunesse studieuse de l'Europe, et surtout en la pénétrant d'une ardeur extraordinaire pour l'étude, jeta réellement les premiers fondements de l'Université de France, et que cette fondation, qui ne fut à la vérité régularisée que sous le règne suivant de Philippe-Auguste, est encore un des services les plus éminents qu'il ait rendus à son pays, et un des services qui contribuèrent le plus à son affranchissement graduel, en le délivrant de la servitude de l'ignorance, qui est la plus onéreuse et la plus affligeante de toutes les servitudes.

Telles furent les influences sociales sous l'empire desquelles se développa Abeilard. On voit que son génie a dû être à la fois excité par ce concours de causes générales, et à la fois contenu dans de certaines limites par la domination de l'autorité ecclésiastique, qui était arrivée, dans ce siècle, à son plus haut degré de puissance. Si à la force de ces influences et de ces dominations on ajoute les chagrins et les malheurs sans cesse renaissants de sa vie privée, on pourra se faire une assez juste opinion du rôle, peut-être dangereux, qu'aurait joué ce philosophe en France et en Europe, si ces circonstances avaient été plus favorables au développement de ses forces intellectuelles, et surtout si l'imprimerie, qui ne date que d'environ trois siècles après sa mort, avait pu lui prêter, comme aux sectaires des époques suivantes, le secours de sa gigantesque puissance.

Le nom d'Abeilard appartient à la poésie aussi bien qu'à l'histoire et à la philosophie. Pope a prouvé, dans le siècle dernier, tout ce que pourrait le prestige de beaux vers dont

Abeilard et Héloïse seraient le sujet, et dont l'effet serait secondé par l'intérêt général qu'on porte aux illustres amants. Sa fameuse épître d'Héloïse produisit la plus grande sensation en Europe. Les muses françaises n'ont jusqu'à présent répondu à cet appel que par des traductions plus ou moins élégantes, et par de pâles imitations plus classiques qu'éloquentes. Il est vrai qu'il est très-difficile, sinon impossible, d'être original et éloquent dans la peinture des amours d'Abeilard et d'Héloïse, après la vive peinture qu'ils nous en ont faite eux-mêmes. Et la preuve que cette observation n'est pas une prédilection d'historien, une passion d'apologiste et de traducteur, ou une de ces hypercritiques si communes aujourd'hui dans les clubs de notre anarchie littéraire, c'est que les vers de Collardeau, de Beauchamps, de Dorat, de Feutry, de Saurin, de Mercier, et ceux de Pope lui-même, ne sont réellement que des traductions plus ou moins libres de la prose latine d'Abeilard et d'Héloïse, ou même des traductions rimées de l'excellente traduction en prose qu'en a faite Bussy-Rabutin. Il ne se trouve pas, en effet, dans ces poésies une idée, un sentiment qui, malgré le costume poétique dont ils sont revêtus, ne le cède, pour la force ou pour le naturel, à l'expression dont les avaient revêtus les cœurs qui les ont conçus, et l'on peut dire, sans exagération aucune, que tout ce qu'elles renferment de beau, de touchant, de pathétique, est encore plus beau, plus touchant et plus pathétique dans Abeilard, et surtout dans Héloïse. C'est que l'éloquence du cœur est bien supérieure à celle de l'esprit; c'est que l'héroïsme d'un amour allumé sous l'empire du principe religieux est bien au-dessus de l'imagination d'une froide philosophie, et surtout bien au-dessus de la faconde du bel-esprit; c'est enfin qu'au XII.e siècle la religion chrétienne, cette religion d'amour et de tendresse, cette religion de l'âme et du cœur, qui impose l'amour comme une condition rigoureuse de sa-

lut, était parvenue à son plus haut degré de force et de vigueur, et qu'ainsi il n'est plus étonnant que le XVIII.e siècle, à force de progrès, ait cessé de la bien comprendre, soit en France, soit en Angleterre. D'ailleurs, règle générale : le cœur de l'homme qui est sous l'empire de l'amour parle un langage qui lui est particulier, et ce langage, il cesse de le parler, il cesse même de le comprendre, dès qu'il cesse de comprendre les sentiments qui le lui dictaient; semblable en cela au rossignol, qui perd avec sa tendresse la faculté de ces mélodieux soupirs, de ces touchantes harmonies qui naguère célébraient le printemps et ses amours.

Héloïse semblait craindre que telle ne fût un jour la destinée poétique des gloires et des infortunes de son cœur; elle semblait redouter, pour la fidèle expression de ses douleurs et de ses gémissements, les célébrations qui en seraient faites par des chantres sans mission spéciale, puisée dans leurs cœurs ou marquée du sceau de l'amour. Elle a déposé ses craintes dans une de ses plus éloquentes lettres, dont nous extrairons le passage suivant :

« Puisse une même tombe réunir nos deux noms et rendre mon amour aussi durable que ta gloire immortelle! Alors si, dans les siècles à venir, deux amants, voyageant ensemble, viennent par hasard visiter les murs et les sources du Paraclet, ils inclineront leurs têtes, en les approchant l'une de l'autre, pour lire l'inscription de notre sépulcre, et buvant mutuellement les larmes qui couleront de leurs yeux, ils diront, touchés de la plus vive compassion : puissions-nous ne jamais aimer aussi malheureusement qu'eux!

..... Ils s'aimèrent trop, ils furent malheureux!
Gémissons sur leur tombe, et n'aimons pas comme eux.

« Et comment ne seraient-ils pas attendris! Celui qui, au moment de la pompe la plus solennelle du redoutable sacri-

fice, jettera un regard sur la tombe qui couvrira nos froides cendres, sentira son cœur s'émouvoir; sa pensée, pour un instant, sera détournée du ciel; ses yeux se rempliront de larmes, et sa douleur lui sera pardonnée.

« Si l'amour jamais faisait sentir à quelque poète des maux pareils aux miens, et qu'il fût condamné à pleurer sa jeunesse entière l'absence d'un objet chéri, à se retracer toujours l'image qu'il ne pourrait plus revoir, qu'il écrive notre funeste et tendre histoire. Celui qui sera le plus sensible à nos malheurs, les chantera le plus dignement. »

Jusqu'à présent les tristes pressentiments d'Héloïse, ses craintes prophétiques ne se sont que trop réalisés. Des prêtres d'Apollon à la voix pure et argentine, des muses élevées à l'école ou plutôt au conservatoire du paganisme, ont seuls essayé de pénétrer dans ce sanctuaire du Paraclet où brûlait le feu sacré de l'amour chrétien. Seuls, ils se sont efforcés de rallumer quelques étincelles de cette flamme divine qui consumait les cœurs les plus généreux; mais combien leurs faibles accords sont restés au-dessous de l'héroïsme catholique; combien leurs chants corrects et classiques respirent peu cet enthousiasme que commandait le spectacle d'un amour immense aux prises avec l'adversité, le spectacle d'un suicide de chaque jour consommé pendant vingt et quarante ans contre des passions sans cesse renaissantes et sans cesse immolées! Quelle distance, en effet, sépare les mugissements passionnés, les désespoirs furibonds d'une Phèdre, d'une Didon, des tragiques et lamentables douleurs d'une Héloïse, épouse de Jésus-Christ et amante coupable d'un époux légitime! Il fallait, pour les chanter, la harpe sacrée de Sion, les larmes éloquentes de Jérémie, ou les hymnes, les accents déchirants que la pénitence inspirait à David adultère; et voilà que pour nous rendre les pieuses ferveurs du moyen-âge, pour nous révéler les chastes mystères d'un amour

religieux, on nous a fait entendre la lyre profane d'Hélicon, dont la puissance peut-être ne valait pas le violon du naïf ménestrel; voilà qu'on nous a rédigé des vers français et composé des poésies classiques qui ne s'élèvent pas, nous le répétons, au-dessus de la prose familière, au-dessus de la prose épistolaire des deux amants!

Que pouvait, en effet, l'intelligence du paganisme ou celle du protestantisme philosophique de Pope pour nous peindre les luttes sublimes de la grâce divine contre la nature humaine; luttes qui dominent tout le tableau qu'il s'agissait de retracer, et remplissent toute cette carrière semée de triomphes et de rechutes qu'il fallait célébrer? Le destin comprend-il la Providence, et la volupté du matérialisme pouvait-elle chanter l'ineffable bonheur d'un amour vertueux, ou applaudir dignement à la gloire de ces combats intérieurs, à l'héroïsme de ces cœurs qui se déchirent, qui se martyrisent plutôt que de succomber aux conseils de la passion?..... Aussi, ne doit-on considérer les chants que nous a laissés le siècle dernier sur la vie si dramatique et si malheureuse d'Abeilard et d'Héloïse que comme des essais, des préludes à des chants d'un ordre supérieur, et plus dignes d'un sujet dans lequel couve un idéal, qui semble n'attendre que la fécondation d'un puissant génie, pour s'épanouir à nos yeux, brillant de toutes les richesses et de toutes les beautés poétiques.

Le siècle actuel paraît heureusement favorable à la production d'une telle œuvre. La poésie de nos jours a revêtu un caractère plus mâle, plus profond et plus religieux qu'à aucune autre époque; la langue s'est pliée avec bonheur à l'expression de ses accents nouveaux, et l'a suivie avec gloire dans son vol le plus audacieux. D'un autre côté, le terrain longtemps sauvage et inculte du moyen-âge a été défriché par les efforts réunis de l'histoire, de la littérature et des beaux-arts. Le moment est donc venu d'offrir à la mémoire des deux

héros du XII.e siècle, des deux célèbres martyrs de l'amour, un monument plus durable et plus glorieux que ce monument de pierre qui ne décore même plus leur tombe du Paraclet, et qui, après diverses translations de musée en musée, décore aujourd'hui le cimetière, nous allions dire, le musée funèbre du Père Lachaise (1). Il y va de l'honneur de la littérature française de ne pas laisser sans mausolée, sans couronnes,

(1) Effet remarquable de la célébrité populaire qui s'est attachée à la mémoire des deux amants ! la terre elle-même n'a pas été pour eux un asile inviolable, et jusqu'ici ils n'ont pu trouver le repos dans la tombe. Bien plus : leurs cendres et leur tombe elle-même ont été aussi agitées par la gloire que leur vie. Ces cendres, en effet, n'ont cessé, depuis sept siècles, d'être remuées et transportées de sépulcre en sépulcre et de cimetière en cimetière.

A peine Abeilard est-il enterré depuis six mois, que l'amour toujours vivant d'Héloïse le fait exhumer par un des apôtres de l'époque, par ce vénérable Pierre de Cluny, dont la sainteté trouva elle-même qu'il n'eût pas été juste de priver la tendre et pieuse abbesse du Paraclet de ces misérables restes de son époux. En 1497, un scrupule singulier fit exhumer les ossements des deux amants, et les enterra une seconde ou plutôt une troisième fois dans deux tombes différentes, qui furent elles-mêmes transportées de la chapelle du Paraclet dans la grande église de cette abbaye, et placées aux deux côtés du chœur. Deux siècles plus tard, en 1630, Marie de la Rochefoucauld, abbesse du Paraclet, les déterra de nouveau pour les transférer dans la chapelle dédiée à la Trinité, dans le mystère de laquelle Abeilard avait essayé d'introduire la raison humaine.

En 1766, Marie Roucy de la Rochefoucauld réunit de nouveau les cendres isolées des deux époux, et fit ériger à leur mémoire un beau monument, sur lequel la dernière abbesse du Paraclet, madame de Roucy de la Rochefoucauld, fit graver une épitaphe latine, composée par l'Académie des inscriptions.

En 1791, un décret, inspiré par le vandalisme révolutionnaire, ordonna la destruction du Paraclet, comme celle de tant d'autres monastères si distingués par leur belle architecture. Mais l'espèce de culte voué par les populations au souvenir d'Abeilard et d'Héloïse sauva leurs cendres de la dispersion au vent qui les menaçait. Accompagnées du curé de la paroisse et des notables de Nogent-sur-Seine, les autorités de cette ville présidèrent avec la plus grande pompe à l'extraction de leurs restes inani-

sans poétiques funérailles, deux personnages qui furent une apparition vraiment unique et extraordinaire dans l'histoire de l'Europe, peut-être même dans celle du monde, et dont

---

més ; la plus magnifique procession les conduisit ensuite à l'église de la ville. Là, un discours fut prononcé, des chants funèbres furent entonnés, les honneurs d'un quatrième ou cinquième enterrement leur furent accordés, et leur cercueil unique, mais divisé en deux parties par une cloison en plomb, fut déposé dans un caveau de la chapelle Saint-Léger.

Ils y reposaient depuis huit ans, lorsqu'un nouvel ordre, émané de Lucien Bonaparte, fit transporter, en 1800, leurs dépouilles mortelles à Paris, dans le Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins, où leur nouvelle tombe fut placée dans une chapelle sépulcrale très-élégante, construite avec les plus beaux débris du Paraclet et de l'abbaye de Saint-Denis. On fit plus : on ouvrit leur double cercueil, on examina curieusement leurs ossements, on en fit une étude cranioscopique et ostéologique ; on les mesura, on les compta, on les étiqueta, enfin on en dressa inventaire et procès-verbal, daté du 23 avril 1800. On trouva, par exemple, en vertu de l'anatomie comparée, qu'Héloïse avait été, comme Abeilard, *de grande stature et de belles proportions ;* que sa tête, *son front d'une forme coulante, bien arrondie, et en harmonie avec les autres parties de la face, exprime encore la beauté parfaite.* Enfin on moula son crâne, très-bien conservé, et on fit servir le masque à l'exécution de son buste, qui fut modelé par M. de Seine.

Ce n'est pas tout : en 1815, le malheur des temps ayant fait agrandir le Mont-de-Piété, la tombe des illustres époux, placée dans le jardin du Musée français qui était contigu à cet établissement, subit un nouveau déplacement, et fut déposée dans la cour de cet antique monastère, élevé à la gloire du docteur africain qu'Abeilard et Héloïse avaient tant étudié, et qui, célèbre comme eux par l'histoire de ses égarements, comme eux les avait expiés par une vie sainte et d'austères pénitences. Deux ans plus tard, en 1817, les cendres d'Abeilard et d'Héloïse furent remuées encore. On les transporta au cimetière du Mont-Louis, dans une des salles de l'ancienne maison du Père Lachaise, d'où elles furent enfin placées au cimetière de ce nom, en présence d'un commissaire de police qui eut ordre de constater de nouveau l'état de leurs ossements, conformément à l'inventaire qu'il tenait en main.

Quel est le grand homme, quels sont les personnages illustres en France dont la tombe n'ait pu échapper aux persécutions de la gloire, dont les

la rencontre dans le même temps, dans la même ville et sous le même toit, est encore plus extraordinaire; deux personnages qui apparurent comme des météores au milieu des

---

ossements aient, eux-mêmes, une histoire et des voyages à raconter, et dont les restes, transformés en reliques par la puissance et en quelque sorte par la piété de la sympathie nationale, soient devenus l'objet d'exhumations et d'inhumations continuelles, l'objet de translations processionnelles, l'objet perpétuel de nouveaux honneurs, de nouveaux monuments funèbres, et reçoivent encore aujourd'hui, après sept siècles, dans les hommages sans cesse renouvelés des populations, toutes les marques de leur admiration, toutes les marques d'une sorte de culte à la fois poétique, social et religieux?

Les restes des autres célébrités dorment dans le silence et la paix profonde de la mort. Pourquoi cette immortalité tumulaire? pourquoi cette exception unique en faveur d'Abeilard et d'Héloïse? C'est qu'Abeilard et Héloïse, par leurs vertus, leurs talents, leurs brillantes qualités, leur noble caractère, leurs perpétuelles agitations, et, ajoutons, par la nature même de leurs travaux de réforme ou de leurs tendances novatrices, ont été une représentation exacte de l'esprit national, une image fidèle du caractère national, et un symbole parfait des idées, des mœurs et des tendances qui gisent comme bases dans la nationalité française. C'est que chacun des deux amants a été pour son sexe une sorte de drapeau, de gloire et d'illustration qu'ils sont réciproquement fiers de se montrer l'un à l'autre, comme l'expression la plus haute des perfections dont leurs relations sont susceptibles. C'est qu'Héloïse surtout a été la réalisation glorieuse de cet amour constant, pur, immortel, désintéressé, idéal, qui a traversé victorieusement toutes les épreuves du malheur; de cet amour angélique qui n'est plus une chimère, dont tous les amants se croient capables, que rêvent toutes les femmes, et qui forme effectivement le plus bel apanage de leur cœur, et la faculté la plus puissante et la plus noble de l'espèce humaine. C'est que tous deux ont été grands à la fois par l'esprit, par le cœur, et même par les formes, par la beauté du corps; grands non seulement dans la prospérité, mais grands surtout dans l'adversité, contre laquelle ils ont lutté avec une persévérance et un héroïsme qui, au lieu de les abattre, au lieu de les abaisser jusqu'à ce lâche suicide qui déshonore notre siècle, n'a servi qu'à les élever à toute la hauteur de la sanctification chrétienne. C'est enfin que tous deux ont touché, saisi, remué par l'une ou l'autre de leurs perfections, par l'une ou l'autre des pages si intéressantes de leur vie, toutes les fibres du cœur humain, toutes les classes de la société, depuis le simple jusqu'au savant, depuis l'homme du peuple jusqu'à l'homme de la civilisation, de-

ténèbres épaisses de leur siècle, et qui furent les premières muses, les premiers grands écrivains de la France ; deux personnages qui eussent été célèbres par le cœur, par leurs infor-

puis le sceptique jusqu'au croyant; depuis la jeune fille dont l'âme longtemps rêveuse s'épanouit enfin aux premiers rayons de son printemps, jusqu'à la femme d'âge plus mûr dont le cœur ne s'est pas encore fermé aux douces illusions de son sexe et au sentiment poétique de la vie.

Voilà, voilà les motifs de ces longs souvenirs du peuple en faveur d'Héloïse et d'Abeilard, les motifs de cette ovation perpétuelle qui entoure leurs tombes, les motifs de cette apothéose, de cette canonisation populaire, de cette espèce de culte voué aux patrons, aux martyrs de l'amour, honneurs que l'instinct national ne prodigue pas, et que la justice d'une nation légère et oublieuse n'a accordés jusqu'à présent qu'aux illustres personnages dont nous venons de crayonner l'histoire (*).

Le cimetière du Père Lachaise sera-t-il définitivement la demeure dernière de leurs dépouilles mortelles ? nous ne le pensons pas. Sans doute il a été un temps où la capitale seule était assez éclairée pour offrir une sauve-garde, un rempart sûr contre ce mépris stupide de l'antiquité, contre cette haine furieuse de la civilisation chrétienne, qui dévastait les monuments de l'art fécondé par le génie de la religion, qui pillait les églises, renversait les autels fondés par nos pères, et n'épargnait pas même l'asile des morts. Mais il viendra un temps, et ce temps est déjà venu, où ce mépris sera lui-même voué à l'exécration des populations, non seulement comme un fanatisme révolutionnaire, comme un vandalisme indigne d'un siècle civilisé, mais comme une profanation digne des doctrines de l'impiété. L'opinion ou la piété publique alors sera une protection plus puissante des édifices religieux que celle de ces mots de *musée*, de *propriété nationale*, derrière lesquels on essayait de sauver ces monuments, ou celle de ce culte rationnel des arts qu'on a essayé depuis quelque temps de substituer à l'antique vénération des fidèles. Quelqu'un se demandera alors quel sens peut avoir la tombe sept fois séculaire d'Héloïse et d'Abeilard au milieu de ce moderne et brillant cimetière du Père Lachaise ? Un autre demandera s'il ne serait pas digne de la charité ou même de la pitié d'une grande nation, d'une nation chrétienne qui se pose comme le berceau et le centre de la civilisation européenne, d'ouvrir chez elle un asile religieux à ces milliers de désespoirs de jeunes femmes qui, contrariées dans l'objet

(*) Ceux qui visitent le cimetière du Père Lachaise ont pu remarquer que le tombeau d'Abeilard et d'Héloïse est toujours couvert de guirlandes et de couronnes de fleurs.

tunes et leurs touchantes expiations, quand même ils ne l'eussent pas été par leurs talents, leurs lumières et leurs brillantes qualités; deux personnages qui, grâce à quelques lettres latines, échappées de leurs mains il y a plus de sept cents ans,

---

d'une fatale passion ou coupables d'une première faute, abandonnées ou maltraitées de leurs parents, flétries par l'opinion, sans appui, sans moyens d'existence, sans consolations, se précipitent chaque année par le fer et par le poison dans les entrailles de la terre, pour y chercher un refuge contre la honte et un abri contre la misère ou la prostitution.

Cette cause est par elle-même si éloquente, qu'il suffit de l'indiquer sans lui faire l'injure d'un développement; car nous ne supposons pas que, dans ce généreux pays de France, il se trouve un seul cœur d'homme qui restât insensible au récit de cette série d'évènements tragiques qui ensanglantent chaque matin les colonnes de nos journaux et portent l'épouvante jusque dans le sein des familles. Cette cause, n'en doutons pas, retentira quelque jour à la tribune nationale; elle y fera voir combien il serait digne de la philanthropie d'une nation éclairée de ne pas sacrifier toutes ses ressources aux intérêts matériels, de ne pas méconnaître les besoins moraux d'un peuple, de ne pas abandonner impitoyablement à leur sort ces maladies aujourd'hui si meurtrières du cœur, auxquelles la sagesse ou la charité de nos pères avait ouvert tant d'asiles, et qui certes n'ont pas moins de droits à la protection des établissements publics que ces maladies du corps et ces châtiments souvent honteux du vice et du crime, auxquels on a prodigué tant d'hospices et de refuges.

Le Paraclet dès lors sortira de ses ruines, et sera rendu à sa destination primitive, à l'esprit de *consolation* et de souffrances morales dans lequel il a été fondé. Les tombes d'Abeilard et d'Héloïse à leur tour seront rendues à leur demeure première; elles viendront présider à la reconstruction de ces murs sacrés, ou plutôt à la restauration de cette cité de Dieu sur laquelle leurs ombres n'ont cessé de régner depuis sept siècles. Les souvenirs de leurs infortunes, de leur piété, de leurs expiations, de leurs combats et de leurs glorieuses victoires sur la plus opiniâtre des passions, seront une grande et touchante inauguration au rétablissement de ce monument jadis élevé à la gloire du *Consolateur;* le patronage moral d'Abeilard et d'Héloïse assurera encore un long avenir de prospérité à cet hospice des incurables du cœur, et leurs cendres immortelles, placées sous les yeux des néophytes, prêcheront encore avec éloquence l'amour de Dieu à l'amour malheureux, l'espérance au désespoir, et la foi qui sauve à l'incrédulité du suicide.

ont su obtenir, et depuis ces temps reculés, ont su conserver parmi nous une célébrité populaire et nationale qui n'est échue en partage à aucune autre gloire de cette époque, ni même des époques suivantes; deux intelligences enfin, ou plutôt deux cœurs dont l'histoire offre à notre langue, à notre théâtre, et surtout aux méditations de notre lyre actuelle, le sujet le plus touchant, le plus poétique, le plus dramatique, et, nous le répétons, le plus populaire qui se trouve dans aucune langue, dans les annales ou même dans les légendes d'aucune nation de l'Europe.

Il est vrai que ce sujet est difficile, très-difficile. Aussi, quelle brillante moisson de lauriers, ou plutôt quelle auréole de gloire est réservée à celui dont les mains puissantes sauraient élever sur les ruines de l'antique Paraclet un Paraclet nouveau, digne de son immortel fondateur, digne des consolations divines qu'il cherchait au milieu des forêts, au milieu des bêtes féroces, contre la rage et les persécutions de ses ennemis; un Paraclet dont les sombres voûtes verraient encore errer l'ombre plaintive d'Héloïse, et dont les échos retentiraient encore des sanglots, des gémissements et des cris de douleur qu'elle y a poussés pendant quarante ans. Sa renommée se répandra dans toute la France, dans toute l'Europe; ses vers pénétreront jusque dans les chaumières; son nom sera dans toutes les bouches; il vivra à jamais dans les cœurs tendres et généreux; il sera le chantre de l'amour véritable, et le chantre de tous les amants.

Mais où est ce fils de l'inspiration, ce confident de la harpe sacrée que la grandeur de cette tâche, que la conquête de tant de gloire soient plus propres à séduire qu'à effrayer? Faire cette question de nos jours, n'est-ce pas nommer le chantre des *Méditations*, le chantre des *Harmonies poétiques?* n'est-ce pas invoquer ce conquérant nouveau de la langue française, qui l'a subjuguée à ses lois et l'a contrainte d'obéir

à toutes les modulations de son cœur, à toutes les nuances mystérieuses de sa pensée? Lui seul, peut-être, lutterait dignement contre un Abeilard et une Héloïse; lui seul serait assez puissant pour enlever à leur prose éloquente et transférer dans ses vers cette popularité de l'empire qu'elle exerce sur les cœurs depuis tant de siècles; pour faire jaillir, non de leurs paroles réelles, comme l'a fait le poète anglais, mais de l'idéal de leur situation et de leurs âmes, une réalité poétique qui tour à tour charmerait et épouvanterait l'imagination; lui seul vengerait la littérature française du rôle subalterne qu'elle a joué jusqu'à présent dans ses combats contre ces amours héroïques et chrétiens du moyen-âge, contre ces amours restés sans culte digne du sacerdoce actuel de notre poésie; lui seul enfin apprendrait de nouveau le chemin du Paraclet, du consolateur céleste, aux cœurs passionnés et malheureux, et peut-être leur arracherait-il ces armes du désespoir, ce fer et ce poison, cette voix unique de salut que leur conseille la religion du siècle, pour leur ouvrir un asile dans ces mêmes ruines que sa voix puissante aurait relevées.

Puissent ces vœux que nous osons adresser à M. de Lamartine, être accueillis de lui avec une faible partie de ce succès qu'obtiendrait le monument que nous sollicitons de son génie; nous croirions nous être acquitté envers lui de ce tribut d'admiration que lui doivent tous les amis de la littérature française; nous croirions même n'avoir pas perdu notre temps dans ces études des personnages illustres dont nous avons esquissé le portrait, si nous étions parvenu à fixer son attention sur un sujet qui, peut-être, ajouterait le plus beau fleuron à la double couronne que lui décernent aujourd'hui la poésie et l'éloquence oratoire, étonnées de se trouver réunies dans un seul homme.

A.-N. WEYLAND.

NOTICE SUR SANCY.



Le village de Sancy (1), dont nous entreprenons de fouiller les annales, était connu dès le IX.e siècle sous le nom de *Sancium*. C'était, selon M. Teissier, une de ces *fermes royales* si répandues sur notre sol, et que les successeurs de Charlemagne concédèrent héréditairement à leurs grands vassaux. Dans ce morcellement du patrimoine des Pépin, Sancy échut à une race de preux qui, sous la suzeraineté des comtes de Bar, porta dignement sa bannière dans les champs de la Palestine et dans les rangs des Barrisiens ; mais,

---

(1) Jadis bourg, aujourd'hui village de l'ancienne province du Barrois, à 8 lieues de Metz, à 3 lieues de Briey, et à 1 lieue et demie de l'abbaye de Saint-Pierremont, fondée en 1080, et dont il ne reste pas aujourd'hui le moindre vestige.

en 1226, la fortune trahit le courage de l'un de ses membres. Sigfrid de Sancy, épris de la belle Geneviève de Bassompierre, disputa sa main, en champ clos, à son heureux rival Wiry de Fontoy; il fut vaincu, et dans l'amertume de sa défaite, il prit la croix des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et résigna ses fiefs à son frère Huet (Hubert), surnommé *le hardi chasseur.*

Ce sire Huet, nous dit la chronique de l'abbaye de Saint-Hubert (1), était le chevalier le plus accompli que *oncques*

---

(1) Ce célèbre monastère de bénédictins, fondé par Pépin d'Héristel en 697, au milieu des bruyères de l'Ardenne, sur les ruines du château romain d'*Ambra*, porta d'abord le nom d'*Andain,* et prit celui de *Saint-Hubert* en l'honneur de ce puissant patron des chasseurs, dont le corps lui fut octroyé vers l'an 825.

Cet illustre membre de la cour céleste était issu du sang de Clovis, et mena dans sa jeunesse une vie assez déréglée. Il s'attira la haine du farouche Ebrouyn, maire du palais de Neustrie, et fut contraint de chercher un refuge en nos contrées. Il s'y livrait sans mesure à sa passion pour la chasse, quand un crucifix lumineux lui apparut entre les bois d'un cerf qu'il poursuivait à outrance, et une voix lui cria : *Jusqu'à quand, Hubert, perdrez-vous votre temps dans l'amusement des choses de la terre, au mépris de votre Dieu?* A cet appel, le chasseur fait un retour sur lui-même, descend de cheval, se jette à genoux, et s'écrie à l'exemple de saint Paul: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* L'ange de Dieu lui répondit : *Allez trouver Lambert, évêque de Tongres, et il vous instruira des volontés du Très-Haut.* Hubert fit ainsi qu'il lui avait été commandé, et devint un modèle de vertu et de piété. En 696, la vingtième année de sa profession, il visitait à Rome les tombeaux des saints apôtres, lorsque le pape Serge, ayant eu révélation de la mort de saint Lambert, reçut l'ordre, par la même voie, de sacrer Hubert évêque de Tongres. Il le découvrit miraculeusement dans la foule des pèlerins, et lui donna la bénédiction épiscopale. Le jour même, un envoyé céleste se présenta devant le nouvel évêque, et lui remit une étole tissue d'or et de soie, en lui disant : *Cette étole que Dieu vous envoie aura un pouvoir efficace sur les démons, les frénétiques et les puissances infernales. Elle sera, comme la baguette de Moïse, un précieux instrument d'œuvres merveilleuses, que le Seigneur*

on eust encore veu ; nul n'avait plus de piété et de courtoisie, ne rendait la justice avec plus de droiture, et ne soutenait plus vaillamment la lance au poing l'équité de ses jugements ; nul enfin n'égalait son adresse à la chasse, à la pêche, et son habileté aux jeux des échecs, des tables et des dés. Ce fut, ajoute la même chronique, le 23.e jour d'août de l'an 1226 que le nouveau feudataire reprit en hommage lige Sancy et ses dépendances. « Pour ce, continue-t-elle, s'en vinct le dict sire Huet en la grant salle d'armes du chastel de Bar, lequel, sans espée ni esperons, s'alla mettre à un genou devant le cuens son seignour, qui, la teste couverte d'un riche chaperon, estoit assis en grants astours sur un siége à crespines d'or. Le sire Huet luy ayant pris les mains, lia son pouce dextre au sien, et ce estant faict, luy dict ainsy : bieaul sire, je deviens vostre homme de ce jour, et en avant de vie, de membre, de tereste

---

fera à votre prière. Quiconque aura été mordu par les animaux enragés sera, par la vertu de cette étole, préservé de la rage. Elle se perpétuera de siècle en siècle en votre mémoire, et ceux qui vous réclameront dans leurs infirmités et en leur péril seront guéris. Le Père Bertholet (*Histoire de Luxembourg*) auquel nous empruntons cette notice, et qui écrivait en 1762, observe que cette étole, originairement de dix pieds de long, avait encore la même taille de son temps, bien qu'on ait usé en guérison, dans l'espace de 1066 ans (de 696 à 1762), dix-sept pieds romains et cinq doigts du miraculeux tissu.

L'abbaye de Saint-Hubert, à 35 lieues de Metz, exerçait les droits régaliens sur le bourg qui l'environnait, et sur seize villages qu'elle tenait en toute souveraineté, sous la protection du roi de France et de l'empereur d'Allemagne, auxquels elle faisait hommage, chaque année, d'une paire de faucons. Son trésor possédait, entre autres curiosités, l'équipage de chasse de Charlemagne : c'était une espèce de caparaçon en velours rouge, brodé en fil d'argent ; un psautier écrit en lettres d'or, qui avait appartenu au roi Lothaire, et un Évangile qui lui avait été donné par Louis-le-Débonnaire.

honneur, et à vous foy porterai des tennements que je tiens de vous en ma tour, chastel, ville et terre du Saulcy, dont vécy le desteillement confessé de ma bouche et signé de mon scel. Item encore promets sur le sainct Esvangile et engage sur ma foy de vous servir envers et contre toute personne qui peut vivre et mourir, et de vous maintenir la vie et les membres saufs en ma forteresse du Saulcy tant et quant fois il vous plaira d'y venir, soit en paix, soit en guerre, armé ou non armé, et sur ce adjure Dieu nostre commun père, et l'Esglise nostre commune mère, de la vérité de mes dires. — Qu'il en soit ainsi ! » reprit le comte, et détachant sa main de celle de son vassal, il le baisa à la bouche, et lui jura sur une poignée d'herbes de lui être en aide et secours en tous ses besoins et nécessités; *car*, ajouta-t-il, *le seigneur est tenu à son homme comme l'homme à son seigneur.*

« Telle était la simplicité des contrats féodaux, alors que la foi était tout, que la société tout entière reposait sur de simples engagements et n'avait d'autre loi d'existence qu'une parole ! mais cette parole était sous la sauve-garde de l'honneur, de cette vertu née de notre vive affection pour nos souverains héréditaires, et qui fit le fond de notre caractère national; vertu qui peut défaillir à la prospérité, mais jamais au malheur; vertu implacable lorsqu'elle se croit offensée; vertu égoïste, et la plus noble des personnalités; vertu enfin qui se prête à elle-même serment, et qui est sa propre fatalité, son propre destin. »

Huet de Sancy célébra la *saisine* de son fief par de brillantes chasses où fut conviée la chevalerie du Barrois et des états voisins : c'était alors l'amusement favori d'une noblesse courageuse et galante,

« Qui moult volontiers à grant manière
Alloit en bois et en rivière. »

La vénerie lui retraçait l'image des combats ; elle exigeait l'intrépidité, la vigilance, en un mot, les qualités nécessaires à la profession des armes ; elle était comme l'apprentissage de la guerre, comme l'initiation à sa périlleuse science. La fauconnerie n'était pas moins en honneur autrefois. Les dames prenant part à cette chasse, nos pères y trouvaient sans cesse occasion d'exercer cette galanterie qui distingua si long-temps notre nation. Chacun s'empressait de témoigner combien il était jaloux de plaire à *sa mie* par les soins qu'il avait pour son faucon. Il fallait savoir le lâcher à propos, le suivre à toutes jambes, ne jamais le perdre de vue, l'animer de la voix, aller promptement détacher de ses serres la proie dont il s'était saisi, le faire revenir au leurre, le rapporter triomphant, l'enchaperonner, enfin le replacer avec dextérité sur le poing de sa maîtresse. La fauconnerie subsista dans tout son éclat jusqu'au XVII.e siècle ; elle ne cessa d'être en faveur que depuis l'invention du menu plomb. Cette découverte rendit l'exercice de la chasse à plume plus facile, mais le réduisit au seul plaisir de voir tomber le gibier sous les coups du chasseur ; elle en bannit ce qui en faisait autrefois le plus grand ornement : la présence des dames.

« Adoncques c'estoit moult bien recordez en faict de venerie et de faulconnerie que le sire Huet du Saulcy et ses compaignons s'esbattirent en chasse. » Le premier jour, on fit voler les faucons des dames et on leur tint maints propos de courtoisie et d'amour. Le lendemain, les chasseurs, vêtus d'un pourpoint fourré de petit-gris et d'une courte robe verte serrée d'une ceinture en cuir d'Irlande, chaussés d'un bas de jambe bien tiré et d'une botte menue, munis d'un cornet d'ivoire, et armés de lances, d'arcs, de flèches et de coutelas appelés *quenivets*, s'apprêtèrent, après avoir entendu une messe blanche, à l'aventureux *déduit* du courre

au sanglier. A un signal donné, deux cents chiens sont découplés, et se précipitent à travers les forêts de Sancy, de Trieux et de Saint-Pierremont. C'est pendant plusieurs heures un tumulte effroyable. Aux aboiements des meutes, aux sons retentissants du cor se mêlent les cris des piqueurs et les rugissements des bêtes fauves. Les chasseurs s'arrêtent enfin, rassasiés de sang et las de frapper sans péril. Tout à coup un énorme solitaire est signalé. Le sire de Sancy s'élance à toute bride sur ses traces, devance ses compagnons, arrive au sanglier comme il faisait tête à ses limiers, et le larde de ses flèches. Le monstre, blessé, se retourne furieux et fond sur son nouvel adversaire; Huet l'écarte en lui jetant une pièce d'étoffe sur laquelle l'animal se rue. Le chevalier l'excite de nouveau à coups de traits, et lorsqu'il le croit épuisé, il le charge de sa lance, mais elle se brise en éclats. Huet n'a que le temps d'emboucher son cornet d'ivoire, de sonner le cri d'alarme...... il est renversé sous son cheval éventré! C'en était fait du *hardi chasseur;* un vœu le sauva : il promit à son bienheureux patron, s'il échappait à la mort, de lui ériger une chapelle richement dotée. A peine en a-t-il mentalement proféré le serment, qu'un épieu, lancé par une faible main, frappe le monstre au défaut de l'épaule et l'étend aux pieds du chevalier. Qu'on juge de ses transports d'amour et de reconnaissance! cette faible main était celle de sa fiancée, de la jeune Elgive de Brême!

Reportons-nous à cette brillante période de la chevalerie, de cette institution née, au VIII.e siècle, du mélange de la nature sentimentale et fidèle du Teuton et de la nature galante et merveilleuse du Maure; songeons que les Francs, nos ancêtres, comme les Germains de même origine, reconnaissaient dans les femmes quelque chose de divin; rappelons-nous quel était alors leur pouvoir, leur autorité, les merveilles de vaillance qu'excitait le désir de leur plaire,

et nous comprendrons l'ivresse du preux qui devait ses jours au courage de *sa mie*. Elgive de Brême, proclamée *la reine de la chasse*, fut rapportée en triomphe; il y eut

« Bruits ès chans et joie à l'hostel. »

Les ménestrels chantèrent :

« Armes, amours, deduit et plaisances. »

Et pour couronner la fête, les piqueurs annoncèrent la remise d'un *cerf blanc*. « Or il est à sçavoir que la chasse à ceste beste estoit chose fort rare, par la difficulté de rencontrer un animal de ceste espèce, et que ce deduit se faisoit pompeusement, à grant fracas, avec assistance du suzerain et des dames de la comté qui n'y failloient mie, car le vainqueur avoit le droit de choisir celle qu'il estimoit la plus belle entre toutes et de lui bailler un baiser; aussi huchoit-on ceste chasse *le triumphe de la beauté*. »

Toute une semaine fut employée en préparatifs. Bien des pages, bien des varlets furent expédiés vers notre cité messine, renommée pour ses riches étoffes et ses éclatantes teintures. Enfin, le jour si impatiemment désiré se leva, le sire de Sancy força le *cerf blanc*, et Elgive de Brême eut *le baiser de beauté*.

Peu après, un prieuré de bénédictins s'éleva sous les murs de la forteresse du Saulcy. Son généreux châtelain, fidèle à son vœu, dota sa fondation de vastes forêts et de la moitié de la dîme de sa terre. L'abbé de Saint-Hubert vint en personne du pays d'Ardenne en faire la dédicace, commettre deux religieux au service de la nouvelle dépendance de son monastère, et célébrer l'heureuse union du *hardi chasseur* et de la *belle chasseresse*. Un bas-relief représentant cette béné-





Lith. de Dupuy, r. des Clercs à Metz.

MONUMENS DE SANCŸ.

diction abbatiale a été donné, en 1837, par M. le curé de Sancy (1) au musée messin, malheureusement il porte les stigmates des fureurs de 93; elles ont décapité le sire Huet, gratté son écusson, mutilé Elgive de Brême, et n'ont respecté que l'abbé de Saint-Hubert.

On raconte que le saint évêque de Tongres, touché de la dévotion des courageux époux, leur obtint du ciel de revenir tous les vingt-cinq ans chasser pendant une nuit dans les forêts de leur ancien domaine, et d'admettre à l'honneur de leur céleste compagnie le Sancéien né le vendredi saint, et qui est en état de grâce quand le noble couple descend sur la terre, vêtu de blanc, monté sur des palefrois blancs et suivis d'une meute de même couleur.

Comme chez la plupart de nos belliqueuses familles du moyen-âge, leur postérité dura peu; elle s'éteignit vers le commencement du XIV.e siècle, et leurs fiefs firent retour au comté de Bar. Edouard I.er les érigea en prévôté (2), et en confia la garde à un chevalier barrisien qui, à son nom de Thirion, joignit celui de Sancy, et le transmit à ses descendants. Son fils Jean hérita de son office, et présida, en 1361, en sa qualité de prévôt, une de ces journées de pacification qui paraissent avoir donné naissance aux célèbres assises de Nancy. Sept ans après, il combattit à la journée de Ligny, si glorieuse pour les armes messines, et fut au nombre des soixante chevaliers qui partagèrent la captivité de Robert,

---

(1) Cet ecclésiastique distingué a également sauvé du pic des *restaurateurs* plusieurs débris de sculpture, une inscription en l'honneur de saint Hubert écrite en caractères gothiques, et un saint Brice en pierre, très-remarquable par sa forme antique.

(2) Elle comptait parmi ses hommes de fief les d'Avillers, les Blainville, les de Haut et les Blanchart, maisons de l'ancienne chevalerie du Barrois et du Pays-Messin. (*Archives de Lorraine et de Bar.*)

duc de Bar (1), « lequel fut amené à Metz et mis en garde en la maison de Jehan Jallée, au Champ-à-Saille, puis en l'hostel Jehan Gemel, dont il volut s'échapper, parquoy il fut renfermé en une prison plus forte que devant où il demoura passez deux ans. » Metz se relâcha enfin de sa sévérité, et mit à rançon de 60,000 francs le duc et ses chevaliers. Dans l'impôt jeté sur le Barrois pour satisfaire à cette énorme somme, la prévôté de Sancy fut taxée à 140 écus d'or, et donnée, en garantie d'un prêt de 4,000 florins de Metz, à Godman de Marley, père de Jean, dit du Saulcy, marié à Jeanne de Lenoncourt, dame de Florange (2). Cette riche héritière, devenue veuve, épousa en secondes noces, vers l'an 1412, Henri de la Tour, bailli de Vitry, zélé et ardent féal de *Jean-sans-Peur*, duc de Bourgogne.

---

(1) Jean de Sancy laissa un fils, nommé Thomas, qui fut également prévôt de Sancy, et épousa Isabelle de Hugue; il en eut Odilette de Sancy, mariée, en 1372, à Baudouin de Belchamps, sire de Molainville, dont descend, au 14.e degré, M. de Belchamps d'Aubigny (1839).

D'après l'inventaire manuscrit des archives de Lorraine et de Bar, la deuxième maison de Sancy existait encore en 1507. Ses armes étaient d'azur, à une étoile d'or à six raies, et sur le tout une bande de gueules chargée de trois lions d'argent (*). La maison de Belchamps, de l'ancienne chevalerie du Barrois, écartèle avec Dieuze depuis le mariage de Louis de Belchamps, tris-arrière-petit-fils de Baudouin, avec Jacqueline de Dieuze, dernière de son nom et de ses armes. Belchamps porte au 1.er et au 4.e d'azur, au pal componné d'argent et de gueules de six pièces (qui est Belchamps), au 2.e et 3.e d'azur à la croix d'argent, chargé en cœur d'une étoile de sable (qui est Dieuze).

(*Extrait des archives de la maison de Belchamps et des manuscrits de la bibliothèque de Metz.*)

(2) Voir notre notice sur Florange.

(*) Nous n'avons pu retrouver les armoiries de la première maison de Sancy; l'érudit qui a copié religieusement l'épitaphe du *hardi chasseur*, a négligé de crayonner son blason..

La chrétienté était alors livrée à la confusion et à l'anarchie : trois papes se disputaient la tiare, trois empereurs s'arrachaient l'empire, et la France, sous un roi en démence, était à la merci des factions. Cependant le concile de Constance s'efforçait de remédier à tant de maux. Ses mandataires, porteurs de paroles de paix, parcouraient la France, l'Allemagne et l'Angleterre, tandis que la souveraine assemblée prononçait avec énergie la déchéance des trois élus à la papauté (2 mars 1415). Jean XXIII et Grégoire XII se soumirent. Benoît XIII, retiré en Aragon, résista, et le concile lui dépêcha les évêques d'Evreux, de Carcassonne, et plusieurs docteurs de l'université de Paris. Mais le repos de l'Eglise n'entrait pas dans les vues ambitieuses de *Jean-sans-Peur;* il ordonna à Henri de la Tour de réunir ses séides et d'enlever les députés de Constance. La docte ambassade cheminait paisiblement à travers l'évêché de Toul, quand, à la descente de Lay, entre Foug et Pagny-sur-Meuse, elle fut attaquée par quantité de gens d'armes, qui se dirent *servants et bienveillants du duc de Bourgogne,* et conduite dans la forteresse de Sancy.

« Le duc Edouard de Bar estant de ce adverti, fit incontinent son mandement et envoya son messaige vers ceulx de Mets, les advertissant dudit fait, et qu'ils le volcissent aider et secourir contre ledit Henry de la Tour, et mena ledit duc ses gens devant le Saulcis (Sancy); mais ceulx dudit chastel ne volurent mie rendre la place, jusques à ce qu'ils virent les panons et bombardes de Mets venir en aide aux Bairriziens. Touttes fois, dès qu'ils furent arrivés, ceulx du Saulcis se rendirent audit duc, saulve leur vie, dans le doupte que si ceulx de Mets les assiégeoient une fois avec leur artillerie et bombardes, ils seroient en dangier du gibet pour complaire à l'empereur Sigismond, duquel ceulx de Mets estoient féaubles.

« Incontinent que ladite place du Saulcis fut prinse, il fut ordonné par le duc de Bar et ceulx de Mets de l'abattre jusqu'aux fondements, ce qui fut fait.

« Après que ledit Saulcis fut abattu, on laissa aller lesdits ambassadeurs; on leur bailla argent, vêtements, chevaux, et saulf-conduit; mais tous n'y estoient mie, car ledit Henry de la Tour, adverti que le siège venoit devant ledit Saulcis, fist emmener hors les meilleurs prisonniers et la plus grant partie nuitammment; mais il fallut bien qu'il les fist revenir par après. » (*Chroniques de Metz.*)

Le roi de France et les Pères du concile adressèrent les remerciements les plus flatteurs au duc de Bar et à la cité de Metz, et se chargèrent de calmer Jean-sans-Peur, dont Henri de la Tour menaçait de l'implacable courroux. Charles VI lui envoya messire Thibaut de Soissons, seigneur de Montreuil, et maître Vailly, président au parlement de Paris. « Ils le trouvèrent à Argilly, près de Beaune : c'était un château dans le voisinage d'une grande forêt, très-favorable à la chasse. Le duc, pour se reposer et se distraire de ses tracas, avait laissé le gouvernement de Flandre à son fils Philippe, qui y était très-aimé. Se trouvant dans son duché, dont il était depuis long-temps absent, il avait voulu se livrer tout entier au plaisir de la chasse; il avait fait dresser ses tentes et ses pavillons dans un éclairci au milieu des bois. La duchesse et deux de ses filles, avec leurs dames et demoiselles, étaient là ainsi que toute la cour. On était comme dans un des châteaux ou dans une des bonnes villes du duc. Il y avait une tente pour la chapelle, une autre pour la salle d'apparat, et une troisième pour la salle de festin. On y menait joyeuse vie. Le duc chassait du matin au soir, et la nuit il se plaisait encore à entendre bramer les cerfs. Les ambassadeurs reçurent grand accueil au milieu de cette pompe bocagère. On leur dressa une belle tente; le duc

les mena à la messe, à la chasse, et se montra de si belle humeur, que le sire de Montreuil et maître de Vailly en obtinrent facilement une déclaration formelle que ni le duc de Bar ni la cité de Metz ne seraient inquiétés pour avoir démoli la forteresse de Sancy. »

Elle fut relevée quelques années après sous le règne de René d'Anjou, qui, par son mariage avec Isabelle, unit la couronne ducale de Lorraine à celle du Barrois, que lui avait léguée son grand-oncle le cardinal de Bar (1419) (1).

Dans notre notice sur *Florange*, nous avons dit que Jean du Saulcis laissa un fils dont la fille unique épousa en 1449 Robert de la Marck, prince souverain de Sedan. Nous avons raconté l'héroïque lutte des descendants de ce preux contre le colosse impérial; nous avons signalé leurs succès, leurs revers, et la destruction de la plupart de leurs places fortes. Sancy fut du nombre, et opposa peu de résistance au ministre des vengeances de Charles-Quint (1521). Il fut néanmoins reconstruit, mais au profit du duc Antoine de Lorraine, qui paraît avoir profité de la ruine des La Marck pour rentrer en possession du domaine engagé et le replacer sous son autorité directe. C'était l'appeler à jouir, dans toute sa plénitude, du siècle de bonheur que la Lorraine et le Barrois durent à l'administration de cet excellent prince, et à celle non moins paternelle des ducs François, Charles et Henri. Ils eurent pour successeur l'impétueux Charles IV, dont le superbe courage ne put fléchir devant Richelieu, et coûta la vie à 600,000 Lorrains et Barrisiens. La forteresse de Sancy fut des premières emportée dans la tourmente, et perdit, avec son importance militaire, ses franchises et

---

(1) Ce prince concéda ses droits au retrait de Sancy à son fils Jean, bâtard de Calabre, mais cette concession demeura sans effet (1478).

sa prévôté ducale (1). Dom Drouin, abbé de Saint-Pierremont (2), nous a décrit les sièges qu'elle soutint et la part qu'elle prit à la guerre de trente ans. C'est donc au journal inédit d'un contemporain que nous empruntons les dernières pages de cette notice, en nous permettant, quoique à grand regret, de rajeunir parfois le style du patriotique abbé. — On voit que nous savons nous soumettre aux exigeances de la critique.

« Les Français, dit-il, avaient envahi la Lorraine depuis trois années, quand Charles IV, généralissime de la ligue catholique, écrasa l'armée protestante sous les murs de Nordlingen (6 septembre 1634). Cette victoire, suivie de la mort de Walstein, ôta à Richelieu l'espoir de placer la couronne impériale sur le front de Louis XIII. L'implacable cardinal se vengea de ce revers par de lâches persécutions. Il fit arracher les croix de Lorraine, enleva les archives ducales, et défendit aux curés de recommander leurs princes aux prières du prône. Des soldats, renchérissant sur les fureurs du maître, arrêtaient dans les rues de Nancy de pauvres petits enfants, et les fouettaient jusqu'au sang sans pouvoir les contraindre à maudire Charles IV, ni leur extorquer un cri de *vive le roi!* tant était grand, s'écrie dom Drouin, l'amour que nos populations portaient à leur souverain légitime, nonobstant les maux qu'elles souffraient pour sa cause.

« La journée de Nordlingen ranima l'ardeur belliqueuse des Lorrains; nobles et bourgeois coururent en foule se ranger sous les drapeaux du vainqueur des Suédois, tandis

---

(1) Ses armes étaient d'azur, à un saint Georges d'argent armé de pied en cap, perçant de sa lance un serpent de même, terrassé, de sinople.

(2) Nous devons la communication des mémoires de ce digne prélat à M. A. Degoutin (de Briey), qui possède de précieux documents sur l'histoire de nos contrées.

que de nombreux corps de partisans semblaient surgir du sol et faisaient aux Français une guerre de détail. Charles IV leur donna une organisation régulière, et en confia le soin à M. de Maillard. Ce chef intrépide, surnommé à juste titre le *Crillon lorrain*, prend un soir quinze cavaliers et soixante fantassins déterminés, s'approche des murs de Sierck, en fait sauter les portes, et oblige sa garnison, forte de quatre-vingts hommes, à se rendre à discrétion. Enhardi par ce brillant coup de main, il marche rapidement sur Trèves, se glisse dans la ville, enlève l'archevêque, le dirige sur Bruxelles, et désarme les troupes françaises que le captif Philippe-Christophe avait appelées à son aide. Le capitaine La Rose, digne lieutenant du nouveau Crillon, se présente à son tour devant Sancy, pénètre dans la place, et arbore, sans coup férir, les couleurs de Lorraine. Maillard en fit un point central d'opérations, et y plaça une compagnie d'infanterie qui se recruta de tous les jeunes Sancéiens en âge de porter le mousquet.

« Briey était alors occupé, continue dom Drouin, par un régiment français qui avait beaucoup souffert durant la dernière campagne d'Allemagne, et qu'on avait envoyé en nos parages pour se refaire de ses fatigues et de ses maladies; il se gardait si mal que le sieur Flayel, maire de Briey, et plusieurs autres bons compagnons, résolurent de le tailler en pièces et de livrer la ville à ceux de Sancy. En conséquence, le jour de l'invention de la sainte croix, nous fûmes informés que des soldats passeraient vers le soir sous les murs de notre abbaye, mais que nos biens et nos personnes seraient religieusement respectés. Malgré cette assurance, nous nous tînmes sur nos gardes, et au lieu d'une troupe de gens d'armes, nous ne vîmes que cinq à six bourgeois de Briey qui revenaient de Sancy et se dirigeaient sur Avril. Ils demandèrent le maire, auquel ils firent com-

mandement, de la part de son altesse, d'armer tout son monde et de le conduire en un lieu désigné, où il trouverait, assuraient-ils, un détachement de soldats lorrains. Le maire obéit incontinent; mais, arrivé au rendez-vous, il ne vit que les six bourgeois, et pas un seul homme de son altesse, ce qui mit le maire et ses gens en grande rumeur. Ils se prirent à dire qu'on voulait les *frouer*, et refusèrent nettement de marcher. Cependant messieurs de Briey firent si bien par belles paroles et bonnes promesses, qu'ils ramenèrent à leurs sentiments les paysans de Mance et d'Avril, et les déterminèrent à seconder leur audacieuse entreprise. A la faveur de la nuit qui était fort obscure, et d'un vent très-violent qui s'éleva subitement, ils s'approchèrent de Briey dans le plus profond silence, et percèrent la muraille derrière les écoles. A peine eurent-ils fait un trou assez grand pour passer un homme, qu'ils se glissèrent dans la ville les uns après les autres, s'élancèrent en criant : *ville gagnée!* coururent aux logements des chefs du régiment français, les égorgèrent dans leurs lits, et tuèrent quantité de soldats et d'officiers qui se sauvaient en chemise par les rues comme des insensés. La panique fut si grande, que Flayel se rendit maître de la ville sans perdre un seul homme. Il en donna tout aussitôt avis au baron de Mercy, qui nomma au commandement de Briey M. Huan de Moineville.

« Quelque temps après cette échauffourée, le roi de France déclara la guerre à l'Espagne, et prit pour prétexte l'enlèvement de son cousin l'archevêque de Trèves, qui de Bruxelles avait été transféré à Vienne, où il demeura prisonnier jusqu'en 1643. Le comte de Wiltz, gouverneur de Thionville, fut des premiers à commencer les hostilités. Ses gens, de concert avec ceux de Briey et de Sancy, battirent la campagne, pillant, brûlant, rançonnant quicon-

que était français de cœur ou de nom. Ils dévastèrent les forges de Moyeuvre, que tenaient à bail les sieurs Fabert de Metz; ils enlevèrent à notre admodiateur tout ce qu'il possédait, pour le fait seul qu'il était né sujet du roi Louis XIII. Ils poussèrent leurs courses jusqu'aux portes de Metz et mirent le pays à contribution. Le prince de Condé (1) ayant eu ordre de réprimer leurs pilleries, marcha d'abord sur Boulay qu'il emporta d'emblée, et se présenta devant Briey le 24 juin 1635. Les Lorrains commis à la garde de cette forteresse s'enfuirent lâchement à son approche, emportant avec eux les approvisionnements de guerre et de bouche. Les bourgeois, privés de leurs moyens de défense, vinrent humblement à la rencontre du prince, et lui présentèrent les clés de la ville. Condé les reçut à composition, et établit dans Briey plusieurs compagnies de pionniers, avec ordre de démolir le château et les murs d'enceinte. Il se dirigea le lendemain vers Sancy à la tête de l'élite de la noblesse française, de six régiments suisses et des gardes du roi, qui défilèrent en belle ordonnance devant les portes de Saint-Pierremont et allèrent camper sur les hauteurs de Trieux. Le château de Sancy opposa peu de résistance; son capitaine se laissa corrompre, et rendit la place sans essuyer un seul coup de canon. Le prince de Condé en fit soigneusement réparer les murailles, et y mit en garnison un corps de piquiers et d'arquebusiers à cheval. Dès que l'armée française se fut retirée, MM. de Lemont, des Armoises d'Hannoncelles et de Serainchamps de Beuviller(2) reparurent en nos

(1) Père du grand Condé. — Il fut nommé gouverneur de Nancy et de la Lorraine en 1635.

(2) Fils de François de Serainchamps, enterré dans l'église de Sancy. Son inscription, sauvée par M. Renaud, portait :

Cy gist François de Serainchamps, escuyer, seigneur de Brabant et du

parages, et firent des levées pour le service du prince François, évêque de Verdun. Ils se saisirent de la tour d'Anderny, et tentèrent d'enlever Sancy par surprise; mais ils échouèrent dans leur entreprise, et se contentèrent d'affamer la place. Ses défenseurs étaient réduits aux dernières extrémités, quand l'armée suédoise passa la rivière d'Orne, le 16 décembre 1635, se répandit dans la Woëvre, dégagea Sancy, emporta d'assaut Fléville, Gondrecourt, Bouvigny, et commit pendant deux mois des ravages affreux et des cruautés inouïes. Elle délogea à l'approche des troupes de Galas, et nous dûmes quelques jours de repos à sa fuite précipitée. Nous pensions, ajoute dom Drouin, toucher au terme de nos peines; les impériaux étaient nos alliés, nos auxiliaires : hélas! nous ignorions à quelle espèce de gens nous allions avoir affaire!

« Le 1.er février de l'an 1636, les cours de Saint-Pierremont furent tout à coup envahies par six cents cavaliers que le gouverneur de Thionville nous envoyait en cantonnement. C'était un ramassis de Hongrois, de Turcs, de Polonais, de Croates et d'autres barbares, habillés à la mode de leur pays, et armés d'arcs, de flèches et de sabres recourbés. Il nous fallut céder à la force et héberger de notre mieux cette nuée d'idolâtres. Nous vécûmes en assez bonne intelligence tant que nous eûmes des vivres à leur fournir; mais quand ils eurent épuisé nos dernières ressources, ils molestèrent nos serviteurs et pillèrent nos campagnes, à l'instar de leurs compagnons cantonnés à Tugneux, à Mance, à Bassompierre, à Longuyon, à Moyeuvre et dans le Luxembourg. Malheur aux villages qui ne pouvaient satisfaire à leurs exi-

---

Sart, de Tryeux en partie, qui décéda le 8.e jour de novembre de l'an 1603, et Anne de Mouton, sa femme, qui décéda le.. ...

Priez Dieu pour leurs âmes !

gences! ils étaient incendiés sans miséricorde, et les habitants torturés de la façon la plus cruelle. Tantôt ces forcenés administraient au patient ce qu'ils nommaient le *chapelet :* ce supplice consistait à lui entourer la tête d'une corde qu'ils lui tordaient sur le front au moyen d'un tourniquet, comme on assure une pièce de vin sur un chariot; ou bien ils lui serraient les doigts entre le chien d'un pistolet ou d'une arquebuse; mais ordinairement ils lui attachaient les mains derrière le dos, lui liaient la tête entre les cuisses, et formaient de son corps une espèce de boule qu'ils faisaient rouler en cadence au son du violon. Un jour, ces barbares trouvèrent dans les bois de Lommerange un de leurs chevaux attaché à un arbre; ils se persuadèrent que son maître avait été tué, et en rendirent responsable un paysan d'Anaix qu'ils rencontrèrent par hasard; ils le traînèrent à Saint-Pierremont pieds et poings liés, et le prirent pour but de leurs flèches, dont ils avaient préalablement fait rougir les dards. Le pauvre homme criait grâce et miséricorde que c'était grande pitié. Nous nous jetâmes aux genoux de ses bourreaux sans pouvoir en obtenir merci; ils nous permirent cependant de le confesser, puis ils lui scièrent la tête avec un mauvais coutelas ébréché. Ils répandirent une telle terreur parmi nos populations, qu'elles désertèrent leurs chaumières et se réfugièrent dans les bois, malgré la rigueur de la saison; mais elles n'y furent pas trop en sûreté, car les Hongrois et notamment les Croates avaient des chevaux qui couraient comme des lièvres, et semblaient avoir l'instinct des plus secrètes retraites. Les habitants de Marange montrèrent plus de résolution; ils fortifièrent leur village, et firent bonne contenance tant que dura cette cruelle occupation. Elle fut de trois mois, et elle a laissé un tel souvenir d'effroi, que lorsque l'on veut signaler une année de misère et de calamités, on la compare à *l'année des Croates*. Le duc de

Lorraine voulait qu'on lançât ces bandits sur la France, mais Richelieu gagna leurs chefs à prix d'or; ils refusèrent de marcher et rentrèrent en Allemagne. C'était, au reste, des gens qui ne savaient que *brigander*, et nullement se battre. Ils ne tentèrent pas une seule fois de s'emparer du château de Sancy, dans lequel commandait un capitaine Lalande, qui apprit d'eux à tourmenter le pauvre peuple. Ce mécréant faisait mettre au cachot tous les paysans qu'il pouvait attraper, et lorsqu'il en avait un certain nombre, il les obligeait à se dépouiller de leurs vêtements, et les forçait de se fouetter en mesure au son du violon. Il fut remplacé par un certain Lavaulx, gascon d'origine, qui accabla le pays de contributions forcées et d'exactions de tout genre. Bientôt la peste vint se joindre aux horreurs de la guerre et de la famine, et sembla se charger de réaliser les projets d'extermination du sanguinaire Richelieu (1). »

Nous ne suivrons point dom Drouin dans les détails qu'il nous donne sur les ravages de l'*impitoyable mort noire*; nous épargnerons à nos lecteurs le hideux tableau d'atrocités sans exemple, nous leur ferons franchir trois années, et nous les conduirons au siége de Thionville par M. de Feuquières. Ce fut, d'après l'abbé de Saint-Pierremont, le 28 mai 1639 que l'armée française parut devant cette forteresse. « Nous fûmes, dit-il, visités le même jour par une compagnie de cavalerie, qui nous enleva nos provisions et emmena nos chevaux; mais ils nous furent restitués aux

---

(1) On lit dans le texte : « Les ruines furent si grandes et si communes, que ce que les troupes de l'empire ne ruinèrent, les Français et les Suédois l'achevèrent, comme le bruit était que Richelieu une fois avait proposé de faire périr tous les Lorrains restés, pour n'y être plus personne dans le pays affectionné aux princes ; conseil pernicieux qui ne sortit pas son effet, Dieu par sa providence ne le permettant pas. »

instances du *sieur de Pesenau*, commandant de Sancy, chef aussi dévoué à notre maison que ses prédécesseurs lui étaient hostiles.

« Les Français se croyaient tellement certains du succès de leur entreprise, qu'ils n'exerçaient aucune surveillance, et passaient le jour et la nuit à se divertir. Piccolomini, informé du désordre qui régnait dans leur camp, résolut de dégager Thionville, et en confia le soin au baron de Beck, qui, de l'emploi de messager et de sergent de ville à Luxembourg, son lieu natal, s'était élevé, par ses mérites et sa valeur, au grade de général des armées impériales. De Beck tomba à l'improviste sur les assiégeants et les mit dans une déroute complète (3 juin 1639). M. de Feuquières resta sur la place dangereusement blessé ; il fut transporté à Thionville et ne survécut pas à sa défaite. L'attaque se fit à si grand fracas de mousqueterie et de canonnade, que les décharges étaient entendues de Sancy et de Saint-Pierremont. Nous étions dans une mortelle anxiété, quand une nuée de blessés et de fuyards nous apprit les désastres de l'armée française. Piccolomini s'avança jusqu'à Richemont et menaça Metz pendant plusieurs jours ; il se rabattit sur Sancy le 11 juin, veille de la Pentecôte, et établit son quartier général à Boulange. J'étais à dîner chez M. de Pesenau, qui m'avait retenu pour faire le service pendant les fêtes, lorsque l'on nous annonça l'approche des impériaux ; nous fûmes investis incontinent par plusieurs régiments d'infanterie qui nous lancèrent des bombes toute la nuit. L'une d'elles éclata avec une si épouvantable détonation, que les soldats m'engagèrent à me réfugier dans la cave du commandant, proche de la tour de la Fontaine ; j'y fus avec plusieurs hommes de Saint-Pierremont et de Lommerange qui, par malaventure, se trouvaient au château. Le feu cessa vers les quatre heures du matin, j'en profitai pour dire la messe à la garnison. Il y

eut de part et d'autre suspension d'hostilités en l'honneur du Saint-Esprit et des douze apôtres, mais elles furent reprises le lendemain avec une nouvelle furie. Les assiégeants établirent sept pièces de canon sur un petit tertre situé entre les bois et le château, non loin du grand chemin de Trieux; ils battirent en brèche la courtine et percèrent la grosse muraille, sans pouvoir néanmoins amener M. de Pesenau à recevoir quartier. Voulant cependant en finir avec Sancy, les impériaux firent avancer plusieurs batteries de gros calibre et se disposèrent à l'escalade. Ces démonstrations intimidèrent les assiégés; ils demandèrent à capituler, et, après plusieurs pourparlers, Piccolomini leur accorda de sortir vie et liberté sauves, l'épée au côté, le sac au dos, et permit au commandant d'emmener une voiture chargée de ses bagages. Les dispositions de M. de Pesenau furent promptement faites; il monta à cheval, et défila devant les impériaux à la tête de sa garnison. J'étais incertain si je devais réclamer ma qualité de Lorrain, ou continuer à passer pour Français. Tandis que je délibérais à part moi, et que je me traînais machinalement à la queue de la colonne, quelques Allemands, pris de vin, se ruèrent sur nous et tentèrent de nous enlever nos hardes. Un *sauve qui peut* se fit entendre, la peur me saisit, et je me mis à fuir à toutes jambes; mais je fus coursé par plusieurs cavaliers, et brutalement contraint de revenir sur mes pas. On nous mena gîter à la cense de Basonville, où je retrouvai M. de Pesenau. Nous passâmes la nuit, au milieu de la cour, à nous chauffer aux dépens des poutres du bâtiment. Je fis mes adieux le lendemain à ce brave commandant, qui fut conduit sous bonne escorte à Norroy devant Metz, et je regagnai paisiblement mon monastère (1).

---

(1) Cette version du siège de Sancy par Piccolomini est bien différente

« Piccolomini laissa une compagnie dans Sancy et se porta à marches forcées sur Mouzon ; mais il fut prévenu par le maréchal de Châtillon, qui l'obligea de rentrer en Flandre.

« Le duc de Lorraine obtint facilement la restitution de la place reconquise, et en confia le commandement au colonel de Gyrecourt, de la famille des Aulbertin de Vic : c'était un homme de haute stature et de grande résolution. Il avait organisé un corps de volontaires qui causa beaucoup de mal aux Français.

« Le maréchal de l'Hospital, gouverneur de la Lorraine pour le roi de France, ayant résolu de se débarrasser de son fâcheux voisinage, fit attaquer Sancy le 5 juillet 1640 par 5000 hommes d'élite, et ouvrit le feu dans la direction de la chapelle, qui était le côté faible de la forteresse. M. de Gyrecourt soutint cinq jours de tranchée ouverte et repoussa vaillamment deux assauts avant de signer une capitulation qui lui accordait les honneurs de la guerre.

« Le maréchal de l'Hospital, maître du château de Sancy, le renversa de fond en comble, et présida lui-même à sa complète destruction. »

Cette forteresse, bâtie sur un plateau oblong de 100 à 120 toises d'élévation, était hérissée de tours et de bastions construits avec une extrême solidité : on peut en juger par les pans de murs que la sape et la mine n'ont point atteints. La chapelle du prieuré ne fut pas comprise, comme celle du château, dans l'arrêt de proscription ; elle sert aujourd'hui d'église paroissiale, et porte toujours le cachet du XIII.e siècle, en dépit des badigeonneurs et des moderniseurs ; cependant ils ont *soigneusement* arrondi ses fenêtres ogivales,

---

de celle que nous lisons dans l'*Histoire de Metz* des bénédictins, qui transforme M. de Pesenau en un simple sergent, nommé Passanay, et lui fait tenir un langage à la Léonidas.

et utilisé *administrativement* ses bas-reliefs et ses tombeaux. Ils n'ont pas même épargné la pierre sépulcrale du *hardi chasseur,* que 93 avait respectée. Elle est métamorphosée, depuis 1836, en entrée de puits! Le preux qu'elle représentait était armé de pied en cap; à son côté droit appendait son écu, ses pieds reposaient sur un lion, et autour de sa *portraiture* on lisait, en caractères gothiques formés de clous à tête de cuivre :

Chi gesist lou sir Huet dou Salsy, kevaliers, ky funda l'esglise de ceans, et trespassa l'an de graice note Scignour M. C. C. IV[x] et III. Proyé Deix por ly.

La paix de Ryswick (1697), en rendant à la fidèle Lorraine ses princes légitimes, releva les prévôtés ducales. Mais Léopold, le *Marc-Aurèle lorrain*, mourut (1729), et emporta dans la tombe la nationalité de ses heureux états, que la pragmatique sanction transforma en provinces françaises ressortissantes au bon plaisir de Versailles (1738). Un jour, en 1751, il convint à une mesure fiscale, qui produisit au trésor 5,178,800 livres, de supprimer les prévôtés (1), et Sancy ne fut plus qu'un village de 90 feux, soumis à la juridiction baillivale de Briey. La même année vit anoblir Emmanuel Héré, né à Sancy le 14 octobre 1705. Il fut successivement chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ingénieur et premier architecte du roi de Pologne, duc de Lorraine, contrôleur général du domaine de Lorra, et auteur de la description des édifices élevés par Stanislas. Il avait épousé, en 1729, Marguerite du Quesnoy dont il a eu plusieurs enfants.

EMMANUEL D'HUART.

---

(1) La Lorraine et le Barrois étaient divisés en soixante-dix prévôtés, dont quelques-unes étaient appelées baillagères; elles furent supprimées par édit du mois de juin 1751, et remplacées par trente-six nouveaux baillages et sept prévôtés.

CHRONIQUE

DU

CHAPITRE DE NEUCHATEL.

(1476.)



On ne peut mieux illustrer les faits des Neuchâtelois dans tout le cours de la guerre de Bourgogne, ni donner à ce sujet quelque chose de plus intéressant, que le texte même de la chronique du chapitre de Neuchâtel (1), d'après les extraits qui en restent; le voici mot à mot :

---

(1) Nous devons cette précieuse communication à notre jeune et spirituel correspondant M. F. Sacc (de Neuchâtel), qui porte un nom cher aux sciences et honorablement inscrit dans les annales de la fidélité.

« A grandes chevauchées venoit le duc Charles avecque « moult gens d'armes de pied et de cheval, espandant la « terreur au loing par son *ost* innumérable; là estoient « cinquante mill, voir plus, hommes de guerre de toultes « langues et contrées, force cannons et aultres engins de « novelle facture, pavillons et accoustrements touts reluisants « d'or, et grande bande de valets, marchands, et filles de « joyeux amour. » Semblable moultitude bruyoit de loing, et bailloit epevantement ès confins. De tout quoy bien advisés les seigneurs des ligues tost ordonnèrent deux cent hommes d'armes et cent de Solleure, à celle fin reconforter la ville de Neufchâtel et tenir dedans. Ceulx de la Bonneville, Biel, Cerlier et Landeron arrivés en haste furent ordonnés à la garde de la tour Bayard, où faisoit beau voir accourre pareillement tous les hommes forts des gens de bien de la comté, aussi ceulx de M. de Valengin. Les archers de Rhetelin et aultres pays de nostre sire de vers le Rhin, partie se logèrent au chastel de Theile et en la ville de Landeron, partie furent meis et embusqués à la roche de S. Sulpy et en celle de la Clusseta. Bonne garde ainsi faicte et ordonnée apparaît l'avant bataille des Bourguignons, cuidant descendre par la Tour Bayard, et criant aux nostres de retrayer la chaîne et bailler passage, sinon touts pendus seroient. A telle semonce ne fut respondu que à grands coups d'arcquebuzaides; tant et si bien furent frottés les plus curieux et hardis Bourguignons, que touts virerent doz. Le comte Rodolf, bien que il eut prins demeure en la ville de Berne, allait et venait, se trouvant cy et là où besoing estoit, et ne faillit d'apparoir, incontinent après la novelle que la Tour Bayard estoit assaillie, ayant avecque luy les archers du Rheutelin qui tenoient le pont de Theile et Landeron : arrivés dedans la ville la nuict, les dicts archers forains prestèrent serment, tout ainsi que ja avaient

faict les aultres, de se comporter fidèlement envers messieurs des ligues; et furent conduits et logés à Boudry et Rochefort. Sur ce le grand duc Charles voyant le passaïge de la Tour Bayard clos aux siens, chemina sur Jouxgne, et posa son ost devant Grandson; là où par vanitude et superbie fit monstre de ses puissances et richesses si grandes que pareilles ne furent oncques par deça. Les seigneurs des ligues et alliances avoient octe cent des leurs dedans la chétive Grandson, enjoint à iceux de la tenir et défendre à oultrance, à quoy ne faillirent. Assaults un dessus l'aultre, tours et murailles jà depiecées ne peuvent abastre le courage des assaillis; ainsi se ruent-ils comme lions de jour de nuict dessus les assaillants, espérant après Dieu en la prompte assistance des ligues. De vray trois cent de Berne, aussi des nostres bien cent, bourgeois et aultres du lac, résolvant porter ayde aussi provisionnement aux frères de Grandson, parassemblèrent force battaux à Neufchastel; et partement ordonné pour l'heure de vespres, touts se ébattoient d'entrer, nul ne vouloit estre le dernier. Mais possible ne fut de tendre mains et nourriture aux pauvres assaillis ja retrayés dedans le chastel; et les nostres ne treuvant que brandons et fumée en la ville et Bourguignons mill et mill deçà delà en bonne garde, si furent contraints de revenir gémissants. Le duc Charles, désireux de passer oultre, se courrouxe, jurant en sa coustume par St. George, si incontinente tradition ne se faict, pendus seront ces vilains : ceulx du dedans respondent, que portes ne portettes appertes ne seront sans exprès voloir de messieurs des alliances. Le Bourguignon oyant ce, requiert de paix les assaillis par traitreuse faintize, leur promestant vies et bagues saulves : ceulx cy décrus plus de moitié par tant d'assaults et bateries, nuls reconforts ne aparaissants, et la nourriture non loing de défaillir, baillent créance à la foy et parole du Bourguignon, et viennent en

toute simplesse devers luy, qui par horrible méchanceté faict pendre ces gens de bien, aimant mieulx conquester par abjecte trumperie que selon Dieu et raison. Le susdict duc ayant ainsi parachevé sa besongne de Grandson par perfides instruments sans nulle vergongne, résolvit d'invadir Neufchastel et faire rage en la comté, par vindication des bons traitements, grandes amitiés et bourgeoisies de nostre sire comte Rodolf envers messieurs des ligues et alliances : toutes lesquelles particulières choses ont été récitées à plusieurs de nous du chapitre de Nostre-Dame par le comte Philippe nostre tant cher seigneur fils, compaignon d'armes du duc de Bourgogne et tesmoing bongré maugré présent à tout ce que dessus. Du premier coup tomba le chastel de Valmarcus par surprinse ès mains du Bourguignon; de quoi promptement advisé le comte Rodolf manda les archers de Rheutelin et partie des nostres pour garder Pontareuse; touts les aultres de la comté furent meis dedans Boudry et tout le long d'Areuse à la rive de ça, pareillement ceulx de Valengin et Landeron : ne fault obmestre sept grosses bateaulées de gens de bien venants de Vully, Cerlier et Bonneville, auxquels dicts bons enfants arrivés devant Neufchastel furent faicts régals par les bourgeois; et incontinent deux chevaliers des ligues ensemble des notables conseillers de la ville et aultres firent conduicte des dictes barcques droict à l'abbaye de Bevaix; partie se logèrent là, partie à Chastelard (1), Cortailloud et Portareuse. Sur ces entrefaictes les alliances cuidants porter ayde et délivrance aux leurs de Grandson, arrivent à Neufchastel à grands saults avecque chants d'allégresse et fourmidable suite (seize mill disait l'un, vingt mill disait l'aultre), touts hommes de martials

(1) Ancien château entre Bevaix et le lac.

corpsages faisants peur et pourtant plaisir à voir. Incontinent informés par nos gens de la déléalté et cruauté du duc et misérable condition des braves de Grandson (icelle novelle allant de bouche en bouche du premier au dernier), les dicts messieurs des ligues témoignèrent courroux si furieux que dire ne se peut, reniant, jurant touts (chevaliers et aultres) que vengés seroient leurs frères par sang et vie sans nul repis; ne voulurent pas ainsi perdre temps à se nourrir ne délasser en la ville, ains du même pied allèrent se loger en Auvernié, Corcelle, Cormondrêche, Bosle, Colombier, Boudry, Cortailloudz, Bevaix et lieugx voisins, aydés et festoyés tant et tant en la comté; suivit la bandière de la ville avecque ceulx-là des bourgeois restés (les plus dispos estant jà sur l'Areuse et Boudry, là où se adjoingnirent). Et le jour après assavoir le second jour de mars veille des brandons, se parassemblèrent en belliqueuse ordonnance messieurs des ligues avant soleil en la plaine entre Boudry et Bevaix, resolvant de courre sus au Bourguignon, sans plus attendre les bandières de Zuric et gens de cheval tard et non encore venus à Neufchastel. D'aultre part et en la mesme heure, le duc Charles advançoit à grand bruit de trompes et clairons. Ceulx de Suitz, Thoun et aultres (desquels ne peut on facilement se ramentevoir le nom) gaignent chemin par dessus Valmarcus. Les bandières de Solleure, Berne, Lucerne, Fribourg, celle de Neufchastel comportant trois cent bourgeois et plus, aussi celle de Landeron et les hommes royés de M. de Valengin tirent droict le Plan; ceulx de Sibetal, Underwal, Morat, Biel et aultres tiennent l'uberre jusques à la rive du lac. Tost apparoissent devant les batailles des ligues les gens d'armes bourguignons superbement accoustrés; là se treuve le duc avecque ses plus amés chevaliers: tost font charge, tost sont frottés et déjettés dessus les chartreux de la Lance. En après ce coup, les ligues desco-

vrant toute la formillière des Bourguignons proche Concise, font planter en terre piques et bandières, et par commun accord à genoulx requièrent fabveur du Dieu fort. Le duc voyant ce jeux, jure disant : « Par St.-Georges ces canailles crient marcy. Gens des canons, feux sur ces vilains. » Touttes et telles paroles ne lui servent de rien : les ligues comme gresle se ruent dessus les siens, taillant depiesçant deçà delà touts ces beaux galants; tant et si bien sont déconfits en vaulx deroutte ces pauvres Bourguignons, que semblent ils fumée épandue par vent de bize. En ycelle mémorable journée messieurs des alliances ayant prins pour cris de guerre *Grandson! Grandson!* par souvenance des leurs là pendus traitreusement, ne doibt on s'ébahir de leur grande ire et fâcherie en voyant tant de vaillants compaignons cordés aux crenaux tout à l'entour du chastel : si furent ils incontinent décordés et portés en triumphel honneur un à un et couchés en terre avecque piques et armures bourguignonnes soubs chaicun d'iceulx; puis ès mesmes crenaux et lycols furent appendus des Bourguignons non vivants, ains ja occis ès champs de la bataille. Le butin treuvé en l'ost ne peut estre écrit ne raconté; un chaicun en eut son soul, de quoy plusieurs se sont faicts commodes; touttesfois s'éjouissoient ils mieux en icelle bonne feste à treuver dagues et fers de piques que bailais et or longtain (et de vray poroient torner à petit proufit voir à mal fortune touttes ycelles préciosités conquestées et non encore cognues ès ligues, grandes mauvaisetés là proviendroient quand simplesse serait déjettée par argent). Touttes lesquelles dépouilles furent par après desparties en la ville de Nidoux entre les bandières de la bataille : semblablement fut faict partaige des ustencilles de guerre et marques de victoire; desquelles choses ceulx de Neufchastel gaignerent par espécial un beau pavillon (en iceluy se treuvoit de l'or et de la pourpre plus que ne se

vid oncques en toutte la comté) en oultre deux gros canons, une belle bandière du Savoyard, une dicte de ceulx de Flandres, deux bossettes de pouldre, et force piques, pertuisaines, coulevrines et aultres engins; le tout posé et monstré en signe de publicque allégresse durant trois jours en la ville, proche la rive du lac; et statué fut, que par singulière souvenance d'icelle journée et fortune, les bordes seroient hors mises par chascun an à parey jour : en mesme souvenance et mémoration furent aussi appointés les frères de l'arbaleste. Or, pour reparler plus oultre des faicts et dicts des seigneurs des ligues en après telles prouesses, si ordonnèrent la bandière de Neufchastel ensemble ceulx de Sibetal, Vanguen et Landeron le jour après les brandons pour assaillir le chastel de Valmarcus, dedans lequel estoient maints Bourguignons, voir aucuns chevaliers du conseil estroit du duc. Pareillement le sire comte Rodolf (demouré cois en la ville de Boudry avecque bonne bande des siens à celle fin de bailler ayde et reconfort riere l'Areuse aux ligues, si mal fortune leur estoit advenue en la besongne de Grandson) meît hors aussy les compaignons de Boudry ensemble les Rheutelins à mesme fin de courre sur Valmarcus. Grandement ébahis et empeschés furent les dicts beaux chevaliers dedans le chastel, là où ne souloyent faire aultre que joyeux banquets; et auroient tost été prins comme rats, si de fortune le fabvre pour cent florins ne les avait meit hors en la nuict par la portette en bas la combe, puis par travers bois et ramées conduict devers Pontarly : pendant icelle eschaippée avoient les dicts chevaliers par feintize laissé courre par dedans le chastel les chevaulx, qui firent beaux jeux tout le temps, si que nos gens cuidoient à toutte heure ouir la bande sortir pour faire vaillantes sallies. Finalement au petit piquant du jour, ceulx du Landeron les touts premiers avecque morillons, escales et autres engins saultèrent par

travers tours et crenaux dedans le susdit chastel, criant : *Grandson! Grandson! mort, tue, sortés paillards;* là nul ne respond, pour ce que là nul y a, hors meis la vielle gysante du castellan ensemble un sien serviteur chenulx et vingt et deux chevaulx et pallefroix en bel accoustrement. Tant et si grande fâcherie tesmoingnèrent les assaillants (ne treuvant là que vielx reliquaz en place de Bourguignons eschaippés), que ceulx de Landeron pour se bailler aise et contentement firent tost brandons du dict chastel, et là ne laissèrent que cendres sur pierres. Délassement et repos prins quatre jours durant ès champ de la bataille et paix baillée aux trépassés des deux parts, messieurs des alliances retornèrent en leurs maisons que deçà que delà avecque grand bruict de guerre un chaicun fort joyeux; de ce quoy voulut estre oyant et voyant nostre sire comte, si s'advança avecque grande compaignie proche la porte des dames ensemble, plusieurs du chapitre desquels je Hugues de Pierre altarien (1); et de plus loing que le dict seigneur Rodolf vid la bandière de la ville ès poings du banderet Varnoud, se print à rire d'aise, esbastant ses mains, et criant paroles d'affections au dict sieur banderet : « or sça, mon compère, le bien revenu soyez; » d'avantage force amitiés aux aultres compaignons, desquels neuf seulement (que Dieu absolve) trépassèrent par delà en bon somme. Le duc de Bourgogne cuidant raccoustrer son affaire, remeit sus gens de guerre et moultitoude plus grande que lors de son prinstain ost devant Grandson. Si vindrent devers lui à Losanne Lombards, Bourguignons, Savoyards, ceulx de Flandres, voir deux mill chevaliers et hauts féotiers. Or, devant partement (par complost de assaillir Morat et molester en après les

(1) Hugues de Pierre était le chanoine historiographe du chapitre.

ligues en leurs maisons) le dict duc Charles ordonna octe mill Bourguignons et Savoyards soubs auctorité du seigneur comte de Romont, pour faire sacs et pillages ès pays des alliances à l'entour Morat, et mestre empeschemens que ycelle ville ne pût estre avitaillée. Le dict comte de Romont chevaulche devers Estavayer et tout le long du lac, se loge en Coudrefin, passe du matin la Brouye au pontenaige de sça et en celuy de Vully, faisant desseing de butiner et brûler Ainet et aultres lieugx voisins de Morat devers bize. Les seigneurs de Berne tenoient par là près six-cent des leurs, lesquels crièrent : *Grandson! Grandson!* de long de large, et tost par touts moustiers sonnèrent cloches et campanelles. Jà estoit bruit depuis deux jours en toutte la comté, que les Bourguignons derechef apparoissoient, et tant et si gros brandons avoit faict par delà le seigneur de Romont, que bonne garde fut logée au chastel du pont de Theyle, aussy en l'abbaye de S. Jehan quatre cent, non comprins les bourgeois de la ville et les francs archers de M. de Valengin. Ceulx d'Aines et lieugx proches notoirement femmes et filles voyant le Savoyard qui pourchassoit le bestail, et advançoit touttesfois petitement ne cognoissant ne peu ne prou la voye en tels marets, courrent sus avecque piques, fourches, creullions et aultres engins de mesnage : tost accourent ceulx d'Arberg, Landeron, Cressier, semblablement les compaignons du pont de Theyle et S. Jehan, voir ceulx au labeur ès champs et vignes tout le long jusques en la ville de Neufchastel, délibérant gaigner promptement le maix et pontenaige de la Sauge à celle fin retrayer du Savoyard le bestail prins ès pasquiers d'Aines : mais le prédict seigneur de Romont grandement empesché, voir enfondré dedans iceulx marets (là où ses chevaliers et gens d'armes estoient de pied, contraincts ayant esté de laisser chevaulx et valets en Coudrefin et dessus le mont), rudement assailli sans

lieug ne loysir de ranger sa bataille, et voyant de sçà de là venir de loing gens et bandières contre les siens, avait mué desseing et repassé la Brouye, mais non si hastement que les dernières siennes bandes ne fuissent frottées au doz et aulcuns jettés en l'eau où bibèrent leur soul. Et cuidoient les Allemands d'Aines et lieugx alentour, que possible n'estoit bailler chassement plus oultre, seulement faisoit on force mousquetaides de rive à rive : le vaillanct banderet de Landeron voyant ce, dict aux siens : « Le jeu des Allemans rien ne vault, en la rive de là sont les paillards eschaipés de Valmarcus, fault les assaillir au col. » Et leur monstrant certains bestails épévantés qui passoient plus devers le bas en l'eau du lac, se meit à crier : « Enfans de bien, apperte est notre traite, iceluy bestail est signe d'assistance à nous baillé par S. Martin, faisons bon debvoir. » Si tost dict tost faict, touts courrent vers l'endroit et passaige aux vaches : là le banderet de Landeron se meit dedans l'eau le premier, tenant hault sa bandière, criant de plus fort : « devers moy, enfans de bien de la comté, devers moy ; » bravement le suivent touts les nostres. Le Savoyard esbahi par telle hardie entreprinse se retire un petit devers le mont ; de quoy profictant ceulx de Berne et les Allemans, retrayent le pontenaige et les barcques, et comme bons compaignons qu'ils sont, saultent touts en l'aultre rive. Lors le seigneur de Romont ayant raccoustré et rangé sa bataille, torne gentillement face faisant charge et rudes saillies sur ceulx de Landeron, qui les plus advancés et proches se treuvent ; et tant grande et serrée estoit sa bataille, que les Allemans ne les nostres ne povoient tenir long-temps la rive delà, et contraincts allaient estre de repasser l'eau et se doloir ; mais de fortune surviennent à grands saults quatre fortes bandières, Bonneville, Cerlier et lieugx de par là. Grandement reconfortés par ycelle bonne assistance,

touts par ensemble font ligue de courre sus et assaillir le Savoyard (tant fourmidable soit sa bataille); puis en après invocation comme juste, se ruent droict dessus, ceulx de Landeron les premiers, frottant et despeschant par doz et ventre; pendant quoy ceulx de Morat et Vully non attendus descendent le mont, et tumbent par Pegrain dessus l'eschine des dicts pauvres Savoyards et Bourguignons; et d'aultre part abordent devers la Sage cinq forts batteaux de Neufchastel; dedans aulcuns domzels et amez du comte Rodolf avec hommes d'armes ensemble force bourgeois et notables, et par espécial M. de Colombier, lieugtenant en la comté, ordonné par nostre sire à celle fin lui bailler prompte et asseurée information de la chevance ou mal fortune appointée par tout ce train et fracas. A l'encontre d'yceulx subits reconforts que sembloient tumbés du ciel, ne fut possible au dict seigneur de Romont de tenir champs plus oultre, et cuidant se revitailler dedans la ville de Coudrefin et lieugx clos d'alentour, se retira en ycelle. Tost fut faict chassement si rude et proche corps à corps, que ceulx de Landeron puis touts les aultres se treuvèrent là dedans que dessus que dessoubs; par ainsi advint derechef déconfiture en la dicte ville de Coudrefin et lieugx proches, là où ceulx des batteaux et aultres tard venus jovèrent aussy des poings un petit; et aurait esté la tuerie bien autrement ordonnée, si la nuict choyant n'avoit baillé au Savoyard ayde à se saulver devers Estavayer. Si s'en retornerent-ils touts en leurs maisons les Allemans et les nostres, fort joyeux d'avoir meis à fin icelle bonne affaire.

« Par voyes et chemins furent grandement loangés et nourris ceulx de Landeron, et sortaient pour les recepvoir jeunes et vielx, petits enfans et leurs mères : de vray ceulx-là monstrèrent en icelle journée vaillance non humaine, et par touts lieugx récitée; et fault dire que la bandière de Lan-

deron soulait besongner en semblable manière et non aultrement : en témoignage de quoy et par publicq et singulier honneur, notre sire comte appella le jour après le banderet, aussi les notables de Landeron, et devant touts fut faict et armé chevalier le dict Bellenost dessous le grand huis de l'église de Notre Dame. Telle malfortune ainsy advenue de prime face au seigneur de Romont, estoit vray admonition du ciel mandée au duc de Bourgongne à celle fin de muer complost et laisser en paix les ligues et alliances; mais si chrestienne pensée ne povait se loger en sa teste, ains ordonna-t-il prompte despartie de Losanne; et semblait son entendement non si appert que devant la besongne de Grandson, et que Dieu voloissoit, par semblable grand exemple, bailler signe aux puissants et plus redoutés princes, et leur remonstrer que les superbes ne sont que fols devant sa face, partant les délaisse, et tost perdent-ils honneur et chevance. Or donc le neuvième jour de juing, le sus dict duc Charles se logea à l'entour Morat: douze mille des siens ordonnés par le seigneur de Romont, tenaient devers bize, et quarante mill (aulcuns disent cinquante voir plus), tenaient les aultres parts, mâchillants comme garibels (1) tout le pays. Le duc faict dire à ceulx de Morat de se rendre, et ne reçoit que desdain du brave chevalier Adrian de Boubenberg, qui dedans tenait avecque douze cent bons compaignons de Berne et de Freybourg, respondant le dict chevalier, que le déloyal devant Grandson fiance n'auroit devant Morat. Incontinent fait rage une formillière de canons du Bourguignon, et par sept jours de batteries cuidant avoir fracassé bastant et appert passaige aux siens, ordonne le duc Charles un furieux assault, et là perdent vie sept cent Bourguignons

(1) *Garibels,* urbecs ou bêches, scarabées destructeurs de la vigne.

sans nul profict. Messieurs des alliances diligentaient de parassembler leurs gens, à celle fin ne faillir à ceulx de Morat, ainsi et comme misérablement estoit advenu aux assaillis de Grandson: touts que deçà que delà arrivent ès environs de Guemine, là où de bon cœur et grande allégresse courrent aussy les nostres grandement requis par ceulx de Berne et Solleure, la bandière du seigneur comte Rodolphe conduite par Jacques de Cleron, celle de la ville par le banderet Varnoud, celle de M. de Valengin par le bastard d'Arberg, et celle de Landeron par son vaillant banderet, comportant les dictes quatre bandières mill, voir un peu plus, de la comté. Le seigneur duc de Lorraine, que grande haine et vindication portoit au duc Charles, ayant ouy ce que les ligues délibéraient faire, et s'éjouissant d'être tesmoing, chavaucha de jour, de nuit avecque cinq cent des siens, nobles féotiers et gens de cheval : si vint tout à point; jà raugeoit on les batailles, et comportoit l'ost des ligues bien quarante mill, tant gens de piques et couleuvrines, que de cheval. Et le vingt et deuzième jour de juing à l'aube (après prosternation et invocation à genoux reclamant divine assistance), messieurs des ligues descendent de Guemine en deux parts, une court dessus le seigneur de Romont et du premier coup le déloge, tant et si bien le déchasse, que semblaient-ils ces pauvres Bourguignons bestail épévanté par le loup : l'aultre bataille des ligues (icelle estoit la plus grosse et nos gens dedans) marche droit de vers l'ost du duc de Bourgogne, là où se trouvent touts ses plus vaillants chevaliers féotiers et gens d'armes bien gardés tout alentour par le charrois, fortes hayges bardées de gros pals et cent et cent canons faisant rage et batterie de çà de là; tels fourmidables empeschements ne peuvent rendre froids messieurs des ligues, ains les bandières de Berne et de Fribourg, criant *Grandson! Grandson!* sauteut

les premières par travers canons, hayges, pals et charrois, en telle manière que l'huis est incontinent appert aux aultres. A ce coup cuident certaines grandes et superbes bandes combastre et faire chaudes charges : mais les ligues se ruent dessus, criant de plus fort *Grandson! Grandson!* taillant, despêchant touts ces reluisants chevaliers sans bailler marcy ni remission à nul. Ceulx de Morat en la même heure font entière et rude saillie conduicts par le vaillant Boubenberg : si advint tuerie non pareille, et ne voyait-on que Bourguignons despêchés et gysants par touts lieugx à l'entour, non comprins tant et tant jettés, voir estoufés par chassement dedans le lac. Le malfortuné Charles se saulva quasi seul tout d'une boutée, sans virer face jusques en St. Claude : tant et si grande fut la déconfiture des siens en illec jour, que semblait-il à messieurs des ligues n'avoir fait ès champs de Grandson que petits jeux d'enfants; trépassèrent pour le fin moins douze cent chevaliers et hauts féotiers du duc de Bourgongne, ensemble bien dix mille aultres gens de pied et de cheval (aulcuns disent quinze voir vingt mill, si faut-il se contenter de dix mill), certes ce semble estre bastante icelle légende, voir jà trop lamentable en la chrestienté. Petite fut la perte des ligues : cent et trente laissèrent vie en l'assault des pals et canons; d'aultre part les couleuvrinades et bateries férirent de loing deux cent et octante quasi touts de Berne et Fribourg; des nostres seulement le bastard d'Arberg et deux hommes d'armes de M. de Valengin, toutesfois retreuvèrent-ils santé par après, fors un que trépassa. A l'endroict du butin, les alliances ne gaignèrent préciosités si grandes que devant Grandson, là où ainsi que jà été dict, furent conquestées vaissalles d'or et d'argent, balais et paremens les plus beaux de la chrestienté, bagues et richesses infinies; par ainsi doibt-on facilement croire que semblable pompe ne povoit pour si peu de temps

estre jà restaurée : en place de quoy, messieurs des ligues treuvèrent deux mill courtisaines et joyeuses domzelles, et délibérant que telle marchandise ne bailleroit grand profict aux leurs, si laissèrent-ils courre à la garde les dictes cavalles. Mais des canons, engins de touttes manières et non cognues par deçà, piques, couleuvrines, beaux accoustrements de pied et de cheval, armures de chevaliers de touts pays et langues, un chacun en ramassa son soul, tellement que sembloient nos gens revenir du marché. Par espécial, rapportèrent-ils vingt et quatre belles armures, pots et panaches de chevaliers, baillées par messieurs des alliances aux ministrals et conseillers de Neufchastel. A ceulx de Berne et de Fribourg, furent octroyés quasi touts les canons; et certes les avoient-ils bien gaignés. Obmis ne doit estre le beau faict d'armes de nos montaignons, et vault illec à rementevoir aussi bien que les aultres : deux jours après la feste de la nativité de Nostre Dame, passèrent le Doux six cent (aulcuns disent octe cent) Bourguignons, desseignant faire sacs et pillaiges ès Brenetz, Locle et lieugx proches, aussy ès maix et cernils le long des Chaux; de quoy incontinent adverti Jehan Droz, bon et sage notable compaignon, alla promptement sonner la cloche au moustier du Creux, disant à touts hommes forts de courre aux armes et se parassembler en certain lieug dedans les bois : semblablement furent tost advertis par messagers les gens de bien de long et de large, délibérant le dict Droz pour plus assuré profict de laisser commode voye aux dicts Bourguignons à celle fin les assaillir, alors que débandés seroient par esbastement et pilliaiges; si dict, si faict : les Bourguignons cuidant regaigner le pontenaige et retorner en leur pays, pance pleine et butin dessus l'eschine, nos montaignons leur saultent rudement au corps que desçà que delà avecque piques, pertuisaines aussy couleuvrines, sans oc-

troyer bague ne vie : tant et tant furent despeschés, moult aussy déjettés dedans le Douxe : touttesfois aulcuns nagèrent et gaignèrent la rive delà ; aulcuns aussi se saulvant contre mont la rivière, treuvèrent deux battaux, et passés qu'ils furent, ces pauvres Bourguignons fouioient-ils à force, et cuide fouient encore. Par ainsy nos gens reprindrent tout bestail et butin, mesmement vingt et deux hommes notables vielx et chenuls, que les dicts Bourguignons menaient par delà : et fut prinse et gaignée à toujours leur bandière, et icelle plantée par gratitude en l'église du Seigneur ; de quel faict et prouesse fut fort parlé ès pays des ligues, et loanges baillées aux dicts montaignons comme juste. »



BIBLIOGRAPHIE.

FIEL ET MIEL,

POÉSIES,

PAR

A.-EUDE DUGAILLON (*).

Au moyen-âge, dans cette France où la vie de famille avait tant de puissance et d'attrait, l'apparition d'un poète était un évènement. Le pont-levis du manoir féodal s'abaissait devant lui ; il devenait l'hôte privilégié des seigneurs, le confident intime des châtelaines ; il chantait, sur une lyre indépendante, l'histoire traditionnelle des grandes baronies, composait des ballades, des virelais d'amour, écrivait les devises que les chevaliers soumettaient à leurs belles avant de les porter sur leurs armes, et demeurait ainsi l'officieux interprète de la tendresse et de la gloire.

Avant la révolution de 1789, un poète était encore un homme important. Si la jalousie des maris ne lui laissait plus, comme jadis, un accès libre auprès des femmes ; si les femmes elles-mêmes, plus scrupu-

(*) 1 vol. in-8.°, avec gravures par J.-J. Grandville et J. Lewicki. Nancy, M.lle Gonet, libraire, 1839.

leuses ou moins naïves, craignaient d'admettre un tiers dans leurs confidences; enfin, si depuis Alain Chartier, il ne s'est pas rencontré de Marguerite d'Ecosse, chose dont je doute assurément, les poètes ne jouissaient pas moins de la considération élevée qui s'attache au génie. Les grands seigneurs, les rois eux-mêmes, tantôt par goût, tantôt par faste, recherchaient les poètes; et, malgré le danger, pour l'indépendance des lettres, de cette intimité aristocratique, on ne peut pas dire qu'elles y aient plus perdu que gagné. Un esprit original, doué par la nature d'une grande puissance créatrice, n'en suivait pas moins des voies nouvelles; les poètes médiocres marchaient à sa suite comme d'humbles clients attachés à leur patron, ou cherchaient leurs inspirations dans les caprices de la mode et la volonté souveraine des femmes; car les femmes régnaient alors sur toutes les productions de l'intelligence; pour dominer le monde frivole de Paris, il fallait qu'à son tour un poète se fût laissé dominer par une femme qui l'attachait à son char. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, il n'y avait pas un poète en vogue qui n'eût son cercle dévoué, je dirai même sa coterie, adoptant une bannière, luttant contre les cercles rivaux, quelquefois même contre la cour; réunions charmantes dont le beau sexe dictait les lois. Ces arrêts souverains dégénérèrent parfois en un système d'afféteries vraiment ridicules, mais ils finirent par imprimer à la littérature française le ton d'urbanité et de bonne compagnie, qu'on ne rencontre presque jamais dans les œuvres de nos contemporains.

Pendant la révolution, les muses galantes s'étaient réfugiées, les unes à Londres, avec Delille, Châteaubriand, Esménard; les autres à Hambourg et Weimar, avec Rivarol; quelques-unes en Suisse, à Berlin, à Saint-Pétersbourg; il en est qui demeurèrent silencieuses dans les boudoirs du faubourg Saint-Germain, attendant pour se montrer au grand jour que la tempête fût calmée. Malheureusement, au tumulte des rues succéda le bruit des armes; l'imagination française, préoccupée de graves intérêts, suivit nos armées par le monde, se nourrit exclusivement d'idées guerrières, et prit une expression grave, solennelle, je dirai même retentissante, qui cacha sous des formes pompeuses le vide des pensées et l'absence du sentiment. Jamais, en aucune époque de notre littérature, on n'a fait des vers plus nombreux et plus sonores que sous l'empire; jamais la rime ne s'est montrée plus esclave de la

langue; mais aussi jamais poésie ne fut plus monotone dans ses allures et plus sèche dans ses inspirations. Il faut en excepter, toutefois, les œuvres principales d'Esménard, de Châteaubriand, de Legouvé et de Millevoye; mais les trois premiers de ces écrivains appartiennent, par les impressions de leur enfance et leurs habitudes domestiques, bien plus au dix-huitième siècle qu'au dix-neuvième, et Millevoye transporta dans sa poésie un sentiment indéfinissable de mélancolie profonde qui tenait à son organisation malade, et pas du tout au mouvement que l'empereur voulait imprimer aux lettres. La poésie impériale se retrouve dans la couronne poétique de Napoléon. C'est Barjaud de Montluçon, Chênedollé, Daru, Lemercier, Casimir Delavigne, etc., entonnant la trompette, et résumant la gloire de la France par l'apothéose d'un seul homme.

Les désastres de l'Espagne, de Moscou et de Waterloo, le deuil d'une multitude de familles françaises, la chute du premier conquérant des temps modernes, la double invasion qui en fut la suite, devaient apporter un changement inévitable dans l'expression poétique de l'époque. *La restauration*, comme le dit très-bien M. Dugaillon, *fut l'âge d'or de la poésie élégiaque*. A côté de mesdames Dufresnoy et Victorine Babois qui tenaient d'une main tremblante le sceptre de l'élégie, à côté d'Alexandre Soumet, de Guiraud et de Baour-Lormian placés comme intermédiaires entre deux écoles, s'élevèrent spontanément Casimir Delavigne avec ses *Messéniennes*, Lamartine avec ses *Méditations*, Béranger avec ses *odes* populaires, puis mesdames Desbordes-Valmore et Tastu, MM. Victor Hugo, Alfred de Vigny, et tant d'autres dont l'énumération est dans l'esprit de chacun.

On peut dire qu'à cette époque, sous l'influence de nouvelles formes et d'idées généreuses puisées dans le sentiment d'une nationalité froissée, la poésie fit un pas en avant: les poëtes sont même entrés pour quelque chose dans l'ordre politique, et leur influence sociale a passé des salons du grand monde jusque dans les dernières classes de la bourgeoisie. Les journaux ont différemment interprété les encouragements donnés aux lettres sous la restauration; on s'est récrié sur les palmes accordées aux chantres de la guerre d'Espagne et du sacre; mais, en isolant le but politique de l'effet moral, en ne tenant compte que de la chose sans chercher à pénétrer son esprit, il faut bien voir dans cet

appel du gouvernement aux maîtres de la lyre, un hommage rendu à l'influence qu'exerçait alors la poésie sur les têtes couronnées. Victor Hugo à Reims, nommé d'office chantre du sacre, est un fait qu'il ne faut pas plus oublier d'inscrire dans les annales poétiques de l'époque, que l'affectueuse protection qu'accordait en même temps Louis-Philippe à Casimir Delavigne.

Depuis les évènements de juillet 1830, la poésie paraît avoir changé de caractère et d'attitude. On l'écoute à peine dans les sanctuaires académiques ; dans les salons, la prose obtient presque toujours le pas sur elle ; on recherche peu les livres chargés de la mettre en vogue, et l'expression ironique d'un ridicule indéfinissable semble accueillir le titre de poète..... « Étrange bizarrerie, s'écrie M. Dugaillon, on n'aime plus les vers, on ne lit plus de vers, et cependant on ne fut jamais plus avide de poésie : on en veut partout, on en demande à tout, à la peinture, au théâtre, à la musique, à la plus modeste romance, et l'on dédaigne la poésie du langage, c'est-à-dire le beau idéal présenté sous la forme mélodieuse de la parole rhythmée ! Où faut-il chercher la cause de ce contraste ?...... »

M. Dugaillon croit la trouver dans l'inconstance du goût, et peut-être aussi dans le dédain trop prononcé des versificateurs de l'époque pour les principes de l'harmonie et du rhythme. « Le langage poétique s'étant trop rapproché de la prose, on conçoit, dit-il, qu'alors on ait donné la préférence à celle-ci sur un genre bâtard. »

Tel n'est pas tout à fait notre avis. Les enjambements forcés, le manque de césure, l'abus d'épithètes, l'inexactitude des rimes, ont bien pu nuire à la vogue de certains poètes et condamner leurs œuvres à l'oubli ; mais la proscription n'eût toujours été qu'exceptionnelle. En même emps qu'on crierait anathème sur les transfuges du goût, on devrait préconiser les littérateurs esclaves des traditions classiques, et ne point envelopper le bon grain et l'ivraie dans le même discrédit. C'est ce qui arrive néanmoins, car aucun poème n'échappe aux funestes influences qui semblent entourer son berceau. Notre siècle est-il donc devenu positif au point de rejeter tout ce qui n'entre pas dans le rationalisme, et ne retrouve-t-on plus au sein des populations cet instinct du beau, ce sentiment des grandes choses,

cette religion naturelle qui sert de lien poétique entre le créateur et ses créatures. La poésie n'est-elle pas toujours l'expression morale la plus élevée des sociétés humaines, et la civilisation marcherait-elle isolée de ce puissant mobile? Existerait-il enfin un monde sans poésie, sans religion, sans amour: car la religion est la poésie de l'âme, comme l'amour est la poésie du cœur; et, du moment que ces deux sentiments naissent, vivent et marchent l'un par l'autre, où serait la possibilité d'admettre qu'une société tout entière méconnût leur influence et leur langage?..... A la vérité, plus un peuple vieillit, et moins il y a d'éléments poétiques dans sa destinée; le domaine de la raison s'étend beaucoup alors aux dépens du domaine de l'imagination; car la vie des empires ressemble parfaitement à la vie de l'homme: mais il n'en faut pas conclure que tout ressort poétique soit usé, lorsque des circonstances particulières changent l'horizon de l'intelligence, modifient le goût, et jettent les esprits dans l'hésitation doctrinaire qui accompagne les époques de transition comme la nôtre.

Si la poésie ne jouit pas de la vogue qu'elle serait en droit d'attendre d'un peuple aussi passionné que le peuple français; si les femmes elles-mêmes, arbitres naturels des œuvres d'imagination, prêtent une oreille moins attentive aux accords de la lyre, ne faut-il pas en rechercher la cause, d'abord dans les couleurs séduisantes dont la prose s'est revêtue depuis Bernardin de Saint-Pierre jusqu'à Georges Sand; ensuite dans l'abus et l'exagération des sentiments et des formes dont la poésie avait fait, il y a vingt ans, un si heureux emploi. Personne, que je sache, n'a ridiculisé de bonne foi les odes touchantes échappées à la plume de Casimir Delavigne, de Lamartine, de Béranger et de Victor Hugo, lorsque le néant des grandeurs humaines se traduisait avec tant d'expression dans leurs vers; il n'est personne qui ne se soit abandonné aux charmes d'une harmonie nouvelle, et qui n'ait respiré dans leurs pages ce parfum du beau, cette fleur de pensées qui promènent l'imagination dans une sphère d'idéalités enchanteresses. Certes, il y avait alors de la puissance et de l'écho dans la poésie; elle formait école, et de nombreux disciples marchaient sous sa bannière. Mais lorsque les maîtres de l'art, abusant eux-mêmes

des moyens dont ils s'étaient servis pour réussir, se furent laissé dominer par l'exagération de sentiments hors nature; lorsque les fautes contre la versification et contre la langue eurent cessé d'être compensées par la justesse et l'éclat des idées; lorsque au lieu d'une mélancolie profonde, on ne vit qu'un système monotone de tristesse indéfinie et de larmes continuelles, l'admiration s'éteignit. On ne put s'empêcher de reprocher aux poètes, d'ailleurs bien nourris et bien portants, la vie agonisante dont ils leurraient le public; et les disciples étant venus renchérir sur l'état de consomption des maîtres; les imitateurs ayant ajouté des ruisseaux de larmes à ceux dont l'élégie nous avait déjà précédemment inondés, chacun se fatigua d'entendre gémir les mêmes cordes, et les misères poétiques du Parnasse français ne trouvèrent presque plus de sympathie.

Voilà, ce me semble, où nous en sommes. Le bon goût s'est insurgé contre les prétentions larmoyantes des écrivains, et il arrive, ce qui a lieu dans toutes les révolutions sociales, c'est qu'on fait table rase de ce qui existe; c'est qu'on proscrit impitoyablement les mauvaises choses et les bonnes, sauf à rendre plus tard à ces dernières le crédit qu'elles ont momentanément perdu.

J'entends répéter chaque jour: *l'élégie n'est plus dans nos mœurs; on ne pleure plus en France.* Dites plutôt qu'on ne veut s'attendrir que sur des réalités, et qu'il faut, pour être ému, que le sentiment rendu par les vers émane du cœur même de celui qui l'exprime. Ainsi vous ne lirez jamais impunément dans le monde la dernière ode de Gilbert; la *Jeune Captive* de Chénier; la *Chute des feuilles* de Millevoye; les *Messéniennes* de Casimir Delavigne; les *Premières Méditations* de Lamartine; des larmes accueilleront toujours les *Chants maternels* de madame Babois; certaines élégies de mesdames Dufresnoy, Tastu et Desbordes-Valmore; le monde littéraire tout entier s'est ému aux vers si touchants d'Elisa Mercœur. Ah! c'est qu'il y a dans ces compositions autre chose qu'un travail systématique, autre chose qu'une inspiration de commande et d'occasion; on y trouve des sentiments élevés, affectueux, auxquels l'harmonie du rhythme sert de message par le monde. Plus cette harmonie est parfaite, plus la pensée ressort avec bonheur; mais il arrive souvent aussi qu'en

son vol, cette pensée maîtrise la règle, et méconnaît sans scrupule, comme sans reproche, les entraves de la versification et de la grammaire. Lamartine en offre de nombreux exemples : oserait-on cependant lui reprocher des fautes sous l'élasticité desquelles une idée sublime a percé ?

Le régime parlementaire, les débats de la tribune, les questions politiques introduites au sein même du foyer domestique, l'empire des choses positives incessamment substitué à l'empire de l'imagination, devaient amener un nouveau genre de poésie qui tint à la fois de l'élégie, de la satire et du journalisme; poésie chagrine, hargneuse, inégale et saccadée, plus franche que noble, plus bruyante qu'élevée; poésie tracée de verve, mais dure et raboteuse comme le pavé des barricades; criarde, échevelée comme la population des faubourgs dont elle reproduit souvent l'histoire. Cette poésie, rendue par Béranger, Barthélemy et Barbier, dans son expression la plus digne, a été imitée depuis par une foule d'hommes devenus, en quelque sorte, les gazetiers du Parnasse. A propos des Grecs, des Polonais, de l'empereur Nicolas, des élections bonnes ou mauvaises, nous avons subi l'intarissable abondance d'une infinité de petits écrivains qui disaient en vers ce qu'on écrit chaque jour beaucoup mieux en prose. Leur genre bâtard a compromis la dignité de la lyre ; parce qu'il faut un talent particulier, peut-être même plus que du talent, pour traduire dans la langue des dieux les usages vulgaires de la vie sociale, les mœurs corrompues du siècle, et les ignobles menées de la politique.

Voilà quelles idées a fait naître en moi le livre de M. Dugaillon. Je lui demande mille excuses de m'être ainsi substitué à sa muse, mais au temps qui court, la prose est envahissante, et quel moyen d'ailleurs de se faire écouter après qu'on l'aurait entendu ?

Fiel et Miel, mélange d'idées sévères et gracieuses, œuvre tissue de fils variés en couleurs, mérite, à plus d'un titre, que la presse provinciale s'en occupe. D'abord, c'est un heureux essai de décentralisation littéraire, puisque le poète, au lieu de rechercher les applaudissements de la capitale qui ne lui manqueraient pas, élève une tribune dans sa ville d'adoption, sur ces rives fraîches et riantes

Où la Meurthe s'endort en cherchant la Moselle.

Ensuite, chaque page du livre apporte avec soi le témoignage d'un cœur noble et d'un beau caractère.

Félicitons la cité lorraine de posséder un poète que réclamera tôt ou tard son berceau natal, Pont-Audemer, cette *fille pacifique de l'Eure* qu'il a quittée jadis, non sans regret; mais

Les heures de l'homme ont un nombre;
Il en est peu qui, dans l'été,
Vont s'asseoir et rêver à l'ombre
Sous le chêne qu'ils ont planté.

C'est à nous de rendre au poète patrie pour patrie, de faire que l'hospitalité lui soit douce, et de reconnaître dignement les hommages de sa lyre; car,

Comme un peintre chérit sa toile, sa palette;
Une femme à vingt ans le bal et la toilette;
Châteaubriand son roi;
L'Arabe son coursier; le Breton sa patrie;
Cet instrument, il l'aime avec idolâtrie,
Sans trop savoir pourquoi.

Dans le prochain numéro, en faisant connaître à nos lecteurs la lyre de M. Dugaillon, nous expliquerons l'amour qu'il a pour elle.

ÉMILE BÉGIN.



CHRONIQUE.

Le concours ouvert par l'académie royale de Metz pour l'érection d'une statue au maréchal Fabert a eu pour résultat le choix de M. Etex, artiste recommandable, originaire de Lyon et domicilié à Paris. Dix-neuf sculpteurs s'étaient mis sur les rangs, parmi lesquels deux de nos compatriotes, MM. Fratin et de Lemud, qui, par une déplorable fatalité, n'ont pu prendre le rang que devait leur assigner leur talent. L'académie avait fixé au 15 octobre la fermeture du concours; mais il y a toujours, comme on sait, entre le terme de rigueur et la convocation du jury, un espace plus ou moins long dont l'élasticité permet d'admettre quelques concurrents retardataires.

Ici, les choses se sont passées avec tant de scrupule, qu'il en est résulté un déni de justice pour des hommes avertis trop tard ou mal informés, et qui, venus entre le 15 et le 20, n'ont pas même joui du privilège de l'exposition. Tels sont MM. Fratin, de Lemud, de Bay et Huguenin. Les maquettes de ces artistes, au nombre de six, car MM. de Bay et Fratin en avaient envoyé chacun deux, eussent ajouté beaucoup de lustre au concours et garanti l'heureux choix des juges. Mais on s'est hâté comme on ne se hâte jamais, et la commission qui, en cette circonstance, s'est laissé dominer par des idées de justice dont le rigorisme pouvait être mitigé, a marché dans une voie contraire aux intérêts de la ville et de l'académie. Enfin, la chose est faite. Sur seize maquettes qui furent exposées trois jours dans la salle de la Bibliothèque, le public donna la préférence à celles de MM. Droz, Bougron et Arthur Guillot. Le jury, au contraire, signala une des deux statuettes de M. Etex, puis celle de M. Droz. Il donna également des éloges aux compositions de MM. Debœuf, Fessard, Jaley, Bougron, Laurent d'Épinal,

TABLE DES MATIÈRES.



